

# Professeur Marcel ARNAUD

**Traumatologie routière, médicalisation des secours aux  
blessés de la route, secourisme routier,  
les gestes qui sauvent pour le public :**

**Concepteur, Inventeur, Formateur**

**« Notre Maître à tous »**



Ci-dessus, à Marseille, le 18 août 1992, devant la tombe fleurie de Marcel ARNAUD  
(Photo : Catherine BURGGRAEVE)

**Tome V – Septembre 2011**

**Par Didier BURGGRAEVE  
Président du CAPSU**

# **Marcel ARNAUD « Notre Maître à tous »**

## **Tome V – Septembre 2011**

### **SOMMAIRE :**

• Dédicace au Docteur André SOUBIRAN .....	3
• Introduction .....	4
• Retour sur les quatre premiers tomes .....	28
• L'ACMF et Marcel ARNAUD. ....	89
• Le Docteur SOUBIRAN et Marcel ARNAUD .....	172
• Le SRF et Marcel ARNAUD .....	223
• Marcel ARNAUD et les sapeurs pompiers .....	244
• L'hommage à Marseille le 17 août 1997 .....	253
• La 5 <sup>ème</sup> rue – dans le Nord .....	279
• Le secourisme routier de Marcel ARNAUD .....	289
• Les archives de Marcel ARNAUD .....	302
• Le témoignage du Docteur François NEUVEUX .....	318
• Les disciples, fidèles toute leur vie .....	332
• Les échanges avec Madame MUSELLI-ARNAUD .....	398
• Conclusion .....	408
• Documents .....	411
• Photos .....	435
• Chronologie .....	445
• Bibliographies .....	447

**Ce tome est dédié au**

**Docteur André SOUBIRAN**

**Médecin – écrivain**  
**Président de l'ACMF**  
**(Automobile-Club Médical**  
**de France, de 1952 à 2009)**



**Le Docteur André SOUBIRAN, en 1993, à Paris, signe le « livre d'or » de l'ASAR devenue l'ASSARN avec, sur son bureau, bien en évidence, la brochure « 5 gestes qui sauvent » dont l'ACMF assurera (à nouveau) le cofinancement de l'édition 1993.**

## Introduction

Nous voici au cinquième tome et dernier de la série consacrée à l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD. 5 tomes comme il y a 5 gestes face à l'accident de la route, 5 rues\* à son nom dans l'agglomération de Roubaix où nous avons œuvré plusieurs dizaines d'années afin de faire connaître le secourisme à la population et qui aura été, pour beaucoup d'entre nous un laboratoire d'expériences, pédagogiques pour l'enseignement du secourisme, humaines pour nous quel que soit notre métier.

Ce volume va permettre d'apporter des éléments complémentaires et souvent inédits pour caractériser l'œuvre – c'est bien de cela qu'il s'agit – de Marcel ARNAUD car, les contacts qui se sont poursuivis avec ses disciples et amis, les recherches sur ses travaux ou les documents analysés dans ses archives, vont confirmer son action de précurseur qui, doublé d'un penseur, permettra des réalisations : une doctrine (publiée en 1961 dans « Les blessés de la route » - mais préparée bien avant) d'abord à destination des médecins, une nouvelle discipline (la traumatologie routière), des expériences concrètes : Salon de Provence en 1957 avec le Professeur Paul BOURRET (antenne médicalisée, le futur SMUR) ; Montpellier, avec le Professeur Louis SERRE (SMUR puis l'organisation qui deviendra le futur SAMU dès 1963).

D'autres précurseurs ont agi ailleurs, dont, le premier, avec l'organisation des sapeurs pompiers, le Médecin-Commandant à l'époque Pierre DUFRAISSE, dès 1960, dans le Vaucluse ; le Professeur Alain LARCAN à Nancy ensuite et des médecins-chefs de sapeurs pompiers proches de Marcel ARNAUD et animés de la même passion : PRIM dans le Var, HERAUT dans le Pas de Calais.... Nous ne pouvons pas conclure sans reparler ici de nos contacts, de ce qu'ils ont fait et dit.

Depuis le 18 août 1987 à Marseille, le premier hommage national, d'autres moments ont permis de rendre hommage, devant de nouveaux secouristes, des élus, des sapeurs pompiers de tous grades, à celui qui avait conçu un secourisme « nouveau », différent mais complémentaire à celui qui existait alors, qu'il désigna « secourisme routier ».

Dès mon retour du stage de Châtel-Guyon, en avril 1970, je relayais rapidement son enseignement auprès des secouristes des ESPC de Wasquehal-Flers (1) et une première information paraissait dans le bulletin de l'association « SECOURIR », page 7 (ci-après) un des numéros de l'année 1970.

Si les « notions de secourisme au permis de conduire » datent de 1967 et le lancement officiel de ce projet, le 24 septembre de cette même année ; ce qui deviendra rapidement les « 5 gestes pour sauver » puis définitivement les « 5 gestes qui sauvent », mes contacts avec le Professeur ARNAUD seront conservés, soit par courrier, soit lors de rencontres, à Paris, à l'école de Nainville ou dans d'autres centres de formation de la Protection Civile.

Mais le moment le plus important fut, en 1972, quand nous l'avions contacté (Robert ARDOINO de l'ANUR et moi-même) afin qu'il nous fasse part de son opinion sur le projet de brochure (appelée « livret » à l'époque). Surtout qu'il accorde son « agrément » à ce document, à des consignes pour le grand « public » si souvent nommé par lui.

\* Il s'agit des villes de Lys Lez Lannoy (1985), Hem (1986), Roubaix (1987), Leers (1988) et Wasquehal (voir dans ce tome). Mais aussi ailleurs : Marseille, Salon de Provence...

1 – J'ai effectivement créé ma première association à Wasquehal, en 1969, après bien des péripéties (que je raconterais dans le volume 2 de mes Mémoires 1967-1970 à paraître en 2012) et je l'intitulais « équipes de secours Protection Civile » d'où ESPC, pour les villes de Wasquehal et celle de Flers limitrophe, communes qui avaient leurs sapeurs pompiers volontaires.

## COMMISSION D'ETUDE "ACCIDENTS DE LA ROUTE"

### OUI POUR L'EXTINCTEUR DANS LES VOITURES EN FRANCE !

Les routes des vacances ont été le théâtre de très nombreux accidents et les chiffres qui nous sont parvenus sont désolants. Nous avons noté parmi ces accidents l'incendie du véhicule; aussi espérons-nous que, comme pour la ceinture de sécurité, les voitures Françaises pourront être fournies avec un extincteur ! Mais, la durée de fonctionnement de l'extincteur de voitures n'est que de quelques secondes; aussi faut-il savoir s'en servir, vite et bien.

L'entraînement mensuel du mois d'octobre sera consacré à la manipulation d'extincteurs d'incendie. Gageons que ce sera pour nous un excellent exercice.

### SECOURISME ROUTIER

N.B: Les Secouristes pourront suivre 3 conférences sur ce sujet important qui est l'une des spécialités que l'actif devrait avoir en premier.

A 80 km/h, en cas de percuss~~ion~~, les zones axiales du corps sont soumises à rude épreuve. Une violente flexion de la tête projetée d'avant en arrière disloque les vertèbres cervicales, cependant que les plicatures brusques provoquent de graves lésions des organes essentiels. En un dixième de seconde, le cerveau dont le poids est environ de 1,5 kg pèse 33 kilos. Le coeur passe à 7 kg et le foie qui pèse normalement 1,6 à 1,8 kg atteint le poids de 38 kg. Les viscères intestinaux, rate, intestins, ne subissent pas moins les effets de l'arrêt brutal, en pleine vitesse d'où éclatements responsables d'hémorragies internes. Le choc que subit un véhicule percutant un arbre à 120 km/h est comparable à celui qu'il subirait s'il tombait d'une hauteur de 84 mètres.

Les blessés de la route ne sont pas comparables aux autres accidentés (travail, chantier). Il existe ici un aspect particulier : POLYTRAUMATISMES, c'est à dire plusieurs lésions, plusieurs blessures dues au mécanisme de projection, aux effets de la décélération (énergie cynétique); les victimes sont catapultées à la vitesse du véhicule qui STOPPE NET ce qui provoque le phénomène expliqué plus haut.

Il y a atteinte des fonctions vitales (encéphale, rachis, buste) et c'est là que le secouriste routier a un rôle capital à jouer avant l'arrivée des secours, sur le bord de la route, sur le fait de l'accident, sur les lieux et quelles que soient les intempéries (dans la boue, l'huile, la neige etc).

MORTALITE : 50 % des accidentés décèdent avant leur arrivée à l'hôpital dont 10 % sur le coup et 23% au cours du premier jour soit déjà 73 %.

1/3 des accidents se produisent en milieu urbain (ville)  
2/3 des accidents se produisent sur la route, en rase campagne.

Un résumé de ces 3 conférences sera inséré dans ce bulletin.

Le 26 juin 1972\* (Lettre ci-après) je lui écrivais à son domicile de Marseille, suite à une première rencontre avec Robert ARDOINO. Je lui remettais une copie de mon projet de « livret ». C'était ce qui avait évolué dans ma tête depuis 1967, les « notions », lesquelles, limitées en définitive à quelques gestes essentiels.

Le 8 juillet 1972, je remerciais le Professeur ARNAUD du « retour » du projet, corrigé par lui en quelques points et je lui annonçais que le départ (national) de la campagne aurait lieu, du salon de la sécurité, à Nancy, en septembre de la même année (1).

La note rédigée pour les Ets NEIR (2), en recto-verso, reprend toutes ses observations qui ont été, bien évidemment utilisées. Marcel ARNAUD joindra un mot personnel en précisant que, de ce fait, il me donnait son « agrément ». Lettre déjà publiée à de nombreuses reprises.

On trouvera donc, ci-après, la couverture, avec les doigts de la main (3), verte, reprenant déjà les mots-clés (que Marcel ARNAUD et le Médecin Général GENAUD reprendront quelques années plus tard avec les GES : « PAS – ABC » (C'est-à-dire les 5 gestes qui sauvent).

Il était normal de mettre tout de suite en avant l'approbation du contenu de la brochure par le Professeur Marcel ARNAUD (membre de l'académie de médecine). Par la suite, j'ai pu compléter ses titres. Le plus important pour moi, était non pas qu'il soit membre de cette institution (ainsi que de l'académie de chirurgie) mais le créateur du secourisme routier avec deux maillons, l'un en amont, le public, l'autre en aval, les SMUR (et SAMU).

Cette brochure, déjà publiée et détaillée dans les nombreux documents sur les « 5 gestes » n'avait pas été paginée... On trouvera les deux pages suivantes (le bilan effarant de la mortalité routière et notre objectif : « l'apprentissage des 5 gestes qui sauvent au permis de conduire ».

S'agissant de « trousse de secours », un débat était permanent à ce sujet. Elle était obligatoire en Belgique et certainement dans d'autres pays. Outre NEIR qui m'avait demandé quelques conseils sur le contenu utile d'une telle trousse (d'où la trousse « 5 gestes »), j'avais eu des contacts avec la société THUASME (fabricant du CHUT (Coussin hémostatique d'urgence Thuasme). Je me devais de donner ces quelques explications à ce moment de ce récit mais il est bien évident que tous les détails seront exposés dans d'autres documents (Mémoires d'un Secouriste).

L'article (bulletin n° 2 de la revue du comité de la sécurité routière, de juin 1974) illustre bien où nous en étions à cette date à ce sujet, très loin de « gestes qui sauvent ». Une trousse à « pharmacie » et non de secours.

**\* A cette date, suite à des blocages que je trouvais insupportables de la part de la préfecture du Nord, c'est-à-dire des fonctionnaires de la direction départementale de la Protection Civile, j'avais quitté (brutalement) la présidence des ESPC. C'est la raison pour laquelle je communiquais avec un papier à en tête, en conservant l'adresse du siège des ESPC à Wasquehal, avec l'accord de M et Mme DE REVIÈRE dont le fils, Cyr, deviendra, pour plus de vingt années, le président de l'association.**

**1 – Je rappelle que tous les courriers étaient rédigés directement donc sans brouillon, à la machine à écrire mécanique, d'où les imperfections que l'on peut relever, dans la rédaction, parfois les fautes de frappe ou d'orthographe. Mais à l'époque je n'avais pas le temps de faire mieux.**

**2 – La première édition de la brochure GRATUITE (ce à quoi je tenais absolument – comme ensuite pour l'enseignement des « 5 gestes ») sera financée par cette société de l'agglomération Lilloise qui, en « compensation » utilisera la troisième de couverture pour présenter la trousse de secours « 5 gestes ». Ce qui sera à l'origine d'un blocage des services de l'académie du Nord afin de ne pas diffuser la brochure dans les collèges et lycées ! La société NEIR éditera également des autos-collants et aidera l'ANUR puisque j'avais donné mon accord pour qu'elle reprenne la campagne.**

**3 – Sans que je le sache à l'époque (et probablement les autres responsables de l'ANUR) la société NEIR déposera la marque et le sigle ce qui, par la suite, me posera quelques problèmes pour en récupérer la propriété intellectuelle.**

" Quand la vie d'un  
homme est en danger,  
tout doit être fait pour  
tenter de le sauver".  
Dimitri Bourguinev

Lauréat de la  
Fondation de la  
Vocation

1<sup>er</sup> Décembre 1972

Le 26 Juin 1972.

Monsieur le Professeur  
Membre de l'Académie ARNAUD,  
57, rue Dragon  
13 - MARSEILLE

**Cher Professeur,**

Pour faire suite à l'entretien que vous avez eu à Macon avec M. Robert ARDOINO, Président de l'Association Nationale des Usagers de la route, je vous remets sous ce pli une copie du livret sur les 5 Gestes qui Sauvent que nous nous proposons de faire imprimer très prochainement.

Je vous remercie personnellement d'avoir bien voulu accepter de nous faire la préface de ce petit manuel pour les automobilistes. Vous disposez de l'équivalent des 3/4 de la première page.

Vous voudrez bien avoir la gentillesse, éventuellement, de nous transmettre vos observations afin d'ajouter ou de retirer quelque chose.

J'espère que votre emploi du temps vous permettra de nous faire retour du tout si possible avant le 6 ou 7 juillet.

J'espère aussi avoir le plaisir de vous retrouver lors de votre prochain passage dans le Nord. Croyez, Cher Professeur, en mes sentiments d'admiration.

Lauréat de la  
Fondation de la  
Vocation

Le 8 Juillet 1972.

1<sup>er</sup> Décembre 1970

+ inter. humilité  
et aut. de routine

Monsieur le Professeur ARNAUD,  
Membre de l'Académie de Médecine  
57, rue Dragon  
13 - MARSEILLE

Cher Professeur,

J'ai bien reçu ce matin, en retour, le livret sur les 5 Gestes qui Sauvent. J'ai pris bonne note des quelques corrections que vous y avez apportées.

Nous vous ferons parvenir des livrets lorsqu'ils seront imprimés.

L'Association Nationale des Usagers de la route va démarrer une Campagne Nationale d'information et d'enseignement à partir de septembre. Ville départ Nancy au cours du Salon de la Sécurité.

De mon côté je poursuis inlassablement mes démarches ou mes visites auprès des Ministères. Je vais être reçu au Cabinet de Raymond MARCELLIN le mois prochain, je compte être reçu au Ministère de la Santé en octobre, je compte participer à la Table Ronde, à la prochaine réunion, concernant le Secours aux blessés, je me suis mis en contact avec GERONDEAU qui vient d'être nommé délégué à la Sécurité Routière. Je prépare pour la fin de l'année une Campagne contre l'Alcool au volant.

Toujours attentif à vos travaux, je vous prie de croire, Cher Professeur, à mes sentiments de très cordiale et fidèle sympathie.





Agréé par  
Monsieur le Professeur Marcel ARNAUD  
membre de l'académie de médecine

Ce livret vous est offert

par l'ASSOCIATION NATIONALE  
des Usagers de la Route.

83.053 TOULON - Cedex  
Il a été conçu par  
Monsieur Didier BURGGRAEVE,  
Lauréat de la Fondation de la Vocation

50 MORTS  
1000 BLESSES  
dont 25 % resteront handicapés  
à **VIE**

***c'est le bilan d'une journée***

***NON! Je n'accepte pas cela  
comme une rançon  
normale du progrès!***

Toulon - 23 Octobre 1971 - Didier BURGGRAEVE

Pour nous,  
SAUVER sur la route,  
FREINER l'hécatombe routière,  
c'est un combat  
mais aussi une vocation et un devoir.

C'est pourquoi nous demandons  
d'ajouter l'apprentissage des 5  
Gestes qui Sauvent au permis de  
conduire.



DIDIER BURGGRAEVE

LIVRET "5 GESTES QUI SAUVENT"

Corrections pour les consignes par M. le Professeur ARNAUD

Si vous êtes témoin d'un ACCIDENT ?

....et appeler les secours tout de....

- Repérez les victimes au lieu de cherchez

- Caler ces derniers si nécessaire

Ce qu'il faut éviter :

D'appeler prioritairement un médecin (souvent indisponible sur  
le champ)

Considérer les victimes comme mortes et tarder à intervenir sur elles

.....et faites donner "l'alerte" (~~XXXXXXXX~~ décision capitale)

Toujours baliser dans les 2 sens, au moins 100 m de (au lieu avant)

De nuit éclairez les lieux si possible latéralement.

Il faut :

- Eviter l'afflux (2 f)

- Organiser les secours au mieux

- S'occuper immédiatement (au lieu de de suite) des victimes

Regarder si ----- elles respirent (Ajouter le pluriel)

elles saignent

- Saisir doucement la tête, une main au menton, une main à la  
nuque en tirant légèrement (vers le haut) dans l'axe et la fléchir  
en arrière (supprimer dessus)

Ne faites jamais

La respiration artificielle manuelle

(par manoeuvres externes) à ajouter

.../... suite au des

suite

Si le feu menace

.... Essayer de sortir la victime d'un bloc

sinon laisser la victime dans le véhicule

SECUREZ-LA "A SA PLACE" (au lieu de soignez les dedans)

Si le blessé est expulsé

Très conscient (ajouter très)

Malconscient ou inconscient (ajouter malconscient)

Tournez-le sur le côté....(au lieu de mettez-le)

Face presque vers le sol

NE RIEN DONNER A BOIRE (NE en plus)

avant dernière page : ~~VOUS DEVEZ BIEN CONNAITRE CES GESTES ET LES APPRENDRE.~~

ILS SONT TOUS LES 5 AUSSI IMPORTANTS LES UNS QUE LES AUTRES.

dernière page : AGREE par Monsieur le Professeur Marcel ARNAUD  
Membre de l'Académie de Médecine,

Ce livret vous est offert gracieusement.

Il a été conçu, édité avec le concours de

Didier BURGGRAEVE,

Lauréat de la Fondation de la Vocation

l'Association Nationale des Usagers de la route

et des Ets N.E.I.R

etc ...

N.B : Me renvoyer par la suite le livret corrigé par le Professeur pour nos archives.



# LES GRANDS DÉPARTS DE L'ÉTÉ

À NE PAS OUBLIER :

## LA TROUSSE DE SECOURS D'URGENCE

Les grands départs de l'été ramènent les marches processionnaires de millions de véhicules automobiles.

Sur les longs parcours, les occupants des voitures, et principalement les enfants, doivent souvent lutter contre la fatigue et la chaleur. Ils peuvent ainsi se trouver confrontés à des incidents imprévus : piqûres d'insectes, accidents légers, etc... Incidents auxquels, dans la plupart des cas, ils ne sont pas aptes à faire face.

La meilleure façon de réagir efficacement lorsque survient un imprévu, est de disposer d'une trousse de secours d'urgence qui permet de parer instantanément aux situations de différentes natures, telles que :

- blessures légères cutanées avec ou sans hémorragie;
- piqûres d'insectes, venimeux ou non;
- coups de soleil;
- mal des transports;
- indispositions passagères telles que fatigue, troubles digestifs, maux de têtes, etc...;
- coup de « chaleur ».

A titre indicatif, voici ce que devrait comprendre la trousse de soins d'urgence :

### PANSEMENTS

- 1 pansement compressif;
- 1 paquet de coton hydrophile (50 g);
- 1 paquet de 10 compresses stériles (petites tailles);
- 2 bandes de gaze (0,05 x 3 m);
- 1 bande de crêpe (0,05 x 3 m);
- 1 rouleau de sparadrap (0,02 x 5 m);
- 1 boîte de pansements auto-adhésifs;
- 3 flacons de plastique de 60 cc, contenant chacun :
  - du mercurochrome à l'eau,
  - une solution antiseptique à base d'ammonium quaternaire,
  - de l'alcool de menthe;
- 1 paquet de coton hémostatique;
- 2 doigtiers.

### MÉDICAMENTS

#### Comprimés :

- 1 boîte d'anti-nauséeux;
- 1 boîte d'acide acétylsalicylique;
- 1 boîte de vitamine C à 500 mg.

#### Pommades :

- 1 tube antiallergique;
- 1 tube antalgique.

#### Prévoir en outre :

- 1 flacon de bain d'yeux;
- 1 flacon d'alcool de menthe;
- 10 morceaux de sucre.

### PETIT MATÉRIEL

- petits ciseaux;
- 12 épingles de sûreté;
- 1 pince de Kocher;
- 1 pince à écharde;
- 1 ceillière (éventuellement).

Bull. n° 2 / DISA - Juin 1974

28

## ACTUALITÉS D. S. R.

En vous présentant, dans notre numéro précédent, la Délégation à la Sécurité Routière, nous avons indiqué quelle était sa mission essentielle : limiter, dans toute la mesure du possible, le nombre des victimes des accidents de la route.

Nous avons précisé, également, qu'elle avait un rôle d'impulsion et d'animation auprès des administrations et auprès des organismes concernés par ce problème.

Voici un tableau des principales réunions, tables rondes et journées d'études auxquelles la Délégation à la Sécurité Routière a participé, au cours de ces dernières semaines :

### SECOURS AUX BLESSÉS

- Démonstration des gestes de survie, par le Professeur SERRE, Directeur du S. A. M. U. de MONTPELLIER et le Secours Routier Français (MM. GRAVE-REAUX, Président, et DEJOURS, Chargé de l'Enseignement).

- Réunion du groupe de travail « Hélicoptères » au Ministère de la Santé Publique en vue de l'harmonisation des procédures et de la doctrine d'emploi de ces appareils en matière de transport sanitaire.

- Réunion du groupe de travail « Secours aux blessés » chargé de préparer le sous-programme afférent au programme finalisé de sécurité routière du VII<sup>e</sup> Plan (1975-1980).

- Réunion de la Commission Nationale de Secourisme relative aux divers brevets de secourisme.

- Table Ronde sur l'alcool et la conduite organisée par l'Association Internationale pour l'étude du comportement des conducteurs.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Réunion Internationale des Responsables de la Sécurité Routière : (définition des actions prioritaires à entreprendre et coopération dans le domaine des informations statistiques, méthodes utilisées pour réduire le nombre des accidents).

- Opération « ANTONY » : menée en collaboration par la Délégation à la Sécurité Routière, la Prévention Routière et la Municipalité. Son but est de sensibiliser du 19.9.74 au 15.12.74 tous les secteurs sous-professionnels aux problèmes de la sécurité routière en agglomération et d'aboutir à des résultats pratiques (aménagement de carrefours, de sorties d'usines, etc...).

- Réunion à la Direction Générale des Collectivités Locales : préparation d'une plaquette, destinée aux Mairies des Communes de petite et moyenne importance, qui mentionne les moyens mis à leur disposition pour diminuer les accidents.

### VÉHICULE

- Réunion pour rechercher les moyens d'étendre l'équipement et l'usage des ceintures à enrouleurs.

- Réunion concernant la sécurité des enfants dans les voitures : définition des critères techniques à retenir pour élaborer une réglementation internationale concernant la protection des enfants passagers de véhicules.

- Réunion du groupe de travail « Deux Roues » : Mise au point du plan d'amélioration de la sécurité des Deux Roues et élaboration des mesures les plus appropriées dans ce domaine.

En juin 1975, en complément des « équipes de secours SOS », je créais une « Association des instructeurs et moniteurs de secourisme »\* destinée à regrouper ces enseignants du département du Nord. Je proposais, pour nos premiers travaux, de traiter la question du « retrait du casque » (dont le port venait d'être rendu obligatoire pour les conducteurs et passagers des engins concernés), ainsi que de la mise en PLS pour un « blessé ».

J'écrivais donc au Professeur ARNAUD, en ce 4 octobre 1976 pour lui soumettre ces deux questions et ce que j'en pensais à l'époque.

Je notais dans ma lettre que j'avais appris au stage de Boulouris (avec le Docteur PRIM), donc en 1975, qu'il était (totale)ment le créateur de cette PLS. Pourtant, j'avais suivi son stage en 1970 et il ne s'en était jamais vanté (comme d'autres passent leur temps à répéter que ceci ou cela c'est eux et personne d'autre ; j'avais lu aussi « Les blessés de la route » où la future PLS était présentée.

La réponse du Professeur ARNAUD a été publiée à plusieurs reprises. Pour le casque (Voir la fiche technique de l'ASAR n° 16 – mars 1979), il préconisait de l'enlever dans tous les cas (avec certaines précautions évidemment) et, pour la PLS, il émettait de sérieuses réserves, critiquant ce qui avait été présenté dans la revue de l'ANIMS peu de temps auparavant. Pour lui, cette « méthode » avait été mise au point dans le cas exceptionnel où l'on serait seul face à un blessé inconscient nécessitant une mise en PLS rapidement.

On notera mon paragraphe concernant « l'enseignement des gestes de survie » au permis de conduire (suite à la décision du CISR de novembre 1974)....

Ci-après coupure de presse (car, suite à la position de l'association des moniteurs qui était parue dans la presse locale, quelques moniteurs de secourisme, sapeurs pompiers, locaux, avaient violemment critiqués nos conseils – ce que le Professeur ARNAUD lui-même avait pourtant confirmé dans sa lettre). Avec, en souvenir, l'enveloppe, avec son écriture maintenant reconnue, postée le 25.10.1976.

Pour le remercier de sa lettre, je lui répondais dès le 26 octobre 1976, en revenant sur cette (nouvelle) pratique de la PLS (en utilisant le bras du blessé pour amener le corps sur le côté – ce qui peut être très préjudiciable). Je restais à l'époque sur la PLS à trois, sans traction pour les SST ou les personnes non initiées à cette technique. Par la suite, pour la formation aux « 5 gestes », le projet pédagogique retiendra la PLS à deux, une personne étant uniquement chargée, avec une prise bi-latérale d'accompagner la tête lors de la rotation du corps sur le côté.

On notera également mon rappel auprès du nouveau directeur de la sécurité civile (il faut reconnaître qu'il était possible alors de dialoguer directement), afin que le BNS de l'époque soit allégé de beaucoup de théorie inutile avec la mise en place de simulations (ce que je pratiquais depuis la fin des années 60). Cette réforme fut entreprise en 1991.

Le 5 novembre, nouvelle lettre, pour lui demander notamment son autorisation de publier des textes, sous sa signature (ce qu'il me confirmera par une lettre – déjà publiée – ci-après). Par contre, j'envisageais d'écrire au nouveau président des Etats-Unis (CARTER)... concernant la formation des usagers de la route (mais cette lettre ne partira jamais – j'avais bien d'autres lettres à adresser à nos propres responsables politiques et administratifs).

Pourquoi cette démarche ? Probablement parce que le projet aurait pu intéresser et ainsi se faire connaître au grand public. Et tester l'opinion américaine ?

\* Qui deviendra ensuite l'ADPS et enfin, définitivement le CAPSU quelques années plus tard.

Le 4 Octobre 1976.

ASSOCIATION DES INSTRUCTEURS  
ET MONITEURS DE SECOURISME  
DU NORD

Parc d'Auteuil B  
59390 LYS LEZ LANNOY

Monsieur le Professeur M. ARNAUD,  
57 rue du Dragon  
13006 MARSEILLE

Cher Professeur,

L'Association des Moniteurs de Secourisme du Nord créée à mon initiative s'est penchée à ma demande lors de sa première réunion sur deux problèmes de Secourisme que nous nous permettons de vous soumettre afin que vous nous fassiez connaître votre sentiment et vos instructions.

Problème du casque :

Le casque, vous le savez, vient d'être rendu obligatoire pour les 2 roues à moteur hors agglomération. Nos Secouristes auront donc de plus en plus l'occasion de Secourir des blessés de la route et notamment des deux-roues, de plus en plus nombreux, coiffés d'un casque. Faut-il ou non retirer le casque en cas d'accident. Voici la réponse proposée à mes Moniteurs et je serai heureux de recevoir votre opinion :

Si le blessé est conscient : ne pas retirer le casque quel que soit le modèle.

Si le blessé est inconscient, effectuer la P.L.S en laissant le casque s'il n'est pas intégral et donc s'il laisse libre nez-bouche, menton. Il s'agit des casques tenus avec une jugulaire. S'il est intégral (exemple photo ci-jointe) retirer le casque en effectuant une traction au niveau des vertèbres cervicales par une prise au bord du cou. Mettre ensuite le blessé en P.L.S sous traction.

Si le blessé ne respire plus, même opération pour l'intégral, pas nécessaire pour les autres casques : Bouche à bouche.

Je pense qu'il existe chez les Moniteurs et les Secouristes une appréhension certaine lorsque l'on parle du casque. Ils voient toujours le cas où, au retrait du casque, le crâne s'ouvre ou une hémorragie violente survient. Ce sont des cas très exceptionnels, à ne pas négliger certes, mais pour lesquels, au niveau Secouriste il n'y a rien de possible à faire. Je suis convaincu que, dans ces conditions, il n'est pas possible d'aggraver en quoi que ce soit l'état d'un blessé, le retrait du casque n'étant effectué que par nécessité absolue soit P.L.S soit respiration artificielle orale.

.../...

.../...

Problème de la P.L.S :

Lors d'un stage de recyclage de Secourisme Routier à Boulouris le Lt-Colonel PRIM m'a appris que c'est vous qui aviez trouvé cette position - ce que j'ignorais. C'est vous même qui m'avez formé à cette technique et j'en suis fier. Je répands de mon mieux autour de moi l'enseignement que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous.

Il se pose un problème au sujet de la PLS. Certains Organismes préconisent la mise en PLS avec une seule personne par une prise jambe-bras uniquement. Quand il s'agit d'un sujet pris de malaise cette méthode ne prête à aucune discussion. Toutefois, cette même méthode étant actuellement apprise lors des cours de Secourisme du travail d'après le nouveau programme de l'I.N.R.S l'inconvénient survient quand il s'agit de blessés du travail.

Ce second problème a donc été évoqué à notre réunion et voici ma réponse que je vous demande de corriger, modifier ou compléter.

S'il s'agit d'un malaise (ou d'un asphyxié en détresse respiratoire) la PLS peut être effectuée par une seule personne. Dans tous les cas où il y a doute, notamment lors des accidents du travail (sujet renversé par un engin, chute de niveau etc) la PLS est à faire à 3 personnes (le Secouriste du travail s'occupant exclusivement de la tête) 2ème personne aux pieds et la 3ème sur le côté. Cette manoeuvre se fait sans tractions pour les Secouristes du travail (car il s'agit d'une formation très courte - en 8 ou 10h de formation).

Pour les blessés de la route et pour toutes les manipulations relevant d'un Secouriste confirmé (niveau BNS) la PLS se fait à 3, avec une traction tête et une traction pieds commandée par le Secouriste de la tête. Le 3ème se place sur un côté, selon la position à donner et effectue la mise effective sur le côté les 2 autres ne servant uniquement à maintenir l'axe tête-tronc d'un seul bloc.

Pour l'enseignement des gestes de survie au permis de conduire (qui je l'espère vivement rentrera dans les faits début 1978) c'est la PLS à 3 sans traction qu'il faut enseigner, la PLS sous traction ne pouvant se faire que sur indication et direction d'un Secouriste.

J'espère n'avoir pas été trop long. Je souhaite que vous me fassiez savoir ce que vous en pensez. Vos instructions seront suivies scrupuleusement, communiquées à tous nos Secouristes par une fiche technique, nous ferons une intervention auprès de l'I.N.R.S si nécessaire.

Dans l'attente de vous lire et avec par avance mes remerciements, je vous prie de croire, Cher Professeur, en mes sentiments dévoués et respectueux.

Didier BURGGRAEVE

Président

Article paru dans le Journal  
NORD ÉCLAIR le jeudi 9 décembre  
1976 en conclusion du communiqué  
paru et de notre première réponse.

**SECOURISME :**  
**FAUT-IL ENLEVER**  
**LE CASQUE**  
**D'UN BLESSÉ ?**  
**(suite)**

Il y a quelques semaines, un désaccord était intervenu entre un groupe de moniteurs et secouristes et l'Association des moniteurs de secourisme, présidée par M. Didier Burggraeve, au sujet de l'opportunité d'enlever le casque d'un blessé.

L'Association des moniteurs préconisait le retrait dans deux cas précis et urgents : asphyxie et inconscience. Le groupe en désaccord intervenait alors, pour déclarer la gravité de ces affirmations, en pariant de massacre.

M. Didier Burggraeve nous transmet photocopie d'une lettre du professeur Marcel Arnaud, spécialiste du secourisme routier, chirurgien consultant des hôpitaux. Selon M. Burggraeve, «*le Dr Arnaud non seulement confirme ce qui, au départ, n'était que des propositions, mais il précise qu'il vaut mieux enlever le casque dans tous les cas, à condition de savoir le faire, car trop souvent les blessés vomissent et deviennent inconscients. Secondairement alors l'ablation d'un casque, laissé initialement, devient très aléatoire et son maintien dangereux.*»

M. Burggraeve confirme donc ce qui a été dit : ces instructions s'adressent à des secouristes actifs, entraînés régulièrement. Le public, témoin d'un accident de ce genre, doit protéger les lieux pour en éviter un autre, faire alerter les secours publics, couvrir le blessé et attendre s'il ne connaît pas les gestes qui sauvent.

Si un secouriste intervient entre-temps, son bilan de l'état du blessé permettra de faire les gestes indispensables, et si le blessé respire et s'il n'est pas inconscient, son casque sera laissé, à moins qu'il juge nécessaire cette opération.

En secourisme, la conduite à tenir ne peut pas être précisée à l'avance, le secouriste devant s'adapter à la situation.

M. Burggraeve prétend qu'il faille tout faire pour sauver la vie d'un blessé et que le retrait du casque, dans certains cas, est aussi un geste qui sauve, mais réservé à des secouristes qui connaissent leur boulot.





Monsieur Jodine Burggraevs

Association des Instituteurs et Pédagogues  
de l'Académie du Nord

Parc d'Anteuil B

59 300 Lys Ley Lannoy

M. Arnaud 57 rue Dragon 13006 Marseille

DIDIER BURGGRAEVE

Lauréat de la  
Fondation de la  
Vocation

*" Quand la vie d'un  
homme est en danger,  
tout doit être fait pour  
tenter de la sauver "*

*Didier Burggraeve*

Le 26 Octobre 1976.

1<sup>er</sup> Décembre 1970

+ DT. 1.2-3  
+ Sme Aug. 1 et 2  
+ mt. René Angers

Monsieur le Professeur M. ARNAUD,  
57 rue Dragon  
13006 MARSEILLE

Cher Professeur,

J'ai été très heureux de recevoir votre réponse et je suis sensible à vos encouragements.

Je suis également heureux de constater que je n'avais pas tort à propos de cette affaire de casque et je vous remercie vivement des détails très intéressants que vous me communiquez.

Pour la P.L.S, comme vous je déplore le peu de sérieux de certaines associations qui enseignent cette méthode en se servant notamment du bras de la victime. Il est toujours possible pour un Secouriste digne de ce Nom de trouver sur les lieux l'aide nécessaire, c'est à dire deux autres personnes, puis d'être capable de donner des instructions précises en conséquence afin d'effectuer la P.L.S sans danger.

Pour ma part, je n'ai jamais enseigné la PLS de cette façon mais toujours à trois personnes (sans traction pour les Secouristes du travail car il s'agit d'une initiation - avec une traction tête-pieds pour les autres à partir du BNS). Je suis très satisfait de vous savoir du même avis.

Concernant le Brevet National justement, lors de ma dernière rencontre avec M. GERONDEAU, je lui avais préconisé de faire modifier le contenu du programme afin qu'il soit plus actuel. Je regrette en effet qu'il soit toujours maintenu en 1976 dans sa forme initiale, c'est à dire avec trop de théorie. Il y manque des simulations d'accidents et la formation aux aptitudes (autorité, maîtrise etc).

.../...

.../...

Je vous remets d'ailleurs avec plaisir ci-inclus les 3 premiers documents techniques que j'ai rédigés et remis à mes Secouristes actifs et les 2 premiers numéros de notre nouveau journal de liaison.

Je communiquerai donc, lors de notre prochaine réunion, aux Moniteurs, le contenu de votre intéressante lettre.

J'espère, moi aussi, avoir le grand honneur et le grand plaisir de vous revoir très bientôt.

Croyez, Cher Professeur, en ma Haute Considération et en mon Admiration.

Le 5 Novembre 1976.

Didier BURGGRAEVE

Parc d'Auteuil B  
59390 LYS LEZ LANNOY

Monsieur le Professeur M. ARNAUD,  
57 rue Dragon  
13006 MARSEILLE

*en obs. avec vous :  
DT. 404 + aut. NE  
SI Cas/ve —*

Cher Professeur,

Je prends la liberté de vous écrire à nouveau au sujet des questions que je vous avais posées sur le casque et sur la P.L.S.

J'ai décidé d'organiser un entraînement spécial de tous mes Secouristes Actifs et Moniteurs afin que chacun d'entre eux aient des instructions précises et s'exerce au retrait d'un casque (avec traction axiale notamment) et à la mise en PLS à trois, sous traction, selon la méthode que vous avez mis au point et qui est la seule que j'enseigne.

Je voulais, par cette lettre, vous demander l'autorisation de faire paraître une partie de vos réflexions dans la Presse locale.

Il est bien évident que je vous ferai parvenir un exemplaire de cet article destiné à l'information des Secouristes car le public non initié n'a pas à prendre d'initiatives.

J'en profite pour vous faire savoir que j'essaie en ce moment de prendre contact avec M. GERONDEAU afin de savoir où en est le projet des "gestes de survie" au permis de conduire. Peut-être avez-vous des informations à ce sujet ?

Je vais d'autre part écrire au nouveau Président des Etats-Unis, Jimmy CARTER, car j'ai constaté que le même problème se pose à ce Pays au sujet des secours sur les lieux d'un accident et lui demander, si rien n'est envisagé ou en cours d'examiner le projet que j'avais émis pour la France, c'est à dire les "5 Gestes qui Sauvent".

Je vous prie de croire, Cher Professeur, en ma Haute Considération.

Votre élève et Ami BURGGRAEVE,

DOCTEUR MARCEL ARNAUD

CHIRURGIEN CONSULTANT DES HÔPITAUX

57, RUE DRAGON  
MARSEILLE (6<sup>e</sup>)

TÉL. 53-20-64

20 nov 76

Amicalement

Je réponds à votre dernière lettre  
que j'ai eue en retard, et faut être bon  
la traverser une quinzaine de jours.

Je vous donne l'accord pour une  
brièveté de publier vos réflexions (sur une  
situation civilement) dans la presse  
la plus opportune à vos activités sociales.

Respectueusement  
de mes meilleurs sentiments

Arnaud

Le 22 janvier 1977, je lui écrivais à nouveau pour évoquer avec lui, directement, divers problèmes sur lesquels je m'interrogeais. On pourra relever mes notes et le fait que je lui ai adressé le chapitre I de mes (Mémoires d'activités – premier jet de ce que je ne voulais pas oublier)\* ainsi que les fiches techniques, le journal des équipes SOS (Secourisme d'aujourd'hui). La lecture de cette lettre de deux pages sera un peu difficile du fait de son recto-verso sur une « pelure », ce que nous avions à l'époque lors de la frappe de lettres sur une machine à écrire mécanique.

Marcel ARNAUD ne répondra pas à cette lettre. N'en a-t-il pas eu le temps, toujours très pris par ses conférences, son enseignement... Concernant mes cinq questions, pour la mydriase, la réponse est purement utile pour l'enseignant, pas pour le secouriste puisque son rôle sera le même face à une personne inconsciente : la mettre en PLS pour préserver sa respiration et donc contrôler en permanence sa ventilation.

Le terme « réduction » d'une fracture n'est pas approprié pour un secouriste. L'immobilisation se faisait (pour mes secouristes actifs) le membre (inférieur) sous traction – ce qui n'a jamais posé de problème. Mais de là à remettre un membre dans son axe.... C'est bien un geste médical ! Pour la PLS en cas d'atteinte (éventuelle) du rachis cervical, il est vrai que certains médecins (même urgentistes) demandaient de laisser la victime sur le dos en attendant des secours. Mais, le risque est trop grand dans ce cas, s'il se cyanose, s'il vomit d'autant plus. Il mourra alors d'étouffement ou, un peu plus tard, du syndrome de « Mendelson » (très bien connu hélas des services de réanimation des hôpitaux).

Pour le MCE (chez un polytraumatisé de la route), est-ce envisageable en dernier recours ? Si c'est le médecin du SAMU qui agit de la sorte, c'est son choix. Le secouriste de base ne peut se poser cette question, ni, évidemment le « secouriste » dont la formation se résumerait à cinq gestes. Pour le MCE si le « cœur bas très lentement », où la personne face à la victime en détresse est capable de percevoir encore un pouls carotidien (donc essentiel pour le cerveau) dans ce cas LVA et/ou PLS ensuite, selon que la victime est sur son siège ou sur la chaussée.

Comme secouriste, je n'ai jamais eu à envisager le MCE pour un blessé de la route. Ou ils avaient leurs fonctions vitales préservées jusqu'à l'arrivée des secours publics ou ils étaient morts – ce qui m'est arrivé plusieurs fois, donc une avec un médecin et nous avons ventilé la victime dès l'arrivée (rapide – quelques secondes plus tard) des sapeurs pompiers, avec oxygénothérapie. J'ai effectué de nombreux MCE hors accidents de la route. Dans tous les cas la mort clinique était évidente. Après un contrôle qui demande quelques secondes, c'est très très vite les gestes de ranimation.

Le 25 août, j'envoyais, « avec plaisir » mon chapitre II. Ce fut mon dernier courrier. J'ignorais qu'il avait été foudroyé par une « crise » cardiaque, à Avignon, lors d'un rendez-vous, habituel, chez les sapeurs pompiers du Médecin-Colonel DUFRAISSE. Je recevais quelques jours plus tard le faire-part de la famille. Je note, dans ma dernière lettre, que je le mettais à la hauteur de DUNAND et de PITET et je me souviens que, souvent, lors de l'accueil des stagiaires pour la formation au BNS, mon introduction sur le secourisme me permettait de citer ces noms prestigieux pour moi.

Après l'hommage national à Marseille le 18 août 1987, je m'y suis rendu plusieurs fois à nouveau (en 1992 notamment – voir plus loin). Mais nous nous retrouvons aussi ce même 18 août dans les rues à son nom, comme en 1991 (article de presse ci-après). Un hommage lui été rendu à chaque occasion, comme lors de l'assemblée générale de l'ASAR en 1993 (texte ci-après). Puis en 1997 à nouveau devant sa tombe.

\* Le volume 1 des « Mémoires d'un Secouriste » 1965 – 1967, intitulé « L'aventure du Secourisme » avec deux sous titres : La découverte et L'apprentissage, 330 pages, est sorti en septembre 2010. Le volume 2 est prévu en 2012.

Le 22 Janvier 1977.

ASSOCIATION DES INSTRUCTEURS  
ET MONITEURS DE SECOURISME  
DU NORD

Parc d'Auteuil B  
59390 LYS LEZ LANNOY

+ D.T. n° 5  
aut NE → vj. Fin Compue 07/3  
rejour h Arnaud + rejour  
Santalbeu (26-11-76 - copie)

Monsieur le Professeur M. ARNAUD,  
57 rue Dragon  
13006 MARSEILLE

de sujet 75  
→ ! voir / dossier 19

Cher Professeur,

envoi 1.7.77

Je me permets de vous écrire à nouveau et j'espère que cette lettre, d'un élève à son professeur, ne vous importunera point. C'est pourquoi également je vous remets les documents que je sors pour mes Secouristes pour que vous puissiez juger du sérieux de mon activité.

J'ai en effet 5 questions à vous poser au sujet de l'attitude du Secouriste en face de plusieurs situations - plusieurs médecins n'étant pas d'accord et avançant des points de vue différents - dont une sur la Mydriase que vous pourrez éclaircir. Les voici :

Mydriase : Dans le cas d'un choc crânien important entraînant un coma et une mydriase unilatérale, cette mydriase traduit la souffrance cérébrale (hématome intra-crânien) : La pupille dilatée se trouve t'elle du côté du choc, quel que soit le niveau (frontal, pariétal ou occipital) ou du côté opposé. En effet, certains prétendent que cette mydriase unilatérale surgit du côté opposé au choc du fait du croisement du nerf optique. Par contre, ce que je pense, la dilatation de la pupille n'ayant rien à voir avec ce nerf optique mais avec le nerf oculaire, la mydriase a lieu du même côté du choc. Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet à la lumière de vos connaissances et de votre grande expérience ?

Réduction d'une fracture par un Secouriste : Les instructions que nous donnons à nos Secouristes actifs pour les fractures de membres sont de pratiquer une immobilisation sous légère traction lorsqu'il n'y a pas ou très légère déformation du membre. Or, ici également, des médecins préconisent de toujours réduire pour immobiliser notamment dans le cas de déformation importante. Le mal étant fait (puisque fracture il y a) la douleur maintenue du fait de la non-immobilisation (impossible du fait de la déformation, sauf d'une façon précaire) va aggraver selon eux le Shock déjà important pour certaines fractures (hématome périfracturaire). Remettre le membre dans son axe en tirant limite ensuite la douleur et n'aggraverait pas la fracture ! Qu'en pensez-vous ?

Chapitre I  
Sur Auj. n° 3  
Pluv. aut un  
3 h. travail  
Ass. Nouit.  
D.T. n° 6-7-8  
+ mot

+ Pluv. 1<sup>ère</sup> page  
lettre 21.6.77 de  
Beiron de au

.../...

Rachis cervical : Chaque fois que les polytraumatisés de la route sont évoqués il est toujours rappelé les lésions possibles du rachis - ce qui est normal - et tout particulièrement celle du rachis cervical qui revêt il est vrai un caractère de gravité de par ses conséquences possibles.

Dans le cas d'un polytraumatisé inconscient chez qui on suspecte une atteinte du rachis cervical un médecin de Lille m'a indiqué fermement qu'il fallait le laisser sur le dos. Si je suis tout à fait d'accord pour reconnaître la difficulté du problème, je pense toutefois qu'il est possible de laisser un polytraumatisé avec suspicion de rachis cervical sur le dos s'il respire convenablement (avec un aspirateur de mucosités dans la main); le problème étant résolu pour le médecin qui pratiquera une intubation. Toutefois, en restant au niveau du Secouriste sans aspirateur et si le sujet se cyanose, les vomissements étant fréquents chez ces blessés (souvent atteints également à la tête) la P.L.S sous traction tête-pieds avec légère hyperextension s'impose. Pouvez-vous me faire connaître votre sentiment à ce sujet ?

et risque de Mendelson ! ←

Massage Cardiaque chez les Polytraumatisés : Dans votre ouvrage "Précis de Secourisme Routier", vous évoquez ce problème. Le Secouriste doit tout faire pour qu'une activité cardiaque se poursuive chez le polytraumatisé (L.V.A, aspiration et si possible oxygénothérapie). En cas de mort clinique, faut-il ou non tenter le M.C.E. Je pense que vous n'en êtes pas partisan pour des raisons qui sont évidentes. Un médecin du SAMU de Lille (j'ai eu l'occasion de m'intégrer voici quelques semaines à l'équipe du SAMU pour quelques jours comme Secouriste) tenterait lui l'opération. Cela suppose que le blessé soit sur la chaussée (2 roues, piéton ou blessé exposé d'un véhicule). Dans ce premier cas la manoeuvre, bien que dangereuse, est néanmoins réalisable. Il reste le blessé incarcéré ou piégé, impossible à dégager rapidement ou le même, non incarcéré qu'il faut placer en position pour le MCE ! C'est également un problème difficile.

Massage Cardiaque : Autre question épineuse concernant le MCE (extraordinairement efficace comme vous le savez - j'ai eu voici un mois l'occasion de le pratiquer durant 3/4 d'heure chez une jeune asphyxiée par CO-CO<sub>2</sub>). Il est pratiqué par le Secouriste spécialiste en réanimation en cas de mort clinique. Ici encore, certains médecins préconiseraient de ne pas attendre l'arrêt cardiaque et de le pratiquer si le coeur ne bat que très lentement (environ 30/mn je suppose). Je trouve cela étonnant et quant à moi je n'ai ce réflexe qu'en cas d'absence de pouls carotidien et fémoral, le sujet en apnée bien entendu et avec mydriase (même incomplète cependant). Le coeur peut évidemment encore battre même si les ondes ne sont plus perçues à la carotide et à la fémorale mais ici il est inefficace et de toute façon le Secouriste ne peut pas le savoir; pour lui il s'agira d'un arrêt cardiaque.

Je vous joins sous pli le document technique n° 5 et les deux derniers articles parus dans la Presse locale sur le casque (G. Smalbeen est un Pompier) et j'espère que vous voudrez bien me faire l'Amitié d'une critique.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous lire à nouveau, Croyez, Cher Professeur, en ma parfaite considération.



Le 25 Août 1977

Parc d'Auteuil B  
59390 LYS LEZ LANNOY

+ chap. II  
art. 5/ème D.B  
art. 100.  
5/6ème fond. S-R 9/8

Monsieur le Professeur M. ARNAUD  
57 rue Dragon  
13006 MARSEILLE

Cher Professeur,

Pour faire suite à mes courriers précédents, je vous adresse avec plaisir le chapitre II de mes récits avec l'espoir qu'il vous intéressera.

Je vous remets également des articles parus récemment dans la Presse locale sur mes réflexions en matière de Secourisme.

Je me suis permis de vous citer, en exprimant sincèrement ma pensée - comme je le fais toujours - et comme j'aurai encore l'occasion de le faire, soit publiquement, soit par écrit, soit lors de mon rôle d'Instructeur auprès de mes Secouristes ou Moniteurs.

L'Association des Anciens de Nainville tiendra sa prochaine Assemblée Générale à Lille, dans mon département. Je sais que vous êtes Membre de l'Association, je veux dire de son Conseil d'Administration.

Ce serait pour moi une immense joie si vous y veniez, car il me serait possible de vous revoir et aussi permis de vous présenter quelques membres de mon équipe pour qui le Nom du Professeur ARNAUD est synonyme des grands novateurs en matière de Secourisme, comme Henry DUNAND et Raymond PITET, conformément à ce que je leur ai enseigné.

Avec cet espoir, je vous prie de croire, Cher Professeur, en mes sentiments les plus fidèles et respectueux.



## Secouristes : hommage au professeur Arnaud à Lys, Hem, Roubaix et Leers

28 AOÛT 1991

Des milliers d'accidentés de la route lui doivent la vie sans le savoir : les membres de l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix, basée à Lys-Lez-Lannoy, se sont réunis dans la rue du professeur Arnaud afin de rendre hommage à ce médecin créateur du SAMU et SMUR. Le 18 août est en effet la date de l'anniversaire de la mort de ce chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille qui s'est particulièrement consacré à la traumatologie routière. Dans les années soixante, il a expérimenté le SMUR qui lança l'idée du premier SAMU.

Quatre rues dans l'agglomération roubaisienne portent le nom du Pr Arnaud. La première a été nommée à Lys-Lez-Lannoy le 18 août 1985. La seconde l'année suivante à Hem, puis une rue à sa mémoire fut inaugurée à Roubaix en 1987, par le médecin-colonel Herbaut des pompiers du Pas-de-Calais et disciple du Pr Arnaud. Enfin, une rue porte son nom à Leers depuis 1988, inaugurée par le Pr Cara, fondateur du SAMU de Paris.

L'hommage rendu ce 18 août à Lys, a été répété dans ces quatre communes. Les cérémonies sont l'occasion de sensibiliser le public au secourisme.

L'ASAR nous signale que le n° 10 du journal qu'ils publient est paru. Au sommaire de ce numéro, imprimé par les services de la mairie de Roubaix, on trouve l'éditorial du président, le Dr Lauwick : « le secourisme n'est pas un loisir », la composition de la nouvelle équipe d'urgence « plan ORSEC », un article sur le groupe d'intervention catastrophique constitué à Lys-Lez-Lannoy en avril dernier avec les secouristes de Metz. On y évoque le projet d'organisation de la journée du secourisme à Roubaix en octobre.

L'ASAR se rendra au titre du groupe d'intervention catastrophe en novembre à l'institut de physique du Globe à Strasbourg.

Le reste de son bref séjour dans l'est sera consacré à une réunion de travail à Metz, avec des exercices et des manœuvres de secours.

**Intervention de Didier BURGGRAEVE, président d'honneur de l'ASAR  
à l'assemblée générale du 6 février 1993**

**La mémoire et l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD**

« Comment participer à une telle réunion, à l'aube des 15 ans de l'ASAR et de son expansion de Roubaix vers le département, peut-être ?

Comment face à tous ces jeunes qui s'interrogent et qui se cherchent ne pas évoquer l'œuvre et la mémoire de notre Maître, le Professeur Marcel ARNAUD.

Une fois de plus, c'est l'ASAR qui aura été à l'initiative de l'homme mérité rendu à cet homme exceptionnel.

A Lys lez Lannoy en 1985, puis à Hem en 1986, à Roubaix en 1987 et Leers en 1988, villes où l'ASAR mène son action bénévole, qui ont accepté à notre demande de donner le nom de Marcel ARNAUD, précurseur (mais aussi inventeur) des SAMU, à des rues de leurs villes.

Puis le 18 août 1987, hommage national à Marseille avec tous ses disciples et amis dans ce petit cimetière de Mazargues qui, retiré un peu de la grande ville, permet le recueillement.

Le Professeur Marcel ARNAUD a œuvré toute sa vie – pour épargner des vies humaines, le bien le plus précieux – en tant que neurochirurgien d'abord, durant la guerre en Indochine et la seconde guerre mondiale ensuite puis dans les hôpitaux de Marseille dont il devient le chirurgien-chef, titre exceptionnel ; avec déjà des morts illégitimes causées par les accidents de la route.

Après Henry DUNANT sur les champs de bataille de Solferino en Italie qui créa la Croix Rouge ; Raymond PITET dans les usines qui créa les sauveteurs secouristes du travail, il y eut Marcel ARNAUD, le DUNANT de la route, autre champ de bataille.

Si un jour vous doutez de vous et de votre devenir, si un jour vous voulez trouver un but supérieur à la vie de tous les jours, quelque chose qui compte pour laquelle vous pourrez vous investir, alors lisez Marcel ARNAUD, connaissez son action, son œuvre.

Découvrez l'homme droit, pur, mais mal aimé car disant la vérité et se chargeant de l'important, directement, sans détours, avec un désintéressement qui force l'admiration. C'est pourquoi le journal de l'ASAR vous parle de Marcel ARNAUD.

L'été dernier, j'ai rencontré l'un de ses amis et disciples le plus proche, le Professeur Louis SERRE et nous avons parlé avec émotion de notre Maître.

Nous devons honorer sa mémoire et poursuivre son œuvre inachevée.

Le Professeur SERRE doit me remettre des documents de Marcel ARNAUD.

Nous deviendrons, l'ASAR, les détenteurs de ce patrimoine et, avec ceux qui le voudront, nous honorerons ainsi cet homme exemplaire et nous parachèverons son œuvre.

C'est pourquoi j'ai proposé à votre président d'ajouter dans les statuts actuels un paragraphe qui permettrait de faire en sorte que l'ASAR devienne au plan national l'association en charge de la mémoire et de la continuité de l'action du Professeur Marcel ARNAUD. Ce sera à vous de décider.

Ensuite, je préviendrai sa fille qui sait ce que nous faisons, le Professeur SERRE son plus proche et fidèle disciple et Robert VIGOUROUX, devenu maire de Marseille ; je sais également ce qu'il a été pour Marcel ARNAUD.

Il est heureux que des jeunes comme vous pensent aujourd'hui à rappeler ce qu'a fait un homme dans ce pays alors que pour certains d'entre eux ils n'étaient pas encore nés.

Ainsi, quand BURGGRAEVE ou LAUWICK et d'autres demain assisteront à des réunions, congrès ou autres, ils diront ce qu'il faudra par rapport à celui, je l'ai dit à Marseille le 18 août 1987 devant sa fille, VIGOUROUX, SERRE, CARA, JOLIS, DUFRAISSE, GALLEGO, SOUBIRAN et bien d'autres : Marcel ARNAUD fut et demeure le plus grand ».

# Retour sur les 4 premiers tomes

La réalisation du tome V et dernier sur l'œuvre et à la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD, me donne, à nouveau, l'occasion de revenir sur les quatre tomes précédents.

Je les complète ici par quelques commentaires sur ce qui s'est passé après, lors de la diffusion aux destinataires, les événements qui se sont produits depuis, quelques souvenirs supplémentaires, parfois quelques réflexions d'un secouriste, moniteur, instructeur.... depuis plus de quarante ans ! Les échanges de courriers et témoignages reçus non encore publiés.

## Tome I – Juillet 1997 – 128 pages.

Ce premier tome, de 128 pages, uniquement en noir et blanc, intitulé « **MARCEL ARNAUD LE PHARE des Secours d'Urgence en France** » sortira juste avant l'hommage rendu – à quelques-uns -, à Marseille, le dimanche 17 août 1997 – ce qui avait permis de l'adresser rapidement à quelques destinataires prioritaires, notamment les Professeurs SERRE et JOLIS et au Docteur SOUBIRAN, conviés à cette cérémonie organisée (après celle de 1987) pour le vingtième anniversaire de la mort de notre ami.

Le Professeur SERRE avait prévu de nous rejoindre, accompagné de son épouse. Mais le trajet entre Montpellier et Marseille, en plein été, la chaleur intense, en voiture comme en train, était incompatible avec son état de santé. Il regretta vivement son absence.

**[Le tome I a été paginé, sur l'original de 1997, en mai 2011, pour les archives du CAPSU. Il reste un exemplaire du premier tirage, disponible à la lecture].**

Ce premier tome fut dédié à Paul BOURRET qui fut le créateur du premier SMUR (appelé « antenne de la route » et sur place GMUR, « groupe », remplacé ensuite par « service »).

Le véhicule\*, une camionnette Citroën baptisée ou surnommée « tube » était conduite par un sapeur pompier secouriste qui prenait le médecin des urgences de l'hôpital de Salon de Provence sur son passage.

Ces secours médicalisés étaient uniquement destinés aux « blessés » (pour reprendre l'appellation de Marcel ARNAUD) de la route dont beaucoup mourraient sur place (moins aujourd'hui), avant leur évacuation ou pendant cette évacuation vers l'hôpital.

Il m'était apparu utile de publier la lettre que m'avait envoyée le Professeur ARNAUD en date du 20 novembre 1976 afin (après avoir approuvé la brochure « 5 gestes qui sauvent » en 1972 – son contenu et la campagne), de m'autoriser à « publier » ses réflexions comme je me proposais de le faire.

Ce qui supprimera toute question sur la légitimité éventuelle des écrits réalisés sur son œuvre ou à sa mémoire, les cinq tomes avec celui-ci, les documents publiés dans les mémoires sur les « 5 gestes qui sauvent » ou régulièrement, par l'intermédiaire du bulletin du CAPSU (Puisque nous détenons une partie des archives du Professeur ARNAUD qui nous ont été remises en 1998 par le Docteur François NEUVEUX).

Il était normal de rappeler la publication de son livre « Les blessés de la route » en 1961 où il présente sa doctrine face à la « mort des innocents », depuis le bord de la route jusqu'à l'accueil « au centre chirurgical ».

Dans ce premier « tome » de 1997 sera rappelé son témoignage, saisissant et plein d'humilité, suite au très grave accident de la route dont il fut le témoin en 1954 sur une route (la RN 7) à une vingtaine de kilomètres d'Aix en Provence.

\* La photo de ce premier véhicule, devant lequel on trouvait le Professeur BOURRET avait été publiée avec un article sur son initiative et son action dans une revue « Sécurité Routière », en 1958, reprise dans le bulletin du CAPSU n° 43 d'avril 2009 et que l'on retrouve en page de couverture de l'ouvrage, ainsi qu'après la page 80 « Histoire de la médecine et des secours routiers » Editions Heures de France – novembre 2010.

Il se fait qu'en 2010, toujours en contact avec sa fille\* (depuis l'inauguration de la première rue « Professeur ARNAUD », en 1985), Madame MUSELLI, j'apprenais lors de conversations téléphoniques qu'elle était présente ce jour là, avec son mari et un membre de sa famille, également médecin, tous témoins de cet accident dramatique.

Bien sûr, je raconte ma rencontre directe avec lui lors du stage de formation des « moniteurs de secourisme routier », durant une semaine, à Châtel Guyon (1). Et j'utilise (en reproduisant les deux premières pages) ses commentaires, contenus dans un document réalisé pour les diapositives qu'il avait conçues pour l'enseignement du secourisme, « son » secourisme routier qu'il avait construit pièce par pièce (Document et diapositives prêtés par la direction départementale de la Protection Civile à la Préfecture du Nord à Lille que j'avais utilisés, pour la première fois, afin de former à ces techniques les secouristes des ESPC (2) de Wasquehal-Flers, dès mon retour de stage, en 1970).

J'utilisais également, pour ce premier tome, des extraits d'une plaquette, réalisée par le Docteur ARNAUD pour la revue « Sécurité Routière » et intitulée « Au secours des grands blessés de la route », ce qui permettait de revoir, par ses textes et avec des photos, les principales consignes de Marcel ARNAUD face aux « polytraumatisés » en détresse (Une des photos ci-dessous).

L'enseignement avait débuté dans les centres départementaux de la Protection Civile, qui dépendaient du SNPC, service en charge du secourisme au ministère de l'Intérieur. Les bureaux du SNPC furent ensuite transférés, du boulevard Gouvion Saint Cyr – à deux pas de l'Etat-major de la BSPP – à Levallois-Perret dans un espace assez vieillot mais plus vaste. C'est ce qu'expliquait M. Robert JACQUET dans un article, toujours dans la revue « Sécurité Routière » (à laquelle je finissais par m'abonner) qui, tout en présentant le programme de formation, revenait sur un des premiers stages réalisés à l'école de Valabre dans les Bouches du Rhône, avec une photo représentant Marcel ARNAUD en pleine action, en commandant lui-même la mise en PLS (3) d'un blessé « sous traction axiale ».

\* Voir la dernière lettre reçue de Madame MUSELLI, décédée en septembre 2010, publiée dans le bulletin du CAPSU n° 47 de mai 2011.

(1) – Moniteur national de secourisme depuis juin 1968, j'avais probablement eu l'accord de suivre ce stage dans ce département car j'étais encore au sein de la BSPP. J'y allais avec un autre camarade de la Brigade, lui aussi moniteur national de secourisme (c'était une condition obligatoire).

(2) – Les ESPC (Equipes de secours Protection Civile) avaient été créées en 1969 afin d'avoir une structure d'action. J'avais été dans l'impossibilité, étant militaire à la BSPP, de créer (mon premier projet) une association nationale concernant les accidents de la route, puis une association départementale. A voir les volumes 2 et 3, à venir de « Mémoires d'un Secouriste ».

(3) – Rappelons que la position en « chien de fusil », nommée ensuite « position de sauvegarde » et « position – latérale – de sécurité », qui deviendra pour tous la PLS [PLSA très exactement, car position latérale de sécurité (des voies respiratoires) et d'attente des secours spécialisés] a été conçue par le Professeur ARNAUD, le Professeur SERRE nous le rappellera lors du congrès de l'ANIMS à Montpellier en 1984 en précisant d'ailleurs que Marcel ARNAUD avait été intrigué par la position, systématique, sur le côté, des personnes dans la rue (qu'on appelle aujourd'hui des SDF), sous les ponts de la Seine, parfois en coma éthylique – ce qui les préservaient de régurgitations éventuelles.



Je me devais de citer le SRF (Secours routier français) qui a joué un rôle très important afin de soutenir le Professeur ARNAUD dans son action. Avec un article de M. DEJOUR intitulé « Le massacre des innocents » (Revue « La Route » n° 40 du 2<sup>ème</sup> trimestre 1972). Et une photo obtenue par le SRF où l'on retrouve le Professeur ARNAUD sur les quais de la Seine près d'un véhicule afin de commencer la (sa) formation lors d'un nouveau stage (les stagiaires sont assez jeunes sur cette photo)\*.

Parmi les documents publiés dans ce tome I, outre des textes de Marcel ARNAUD, mes propres notes de stage (et la photo souvenir ainsi que la dédicace de son ouvrage le jour de notre départ, le 17 avril 1970), il y a surtout les écrits (publiés en 1970) du Docteur DUFRAISSE (alors médecin Lieutenant-colonel des sapeurs pompiers, complétés par le Professeur SERRE ; celui du Professeur BOURRET (en 1977), qui sont historiquement très importants.

Il n'y a aucune équivoque pour ces trois précurseurs, c'est bien Marcel ARNAUD qui est « l'inventeur » de la médicalisation des secours aux accidentés de la route et ils en furent, tous les trois – avec d'autres bien sûr – (Citons les Docteurs PRIM et HERAUT) les relais efficaces, ingénieux, faisant progresser les techniques, les méthodes, l'organisation. Celui qui le précisera le plus est bien le Professeur Paul BOURRET.

Pierre DUFRAISSE, dans son texte, résume l'enseignement de « Monsieur ARNAUD » qu'il cite à plusieurs reprises. On relève bien sa propre expérience dans le Vaucluse, basée sur la « force de frappe » des sapeurs pompiers (Comme le fera à Nancy le Professeur LARCAN).

Louis SERRE, à sa suite, traite essentiellement de la détresse respiratoire et démontre bien le risque cardiaque associé. Ces remarques, tirées de sa propre expérience, sont fondamentales.

Paul BOURRET, homme très discret et qui, comme ses autres confrères, n'avait pas trop le temps d'écrire avant, donc durant l'action, plongé totalement dans la bataille de la route, pour sauver des blessés, exposera dans son article (Revue des SAMU 1977 – année de la mort de Marcel ARNAUD) les « premières expériences françaises » c'est-à-dire la sienne dès 1957, puis des professeurs Louis SERRE et Alain LARCAN, suivies ensuite petit à petit par d'autres, qu'ils soient des médecins hospitaliers (LARENG) ou sapeurs pompiers (PRIM, HERAUT...). Mais nous retrouvons toujours les mêmes (1).

Pour l'histoire, retenons que Paul BOURRET n'hésitera pas à écrire – donc à confirmer que « Le Docteur Marcel ARNAUD, chirurgien des hôpitaux de Marseille, va être « l'inventeur » d'un chapitre nouveau de la pathologie « la traumatologie routière »... créant ainsi la notion de polytraumatisé ».

Mais c'est bien Paul BOURRET, sur le terrain, qui mettra en place « l'expérience » et la fera évoluer pour servir de modèle à ses autres confrères.

Le Professeur BOURRET rappelle ensuite le « Congrès de chirurgie de 1957 » et explique comment est née « l'antenne mobile de réanimation » de Salon où il est alors chirurgien-chef et par ailleurs premier adjoint au maire en citant celui qui le guidera vers cette action :

« Suivant de près les travaux de notre Maître, Monsieur Arnaud ». La naissance officielle, le 1<sup>er</sup> septembre 1957, de « l'antenne expérimentale », ancêtre des futurs SMUR, d'abord pour les accidentés de la route, étendus ensuite aux autres détresses (SERRE). Ce qui se mettra également en place « à la même époque » en Allemagne écrira Paul BOURRET.

\* J'avais moi-même suivi le stage du Professeur ARNAUD à 22 ans, en 1970. J'avais déposé auparavant une demande au SRF dès la fin de 1968 après la rencontre avec M. DEJOUR. Voir une autre photo en fin de volume (photos).

(1) – Le professeur Maurice CARA, cité dans le texte de Paul BOURRET est un cas particulier. Il sera un pionnier également du « transport médicalisé », dès 1956, suite à une « épidémie » pour le transport de poliomyélitiques dans des centres spécialisés. C'était l'époque du « poumon d'acier » Mais il s'agissait de transports « secondaires » et non « primaires » comme avec l'antenne de Salon puis les premiers SMUR.

Le fondateur du premier « SMUR » à Salon cite la ville de Lyon avec le Professeur DELEUZE, expérience qui sera abandonnée en « raison d'intervenir dans une ville trop étendue et du manque de personnel »\*.

Paul BOURRET date de novembre 1962 « l'expérience du Professeur LARCAN » avec le « SOS Nancy », de 1963 celle de Strasbourg avec le Professeur KEMPF. Toutefois, il cite trois organisations qui deviendront « particulièrement importantes », celles de Montpellier « à partir de 1967 » (1), puis Toulouse pour les « transports secondaires » (Comme le Professeur CARA) et ensuite Garches.

Enfin, Paul BOURRET n'oublie pas de rappeler le rôle de René COIRIER au ministère de la Santé (notamment les premiers textes, circulaire de 1959 puis un décret du 1<sup>er</sup> décembre 1965). Il achève ce rappel historique en expliquant le cheminement des SMUR vers le SAMU et cite l'exemple (puisqu'il s'agira du premier SAMU expérimental) de Montpellier :

« C'est ce qui aboutit à la création des SAMU, à l'exemple de celui qui avait fonctionné le premier dans la région de Montpellier, sous la direction du Professeur Serre, et qui ont vu se généraliser cette organisation qui commence à recouvrir la France de ses mailles ».

Dans ce tome I, j'insérais 4 fiches techniques de secourisme routier, au nom de l'ASAR, dont j'avais repris la rédaction (après d'autres au sein des associations précédentes) : L'intervention et l'abordage du blessé, les « 4 points capitaux du Professeur ARNAUD » pour tout secouriste routier, la présentation du polytraumatisé de la route et le découpage, en 4 temps, de l'intervention du « commando de secours » avec les techniques à utiliser, notamment la « traction axiale ».

Je ne pouvais pas oublier de mentionner mon premier passage sur la tombe de Marcel ARNAUD, à Marseille, le 18 juillet 1984, au cimetière de Mazargues, précédé de ma « visite » au 17 rue Dragon. J'étais resté un instant immobile face à cette adresse, devant la porte d'entrée, son dernier domicile que j'avais pris en photo, en souvenir.

J'interrogeais une « voisine », en face de l'immeuble qui, sept années (1977 – 1984) après la mort de Marcel ARNAUD me dira : « Ah oui, le « doctor » !

Et c'est avec un cœur battant plus rapidement que la normale que je me dirigeais alors vers le cimetière pour, avec l'aide du gardien, retrouver sa tombe, devant laquelle nous allions tous nous retrouver trois ans plus tard.

C'était aussi l'occasion de noter le passage des moniteurs de l'ASAR – du fait du congrès de l'ANIMS à Montpellier en octobre 1984 – au SAMU de Louis SERRE qui nous attendait sagement à l'entrée... Nous allions pénétrer dans les locaux où fut créé le premier SAMU.

Au congrès de l'ANIMS, le Professeur SERRE apporta à plusieurs reprises son appui lorsque j'avais évoqué la PLS de Marcel ARNAUD et la traction axiale (mal comprise ou mal pratiquée par certains). La mise en PLS fut critiquée (dangereuse en cas d'atteinte du rachis !) par Michel THEVENET de la Croix-Rouge, vindicatif, apportant un témoignage avec son propre cas (victime d'un accident de la route avec traumatisme cervical). Mais il ne fallait pas tout mélanger et Louis SERRE me dira, à l'issue de la réunion, qu'il ne fallait pas confondre les secouristes opérationnels avec ceux qui faisaient du secourisme dans un bureau !

Le lendemain dimanche, en informant l'auditoire qu'une rue allait être dédiée au Professeur ARNAUD à Lys lez Lannoy prochainement, comme il existe une rue Henry DUNANT, le dit THEVENET approuva cette démarche ce qui, alors que j'avais le micro, me permettra de m'inquiéter qu'un « secouriste » puisse ainsi perdre son sang froid !

Mais, avait-il une fois dans sa vie mis un blessé en PLS ?

\* A Marseille, le 18 août 1987, pour l'hommage national rendu à Marcel ARNAUD organisé par l'ASAR, j'avais questionné le Professeur BOURRET. Pourquoi à Salon de Provence ? Sa réponse fut immédiate : parce que le Professeur ARNAUD le lui avait demandé et que Salon était une ville moyenne – ce qui était impossible à organiser dès le départ à Marseille, la ville de Marcel ARNAUD.

(1) - Louis SERRE – puis son épouse à plusieurs reprises – m'avaient expliqué que la mise en place de transports médicalisés avait débuté dès 1963 et l'on peut donc dater – officieusement – le début de cette autre expérience dès cette année, même si, ensuite, officiellement, l'administration retiendra 1967. Le « SMUR » des Professeurs DU CAILAR et SERRE se complétera de l'organisation aval-amont, des liaisons radio, du mode d'évacuation la plus rapide (hélicoptère), d'un « système » qui sera appelé « service », le futur SAMU.

Et c'est au Professeur agrégé Louis SERRE que je faisais appel afin d'inaugurer la première rue de France portant le nom de son ami, Marcel ARNAUD. Souhaité dès 1982 auprès de la municipalité de Lys lez Lannoy, la cérémonie n'aura lieu que le dimanche 28 avril 1985.

La veille, était programmé un exercice de secours de l'ASAR, comme nous en avions régulièrement. Le Professeur SERRE accepta bien volontiers de se joindre à nous. Il observa notre organisation, la simulation des blessés et leur positionnement dans les sous-sols d'une usine désaffectée, les secours avec plusieurs équipes, la distribution du matériel, le PC radio où il se tenait et écoutait les messages. Il faisait froid, il neigeait ! Il participa à une simulation de médicalisation car un chef d'équipe demanda l'aide médicale ! Un grand moment inoubliable que de simples secouristes ou enseignants, tous bénévoles, ont pu passer avec un homme d'une simplicité sans pareille, très abordable, toujours disponible pour agir ainsi que pour expliquer. Une leçon pour tous ceux et celles qui ont pu vivre ce moment.

Le dimanche matin, comment ne pas simuler comme le faisait Marcel ARNAUD un accident directement dans la rue, sur la voie publique, en faisant intervenir « le public – les témoins » afin d'appliquer les « 5 gestes » qu'il avait approuvés et soutenus ; puis l'intervention des sapeurs-pompiers (de Roubaix). Le SMUR, informé trop tard d'après le directeur de l'hôpital ne pourra pas se joindre à nous.

Louis SERRE observait avec, près de lui le Médecin-Colonel HERAUT qu'il connaissait bien, lui aussi disciple de Marcel ARNAUD. Il placera lui-même, sous la tête de la victime placée en PLS un sac à main laissé au sol par une autre victime, afin de bien rappeler que l'axe tête – cou – tronc doit être maintenu.

Et après l'évacuation des blessés par les sapeurs pompiers, nous nous retrouvâmes à l'entrée de cette petite rue. Tout est expliqué dans ce tome.

Toutefois, prenant la parole après que le maire ait coupé le ruban tricolore, avec devant moi les personnalités et les secouristes présents, c'est Louis SERRE qui en imposait. Son visage reflétait je ne sais quoi, c'est lui que je regardais et nos regards ne me permettront pas d'achever mon petit texte en hommage à Marcel ARNAUD, j'étais trop ému. Je n'étais pas triste mais envahi d'une émotion extraordinaire. Je cédaï alors mon porte voix à Louis SERRE.

Je profitais de ce premier tome pour insérer un article évoquant la remise de l'Ordre national du mérite au Professeur SERRE, en 1971, en présence du Professeur ARNAUD (Voir ci-après une autre photo qui montre le Professeur ARNAUD, à cette cérémonie, prendre la parole – donc pour faire l'éloge de son ami Louis SERRE). J'insérais également un article publié dans « La Route », revue du SRF (en janvier 1985) rédigé par le Professeur SERRE et intitulé « Evolution des prompts secours et des soins médicaux sur place ».

Ce qui nous intéresse essentiellement dans ce texte, c'est le long passage concernant le « témoin » où Louis SERRE rappelle les principes retenus pour la mise en place des GES à la fin des années 70 : « Protéger – Alerter – Secourir » et, il cite : l'alerte, la LVA\*, la ventilation, un arrêt des grosses hémorragies externes.

Puis le Professeur agrégé Louis SERRE, lui-même formateur de secouristes (ce qui est très rare à ce niveau) aborde ensuite les « soins médicaux », précédés le plus souvent par l'intervention des sapeurs pompiers (il fut également le médecin chef des sapeurs pompiers de son département de l'Hérault, dès 1958).

Il ne me restait qu'à publier, en annexe, puisque ce document était dédié au Professeur Paul BOURRET, un article paru dans « Sélection du Reader's Digest » qui explique dans tous ses détails la création de « l'antenne de réanimation » de Salon, son organisation et les résultats obtenus durant les dix premières années (1957 – 1967). Ainsi que la lettre que je lui avais adressée, en date du 7 septembre 1968, à Salon, pour le remercier. J'ai pu enfin le rencontrer le 18 août 1987 à Marseille.

**\*Pour la LVA, nous devons retenir la position de la tête et du cou (en arrière – hyperextension pour les secouristes) si la victime est sur son siège, la désobstruction de la bouche et de la gorge. Au sol, la LVA, c'est la PLS A (d'attente) de Marcel ARNAUD.**



### Autres documents ci-après :

Par rapport à ce tome I de 1997 et à l'inauguration de la première rue à Lys lez Lannoy en 1985, les documents complémentaires suivants sont utiles à publier pour la totale connaissance des contacts avec les acteurs de cette épopée dont l'inspirateur et le penseur fut le Professeur ARNAUD, suivi par ceux qui deviendront de véritables disciples, d'abord des médecins.

- La prise de parole de Philippe LAUWICK, alors vice-président de l'ASAR :

*Il avait écrit son intervention, ce qui nous permet de savoir dans le détail ce qu'il avait dit à l'assistance à la mairie où nous nous étions tous retrouvés après l'accident simulé et l'inauguration de la rue.*

On trouvera à la suite de son texte la photo (seconde), retrouvée, de la remise de l'Ordre national du mérite au Professeur SERRE, en 1971, lorsque le Professeur ARNAUD prit la parole (Photo publiée dans la revue « La Route » 3<sup>ème</sup> trimestre 1971).

- Le témoignage écrit de Serge GROSCLAUDE, devenu sous-préfet, qui avait remplacé M. ROBINE au « bureau du secourisme et des associations » à la DSC.

*Il avait bien connu le Professeur ARNAUD, comme il l'écrit, notamment à l'école de Nainville et nous savions que son hommage était sincère. J'avais écrit à son successeur, M. REUTER, le mot suivant, sans aucune réponse de sa part :*

*« 17.4.85 à M. REUTER : J'espère que vous viendrez sur place rendre l'hommage que la Sécurité Civile doit au Professeur ARNAUD pour son œuvre.*

*Au-delà des divergences qui nous opposent un peu, nous marchons tous vers le même but. Saluons ensemble la mémoire du Professeur ARNAUD et allons de l'avant pour Sauver des vies humaines ».*

Il y avait eu de nombreux échanges avec la mairie de Lys lez Lannoy, depuis ma première demande avec l'ancien maire, puis après 1983.

L'inauguration « officielle » permettait d'informer toutes les autorités locales et départementales (et certains organismes nationaux) dont la plupart avait répondu. Les sapeurs pompiers, autant au niveau local que la Communauté urbaine de Lille.

Si M. GROSCLAUDE nous avait adressé son message, son successeur n'avait même pas répondu. Le directeur de la sécurité civile de l'époque, M. ROUANET, ne savait pas qui avait été le Professeur ARNAUD. Par contre, dans certains départements, on ne l'avait pas oublié, ce qui était le cas du directeur départemental de la Protection Civile du Pas de Calais, M. COUROUBLE qui nous adressa une lettre, le 16 avril 1985, (retenu ce jour là) en mentionnant bien, lui aussi (car ce fut le cas de beaucoup de mes interlocuteurs) :

*« J'ai été très sensible à votre délicate attention et je vous en remercie. J'ai personnellement connu et côtoyé le Professeur ARNAUD qui a laissé un souvenir très attachant. L'hommage que vous lui réservez mérite d'être signalé et j'aurais aimé y être associé ».*

Et, parmi les enseignants du secourisme mais surtout des sapeurs-pompiers, M. VOISELLE, alors chef de corps des sapeurs pompiers de Reims.

Pour achever les commentaires sur cette première rue, il faut noter les contacts qui se sont établis avec sa fille, Madame MUSELLI, qui habitait en Corse et dont l'adresse m'avait été communiquée, à ma demande, par le préfet Francis ARRIGHI, ami fidèle de Marcel ARNAUD (et que j'avais rencontré pour la première fois lors du stage à Châtel-Guyon en avril 1970). Je lui avais écrit le 4 mars 1985.

Il lui fut impossible de se déplacer mais par sa lettre du 25 mars 1985 (ci-après), tout en relevant la « fidélité » du préfet ARRIGHI, elle manifesta, et on la comprend, « l'émotion ressentie ». Je lui disais, par une autre lettre, en date du 13 avril, combien son père, mon « Maître », qui avait confirmé et amplifié ma vocation de secouriste et d'instructeur, avait été important pour moi.

INAUGURATION DE LA RUE DU PROFESSEUR ARNAUD

LYS-LEZ-LANNOY

DIMANCHE 28 AVRIL 1985

INTERVENTION DE PHILIPPE LAUWICK VICE PRESIDENT DE L'ASAR

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Monsieur Le Maire, Mon Cher Maitre, Mesdames et Messieurs les élus, représentants des corps officiels ou Associations de Secourisme, Mesdames, Messieurs, Chers Amis ;

Je tiens d'abord, au nom de l'A.S.A.R. à vous remercier d'être présent ce matin. Je suis très impressionné de voir que notre Association a tenu le pari de réunir tant de personnalités à la mémoire du Professeur ARNAUD.

Ce ne serait déjà pas si mal. Mais il ne serait pas possible de vous citer tous ceux qui n'ont pas pu pour des raisons matérielles être des nôtres *et se sont fait excuser ou représenter.*

Chaque jour, depuis que nous avons lancé les invitations, nous avons reçu des témoignages de sympathie venant de toute la France.

.../...

.../...

Je suis trop jeune pour avoir connu le Professeur ARNAUD mais je n'ai pas pu ne pas entendre parler de lui. Il marque encore aujourd'hui, huit ans après son décès le monde secouriste et médical.

Le Docteur PRIM, de Draguignan se plaît à nous rappeler "l'oeuvre immense qu'il a accompli en faveur du Secourisme routier et la place qu'il a occupé à cet égard, la première".

Monsieur GROSCLAUDE, ancien chef de bureau de la formation à la Sécurité Civile "s'associe à l'hommage qui sera rendu à l'un des grands maitres de la Médecine d'urgence et du Secourisme dont il conserve avec grande émotion le souvenir d'un homme d'une extraordinaire conviction mais également d'une modestie et d'un rayonnement exemplaire."

A travers ces témoignages que je pourrais multiplier, j'ai une idée assez précise de ce qu'a pu être le Professeur Marcel ARNAUD. Je le qualifierai par une expression simple mais combien respectueuse : Il était un grand patron.

Ce n'est pas par hasard si des personnalités aussi éminentes que les Pr SICARD, NERMITZ, MURAT, JOLIS, des officiers de sapeurs pompiers des directeurs de la Sécurité

.../...

.../...  
 civile s'associent et nous félicitent de manière unanime  
 pour l'hommage rendu à celui que tous appellent leur maître.  
 Ce n'est pas par hasard si certains d'entre vous ont fait  
 des Km pour être présents.

Ce matin, à l'initiative de mon Président et ami  
 Didier BURGGRAEVE, nous avons réussi à réunir le maximum  
 de participants à la chaîne de secours. Je sais Didier  
 que tu y tenais, tu m'as dit que le Professeur ARNAUD y au-  
 rait tenu. Alors faut-il une autre preuve. Le monde du se-  
 cours ne souffre pas l'a peu près et les vrais disciples  
 sont aujourd'hui réunis.

Enfin, nous aurons une pensée particulière pour  
 Madame MUSSELI, fille de M. ARNAUD qui nous a exprimé son  
 émotion et son regret de ne pouvoir se déplacer.

Je ne voudrai pas terminer sans vous signaler que  
 M. ROBINE dont le nom est familier au monde secouriste a de-  
 mandé à St BRIEUX, sa commune de suivre l'exemple de LYS-LEZ  
 LANNOY.

C'est donc souligner que nous serons suivis et je  
 remercie la Municipalité Lyssoise d'avoir donné l'exemple.

.../...

..  
 C'est pour nous une satisfaction et un honneur de  
 marcher sur les pas d'un grand Maître et de pouvoir conti-  
 nuer, à travers notre combat, l'action qu'il a lancée pour  
 que l'on ne meurt plus sur les routes alors que des secours  
 rapides et de qualité auraient gardés la vie sauve.

Au nom de l'A.S.A.R. je remercie tous ceux qui  
 ont tenus à s'associer par écrit ou par leur présence et  
 leur action à l'hommage rendu au Professeur Marcel ARNAUD.

Photo Ordre National du  
 Mérite à Louis SERRE (1971)



LE SOUS-PREFET  
Commissaire-Adjoint de la République  
de l'arrondissement de Nyons

Je suis sensible à l'initiative que vous avez eu  
l'amabilité de me faire parvenir s'excuse de ne  
pouvoir être du côté à l'occasion des manifestations  
qui auront lieu à Nyons - ls. Lannoy l'inauguration de  
la rue "Professeur Marcel Arnaud"

Sans cesse de tout cœur à l'hommage qui  
sera rendu à l'un des grands maîtres de la médecine  
d'urgence et du secourisme. Tant il conjugue avec  
grandes émotions le savoir d'un homme d'une  
extraordinaire érudition mais également d'une  
modestie et d'un rayonnement exemplaires.

Ancien directeur des études à l'école nationale  
de la Protection Civile, et dont moi-même beaucoup  
à M. Arnaud je ne puis que vous féliciter  
vivement de cette initiative qui témoigne de  
votre reconnaissance et de votre souci  
de l'association de l'agglomération de Roubaix à  
l'un de nos plus brillants et attachants conférenciers  
des centres d'études et d'associations.  
Avec l'assurance de mon meilleur souvenir  
et de mes sentiments cordiaux.



S. GROSCLAUDE

VILLE DE REIMS \* 8



REIMS. LE 22 Avril 1985

**CORPS**  
DES  
**SAPEURS-POMPIERS \* 8**

ÉTAT-MAJOR  
12, route de Witry  
51100 REIMS

- ligne administrative : 07-36-67
- CS CHANZY : 47-25-43
- lignes de FEU : 07-22-22
- : 18

Cher ami,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris connaissance de votre invitation concernant l'inauguration de la rue du "Professeur Marcel ARNAUD".

Je suis particulièrement heureux que vous ayez eu cette pensée pour un homme que j'ai énormément apprécié.

Je ne pourrai malheureusement être présent, mais croyez bien que je serai parmi vous par la pensée.

Bien à vous.

H. VOISELLE

Madame Charles Muselli

Ocana le 25 Mars 1985

Place des Tilleuls

20 117 - OCANA

Monsieur le Président,

Je suis extrêmement touché par l'hommage que vous allez rendre à la mémoire de mon père.

Je suis depuis peu établi définitivement en Corse avec mon mari qui est à la retraite maintenant.

A mon grand regret, je ne pourrai pas être présente aux diverses cérémonies prévues car mon mari est assez fatigué actuellement.

J'ai été très sensible à votre communication de l'article de journal et serais très heureuse d'avoir des échos des journées que vous allez organiser en Avril.

Je remercie, par votre intermédiaire, Monsieur le Préfet Arighi de sa fidélité à l'œuvre de mon père et vous prie de lui présenter notre meilleur souvenir.

Je tiens à vous dire l'émotion  
ressentie par votre œuvre et votre adhésion,  
avec mes regrets les plus sincères, l'expression  
de ma considération distinguée.

Muselli.



Monsieur le Président Burgraeve  
Association de secouristes  
de l'Agglomération de Roubaix  
59390 - LYS-LEZ-LANNOY

M<sup>me</sup> MUSELLI - Place des Tilleuls - 20117 OCANA

# Campagne Nationale des "5 gestes qui sauvent"

Action Nationale permanente d'information du grand public  
animée par Didier Burggraeve depuis le 24 Septembre 1967

5 gestes essentiels à apprendre à tous les usagers de la route  
au moment du permis de conduire

Campagne organisée par l'Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix  
avec correspondants et délégués en France et à l'Etranger

Adresse Postale: A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

Le 13 avril 1985

Madame Charles MUSELLI,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

## ALERTER



## BALISER



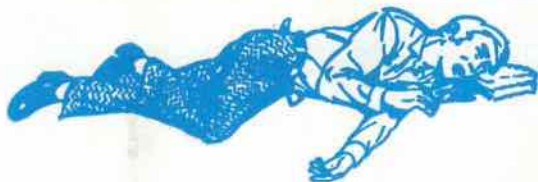
## RANIMER



## COMPRESSER



## SAUVEGARDER



Brochure gratuite "5 gestes qui sauvent" agréée par le Professeur Marcel ARNAUD

*+ Ph art  
Mendiouval  
des 237-87  
20117 OCANA  
Ed 2 vants + 7, 8, 5 1 6*

Chère Madame,

J'ai été très heureux de recevoir votre lettre du 25 mars et je vous en remercie vivement. Je regrette votre absence mais je la comprends.

C'est un hommage National que nous rendrons à notre Maître, votre Père, le 28 avril prochain.

En vous adressant cette lettre, je voulais vous proposer de m'adresser un texte ou un message qui serait lu lors de la réception à l'hôtel de Ville.

J'ai eu au téléphone le Préfet ARRIGHI qui sera en Corse à cette date et qui doit d'ailleurs vous rencontrer.

Il faut que vous sachiez tout ce que représente pour moi votre Père. Je n'ai que 36 ans mais ce que je sais, c'est à lui que je le dois.

J'anime en France une Campagne Nationale intitulée "5 gestes qui sauvent" qu'il avait soutenue et appuyée en 1972 en m'autorisant à faire mention de son Nom sur la brochure gratuite qui a été diffusée à ce jour à plus d'un demi-million d'exemplaires.

.../...

Philippe LAUWICK - Délégué Régional Nord-Picardie et Coordinateur National  
Pierre BLAHA - Délégué Régional Est  
Jean-Marie MAGNENOT - Délégué Régional Centre  
Pierre FAURE - Délégué Région Parisienne  
Thierry STORY - Délégué Régional Rhône-Alpes  
Thierry PEYRONNY - Délégué Régional Normandie-Bretagne



.../...

Je vous remets sous ce pli un exemplaire des différentes éditions dont la dernière qui vient de sortir. Il manque la première, complètement épuisée.

Vous trouverez également photocopie d'un article de Presse qui était paru à Marseille lors de mon passage l'an dernier où j'étais allé me recueillir sur la tombe de votre Père.

Je suis heureux aussi de vous faire savoir que le Professeur SERRE, collaborateur et Ami de votre Père fera spécialement le déplacement de Montpellier pour être des nôtres. J'ai déjà reçu de nombreux témoignages et je vous en ferai part par un prochain courrier.

Par courrier séparé, vous avez dû recevoir un carton d'invitation sur lequel j'ai tenu à faire figurer le Professeur ARNAUD tel que je l'ai toujours connu, en pleine action.

Je vous prie de croire, Madame, en mes sentiments respectueux et les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

Le 20 mai, avec d'autres documents, comme je l'avais fait avec d'autres proches de Marcel ARNAUD, j'adressais à sa fille « un morceau du ruban » qui avait barré la rue avant son inauguration « qui porte le nom de votre père et que j'ai précieusement conservé pour nous en souvenir ».

Le 24 août, je lui apprenais que le Docteur André SOUBIRAN (informé par un article de « La Route » du SRF) était venu sur place pour déposer, le 18 août, une gerbe au pied de la plaque portant le nom de son père. J'évoquais dans cette lettre mon projet, pour le dixième anniversaire, de déposer sur sa tombe une plaque souvenir à sa mémoire.

Le 25 août, le président de l'ACMF et ami de Marcel ARNAUD, le Docteur André SOUBIRAN voulait bien me remercier tout en prenant à sa charge les frais de la cérémonie du 18 août à Lys lez Lannoy que nous avions avancés.

Cette lettre est pleine de chaleur et nous pouvons dire que ce rapprochement puis nos relations qui se sont poursuivis jusqu'à sa disparition, en 1999, l'ont été, indirectement, mais toutefois après un long décalage, par le Professeur ARNAUD que nous avons connu tous les deux.

## **Tome II – Janvier 1999 – 164 pages**

Ce second tome, également totalement en noir et blanc, comprendra 164 pages. Le titre que je choisisais m'avait été « soufflé » par le Docteur André SOUBIRAN puisqu'il avait cité, dans un de ses écrits en hommage à Marcel ARNAUD dans la revue de l'ACMF, la « Providence » pour ceux et celles qui avaient pu être sauvés d'une mort certaine sur la route, du fait de son action et de sa détermination.

**[Le tome II a été paginé, sur l'original de 1999, en juin 2011, pour les archives du CAPSU. Il reste un exemplaire du premier tirage, disponible à la lecture].**

Après Paul BOURRET, il m'apparaissait normal de dédier ce nouveau tome au Docteur DUFRAISSE que l'on retrouvait sur une photo de la couverture, à l'école de Nainville les Roches (Essonne), aux côtés de Marcel ARNAUD et des plus proches collaborateurs et disciples, dans l'ordre sur la photo : SERRE, PRIM, JOLIS.

Dès 1959, il pensa organiser autour d'Avignon, des secours médicalisés avec les ambulances de sapeurs pompiers. J'avais retrouvé dans les archives du Professeur ARNAUD la lettre, manuscrite, qu'il lui avait adressée en date du 31 janvier 1960 en lui joignant une étude sur la place des médecins de sapeurs pompiers lors des interventions pour les « blessés de la circulation », datée d'Avignon du 20 octobre 1959. Ce que fit le Professeur LARCAN à Nancy peu de temps après.

Mais, pour commencer ce tome, il me fallait, et c'était pour moi une façon de lui rendre hommage, publier la dernière lettre, manuscrite, que m'avait fait parvenir le Professeur SERRE, postée le 4 août 1997 de son village de Saint Laurent le Minier – il pensait toujours nous rejoindre à Marseille le 17 – dans laquelle il disait combien ce tome (il cite son épouse et lui-même) « nous ont fait revivre Valabre qu'il (Marcel ARNAUD) fit créer, Nainville... » citant « Robert DEJOUR et l'ami JOLIS »...

Ce qui me permettait de publier un article paru dans la revue de la CRF en 1968 expliquant la mise en place du « SMUR » de Montpellier. Où Louis SERRE est partout !

L'hôpital de Salon de Provence, destinataire du premier tome, m'avait répondu et son directeur me transmettait un « historique » de la création de la « première antenne de réanimation française », par le Professeur BOURRET.

En complément de ceux publiés dans le premier tome, on trouvera plusieurs autres textes de Paul BOURRET (Revue « Sécurité routière » de 1960, Numéro spécial de juillet 1967 de « Protection sanitaire et défense », numéro spécial consacré aux accidents de la route et secours d'urgence), mais d'autres, nouveaux, découverts dans les archives ou non encore publiés concernant directement le Professeur ARNAUD et des articles de presse, de 1960, transmis par le Docteur SOUBIRAN ou d'autres des archives (1962).



**AUTOMOBILE  
CLUB  
MÉDICAL  
DE FRANCE**

association des  
médecins-automobilistes  
(loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)  
74, avenue Kléber  
75116 PARIS  
Tél. 727.01.38/704.31.30  
CCP PARIS N° 8919.22

25 avril 1985

LE PRÉSIDENT

Mon Cher Président et Ami :

Merci aussi je garde un souvenir et fraternel souvenir de ce voyage à Lys-lez-Lannoy de ce dépôt de ferbe et de cette réception à la Mairie. Si, par surcroît, Madame Burgeat me veut bien me pardonner mes tapineries, je suis comblé :

1<sup>o</sup> Voici le chèque de 761.25 F. correspondant à la ferbe et au champagne.

2<sup>o</sup> Puisque ce document manque à vos dossiers je vous adresse le texte du P.P.U. Télévisé fait par Marcel ARNAUD en 1981. (vos Secouristes ont bien eu sûrement des gens qui les ont vus !)

3<sup>o</sup> J'ai téléphoné au médecin Colonel P.R.I. dr. : il est absent pour 15 jours (Attention sur indicatif départemental est 94, et non 92). Tournez-vous, par conséquent, recherchez sur le fore sur le

Antinidicatives de la culture et de l'envoyé  
trés inté ? Merci, par avance, de la précieuse service

4°/ Comme j'espère bien que vous allez rester  
en contact, j'ai ouvert un dossier "Didier  
BURGERAEVE" qui commence à être riche du  
fruit de vos activités routières et de vos écrits.  
5°/ J'y mets les coupures de presse relatant la  
cérémonie du 18 août: excellente occasion  
pour reparler, dans le grand public, du deu-  
risme routier. Merci d'avoir pensé à m'en  
adresser

J'y mets également vos "memoirs d'activité  
1966-1968 et 1968. Le fait que vous les ayez dédiés  
à votre mère me touche profondément; la  
mienne est morte en 1974 à l'âge de 95 ans  
et je vénère sa mémoire, car, comme vous pour  
votre mère, je lui dois toute ma carrière - j'ai  
été orphelin à 8 ans.

A votre prochain passage à Paris, faits un  
signe. En attendant je vous prie de présenter  
mes hommages à votre mère et à votre épouse,  
mon meilleur souvenir à vos amis Christian  
et à tous ceux que j'ai vus le 11 août.

Croyez-moi, mon cher Bertrand et Ami,  
votre lui reconnaissant dévoué.

A. S. J. L.

Je revenais, en complément, sur le stage de 1970, avec la photo de la salle de cours et la suite de mes notes. Quatre photos dont trois lors des exercices puis lors du départ du Professeur ARNAUD le samedi matin avec le Préfet ARRIGHI avec son véhicule.

Il fallait revenir aussi sur « Les blessés de la route » et les pages 117 à 124 de son chapitre IV « Conclusions et Epilogue » étaient insérées.

Mais aussi mettre en exergue la propre action du Docteur Pierre DUFRAISSE et publier sa lettre manuscrite du 31 janvier 1960 à laquelle était jointe son étude afin de placer des médecins dans les ambulances des sapeurs pompiers.

Suit un article publié (fin des années 60 ou début 70 car non daté) dans la revue de la Fédération nationale des sapeurs pompiers où le Médecin-Commandant DUFRAISSE expose, – pour les XI<sup>e</sup> assises nationales sur les accidents et le trafic routiers - : « L'abord premier des victimes, désincarcération, dégagement ».

Tout en citant évidemment M. ARNAUD, on peut extraire deux passages qui nous intéressent plus particulièrement :

« Le garrot est en principe proscrit à cause de ses dangers. Les grosses hémorragies artérielles sont d'ailleurs exceptionnelles à ce stade et nous conseillons aux sauveteurs d'utiliser de larges pansements élastiques de préférence au garrot » ;

« Ces manipulations doivent être lentes, progressives, coordonnées, sans à coup car, brutales ou précipitées, elles risqueraient d'amener un shock qu'il faut éviter à tout prix ».

Un autre article (La Route, n° 2, du 1<sup>er</sup> trimestre 1962 – des archives du Professeur ARNAUD) intitulé « Organisation d'un secours routier – vu par un Médecin des services d'incendie et de secours, signé du médecin-chef du SDIS du Vaucluse. Il propose d'utiliser les centres de secours des sapeurs pompiers, leurs ambulances et le personnel formé, complétés de médecins, pour assurer les secours aux accidentés de la route.

Autre article « Les sapeurs pompiers et leur service médical. Leur rôle dans les secours d'urgence » (Tiré de la revue « Le médecin de campagne » de mars 1967, n° 3). Tout en distinguant l'urgence « maladie » et l'urgence « accident », il insiste sur l'alerte puis aborde « l'organisation » capable d'assurer autant la veille que l'intervention, citant à plusieurs reprises le « Docteur ARNAUD » et « l'organisation exemplaire réalisée à Salon par le Professeur BOURRET ».

Le Docteur DUFRAISSE évoque enfin les « stages d'instruction spécialisés » en secourisme routier, citant le Médecin Général GENAUD (conseiller médical au sein du SNPC) et le Docteur Marcel ARNAUD (Professeur au Centre national d'étude de la Protection Civile), c'est-à-dire l'école de Nainville les Roches. Et, en 1967, il parle de « Groupes mobiles de réanimation (G.M.R) ».

Ma lettre du 21 octobre 1982, comme président de l'ASAR, adressée au Médecin Colonel à la Direction de la sécurité civile dont il était le « conseiller technique médical », faisait suite à notre rencontre, le 27 avril 1982, à une réunion de la Commission nationale de secourisme à laquelle j'avais été invitée (par Christian GERONDEAU que je connaissais depuis 1972). Mais j'avais oublié que j'avais participé, à Nainville, à un stage de « Pédagogie du secourisme », en septembre 1971, où il était présent avec le Professeur ARNAUD.

Je rappelle dans cette lettre lui avoir remis ce jour là (ainsi qu'au Professeur JOLIS) le 2<sup>ème</sup> mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » (ainsi que la brochure, édition de 1974).

Le 3<sup>ème</sup> mémoire lui fut adressé, (à son domicile, à Avignon) avec une lettre, en date du 20 mars 1985. Je tenais alors informé l'ami de Marcel ARNAUD de l'inauguration des rues dans l'agglomération de Roubaix. M. DUFRAISSE venait de prendre sa retraite (1<sup>er</sup> juin 1985).

Et nous nous sommes retrouvés à Marseille le 18 août 1987.

Par la revue « SCI » de France Sélection, j'avais appris que le 10 juillet 1986, la 16<sup>ème</sup> promotion des sous lieutenants de sapeurs pompiers professionnels (à l'école de Nainville les Roches) avait choisi comme nom de baptême celui du Professeur Marcel ARNAUD « Pionnier du secourisme routier et de la médicalisation des secours d'urgence ».

Et c'est le Médecin Colonel DUFRAISSE qui prononça « l'éloge du regretté Professeur ARNAUD, parrain de la promotion » qui s'acheva par ces phrases pleines de reconnaissance :

« Les sapeurs pompiers lui doivent leur qualification de sauveteurs spécialisés, garante de l'efficacité et par cela du prestige de leurs interventions.

Il convenait que son souvenir demeure vivant parmi eux.

Officiers de la promotion 1986, nous vous confions le nom de notre maître, le professeur Marcel Arnaud.

Nous vous demandons, et nous savons que vous le ferez, de rester dignes de cet honneur tout au long de votre carrière ».

Après avoir été reçus dans le bureau du maire de Marseille, le Professeur VIGOUROUX, le 18 août 1987, nous nous retrouvâmes, les uns et les autres dans la grande salle attenante.

C'est là qu'avant qu'il ne parte, je parlais avec le Docteur DUFRAISSE (voir tome I) surtout pour le remercier de son hommage à Nainville l'année précédente. Et je sais qu'il en a été très touché, non pas parce que c'était moi qui le lui disait, mais parce que pour nous deux, cela permettait de rappeler l'œuvre et la mémoire de Marcel ARNAUD.

Je revenais sur la mort de Marcel ARNAUD et l'hommage que je lui rendais, mais je voulais publier notamment sa lettre du 11 janvier 1976 avec ses encouragements personnels pour moi et « votre jeune et belle équipe Nordique ».

Comme pour le tome précédent, je publiais les fiches techniques réalisées pour les équipes SOS puis l'ASAR, notamment la mise en PLS (Fiche technique n° 19 et des photos de formation avec Marcel ARNAUD).

(Il faut rappeler qu'au départ, la PLS se pratiquait à quatre secouristes).

Et les fiches de secourisme routier n° 5 à 9.

Puis il fallait rendre compte de l'inauguration de la deuxième rue au nom du Professeur ARNAUD, après Lys lez Lannoy en 1985, la ville limitrophe de Hem en 1986.

C'est au docteur André SOUBIRAN que je proposais de présider cette cérémonie, le dimanche 28 septembre 1986. La veille, il nous avait rejoints à la mairie de Leers où nous avions notre réunion annuelle pour la remise des brevets de secourisme.

Les articles de presse publiés rendent compte dans le détail de ces deux journées.

Il se fait que pour honorer Marcel ARNAUD, j'avais invité à nouveau mon instructeur (de secourisme) quand j'étais au centre d'instruction des sapeurs pompiers à Villeneuve Saint Georges (en juin – juillet 1967). Je ne l'avais pas oublié. Dans l'impossibilité de se libérer l'année précédente, il fut présent. Ce furent, en plus des émotions ressenties, des retrouvailles entre deux personnes que le secourisme avait rapproché (En lui rendant hommage dans la salle des fêtes – voir texte de mon intervention dans le tome II avec les compléments de ma main).

Et ce tome II s'achève par la publication de l'article du Docteur André SOUBIRAN « HOMMAGE A MARCEL ARNAUD (1896-1977) » publié dans la revue de l'ACMF. Il détaille ces deux journées et rend un hommage à Marcel ARNAUD et ses disciples, des médecins mais aussi aux « secouristes routiers de l'ASAR ». De son entretien téléphonique avec le Professeur BOURRET. Enfin, il aborde pour la première fois d'une manière éclatante les « 5 gestes qui sauvent ».

Parmi les destinataires de ce tome II, bien évidemment les proches et les plus concernés : MM les Professeurs ou Docteurs : JOLIS, PRIM, LARCAN, SOUBIRAN, NEUVEUX, CARA, RAMPAL, PIERACCI, DESLANDES, sans oublier Madame SERRE, Madame DUFRAISSE et Madame MUSELLI, mais aussi le directeur de l'hôpital de la Conception à Marseille (aucune réponse), de l'hôpital de Salon de Provence ainsi que le maire de cette ville ; les maires des quatre communes du Nord où il existe une rue « Professeur Marcel ARNAUD », soit Lys lez Lannoy, Hem, Roubaix et Leers dans l'ordre ; ainsi que les sapeurs-pompiers (Roubaix et le président de la Fédération nationale), le directeur du SDIS du Vaucluse ; des secouristes et moniteurs ainsi que le médecin-général Henri JULIEN (aucune réaction de sa part...). Un exemplaire de lecture qui est passé aussi de mains en mains.

Dans l'ordre des envois et non alphabétique.

### Autres documents ci-après :

- Le texte de l'intervention de Philippe LAUWICK, alors vice président de l'ASAR à l'hôtel de ville de Leers lors de la réunion annuelle des secouristes en présence du Docteur SOUBIRAN (au cours de laquelle le président de la société d'Encouragement au dévouement lui remettra la médaille d'argent – ainsi qu'à notre secrétaire Brigitte TRICOIT).

*Propos tenus en 1986 c'est-à-dire il y a déjà vingt cinq années mais qui soulignent ce que les secouristes engagés à l'ASAR ressentaient en vivant cette action de tous les jours.*

- Photos : à la mairie de Leers : le Docteur André SOUBIRAN avec, à sa gauche le président LOSFELD de la société d'Encouragement au dévouement et à sa droite le maire de la ville Lucien DEMONCHAUX écoute très attentivement. Et je reçois la « médaille de l'ACMF ».
- Quelques exemples d'excuses pour leur absence mais toujours un sentiment exprimé à la mémoire de Marcel ARNAUD :

**M. CHINARDET** : « J'aurais été heureux d'associer les « Anciens de Nainville »\* à l'hommage que vous avez rendu au Professeur Marcel Arnaud que j'ai bien connu. Je pense que cette cérémonie a revêtu un grand éclat avec la présence du Docteur Soubiran ».

Le **Professeur L. PETIT** (alors président de la Fédération des secouristes français Croix Blanche) qui achève sa carte (verso) : « A été de tout cœur, par la pensée, avec vous tous. Très cordialement ».

Le témoignage de **M. François MORENO** (proche de Léon ROBINE, fondateur de la première ADPC, à Saint Briec et cofondateur de la FNPC) : « Il ne sera jamais oublié par notre génération qui l'avons côtoyé et écouté avec grande admiration et respect ».

- Photo à la salle des fêtes de la ville de Hem : à gauche sur la photo, le Docteur SOUBIRAN puis Philippe LAUWICK, le médecin Colonel POULAIN, le Docteur Daniel MULLER (Président ADPC du Nord), M. LUCOT (SRF), Arnaud FRAISSE (SSF), M. DEMONCHAUX maire de Leers.  
A droite : Mme MASSART maire de Hem, le Docteur Michel GHYSEL, député et nos deux amis de l'UISC 1 de Nogent le Rotrou, le médecin capitaine Christian DUBOIS et le sergent chef Philippe DODIN.
- La lettre de mon instructeur (de secourisme) au centre d'instruction de la BSPP, l'adjudant-chef Pierre VALLE (près de vingt années après que nous nous soyons rencontrés !). Le secourisme est vraiment fédérateur, il rassemble les hommes et les femmes de bonne volonté et les unit les professionnels.
- Le communiqué de presse du CAPSU pour annoncer la sortie du tome II.
- **Les échanges avec Madame MUSELLI** :
  - 20.12.1985 : afin de préparer Marseille (il faut s'y prendre très à l'avance) et annoncer la seconde rue, à Hem.
  - Sa réponse en date du 12.6.1986 avec son accord pour le projet du 18.8.1987.
  - 14.08.1986 : préparation de l'inauguration de Hem.
  - 16.10.1986 : les détails des deux journées, un morceau du ruban en souvenir, projet d'une rue également à Leers et à Roubaix (1).
  - 12.03.1987 : d'autres documents ou articles et confirmation du 18 août à Marseille.
  - sa lettre du 27.7.1992 et celle de l'ASSARN du 13.9.1993.
- Lettre au directeur de l'hôpital « La Conception », à Marseille, là où exerça le Professeur ARNAUD, neuro chirurgien, du 31 mai 1999 pour lui remettre le tome II (aucune réponse).

\* L'association « Anciens de Nainville » (qui n'existe plus aujourd'hui) regroupait tous les stagiaires de l'école nationale ainsi que des centres départementaux de la Protection Civile et éditait un bulletin trimestriel. Marcel ARNAUD en a été, comme moi, membre, comme plusieurs autres de mes camarades moniteurs rencontrés à Nainville ou divers centres (Tours, Saint Amand les Eaux, Arras).

(1) - L'ASAR (Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix) agissait sur les communes de Roubaix et villes voisines : Lys lez Lannoy, Hem et Leers. C'est pourquoi nous voulions qu'elles aient une rue « Professeur Marcel ARNAUD ». La 5<sup>ème</sup> rue ne viendra que quelques années plus tard à Wasquehal (lieu de création des ESPC en 1969). Mais il y a celles de Marseille et de Salon.

INTERVENTION DE PHILIPPE LAUMICK, VICE PRÉSIDENT DE L'ASAR.  
HOTEL DE VILLE DE LEERS, SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986.

-----

Je voudrai en quelques mots, et Brigitte Tricoit également à l'honneur aujourd'hui pourrait exprimer sensiblement les mêmes choses, vous dire combien nous sommes honorés et heureux de rassembler devant vous tous venus nous encourager la médaille d'argent à l'accomplissement au dévouement.

Il s'agit moins d'une satisfaction personnelle que de la reconnaissance d'un travail quotidien, accompli depuis plusieurs années au sein de la dynamique Association des Secouristes de Roubaix sous la conduite de mon Président et ami Burggraeve. Je ne vous retracerai pas tous les passages, étapes et évolution de ma "carrière" à l'ASAR. Ce que je tiens à souligner, c'est que depuis que j'en suis membre, l'ASAR m'a apporté et rendu tout ce que j'ai éventuellement pu lui apporter. De la formation théorique initiale aux Secourisme, spécialisé jusqu'enfin une responsabilité pédagogique et administrative, il y a une chose qui plane toujours comme une ombre à l'ASAR, c'est l'éthique: esprit d'altruisme, de dévouement sans compter et perfectionnisme pouvant sembler austère et quasi obsessionnel, ce sont là les clés et conditions indispensables du sérieux reconnu et de la renommée de l'ASAR.

Croyez moi; cet état d'esprit vécu intensément par chaque membre vous marque pour toujours et n'est pas sans influencer positivement toute votre vie. Cela rejaille inmanquablement dans votre comportement général et surtout professionnel dans mon cas. Si ma rencontre avec le Secourisme tel qu'on le conçoit à l'ASAR il y a quelques années quand je passais mon premier examen de Secourisme n'a pas été l'initiatrice de ma carrière médicale, elle est pour quelque chose dans la façon dont je vois et veux exercer ma profession.

Ce sont toutes ces raisons et d'autres sans doute qui expliquent l'intensité de notre passion pour faire vivre l'ASAR et participer au développement du Secourisme à tous les niveaux, des 5 GESTES QUI SAUVENT qui constituent pour moi une priorité absolue, au plus haut niveau de technicité de l'équipe d'urgence.

Nous ne comptons pas notre temps. Seul compte le résultat car jamais nous n'oublions que pour sauver une vie il faut la perfection. Cela demande parfois des efforts et des concessions, parfois au dépend de la vie familiale ou relationnelle mais toujours prédomine la conviction et la satisfaction d'oeuvrer dans le bon sens pour une noble cause.

Je terminerai en associant à l'honneur que vous me faites aujourd'hui ma femme pour l'aide et la compréhension qu'elle m'apporte ainsi que tous mes collaborateurs de l'ASAR qui oeuvrent pour le même combat: SAUVER DES VIES.







Paris, le 17 septembre 1986

Mon cher Burggraeve,

Je pense être présent à la cérémonie  
du Dimanche 28 septembre pour répondre  
à votre invitation qui m'a fait plaisir puis-  
-qu'elle me prouve que vous ne m'avez pas  
oublié depuis le temps!

Je n'avais pas pu venir à celle de  
l'ys en raison d'une indisponibilité, mais  
cette année je serai avec vous.

Bonne nuit, à Dimanche 28.

Sincères amitiés.

Ball

Pierre Valle

33 Rue THIRONNIER

94190 Villeneuve Saint-Georges.

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### HOMMAGE AU PROFESSEUR MARCEL ARNAUD PRECURSEUR DES SAMU

Le Professeur Marcel ARNAUD a été le fondateur, en France, d'une nouvelle discipline, la traumatologie routière. Il fut celui qui démontra la nécessité de médicaliser les secours aux accidentés de la route et le créateur du Secourisme routier.

Après son cri d'alarme au Congrès de chirurgie en 1957, il publie en 1961 un livre remarquable, "les blessés de la route", année où il prend sa retraite comme neuro-chirurgien et chef de service à l'hôpital de la conception à Marseille.

Jusqu'à sa mort, le 18 août 1977, Marcel ARNAUD n'a <sup>jamais</sup> ~~pas~~ cessé d'oeuvrer afin d'améliorer les secours aux accidentés de la route, du premier témoin, le public, à l'accueil au centre hospitalier.

Pour rappeler cette oeuvre exemplaire de celui dont l'action a permis la mise en place des SMUR puis des SAMU, Didier BURGGRAEVE, Président du CAPSU (Conseil d'Action pour la Prévention des accidents et les Secours d'Urgence) vient d'achever la rédaction d'un second tome qui raconte cette véritable épopée.

Le tome I, en 1997, avait déjà mis en exergue les actions de Marcel ARNAUD à tous les niveaux et avait été dédié au Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR, en 1957, à Salon de Provence. Egalement, il était fait le rappel de l'inauguration à Lys lez Lannoy, le 28.4.1985 de la lère rue de France au Nom du Professeur ARNAUD, inaugurée par le Professeur Louis SERRE, fondateur du SMUR puis du SAMU de Montpellier.

Ce tome II est dédié au Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, médecin-chef des sapeurs-pompiers du Vaucluse, fidèle de Marcel ARNAUD qui, ensuite, enseigna le Secourisme routier à l'école de Nainville les roches dans la région parisienne aux côtés de Marcel ARNAUD et de la petite équipe qui travaillait avec lui.

Ce deuxième volume revient également sur l'inauguration à Hem, le 28.9.1986 de la 2ème rue, par le Docteur André SOUBIRAN, Président de l'A.C.M.F qui, dès 1959, aida Marcel ARNAUD à propager ses idées et concepts en faveur des accidentés de la route.

Ce tome II sera adressé (comme le tome I) aux 4 maires de l'agglomération de Roubaix où il existe une rue au Nom du Professeur ARNAUD (dans l'ordre; Lys lez Lannoy, Hem, Roubaix et Leers) à la disposition du public au sein de leur bibliothèque municipale ainsi qu'à des personnalités du monde médical ou du Secourisme qui ont participé directement ou indirectement à l'oeuvre de Marcel ARNAUD.

Un exemplaire de lecture est disponible pour toute personne intéressée (s'adresser au CAPSU).

Rappelons qu'en 1972, lors de la sortie de la 1ère édition de la brochure "5 GESTES QUI SAUVENT", le Professeur Marcel ARNAUD avait apporté son agrément à son contenu, apportant même quelques retouches.

La brochure, réalisée par Didier BURGGRAEVE a, depuis, été diffusée, gratuitement, à 625 000 exemplaires.

Le CAPSU travaille toujours pour que cette formation pratique (en 5 heures) soit rendue obligatoirement pour tous les candidats aux permis de conduire. La formation serait assurée par les associations de Secourisme agréées.

Une formation de masse (600 à 700 000 personnes par an), précise, (plan pédagogique) et contrôlée, permettrait de sauver des centaines de vies comme l'avaient déjà affirmé des spécialistes réunis à Paris en 1986 lors du salon de l'automobile, sous l'égide du Secours Routier Français.

CAPSU : 59390 LYS LEZ LANNOY

Pour recevoir une brochure gratuite, adresser une enveloppe, de format normal, timbrée à plus de 20 gr, libellée à ses Nom et adresse.

Disponible également dans le hall de la Mairie de Lys lez Lannoy.

110 FÉV 1999



# ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"  
Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Etranger

Adresse Postale: A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

**A.S.A.R.**

Le 20 décembre 1985

Madame Charles MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

Peut-être n'avez-vous pas eu le temps de répondre à mon courrier du 24 août dernier par lequel je me permettais de vous demander votre accord pour que nous organisions un Hommage à votre Père le 18 août 1987 à Marseille.

En l'attente de votre réponse, je suis heureux de vous faire savoir que le Conseil Municipal de la Ville d'Hem, commune limitrophe à celle de Lys lez Lannoy, a décidé, à l'unanimité, à ma demande, de donner le Nom de votre Père à l'une des rues de la commune.

De ce fait, un nouvel hommage lui sera rendu au printemps prochain au cours duquel je souhaiterai pouvoir annoncer notre projet de nous rendre à Marseille le 18 août 1987.

Vous trouverez sous ce pli photocopie d'un article paru dans la revue des Moniteurs de Secourisme et une information parue dans une revue de Sécurité sur l'inauguration de la rue à Lys lez Lannoy en avril.

Je ne manque pas de vous remettre un exemplaire de notre modeste journal qui vient de sortir.

Espérant une réponse prochaine de votre part, je vous prie de croire, Chère Madame, en mes sentiments respectueux et les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Etudes
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION  
INDÉPENDANTE  
ENTIÈREMENT  
BÉNÉVOLE

Correspondants et  
Délégués Régionaux

Deana le 12 juin 86

Monsieur,

J'ai bien reçu vos courriers  
successifs et je suis très touché  
par les hommages rendus à  
la mémoire de mon père.

Étant très prisé par de  
nombreux problèmes familiaux,  
j'ai omis trop longtemps de  
vous répondre et je vous  
présente toutes mes excuses  
pour ce retard.

Je vous donne mon

entier accord pour votre  
projet d'un hommage le  
18 Août 1987 à Marseille.

Pour l'instant je ne  
peux qu'espérer y être présente  
avec mon mari.

Je vous prie de croire,  
Monsieur, à mes sentiments  
distingués -

A. Mussell

+ ph. art et ch. 2-1. g. & r. Spinnassey. Avec au. précision 11/20  
Annuel en système  
article de base - coupon - 2 x x & r. En. D.A. d'AB

**A. S. A. R.**  
Association des Secouristes  
de l'Agglomération de  
ROUBAIX  
Adresse Postale  
59390 LYS LEZ LANNOY

Le 14 août 1986

Madame Charles MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

J'ai été heureux de recevoir votre lettre du 12  
juin et je vous en remercie.

C'est en définitive le dimanche 28 septembre qu'aura  
lieu à Hem l'inauguration de la nouvelle rue qui portera  
le Nom de votre Père par le Docteur André SOUBIRAN de  
PARIS qui l'a bien connu et qui vient à nouveau de lui  
rendre Hommage dans la revue de l'Automobile-Club Médi-  
cal de France dont il est le Président.

Vous recevrez une invitation prochainement afin que  
vous soyez personnellement informée de ce qui se passera  
ici les 27 et 28 septembre.

Je vous remercie de me permettre d'organiser une  
collecte auprès des Personnalités et Secouristes qui  
l'ont connu et estimé afin que pour la 10ème année de  
sa disparition nous déposions sur sa Tombe à Marseille  
une plaque souvenir. Je vous tiendrai au courant, es-  
pérant ainsi avoir le privilège de vous connaître.

Je suis heureux aussi de vous dire que le Prix  
"Marcel ARNAUD" de Médecine Routière, attribué chaque  
année, m'a été remis pour ma Campagne des "5 gestes qui  
sauvent" Campagne qui découle tout naturellement de ce  
qu'a entrepris votre Père.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expres-  
sion de mes sentiments respectueux et les meilleurs.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE



Le 16 octobre 1986

Madame Charles MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

La cérémonie qui a eu lieu ici le dimanche 28 septembre a eu un grand retentissement et je ne peux vous adresser tous les témoignages que nous avons reçus à cette occasion, tellement ils sont nombreux.

C'est le Docteur André SOUBIRAN puis moi-même qui avons rendu un Hommage mérité à votre Père, le samedi 27 septembre à l'Hôtel de Ville de Leers puis le 28 à HEM avec l'inauguration officielle d'une Allée Professeur Marcel ARNAUD. Par la suite, la plaque portera la mention "Précuseur des SAMU".

Vous trouverez sous ce pli photocopies des articles de Presse qui relatent ces cérémonies.

Je vous remets également avec grand plaisir un morceau du ruban qui a été coupé par le Docteur SOUBIRAN afin d'ouvrir officiellement cette voie.

Je vous annonce enfin que nous préparons pour l'an prochain, l'inauguration d'une rue portant le Nom de votre Père à Leers et à Roubaix, probablement en juin. Alors, nous aurons fait notre devoir pour que les 4 villes Roubaix-Lys lez Lannoy, Leers et Hem pour lesquelles nous agissons en permanence pour nos activités de Secourisme aient une rue portant le Nom de notre Maître en incitant nos Amis Secouristes à faire de même dans toute la France.

Enfin, notre projet de nous rendre à Marseille le 18 août 1987 est confirmé et a été annoncé. Nous allons préparer plusieurs projets concernant la plaque que nous déposerons sur la tombe de votre Père.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments très distingués.





Le 12 mars 1987

Madame Charles MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

Par un courrier en date du 16 octobre, je vous faisais parvenir les comptes-rendus de Presse relatant l'Homage rendu à votre Père dans notre agglomération en septembre.

Sans pouvoir vous les faire parvenir tous, vous trouverez sous ce pli d'autres articles, notamment parus dans la Presse médicale et l'article du Docteur SOUBIRAN.

Je vous confirme que nous nous rendrons à Marseille le mardi 18 août afin de rendre un Homage à notre Cher Maître, 10 ans déjà après sa disparition. L'ASAR vient d'ouvrir une souscription afin de permettre aux Amis du Professeur ARNAUD qui le souhaitent de participer à la réalisation d'une plaque spéciale qui sera placée sur sa tombe.

Puis-je vous demander si vous auriez des photos de votre Père que nous pourrions utiliser pour des articles ou nos prochains cartons d'invitation.

Espérant vous lire et vous rencontrer à Marseille le 18 août (le Docteur SOUBIRAN et moi-même avons écrit au Maire de Marseille pour lui demander qu'il y ait une rue "Marcel ARNAUD" dans sa ville), je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE

Qcana n 27.792

Cher Monsieur

J'ai bien reçu votre lettre me  
pénisant que vous comptiez vous  
rendre à Marseille le 18 Août  
prochain. Je ne m'y trouvais  
pas, mais je peux d'ores et déjà  
vous rassurer quant à la concession  
où est enterré mon père. Elle est  
centenaire et son échéance  
arrivera en 2045.

Je remercie par vos soins

Le D<sup>r</sup> André Soubiran de ses intentions très honorables mais inutiles. Par contre je serais très touchée si, en mémoire de mon père, il pouvait m'adresser quelques uns de ses livres dédiés pour la bibliothèque de la mairie d'Ocana.

En pensant ne pas avoir trop déçu vos intentions, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mon meilleur souvenir.



M<sup>me</sup> MUSELLI-ARNAUD  
Place des Tilleuls  
20117 - OCANA



## ASSOCIATION DES SAUVETEURS SECOURISTES ACTIFS DE LA REGION NORD

Créée en 1979 sous l'appellation "A.S.A.R."  
par Didier BURGGRAEVE, Président d'Honneur

"Poursuite de l'oeuvre du Professeur Arnaud, créateur du Secourisme routier.  
Campagne Nationale des 5 gestes qui sauvent - Secourisme  
Equipe d'urgence départementale  
Groupe d'intervention catastrophe pour missions en France ou à l'étranger"

Adresse postale: 15A, rue Paul Lafargue, 59100 ROUBAIX - FRANCE

Le 13 septembre 1993

Madame MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

Au cours de notre Assemblée Générale, l'A.S.A.R est devenue A.S.S.A.R.N.

Egalement, dans nos statuts, nous avons complété notre article 1 afin de reprendre au Nom de l'Association la continuité de l'oeuvre de votre Père en ce qui concerne le Secourisme de la route.

Vous trouverez sous ce pli, copie de cette page de nos statuts ainsi que le dernier numéro de notre journal dans lequel nous évoquons la mémoire de notre Maître, le Professeur Marcel ARNAUD.

Il y a aujourd'hui 5 rues, en France, à son Nom et nous sommes vigilants comme vous pourrez le constater à la lecture des lettres adressées récemment aux Maires de Roubaix et de Hem.

Le bulletin de l'ASSARN servira à rappeler l'oeuvre de votre Père mais nous prendrons l'initiative également de publier des documents spécifiques.

Le Docteur André SOUBIRAN prépare un ouvrage sur le Baron LARREY dans lequel la mémoire de votre Père et son action exemplaire seront largement évoquées.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

Président d'Honneur

Association indépendante entièrement bénévole  
"Pour sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection."

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 31 mai 1999

Monsieur le Directeur du  
Centre Hospitalier de  
"La Conception",  
13000 MARSEILLE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un document (tome II) rédigé à la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD, ancien chirurgien-chef des hôpitaux de Marseille, neuro-chirurgien et ancien chef de service dans votre hôpital.

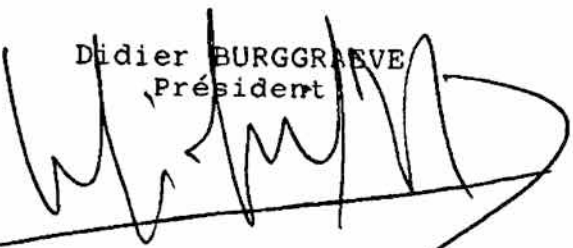
Je vous remercie, après en avoir pris connaissance, de bien vouloir le mettre à disposition du personnel de votre hôpital qui pourrait être intéressé par l'intermédiaire de votre bibliothèque et d'en faire la publicité nécessaire.

Le tome I, dédié au Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR de France, en 1957, à Salon de Provence, a été adressé au Directeur de l'hôpital et au Maire de cette ville, ainsi qu'au SAMU 13.

Il est important en effet que l'oeuvre de pionnier du Professeur ARNAUD soit rappelée et qu'il reste des traces pour les générations à venir de futurs médecins de l'urgence qu'ils soient des services d'urgence, des SMUR ou des SAMU.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Didier BURGGRÄVE  
Président



Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

### Tome III – Septembre 2003 – 269 pages

Ce troisième tome revêtira une nouvelle forme avec la couleur. En première de couverture, deux photos du 18 août 1987 à Marseille, devant la tombe de Marcel ARNAUD, avec tous les fidèles qui, en plein été, avaient fait le déplacement.

Depuis le tome II, le Docteur SOUBIRAN nous avait quittés, quelques mois après avoir reçu le document, le 29 juillet 1999.

Ce nouveau « tome » sera dédié à Robert DEJOUR, certes moins connu que Paul BOURRET ou Pierre DUFRAISSE. Mais, d'après Louis SERRE qui était souvent avec Marcel ARNAUD et recueillait ses avis voire peut-être ses confidences (il le dira à la mairie de Lys lez Lannoy le 28 avril 1985), c'était « celui qu'il aimait le plus », pour reprendre exactement ses mots.

M. DEJOUR créa la revue « La Route », en 1961. Elle permettra au Professeur ARNAUD de s'exprimer et de rendre compte des actions du SRF envers les secours routiers, que ce soit par des dotations d'ambulances, la mise en place des bornes d'appel d'urgence sur les routes et autoroutes ou, moins connues, les formations au secourisme routier.

Dans ce tome, je rappelle comment j'avais fait la connaissance de M. DEJOUR, lors d'une réunion à Nanterre, en décembre 1968, invité par le célèbre animateur de télévision Guy LUX qui, par l'intermédiaire du journal « France Soir » avait lancé une campagne à propos des accidents de la route et leurs conséquences de plus en plus effroyables.

Avant d'évoquer en détail l'hommage du 18 août 1987 puis l'inauguration à Roubaix de la troisième rue au nom du « Professeur ARNAUD », je reprenais une à une certaines figures de cette épopée.

Paul BOURRET, avec des informations reçues du sénateur-maire de Salon de Provence (le tome III sera également envoyé au nouveau maire) et un nouvel article, de sa main, paru dans « Vie et Bonté », la revue de la CRF, en juin-juillet 1968 (avec un passage : « une éducation du public en matière de secourisme. Education qui doit commencer à l'école... »). Nous étions en 1968 et les premiers textes (réglementaires, issus de la loi de 1957) qui devaient justement rendre l'enseignement des règles de sécurité, et le secourisme « **obligatoires** », dataient de 1958.

Le sous-préfet Francis ARRIGHI avec des échanges de correspondances en 1984 et 1985, notamment pour entrer en contact avec la fille du Professeur ARNAUD.

Il fallait indiquer ceux et celles, particuliers ou organismes, qui avaient bien voulu participer au financement de la plaque souvenir qui allait être déposée sur la tombe de Marcel ARNAUD le 18 août 1987. Il y eut 6 donateurs de l'ASAR, 2 particuliers (M. ROBINE et M. GALLEGO) et 5 organismes (SRF, ACMF, CNPC, UISC1 et l'ANIMS). Normal de le réécrire.

Le carton d'invitation précisera le rendez-vous au cimetière puis à la mairie de Marseille où nous allions tous nous retrouver dans le (grand) bureau du maire.

Mais, auparavant et puisque ce tome III était dédié à M. DEJOUR donc également au SRF, il fallait aussi revenir sur le déjeuner proposé par M. ADAM, alors directeur général du SRF. Nous avons des photos (notamment prises par M. ADAM) qui ont été utilisées à plusieurs reprises pour revenir sur ce moment historique où nous trouvions à la même table : le fondateur du premier SMUR, Paul BOURRET ; le fondateur du premier SAMU, Louis SERRE ; des collaborateurs directs de Marcel ARNAUD : le professeur Robert VIGOUROUX devenu maire de Marseille, le Docteur Marcelle CARA. Egalement le Professeur Maurice CARA qui mettra en œuvre les transports secondaires médicalisés des poliomyélitiques dans les années 1954-55 à Paris ; M. ADAM ainsi que le président de l'ASAR et son épouse. Je faisais une petite synthèse de nos discussions.

Le Docteur André SOUBIRAN n'avait pas pu se joindre à nous pour le déjeuner. Il s'en excusa et l'expliquera dans un courrier adressé au SRF. Mais il nous rejoindra au cimetière pour la cérémonie puis dans le bureau du maire de Marseille pour les prises de paroles.

Il comprend le témoignage écrit de Robert ARDOINO qui, président fondateur d'une association, l'ANUR (Association nationale des usagers de la route), à Toulon, en 1970, rencontrera le Professeur ARNAUD à Valabre l'été 1972 avec le projet de brochure « 5 gestes qui sauvent » et nos objectifs de campagne nationale.

J'exposais ensuite mes contacts et relations avec le Professeur Robert VIGOUROUX, avec le Médecin Colonel Charles PRIM (que je connaissais depuis 1975, par le stage d' « Instructeur de secourisme routier » suivi au CREPS de Boulouris sous sa direction puis nos échanges concernant la mémoire de Marcel ARNAUD). Je publiais d'ailleurs le programme de mon stage de 1970 à Chatel-Guyon (avec le Professeur ARNAUD) puis celui de 1975 à Boulouris.

Egalement, je racontais mes relations avec le Docteur André SOUBIRAN depuis son contact téléphonique, en juin 1985, sa venue à Lys lez Lannoy le 18 août pour déposer une gerbe de fleurs au pied de la plaque de rue portant le nom de « Professeur ARNAUD », nos échanges et, surtout, un document historique essentiel, retiré des archives de Marcel ARNAUD, le programme des (premières) « Assises nationales sur les accidents de la route », organisées par l'ACMF les 10 et 11 octobre 1959 (à l'instigation de Marcel ARNAUD rappellera souvent le Docteur SOUBIRAN pour bien marquer son rôle essentiel).

Commentaires ensuite sur le SRF, que je connaissais évidemment de nom comme tout moniteur de secourisme (en 1967 - 68) et ma rencontre, qui fut la seule, avec M. Robert DEJOUR, en décembre 1968. Des extraits de textes publiés dans (sa) revue « La Route », en 1962 (n° 3), soit tout au début, concernant les « assises » et notamment un article signé Robert DEJOUR publié juste avant la mort de Marcel ARNAUD (n° 59 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977) où il évoque le « P.A.S » ; la commission médicale de SRF et le futur « numéro unique » d'appel des secours.

D'autres courriers sont publiés, de 1981 à 1985, avec l'arrivée de M. ADAM nommé directeur général avec, rapidement, la sortie (en 1985) du dépliant « Accident de la route, que faire ? Les gestes élémentaires de survie ».

Le tome III rend compte de l'inauguration de la 3<sup>ème</sup> rue, à Roubaix, par le Médecin Colonel Michel HERAUT (10 octobre 1987), avec la présence effective du sénateur-maire André DILIGENT puis la réception de l'ASAR, des nouveaux secouristes et de l'équipe d'urgence d'intervention en cas de catastrophe à la mairie. Enfin de l'exercice opérationnel de nuit avec le concours de plusieurs organisations dont le nouveau médecin-chef de l'UISC 1 de Nogent le Rotrou, le médecin-capitaine DUBOIS.

Ce qui permettait de préciser nos relations avec le Docteur HERAUT (dont nous avons fait vraiment la connaissance lors d'un stage à Arras de secourisme routier, suivi par les moniteurs de l'ASAR, en décembre 1982).

En complément des tomes I et II, était publiée la table des matières du livre « Les blessés de la route » de Marcel ARNAUD de 1961, puis la suite des fiches techniques de « secourisme routier » de l'ASAR, n° 10 à 15. Il fallait aussi rappeler les liens entre Marcel ARNAUD et les sapeurs pompiers, ce qui permettait de publier deux articles retirés de la revue « Le sapeur-pompier », de juin 1995 et septembre 1998 sur le secourisme routier et le Professeur ARNAUD.

Pour clore ce nouveau tome un texte de mai 1958 est publié à nouveau (archives de Marcel ARNAUD) suite à une communication des Professeurs ou Docteurs : « Ch. RICHEL, R. MONOD, A.MANS et M. ARNAUD » Tout ce qui allait se passer dans les deux décennies suivantes y est exposé !

Et je publiais, de la main même de Marcel ARNAUD, le projet de livre « Au secours des blessés de la route » qu'il se préparait à publier, également chez « Masson et Cie », en 1965, en complément du premier destiné d'abord aux médecins.

Il évoque enfin les « 5 gestes », l'accord et les encouragements de Marcel ARNAUD, ainsi que de Louis SERRE (et Charles PRIM), dès 1972 à Toulon. Et un premier témoignage de M. Serge ADAM concernant le SRF, avec son arrivée en 1983 (1<sup>er</sup> septembre) jusqu'à la disparition scandaleuse de cette association – para publique – qui aura réalisé un travail exceptionnel pour la sauvegarde des accidentés de la route (M. ADAM apportera un témoignage complémentaire qui a été publié dans le volume 5 du 10<sup>ème</sup> mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent- avril 2011).



**[Le tome III a été paginé, sur l'original de 2003, en juin 2011, pour les archives du CAPSU. Il reste un exemplaire du premier tirage, disponible à la lecture].**

(Parmi les destinataires, Mesdames MUSELLI, SERRE ; les professeurs CARA, LARCAN, JOLIS, VIGOUROUX ; les docteurs HERAUT, PRIM, NEUVEUX, GHYSEL (ancien député), DESLANDES, PIERACCI ; le nouveau président de l'ACMF, le député DELNATTE, le sénateur LECERF, les maires de Leers et de Salon de Provence (ainsi que le directeur de l'hôpital, lieu du 1<sup>er</sup> SMUR en 1957), au SAMU de Montpellier (aucune réponse), sapeurs pompiers, secouristes et moniteurs (mais aussi la Fondation de la Vocation, France Sélection – M. FUSILIER et l'exemplaire de lecture).

### **Autres documents ci-après :**

- Le communiqué de presse du CAPSU (pour les journaux locaux) qui résume l'esprit avec lequel a été rédigé ce document. A la fin du communiqué on trouvera une photo prise à la mairie de Marseille, le 18 août 1987, près d'une fenêtre donnant sur le vieux port, avec Monsieur et Madame MUSELLI.
- Lettre envoyée au député du Nord Patrick DELNATTE (le 4 avril 1998) afin de lui remettre le tome I (le tome H lui sera remis directement lors d'une rencontre le 11 septembre 2003) ; premier député à avoir déposé, en 1997, une proposition de loi pour la formation des candidats aux permis de conduire aux « 5 gestes qui sauvent ».
- Envoi du tome III au nouveau commandant des sapeurs pompiers de Roubaix (lettre du 1<sup>er</sup> septembre 2003), après l'envoi des deux premiers, en 1998 puis 1999.
- Les correspondances avec la fille du Professeur ARNAUD, Madame MUSELLI ; Ma lettre du 29 avril 1987, sa réponse du 25 mai où elle indique qu'elle sera certainement, avec son mari, à Marseille le 18 août ; ma nouvelle lettre du 6 juillet.
- Deux autres témoignages importants pour moi. Celui du Docteur Marc BOYAVAL, de Roubaix, officier militaire supérieur très engagé dans la réserve. Très amical, malgré le fait que nous nous rencontrions pratiquement jamais, j'avais gardé le souvenir du médecin bénévole qui était chargé, à la CRF de Roubaix, au dernier trimestre 1965, de la partie médicale de la formation des secouristes (Cf. « Mémoires d'un Secouriste » volume 1 – 1965-1967 Septembre 2010).
- Celui également de François MORENO, proche de Léon ROBINE (à l'origine de la FNPC et le fondateur de la première ADPC dans les Côtes du Nord de l'époque) qui, en tant que moniteur enseignera le secourisme de Marcel ARNAUD comme il le rappelle dans sa lettre du 28 septembre 1987.
- En 1993, m'apercevant de la disparition de deux plaques de rues, sur trois, à Roubaix. D'où ma lettre immédiate (le 18 août) au sénateur-maire de Roubaix. Il donnera des instructions, comme demandé, pour les remplacer et afin qu'il ne soit pas uniquement indiqué « Professeur ARNAUD », mais également son prénom et, ce que nous avait suggéré le député Michel GHYSEL « Précurseur des SAMU ».

### **Tome IV – Décembre 2006 - 330 pages**

La couleur prend une part plus importante encore dans ce tome (25 pages en couleur avec des photos, ou des diapositives réalisées par le Professeur ARNAUD).

Ce tome met en exergue les dates clés concernant Marcel ARNAUD, depuis 1954 et un rappel des hommages rendus à mon initiative, auxquels s'étaient ralliés beaucoup « d'anciens », ses disciples, ses amis ou de nombreux enseignants du secourisme et du secourisme routier en particulier.

Je reviens également sur les trois tomes précédents en apportant de nouvelles précisions, d'autres détails ou commentaires destinés à ceux qui n'ont pas pu les lire. Et certains échanges avec des personnes impliquées dans le secourisme.

Communiqué de presse

### **Hommage au Professeur Marcel ARNAUD Précurseur des SAMU Créateur du Secourisme routier**

Après le tome I en 1997, le tome II en 1999, le tome III consacré à l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD vient de sortir en ce début septembre.

Ecrit par Didier BURGGRAEVE, Président du CAPSU, ce nouveau document est dédié à M. Robert DEJOUR, du Secours Routier Français, organisme qui aida le Professeur ARNAUD dans son action de longue haleine afin de médicaliser les secours aux accidentés de la route et de diffuser son enseignement de Secourisme routier qu'il mit au point au début des années 60.

Ce tome III relate l'inauguration à Roubaix, en 1987, de la 3<sup>ème</sup> rue au Nom du Professeur ARNAUD, par le Médecin-Colonel Michel HERAUT, Médecin-chef des sapeurs-pompiers du Pas de Calais et M. André DILIGENT, Sénateur-Maire.

Il évoque aussi l'hommage national rendu à Marseille, le 18 août 1987, pour les 10 ans de la disparition du fondateur de la traumatologie routière, en présence de tous ses disciples et amis, sous la présidence du Maire de Marseille, M. VIGOUROUX, ancien collaborateur de M. ARNAUD.

Ce tome III rend hommage également aux disciples de Marcel ARNAUD, souvent des médecins-chefs de sapeurs-pompiers, notamment les Docteurs DUFRAISSE, SERRE et PRIM.

M. BURGGRAEVE met en exergue l'action du Secours Routier Français ainsi que de l'Automobile Club Médical de France qui, en 1959, créa les premières assises sur les accidents de la route sur l'idée de Marcel ARNAUD. Son Président, le Docteur André SOUBIRAN, lui accorda son aide et honorera sa mémoire et son œuvre jusqu'à sa mort.

On y découvre des documents inédits tirés des archives du Professeur ARNAUD, à côté des fiches d'enseignement de Secourisme routier réalisées pour l'ASAR (Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix), des témoignages et le rappel de l'approbation du fondateur du Secourisme routier au projet des « 5 gestes qui sauvent », concept de masse qui consiste à apprendre la conduite à tenir en cas d'accident à tous les usagers de la route.

Le CAPSU a introduit, dans ses statuts remodelés, en 1999, un article visant à faire connaître l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD afin de rendre hommage à son action efficace et désintéressée.

Ce tome sera remis à la bibliothèque de Lys lez Lannoy (à consulter sur place comme tous les documents remis par le CAPSU) ainsi qu'aux villes de Hem et de Leers qui ont permis, par leur aide, la sortie de ce document.

Le tome IV sera dédié au Professeur Louis SERRE, fondateur du 1<sup>er</sup> SAMU, en 1963, à Montpellier, et qui avait inauguré la 1<sup>ère</sup> rue « Professeur ARNAUD », à Lys lez Lannoy, en avril 1985.



## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 4 avril 1998

Monsieur Patrick DELNATTE,  
Député du Nord,  
9 Place de la Victoire,  
59200 TOURCOING

*Tome III*

*ven  
le 11/9/03*

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli le tome I d'un dossier-Hommage au Professeur Marcel ARNAUD, fondateur du Secourisme routier en France, précurseur de nos SAMU et inventeur de ce que nous appelons aujourd'hui la traumatologie routière.

Ce document vous permettra de découvrir en partie l'oeuvre du Professeur ARNAUD qui a, en 1972, approuvé la campagne des 5 GESTES QUI SAUVENT en me faisant bénéficier de ses conseils pour la première édition de la brochure gratuite que vous connaissez.

Ce tome I a été dédié au Professeur Paul BOURRET, élève de Marcel ARNAUD, fondateur du premier SMUR de France en 1957 à SALON DE PROVENCE.

Ce dossier a été adressé à plusieurs SAMU dont celui de LILLE et doit encore être diffusé à des organismes traitant des secours d'urgence en France.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE



Le 1<sup>er</sup> septembre 2003

**Monsieur le Capitaine MARTIN,**  
Commandant les Sapeurs-Pompiers de Roubaix,  
Centre de secours,  
59100 ROUBAIX

Mon Capitaine,

J'étais en contact avec le Commandant BARTHOD. Nous nous connaissons depuis longtemps.

Je lui avais fait parvenir, en juillet 1998 puis en mars 1999, les deux premiers tomes écrits sur l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD, créateur du Secourisme routier.

Je ne manque pas de vous adresser le tome III, dédié à M. DEJOUR, du Secours Routier Français, organisme aujourd'hui disparu.

Marcel ARNAUD était très lié aux sapeurs-pompiers. On trouvait parmi ses plus proches collaborateurs et disciples de nombreux médecins-chefs départementaux.

Notamment le Docteur HERAUT qui inaugura la rue au Nom de Marcel ARNAUD à Roubaix en 1987. Le Professeur Louis SERRE (qui inaugura la 1<sup>ère</sup> rue, à Lys lez Lannoy, en 1985), fondateur du premier SAMU, à Montpellier, en 1963, également médecin-chef de son département.

Comme les précédents, ce nouveau tome est adressé à la Fédération qui a bien voulu me remettre des documents publiés dans la revue « Le Sapeur-Pompier » et qui me sont précieux.

Le tome IV sera dédié à Louis SERRE et le tome V au Docteur André SOUBIRAN.

Après en avoir pris connaissance, je vous remercie de mettre ce nouveau dossier à la disposition de vos moniteurs de Secourisme puis de vos hommes, à la bibliothèque de votre centre de secours.

Je vous prie de croire, Mon Capitaine, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 4 juillet 1998

Monsieur le Commandant Philippe BARTHOD,  
Centre de Secours - Bataillon Nord  
34 Bld de Mulhouse,  
59100 ROUBAIX

Mon Commandant,

Je ne manque pas de vous faire parvenir le tome I  
d'un dossier-Hommage au Professeur Marcel ARNAUD,  
inventeur du Secourisme routier et précurseur de  
la médicalisation des secours.

Vous commandez le seul centre de secours de France  
qui, dans son secteur d'intervention, a 4 rues au  
Nom du Professeur ARNAUD (Lys, Hem, Roubaix, Leers)  
et, j'en espère, bientôt, la 5ème.

Beaucoup de médecins Sapeurs-Pompiers ont épaulé Marcel  
ARNAUD qui sont devenus ses disciples.  
Le tome II sera dédié à l'un d'entre-eux, le Médecin-  
Colonel Pierre DUFRAISSE, Médecin-Chef du Vaucluse,  
que j'avais pu rencontrer lors de notre cérémonie à  
Marseille le 18 août 1987.

Je vous remercie d'en prendre connaissance et de le  
mettre à disposition des personnels à la bibliothèque  
du centre de secours.

Il doit être adressé prochainement au Président de la  
Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Je vous prie de croire, Mon Commandant, en l'expression  
de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE



## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 8 mars 1999

Monsieur le Commandant Philippe BARTHOD,  
Centre de Secours - Bataillon Nord  
34 Bld de Mulhouse,  
59100 ROUBAIX

Mon Commandant,


Pour faire suite à mon premier envoi en date du 4 juillet 1998, j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus le tome II de l'ouvrage consacré au Professeur Marcel ARNAUD.

Intitulé "Marcel ARNAUD - La Providence des blessés de la route", il est dédié au Médecin-Colonel de Sapeurs-Pompiers Pierre DUFRAISSE.

Je vous remercie d'en prendre connaissance, de le faire suite à vos moniteurs de Secourisme puis de le mettre, comme le tome I, à la disposition de vos hommes.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Mon Commandant, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE





Le 29 avril 1987

Madame Charles MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

Je suis heureux de vous faire savoir que le Maire de Marseille sera présent et s'associera à l'Hommage que nous allons rendre le 18 août prochain à la mémoire de votre Père, notre Maître et Ami.

Vous trouverez sous ce pli copie de sa lettre du 14 courant ainsi que la circulaire que nous faisons parvenir à tous ceux qui sont susceptibles de s'associer à notre initiative.

Comme je vous le demandais par ma lettre du 12 mars, disposeriez-vous de photos de votre Père qui pourraient nous servir soit pour des articles soit par nos prochains cartons d'invitation - comme vous avez pu le voir pour nos deux premières manifestations.

Pour votre information, vous trouverez également sous ce pli l'article paru sur l'Hommage rendu en octobre dernier à PARIS par le Professeur SERRE à votre Père et l'information qui vient de paraître dans la revue des SAMU sur les deux premières rues de France qui portent désormais son Nom.

J'espère très vivement que vous pourrez vous libérer et que je pourrai ainsi vous rencontrer, au moins une fois.

En l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE



Deauville le 25 mai 1987

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu vos courriers de Mars et Avril derniers. Je m'excuse par avance du retard apporté à vous répondre, mais je voulais trouver une photo avec négatif qui ne soit pas trop ancienne. Celle-ci a été prise lors d'un exercice chez les pompiers de Gardanne vers 1965. Je vous demanderais toutfois de bien vouloir me renvoyer le négatif après usage.

Nous envisageons mon mari et moi-même de nous rendre à Marseille en Août et, sauf imprévu, d'être à vos côtés le 18 pour cette cérémonie.

Je vous remercie des nombreux articles que vous me faites parvenir et qui me touchent énormément.

Je serais également très heureuse de faire votre connaissance en Août prochain et, dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. Mussel.

Le 6 juillet 1987

DIDIER BURGGRAEVE  
59390 LYS L.LANNOY

Madame Ch. MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Chère Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli le carton d'invitation qui a été réalisé pour l'Hommage que nous rendrons à Marseille le 18 août à votre Père.

Le Maire de Marseille nous recevra à l'Hôtel de Ville et la parole vous sera donnée avant que je ne dise quelques mots ainsi que le Professeur VIGOUROUX.

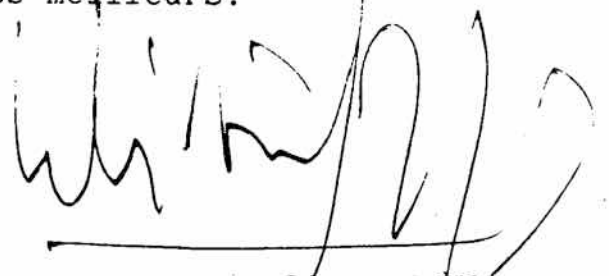
Vous trouverez ci-inclus copie de la lettre du 21 mai de M. VIGOUROUX et de l'article qu'a bien voulu faire paraître le Secours Routier Français dans sa revue sur l'inauguration de la rue " Marcel ARNAUD " à Hem.

D'autre part, vous trouverez également la délibération du Conseil d'Administration de la Ville de Roubaix qui a également accepté de donner le Nom de votre Père à une rue de la Ville. L'inauguration officielle aura lieu en octobre prochain. Je vous tiendrai informée.

Le cliché que vous avez bien voulu me remettre - et qui vous sera retourné - sera utilisé à cette occasion.

Je suis très ému et heureux à la fois de pouvoir ainsi rendre Hommage à celui qui a tant fait pour les autres et les accidentés de la route en particulier et fier par ailleurs, grâce à son enseignement et à ses conseils de poursuivre modestement, mais avec détermination, son oeuvre.

Honoré de pouvoir vous rencontrer le 18 août avec votre époux, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le médecin Général (CR)

DOCTEUR MARC BOYAVAL 

EX-EXTERNE DES HÔPITAUX DE LILLE  
ANCIEN PROSECTEUR D'ANATOMIE  
A LA FACULTÉ LIBRE DE MÉDECINE DE LILLE  
MAÎTRE DE STAGE A LA FACULTÉ

61, RUE DES VOSGES  
59100 ROUBAIX

CONSULTATIONS :  
LUNDI - MARDI - MERCREDI - VENDREDI  
DE 13 H 30 A 15 H 30  
SAMEDI DE 9 H A 10 H

TÉL. : (20) 70-53-50  
C.C.P. LILLE 30.42.73. B  
N° 59-1-03710-6

Le 19.09.82

Cher Ami,

Je vous remercie de votre invitation aux

réunions du 10 octobre. Je ne puis  
malheureusement y assister, car je me  
trouverai près de Grenoble aux journées  
nationales du Collège - Société des Anesthésiologistes, sur  
le thème du "Secoursisme hospitalier".

Mais je serai de tout cœur avec vous  
et avec vos équipes.

Bien amicalement

Boyaval

SAUF URGENCE, DEMANDER LES VISITES LA VEILLE OU AVANT 9 HEURES.  
(PAS DE VISITES LE JEUDI).

M. FRANÇOIS MORENO  
8, rue Léo Lagrange  
ST-BRIEUC - Tél. 94.12.60

à  
Cher ami  
le 28. 9. 87

Cher ami

Je suis très heureux d'avoir reçu  
votre invitation pour l'inauguration d'une  
nouvelle Professeur Arnould. d'autant que  
je suis un fidèle adepte de M.  
Arnould lequel je crois me connaître  
spécialement puisque lorsque'il venait dans  
le département pour faire notamment  
le cours de Rouille il me faisait de  
grandes conférences pour l'enseignement  
auquel je avais un grand intérêt.  
Malheureusement pour le 10 octobre  
je suis indisponible. Je te regrette  
et vous souhaite un grand  
succès. Je vous félicite encore  
pour votre bonne initiative.  
En vous remerciant je vous  
présente mes sentiments amicaux  
et salutations distinguées



Créée en 1979 sous l'appellation "A.S.A.R."  
par Didier BURGGRAEVE, Président d'Honneur

"Poursuite de l'oeuvre du Professeur Arnaud, créateur du Secourisme routier.  
Campagne Nationale des 5 gestes qui sauvent - Secourisme  
Equipe d'urgence départementale  
Groupe d'intervention catastrophe pour missions en France ou à l'étranger"

**A.S.S.A.R.N.**

Adresse postale: 15A, rue Paul Lafargue, 59100 ROUBAIX - FRANCE

Le 18 août 1993

Monsieur André DILIGENT,  
Sénateur-Maire de Roubaix,  
Hôtel de Ville,  
59100 ROUBAIX

Monsieur le Sénateur-Maire,

En ce 18 août, jour anniversaire de la disparition du Professeur Marcel ARNAUD, je me suis rendu dans la rue qui porte son Nom et que nous avons inaugurée ensemble en 1987 avec le Médecin-Colonel HERAUT en présence du Docteur André SOUBIRAN.

Sur les 3 plaques, 2 ont disparu et la troisième est peu lisible.

Pouvez-vous donner des instructions afin que cela soit réparé sans délai, avec une plaque ainsi rédigée (comme à Lys lez Lannoy et à Leers) :

Rue Professeur Marcel ARNAUD  
Précurseur des SAMU.

Avec mes remerciements,

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Didier BURGGRAEVE

Président d'Honneur

Dédié au Professeur Louis SERRE, ce volume rappelle toutes les dates à retenir concernant Marcel ARNAUD, à partir de 1954 (témoin d'un grave accident de la route – voir son témoignage) ainsi que les hommages qui lui ont été rendus, dès le congrès de l'ANIMS en 1982 à Croix (commune limitrophe à Roubaix), les rues à son nom ainsi que les documents publiés par l'ASAR et le CAPSU.

De nombreuses informations sont rappelées sur mes échanges directs ou mes correspondances avec Louis SERRE. Mais je rappelais qu'il avait publié, en 1977, un opuscule « gestes élémentaires de premiers secours » dont le contenu correspondait exactement aux « 5 gestes ». Ce tome est vraiment un hommage le plus complet possible à cet homme de cœur, qui a fait le premier et lui-même des médicalisations de blessés en détresse puis, organisateur, a su prolonger les interventions directes (primaires) par des transferts dits secondaires, vers des hôpitaux mieux équipés, en organisant l'accueil le plus favorable pour les victimes, faisant évoluer le SMUR vers le futur SAMU. Un homme qui ne ramenait pas tout à lui, discret sur ses succès comme Paul BOURRET.

Une occasion de plus de revenir sur la « P.L.S.A » mise au point par Marcel ARNAUD, celle prévue pour les « blessés de la route » c'est-à-dire des polytraumatisés, à pratiquer à plusieurs et non seul, avec des remarques sur les « dérives » que l'on a pu constater au cours des années (voir la lettre qui m'avait adressée le Professeur ARNAUD le 23 octobre 1976 publiée à nouveau dans ce tome IV).

Comme chaque tome, ce n° IV rappelait l'inauguration de la 4<sup>ème</sup> rue, celle de Leers, le dimanche 9 octobre 1988 (après Lys lez Lannoy en 1985, Hem en 1986, Roubaix en 1987 et l'hommage national à Marseille le 18 août), par le Professeur Maurice CARA, avec nos échanges par courrier, sa biographie et des articles écrits par lui ou parus dans des revues.

Des témoignages. Soit de responsables d'associations de secourisme ou de protection civile et/ou moniteurs – instructeurs (MORENO de Saint Brieuc, HERRSCHER de Choisy le Roi de l'UNPC, cité lors de mon allocution à la mairie de Leers, du Docteur SOUBIRAN, retenu (la médaille d'honneur de l'ASAR lui sera remise à Paris) et des services officiels (CIRCOSC de Valabre par exemple – voir ci-après quelques autres témoignages).

Tout cela permettait de revenir sur la « doctrine » de Marcel ARNAUD avec des textes écrits par lui parus dans la revue « La Route » du SRF puis dans la revue de l'ACMF, également à propos des « 5 gestes qui sauvent » ou à nouveau, par le Docteur SOUBIRAN, l'historique des actions de Marcel ARNAUD à partir de 1954.

Les archives en ma possession permettaient de publier des documents inédits et notamment, en couleur, un projet de livre « Au secours des blessés de la route » (1965) dont ce tome V comportera encore d'autres pages (Le bulletin du CAPSU assurera ensuite le relais pour poursuivre, après ces cinq tomes, comme nous l'avons mentionné dans nos statuts, le rappel de son œuvre).

Des rappels furent insérés sur le « précis » de secourisme routier de 1971 et bien sûr sur le livre « fondateur » de 1961, « Les blessés de la route » des éditions MASSON et non PLON comme indiqué dans divers documents par erreur.

De nombreux textes et documents ou lettres étaient ensuite ajoutés afin d'apporter des éléments complémentaires à ces récits et rappels, notamment des documents également inédits retirés de ses archives (des miennes ou du CAPSU), des photos et mes commentaires. On y retrouve Louis SERRE. Une bibliographie concernant Marcel ARNAUD, le CAPSU et les « 5 gestes qui sauvent ». [Le bulletin n° 39 du CAPSU, d'avril 2007, reviendra sur l'hommage national à Marseille du 18 août 1987).

Parmi les destinataires de ce tome (fin 2006 et début 2007), citons Mmes SERRE et MUSELLI, les Professeurs CARA, JOLIS, LARCAN, les docteurs DESLANDES (Urgence pratique), HERAUT, LAUWICK (ACMF), NEUVEUX, NOTO (ANIMS) ; les sapeurs pompiers de Roubaix, l'OIPC à Genève, MM ADAM, FUSILIER (France Sélection) et MORENO, la mairie de Leers, la Fondation de la Vocation et la bibliothèque municipale de Lys lez Lannoy.

### **Autres documents ci-après :**

- Une lettre à Mme MUSELLI du 11 juin 1988 et sa réponse le 28 septembre (Au verso de sa lettre il reste : « ...lancer dans la politique « active ». Avec mes meilleurs souvenirs, veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués ».
- Une réponse du Professeur Alain LARCAN suite à la réception du tome IV dans laquelle il rappelle qu'il avait « toujours eu une grande admiration « ainsi que pour Louis SERRE qui fut mon ami », nous remerciant de « rappeler inlassablement l'œuvre de ces précurseurs de l'aide médicale ».
- Article paru dans la revue « SCI » de France Sélection avec photo de la première de couverture.
- Le communiqué de presse du CAPSU pour annoncer la publication du tome IV (Le site internet, ouvert en décembre 2004 a été supprimé fin 2010).
- Une lettre du 22.9.1988 de Georges VEDRINE (depuis nommé membre d'honneur du CAPSU) qui, ne pouvant être présent revient sur l'exercice de secours l'année précédente auquel il avait pu assister.
- L'organisation (protocole) prévue pour l'inauguration de la rue à Leers avec le maire et le Professeur CARA puis l'hommage prévu à l'hôtel de ville.
- Une lettre adressée, le 24 septembre (jour anniversaire du départ officiel du projet et de la campagne des « 5 gestes qui sauvent » en 1967), 1988, au ministre en charge des Transports (Voir volume 5 du 10<sup>ème</sup> mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » - avril 2011 qui revient sur la demande de décentralisation des services de la sécurité routière, de Paris à Lille).

**[Le tome IV a été paginé, sur l'original de 2006, en juillet 2011, pour les archives du CAPSU. Il reste un exemplaire du premier tirage, disponible à la lecture].**





Le 11 juin 1988

Monsieur et Madame MUSELLI-ARNAUD,  
Place des Tilleuls,  
20117 OCANA

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à ma lettre du 11 décembre 1987, j'ai l'honneur de vous confirmer que la 4<sup>ème</sup> rue de France portant le Nom du Professeur Marcel ARNAUD sera inaugurée officiellement le dimanche 9 octobre 1988 à 11 heures à Leers, près de Roubaix, par le Professeur CARA, fondateur du SAMU de PARIS, présent à Marseille l'an dernier.

D'autre part, je tiens à vous faire savoir que je viens de relancer M. VIGOUROUX, Maire de Marseille, à propos du projet d'une rue à Marseille.

En complément des documents remis lors de mon dernier envoi, vous trouverez sous ce pli, copies du compte-rendu de notre cérémonie à Marseille dans la revue des SAMU, d'un article paru dans la revue de l'Automobile-Club Médical de France sous la plume du Docteur SOUBIRAN, un morceau du ruban tricolore coupé par le Sénateur-Maire de Roubaix, article paru dans la revue du Secours Routier Français sur la rue de Roubaix et un autre sur notre cérémonie de l'an dernier à Marseille; enfin de la lettre du Professeur CARA.

Vous serez bien évidemment au courant en détail de ce qui va se passer à nouveau ici en octobre à la mémoire de votre Père.

Croyez, je vous prie, Madame, Monsieur, en ma reconnaissance éternelle à votre Père, et à mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE

M<sup>me</sup> MUSELLI-ARNAUD  
Place des Tillands  
20117 Orana

Orana le 28 Septembre 1988

Monsieur,

J'ai bien reçu votre dernier courrier, mais comme vous l'avez compris, la distance qui nous sépare de votre région est la seule raison qui nous empêche d'être à vos côtés les 8 et 9 Octobre prochains. Croyez bien que nous le regrettons.

Votre perspicacité a été récompensée au près de la Mairie de Marseille et je vous suis reconnaissant de tout ce que vous faites pour la mémoire de mon père.

M. Vigouroux peut ne plus être alors Maire de cette grande ville disputée. Mais il est de mon avis que, dans cette éventualité, il faudrait tout de même lui adresser une invitation personnelle en tant qu'ancien élève et assistant de mon père avant de se

16 DEC 2006

Le PROFESSEUR ALAIN LARCAN  
Membre et Ancien Président  
de l'Académie Nationale de Médecine

a bien reçu le ouvrage  
Remerciements à Marcel Arnaud  
pour lequel j'ai toujours eu  
une grande admiration, ainsi qu'un  
ami à qui j'ai pu me adresser.

LE BELVÉDÈRE  
ROUTE DE FLEURFONTAINE

TÉL 03 83 31 13 17  
54770 AMANCE

J'ai avec plaisir de rappeler  
l'attachement à l'œuvre de ces  
derniers de l'Académie de Médecine  
sur une œuvre de ses membres  
qui contribue à la médecine française.

**Ouvrage sur l'œuvre du professeur Marcel Arnaud**, créateur du secourisme routier.

Didier Burggraeve - Président du CAPSU.

Cet ouvrage sur l'œuvre du professeur Marcel Arnaud, dédié par l'auteur au professeur Louis Serre, constitue un important recueil sur l'histoire des blessés de la route et la médecine d'urgence.

Il contient de nombreuses correspondances entre les différents acteurs de la sécurité civile, des articles du professeur Cara, des comptes rendus d'entretiens de l'auteur avec le professeur Louis Serre et surtout avec le professeur Marcel Arnaud.

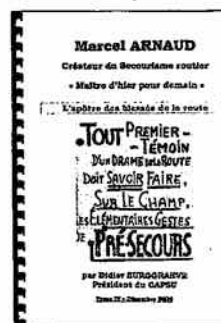
Son auteur a réuni une série de documents intéressant le professeur Louis Serre, fondateur du premier SAMU à Montpellier à partir de 1963.

Relevons aussi des articles sur le secourisme comme celui sur « la position latérale de sécurité ».

Plusieurs textes illustrent la création de rues importantes au nom du professeur Arnaud.

Ce fascicule contient également une très importante correspondance entre les différents acteurs du secours routier et mérite d'être conservé dans toutes les bibliothèques de ceux pour lesquels ce sujet a une importance primordiale.

Didier Burggraeve - CAPSU  
Lys Les Lannoy (59) [www.capsu.fr](http://www.capsu.fr)



**Le tome IV sur l'œuvre du Professeur ARNAUD :**  
**Un vibrant hommage au créateur du secourisme routier**  
**Un plaidoyer en faveur des « 5 gestes qui sauvent »**

Après le tome I publié en 1997 et dédié au Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR (Salon de Provence en 1957), le tome II publié en 1999 dédié au Médecin Colonel de sapeurs pompiers Pierre DUFRAISSE (Vaucluse), le tome III publié en 2003 et dédié à M. Robert DEJOUR du Secours Routier Français, le CAPSU a financé la sortie du tome IV, dédié au Professeur Louis SERRE, fondateur du premier SAMU (Montpellier en 1963).

Ce document de 329 pages, avec 25 pages en couleur, rend un hommage à un homme exceptionnel, le Professeur Marcel ARNAUD, qui fonda la traumatologie routière à la fin des années 50, fut le précurseur de la médicalisation des secours aux accidentés de la route, ce qui donna SMUR et SAMU et créa, ce qui est très détaillé dans ce tome IV, le secourisme routier, une nouvelle discipline.

Didier BURGGRAEVE, Président du CAPSU, qui en est le rédacteur, raconte dans le détail ses entretiens avec le Professeur Louis SERRE et apporte des précisions historiques sur la création des premiers SMUR, d'abord destinés à secourir les accidentés de la route.

Ce document revient sur l'inauguration, à Leers, en octobre 1988, de la 4<sup>ème</sup> rue au nom du Professeur ARNAUD, Précurseur des SAMU, par le Professeur Maurice CARA, lui-même fondateur du SAMU de Paris en 1972.

De nombreux documents des archives, du Professeur ARNAUD et du Professeur SERRE, qui ont été confiées au Président du CAPSU, sont insérés dans ce nouveau document à la mémoire de ces hommes éminents, désintéressés, n'ayant pour seul but que d'épargner des vies humaines en préconisant d'organiser, sur les lieux mêmes des accidents, l'intervention médicale.

Ce tome IV revient aussi sur les relations du Président du CAPSU avec le Professeur ARNAUD et sur le soutien du Maître au concept des « 5 gestes qui sauvent ». A plusieurs reprises, Marcel ARNAUD avait approuvé ce projet et son objectif d'une formation pour les candidats à un permis de conduire.

Rappelons que la petite brochure, gratuite, a été approuvée par le Professeur ARNAUD, dès sa première édition, en 1972.

Ce premier tirage est utilisé pour offrir ce témoignage aux proches du Professeur ARNAUD et ceux de ses amis et disciples encore en vie. Un document exceptionnel qui sera, pour la première fois, disponible pour tous ceux qui s'intéressent à cette épopée (prendre contact avec le CAPSU).

**Pour des précisions ou connaître les actions du CAPSU, site Internet : [www.capsu.fr](http://www.capsu.fr)**

Angoulême, le 22. 9. 88

Cher Ami,

Je vous remercie de votre envoi reçu hier et contenant, outre le journal de l'ASAR 506 et l'exigé 89 de la Région, votre invitation à assister le 9.10.88 à l'inauguration de L'Alti du 99 Marcel Arnaud à Leers.

J'ai le regret de vous confirmer que je ne pourrai m'y rendre, car je suis un peu fatigué par mes récents et longs voyages tout à Bourg. en. Drome qu'à Clermont-Ferrand.

Je serai présent par la pensée, me souvenant intensément de ce merveilleux service de votre Equipe d'Urgence auquel j'ai pu assister moi-même.

A votre ami étaient joints 2 exemplaires de votre brochure "5 gestes qui sauvent" (édition 88). J'en conserve 1 pour moi et ai adressé le 2<sup>e</sup> à Mme le Docteur Roger Bidouin Solane de la D.A.S.S., qui vous en avait fait la demande.

Avec mon respectueux souvenir pour Catherine je vous adresse mes sentiments de profonde amitié.

J. Fournier



# ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"

Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Étranger

Adresse Postale : A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

## A.S.A.R.

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Études
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION  
INDÉPENDANTE  
ENTIÈREMENT  
BÉNÉVOLE

Correspondants et  
Délégués Régionaux

### ORGANISATION ET PROTOCOLE POUR

#### L'INAUGURATION DE

#### L'ALLEE PROFESSEUR MARCEL ARNAUD A LEERS

#### Dimanche 9 Octobre 1988 à LEERS

- 10h 45      Rassemblement dans la rue Jules Ferry à Leers
- Accueil des Personnalités et  
                 présentation à M. Lucien DEMONCHAUX  
                 Maire de Leers
- 11h 00      Brève intervention du Président de l'ASAR
- Coupure du ruban tricolore par le  
                 Maire de Leers
- Plaque dévoilée par M. le Professeur  
                 Maurice CARA, fondateur du SAMU de PARIS,  
                 Président du Comité Médical du  
                 Secours Routier Français.
- 1 minute de silence
- 11h 15      HOMMAGE SOLENNEL à l'Hôtel de Ville de Leers
- Intervention du Président de l'ASAR
- Intervention du Professeur Maurice CARA
- Intervention de M. le Maire de Leers

# CONSEIL D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS ET LES SECOURS D'URGENCE

## C. A. P. S. U.

Siège Social : ROUBAIX

- Accidents de la route - Accidents domestiques et des loisirs - Incendies, Explosions, Accidents professionnels -
- Information - Formation des jeunes et du grand public, médias - Organisation des secours -
- Défense Civile, Création d'un MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE -
- Risques majeurs, Catastrophes, Plans de secours -

Le 24 Septembre 1988

Monsieur Michel DELEBARRE,  
Ministre des Transports,  
32 Av. du Président Kennedy,  
75775 PARIS Cédex 16

Monsieur le Ministre,

Vous n'avez probablement pas eu le temps de répondre à mon courrier du 23 juillet dernier par lequel je vous demandais de prendre en considération ma proposition de décentraliser les services de la Sécurité Routière à Lille, faite en son temps auprès de M. MEHAIGNERIE.

Un prochain Comité Interministériel doit être réuni et je souhaite que l'aspect des premiers secours aux accidentés soit évoqué.

Je vous demande de tenir deux propositions :

Implantation de bornes d'appel d'urgence sur les voies rapides en milieu urbain (j'ai récemment fait la proposition à Bernard CARTON pour l'antenne-Sud à Roubaix).

Formation des usagers de la route à la conduite à tenir en cas d'accident (les 5 gestes qui sauvent).

Vous trouverez sous ce pli un dépliant sur la borne d'appel d'urgence et une brochure gratuite sur les "5 gestes qui sauvent" dont il sera question à Lys lez Lannoy le 8 octobre prochain (invitation jointe).

En espérant vous rencontrer prochainement puis avoir un entretien à propos de la Sécurité Routière, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma Haute Considération.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE



## L'ACMF et Marcel ARNAUD

Dans mes archives personnelles (donc celles du CAPSU également), j'ai retrouvé un article écrit par le Docteur André SOUBIRAN et publié dans la revue de la CRF « Vie et Bonté », d'après ma mention « juin 1961 ». Comment ces pages sont venues jusqu'à moi alors que j'ai commencé à suivre ma formation de secouriste à la Croix-Rouge de Roubaix à l'automne 1965 ?

L'ACMF, association créée sous un autre nom, a été remise en route en 1952 et dès cette époque dirigée et présidée par le Docteur André SOUBIRAN, jusqu'à sa mort en 1999.

Cette association s'attachera très rapidement, puis toujours, à traiter, dans tous les domaines, du fléau des accidents de la route et ce texte de 1961 en témoigne. Écrit il y a cinquante ans ! Que dit le président de l'ACMF ?

D'abord les chiffres, de la mortalité, pour les années 1957 à 1960 et les premiers mois de 1961 (même si il ne faut jamais négliger les blessés et notamment ceux qui conserveront des séquelles à vie, parfois considérables, devenant ainsi des handicapés). Il remarque que ces chiffres ne peuvent refléter la réalité car la mortalité constatée uniquement durant les trois premiers jours. Et il cite (déjà) l'Académie de médecine qui prétendait que la mortalité (réelle) devait être majorée de 50% !

Cet article est non seulement très intéressant pour rappeler l'œuvre de l'ACMF afin d'apporter sa contribution face aux « accidents de la route » mais pour comprendre que, dès le début, cette grande association, outre les causes multiples des accidents, déjà bien connues et analysées bien avant la création de la « délégation à la sécurité routière » en 1972, abordera un des aspects essentiels pour la survie de ces « blessés de la route », dénommés ensuite par Marcel ARNAUD les « polytraumatisés », c'est-à-dire les premiers secours médicaux et les premiers secours qui pouvaient et devaient être assurés par le « public » c'est-à-dire les usagers de la route témoins de ces drames.

Et ainsi, il passe en revue, le rôle du Professeur Robert MONOD qui, en 1959, avait repris et « amplifié », le « cri d'alarme » de Marcel ARNAUD au Congrès de chirurgie de 1957 (date à laquelle il avait déjà entrepris la rédaction de son ouvrage à destination des médecins, « Les blessés de la route » qui paraîtra en 1961. Déjà l'alcotest ! (avec un seul o)... Bien sûr les « premières » assises nationales sur les accidents de la route, en 1959, sur la proposition de Marcel ARNAUD, reprises ensuite au niveau régional.

Et le premier cité, le Professeur Paul BOURRET, pour la création à Salon de Provence de la « première antenne » (modèle du genre) pour médicaliser les secours aux accidentés de la route (dès l'été 1957). Le Professeur SICARD ensuite avec la création de la « société française de médecine du trafic » (qui fera concurrence avec les assises annuelles de l'ACMF sur les accidents de la route, suite au différend qui opposera un « ancien » responsable l'ayant quitté brutalement et dont le Docteur SOUBIRAN évoquera souvent « l'imposture » dans ses écrits dans la revue de l'ACMF).

Et le président de l'ACMF décrit comment il perçoit l'organisation des secours (médicaux) aux accidents de la route.... La « réanimation » étant essentielle, puisque la cause principale des décès rapides, sur le bord de la route.

Dans la même revue, pages suivantes (voir pages 28 et 29), un administrateur de la CRF évoque le rôle joué par cet organisme connu de tous, la formation des secouristes et la publication « Que faire en présence des accidents de la route ? » (« Les recommandations que contient cette plaquette sont un bon point de départ »).

juin 1961

# Le péril grandissant des accidents de la route

Par le  
**docteur André Soubiran,**  
Président de l'Automobile-Club  
Médical de France

**E**N juin 1959, à cette même place, j'ai donné un tableau — éloquent — du nombre annuel des accidents de la route.

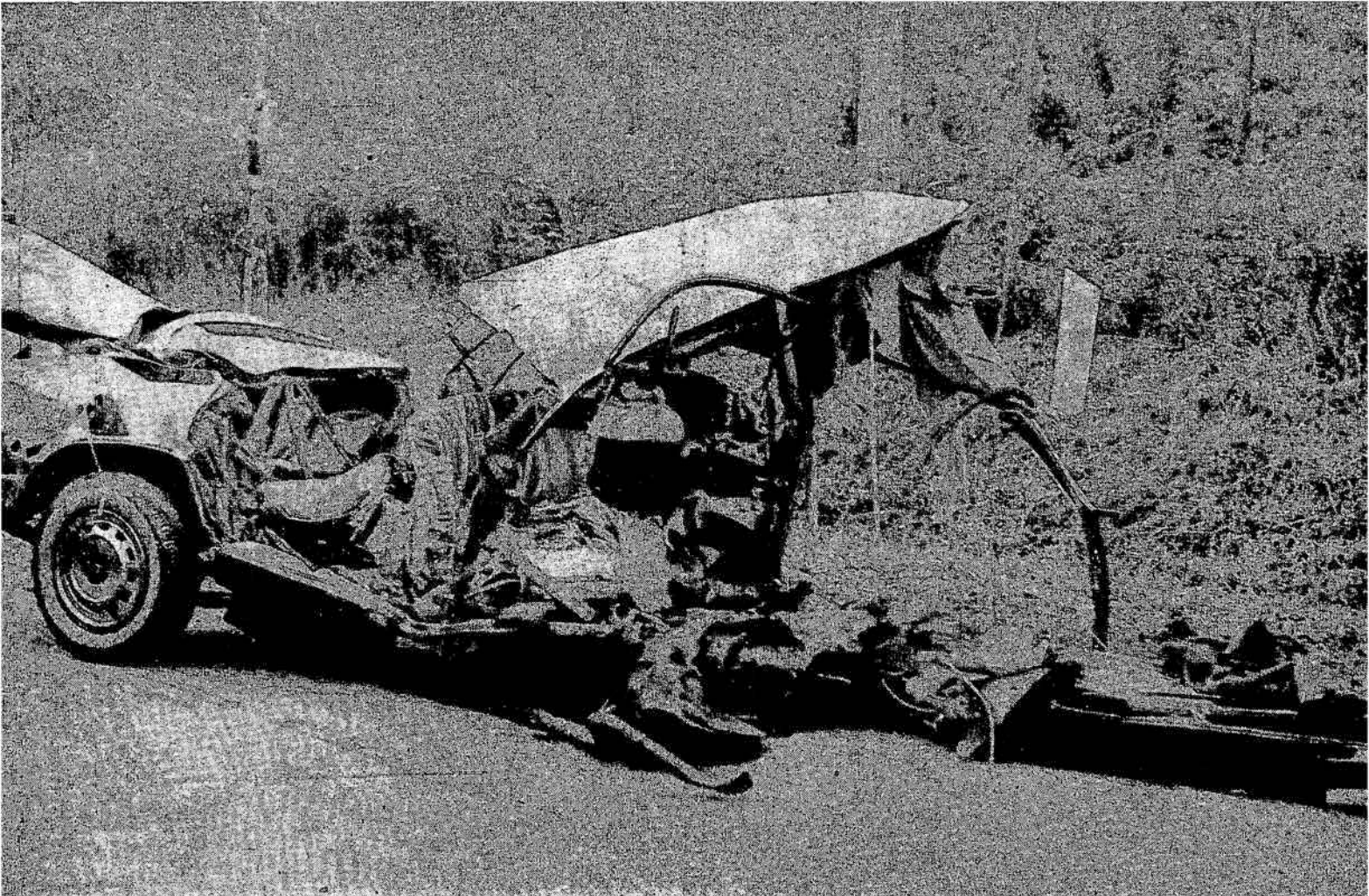
Les chiffres pris dans les statistiques officielles étaient, pour 1958, de 8 080 morts et de 177 283 blessés, soit, au total, 185 363 victimes.

Pour la première fois depuis dix ans, on notait un très léger fléchissement de la courbe jusque là régulièrement ascendante (en 1957, les chiffres avaient été de 8 197 tués et de 182 901 blessés, soit au total 191 098 victimes). Compte tenu de l'augmentation constante du parc automobile, les chiffres de 1958 pouvaient donner quelques espoirs d'amélioration.

Hélas! Dès 1959, la courbe s'est nettement relevée avec 8 409 morts et 178 793 blessés, soit au total 187 202 victimes. Et, déjà, pour 1961 les statistiques de Pâques donnent une augmentation de 16 p. 100 sur les chiffres de 1960.

Verrons-nous 1961 dépasser les chiffres effroyables de 30 tués et de 500 blessés quotidiens?

Encore convient-il de préciser, pour donner leur exacte valeur à ces diverses statistiques officielles, que sont comptés seulement comme « morts consécutivement à un accident de la route » les victimes dont le décès a été constaté au moment de l'accident ou bien au cours des soixante-douze heures suivant l'accident. L'Académie de médecine, se basant sur les renseignements hospitaliers, estime que le chiffre réel des décès doit être majoré de 50 p. 100.



#### Excès de vitesse : 4 morts | blessé

En juin 1959, j'ai rappelé les efforts du corps médical pour essayer d'atténuer ces ravages. Reprenant à l'Académie de médecine le problème de l'organisation rationnelle des soins chirurgicaux aux blessés de la route sur le plan national, le professeur Robert MONOD a amplifié en juillet 1959 les conclusions de l'Association française de chirurgie et du Congrès international des automobile-clubs médicaux d'Utrecht. C'est le professeur Robert MONOD qui s'est aussi fait l'apôtre de l'alcotest qui permet de repérer plus aisément les conducteurs présumés en état d'ivresse.

En octobre 1959, se sont tenues, sur l'initiative de l'Automobile-Club médical de France, les premières Assises sur les accidents de la route, où, à côté des médecins les plus qualifiés, des professionnels de l'automobile, de la sécurité routière, des assurances, de la protection civile, des différents ministères vinrent comparer leurs points de vue sur la prévention des accidents et le prompt secours aux accidentés de la route. Initiative reprise sur le plan régional à Nantes en 1960 par le professeur Charles MIRALLÉ, à Nice par le docteur Jean INGLESAKIS, à Colmar par le professeur agrégé Emile FORSTER, et, sur le plan privé, par un organisme aussi considérable que l'Automobile-Club de France qui a rassemblé à Paris, sous la présidence du docteur Julien HUBER, un colloque international sur le secours aux accidentés.

Sur le plan pratique, triomphant des difficultés (surtout administratives), grâce à son énergie et son dynamisme,

le professeur agrégé Paul BOURRET a créé à Salon de Provence la première réalisation d'une antenne mobile de réanimation qui reste un modèle du genre.

Les professeurs agrégés FORSTER à Colmar, PIGANOL à Dijon, le docteur FOURENC à Bonneville ont suivi cet exemple. D'autres expériences sont en cours à Troyes, Lyon, Villefranche-sur-Saône.

Dans la région parisienne, dominent l'organisation du professeur Robert JUDET à Garches, du docteur Mario LEBEL à Mantes.

A Paris, service pilote des accidents de la voie publique, BOUCICAUT a reçu la vigoureuse impulsion du docteur Marcel THALHEIMER et de son assistant Rober AUROUSSEAU.

Le Centre de traumatologie du professeur MERLE d'AUBIGNÉ connaîtra le maximum de son efficacité avec l'arrivée, aux portes de l'hôpital Cochin, de l'autoroute du Sud.

N'omettons pas les travaux des professeurs CREYSSEL à Lyon, DECOULX à Lille, FONTAINE à Strasbourg.

Le ministère de la Santé publique n'est pas resté indifférent et a créé une Commission des accidents de la route qui a trouvé sa réplique dans l'Organisme national de Sécurité routière du ministère des travaux publics (O. N. S. E. R.).

Des organismes privés, comme la Prévention routière, émanation d'un groupe d'assurances, ont ouvert des centres de contrôle et, à Montlhéry, un Centre d'études psycho-techniques, sur le modèle perfectionné de celui créé par



#### Excès de vitesse de la part du conducteur de la D. S. : 6 blessés

Marc Bernard au sein de la R. A. T. P., il y a vingt ans. (Nous sommes encore loin du « Cornell Institute » des Américains, véritable laboratoire d'études des accidents de la route.)

Enfin, synthèse des problèmes d'accidents en général et d'accidents de la route en particulier, sous l'intelligente égide du professeur André SICARD, vient de se constituer la Société française de médecine du trafic.

Les choses en sont là. Et c'est déjà assez remarquable. Parce qu'il faut bien le dire, tout ce qui a été fait en matière de prévention et de secours, l'a, jusqu'ici, été grâce à l'initiative privée, grâce à l'entêtement de certains chirurgiens (l'administration n'a fait que suivre).

Face à leur devoir, les pouvoirs publics ont souvent ergoté sur des questions de crédits ou des craintes syndicales.

Et même des rivalités de caste se sont élevées : gendarmes, pompiers ou police se disputeraient presque la gloire de ramasser les blessés.

L'éparpillement des efforts manque d'une coordination centrale et nuit à la vigueur de l'ensemble, à l'efficacité des résultats.

Pourquoi une organisation spéciale est-elle indispensable? Parce que, du long cheminement des travaux s'est dégagée, enfin, cette évidence : *le blessé de la route possède une individualité pathologique propre.*

D'après une première statistique, due à Paul BOURRET,

on a pu tracer un tableau des lésions observées avec le maximum de fréquence.

1° Viennent en tête des contusions crâniennes avec syndrome commotionnel et les fractures du crâne, se répartissant, selon la place occupée en :

74 p. 100 pour les passagers avant;

51 p. 100 pour le conducteur;

36 p. 100 pour le passager arrière.

2° Viennent ensuite les plaies ou contusions du membre inférieur, avec ou sans fracture :

49 p. 100 pour le passager avant;

95 p. 100 pour le conducteur;

22 p. 100 pour le passager arrière.

(C'est dans ce groupe que vient se ranger le fameux « syndrome du tableau de bord » de MERLE D'AUBIGNÉ.)

3° Viennent ensuite les contusions thoraciques avec ou sans fracture de côtes :

36 p. 100 pour le conducteur;

26 p. 100 pour le passager avant;

10 p. 100 pour le passager arrière.

4° Enfin au quatrième rang, les lésions, plaies ou fractures du membre supérieur :

23 p. 100 pour le passager avant;

20 p. 100 pour le conducteur;

10 p. 100 pour le passager arrière.

Les autres lésions : rachis, bassin, lésions viscérales, hémorragies, sont extrêmement rares.

Et BOURRET concluait : « Quelle est la cause des morts



**Collision entre 4 véhicules autos : 1 mort, 1 blessé grave, 2 blessés légers**

observées par notre statistique? Les morts sont, en général, des *polytraumatisés* ».

Ainsi ces statistiques montrent que le blessé grave de la route se présente également comme un polytraumatisé, à dominante crânienne, à fréquence thoracique et c'est inévitablement un grand choqué.

Cet état va nécessiter la mise en œuvre de moyens thérapeutiques particuliers que les chirurgiens d'aujourd'hui s'efforcent de réaliser, que les chirurgiens de demain posséderont sans doute et qu'ils devront avoir étudiés. Ce qui pose, en outre, le problème d'un enseignement national de la traumatologie routière et d'un équipement hospitalier du territoire adapté à cette fonction.

Les choses étant ce qu'elles sont, comme dirait un auteur contemporain, il est préférable de prendre les grands devants et de dresser le schéma de l'organisation idéale future.

L'accident vient d'avoir lieu, le blessé est repéré et signalé. On peut admettre que le premier temps incombe à la gendarmerie — qui fait en même temps œuvre de police judiciaire et de collecteur de statistiques.

La gendarmerie a été avertie par téléphone. Elle aura sans doute un même numéro d'appel pour tout le territoire comme il en existe pour police-secours. A son tour, elle avertit — par téléphone ou par radio — le Centre de

traumatologie, qui se trouve dans un rayon de 50 kilomètres.

Celui-ci délègue l'antenne de réanimation, munie de tout l'appareillage de prompt secours nécessaire, et, pourvue à bord, outre les habituels brancardiers, d'un médecin, d'un interne ou d'un stagiaire interné, peu importe, pourvu que celui-ci soit qualifié en réanimation, qu'il soit, selon le mot du docteur Henri LE BRIGAND, un « médecin ventilateur ».

Sur les lieux, le médecin de l'antenne fait un diagnostic et commence la réanimation.

Pendant le trajet retour, la radio de bord de l'antenne avertit la salle d'opération.

Lorsque le blessé arrive au Centre, l'équipe chirurgicale est prête.

Car, au Centre, il y a une équipe comportant tous les spécialistes requis, et non un chirurgien polyvalent qui va des trous de trépanation dans le crâne à la prostate en passant par le volet thoracique.

Le schéma idéal pourrait s'énoncer ainsi :

- réduire les temps morts;
- transporter en réanimant;
- remettre le blessé entre des mains vraiment qualifiées.

Tels sont les vœux qu'il faut former pour l'organisation traumatologique de demain! En attendant que les conducteurs apprennent — ou conservent au volant — la sagesse, il n'existe pas d'autres remèdes à la gravité croissante des accidents.

# Le rôle de la Croix-Rouge Française dans les accidents de la route

Par  
M<sup>me</sup> Mallet

Administrateur  
de la C. R. F.



Accident de la circulation : 1 mort

**L**E numéro de *Vie et Bonté* de décembre 1960 relatait succinctement le Congrès international de la *sécurité routière* qui s'est déroulé, à Nice, du 3 au 5 octobre 1960 où la Croix-Rouge Française était représentée par un membre de son Conseil d'administration.

Au moment où s'intensifie, à l'échelon national, la distribution des triptyques de Secours d'urgence conçus par la Croix-Rouge Française et distribués par ses soins et ceux de la Prévention routière, dans toutes les préfectures, aux usagers de la route avec la carte d'immatriculation de leur voiture, il semble utile de mieux préciser le rôle que la Croix-Rouge peut continuer à jouer dans le domaine des accidents de la route, ayant pris une initiative qui a reçu la pleine approbation des ministères intéressés. L'utilité du port de ce document a, du reste, été unanimement reconnu par les congressistes à Nice.

On peut noter que depuis trente années, la Croix-Rouge coopère, sur le plan international, avec les grands organismes touristiques de Sécurité routière. Le représentant de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, directeur de la Croix-Rouge fédérale allemande, le rappelait au Congrès de Nice : « L'étude des secours sur routes, l'équipement uniforme des postes de secours, la formation des secouristes a, du reste, permis de mettre au point un excellent *Manuel international de la Sécurité routière*. »

Le nombre croissant des accidents qui sont à déplorer en France — citons que durant l'année 1960, il y a eu 143 999 accidents — 5 716 de plus qu'en 1959 et 8 277 morts — rend plus opportune encore, la petite brochure que la C. R. F. a fait éditer chez Flammarion : *Que faire en*

*présence des accidents de la route?* Les recommandations que contient cette plaquette sont un bon point de départ. Il est certain que par une propagande vigoureuse et continue, menée par la Croix-Rouge, un plus grand nombre de conducteurs de véhicules demanderaient à devenir secouristes et deviendraient, par cela même, plus prudents. C'est par un effort d'éducation, dès l'âge scolaire, par l'enseignement du Code de la route, par la remise de diplômes suivant l'âge de l'élève que la Sécurité routière devrait devenir, en quelque sorte, obligatoire.

Il existe environ 30 000 secouristes de la C. R. F. répartis sur le territoire en France, prêts à servir, mais leurs mouvements doivent être liés, dans ce domaine particulier, aux nombreux organismes officiels et privés qui se penchent déjà sur les problèmes de la Prévention routière, et il serait infiniment souhaitable de développer les contacts. Les accords que la C. R. F. vient de passer avec la Prévention routière qui vient de faire appel à son réseau d'activités secouristes pour la « Journée sans accident » du 6 mai, sont un exemple encourageant. Que ce soit : la Santé publique, la Protection civile, la Gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers, la police, la Prévention routière, l'U. N. A. T., le Secours routier français, l'Automobile-Club de France, le Touring-Club de France, etc..., il semble indispensable qu'à côté des pouvoirs publics et des associations diverses siégeant de rassembler tous ceux qui, fonctionnaires ou représentants des activités privées, s'intéressent à la lutte contre les accidents. C'est ce qui a inspiré la « Prévention routière

internationale » créée, il y a trois ans, et qui a déjà pu grouper treize nations représentant 300 millions d'habitants.

Une Organisation nationale de secours routier « O. N. S. E. R. », vient de naître : elle dépend du ministère des travaux publics, du transport et du tourisme. Sa principale préoccupation est d'ordre technique. Il s'agit, en premier lieu, de corriger les défauts de la route, de supprimer les « points noirs » où se reproduisent invariablement les accidents, de prévoir l'achat d'ambulances pour faciliter le ramassage des blessés, d'augmenter les postes de secours, etc...

Mais restera toujours à résoudre le sauvetage des grands blessés de la route. La parole est aux médecins et aux chirurgiens pour tout ce qui concerne l'alerte, les premiers soins à donner, le ramassage et l'évacuation des blessés, etc...

Des initiatives extrêmement intéressantes prises par certains hôpitaux qui ont mis en service des ambulances porteuses d'antennes de réanimation et d'amélioration de brancards pour le transport des blessés sont à retenir. Ces différentes questions ont fait l'objet de débats entre d'éminents médecins et chirurgiens, le 24 juin 1960, à l'occasion du « Colloque international » organisé à Paris par l'Automobile-Club de France. Écoutons les vœux formulés à l'issue de ce colloque résumant les instructions à donner au public :

1° Conserver son bon sens et son sang-froid;

2° Toujours s'arrêter et porter secours. La solidarité routière doit jouer au même titre que la solidarité en montagne et la solidarité sur mer;

3° Le premier geste à faire est de donner l'alerte.

Les participants au Colloque ont particulièrement souligné la nécessité :

a) De multiplier des dispositifs d'alerte téléphonique et d'adopter dans tous les pays un même numéro d'appel de secours;

b) D'élaborer un code de Secours routier qui devra être enseigné dans les écoles et sur lequel seront interrogés les candidats au permis de conduire;

c) D'insérer dans tous les guides et annuaires routiers un mémento médical donnant les conseils élémentaires à observer envers les victimes d'un accident de la route.

En attendant une organisation rationnelle, il faut munir tous les services : hospitaliers, des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, d'ambulances supplémentaires réservées aux blessés de la route. C'est là un premier pas et un pas d'importance à faire.

Pour le reste, à l'autre pôle du problème, il faudrait s'employer à placer des services chirurgicaux bien équipés si l'on veut que les améliorations apportées à l'alerte et au ramassage des blessés aient une raison d'être.

Le Ministre des transports déclarait, tout récemment, au Congrès des moniteurs d'auto-écoles, au Mans, que la circulation augmentait en France de 15 p. 100 chaque année. « Il est devenu indispensable que les moniteurs obtiennent de leurs élèves non plus un exercice de mémoire, mais un esprit de référence aux dispositions du code. Un effort vers la Sécurité routière doit être fait ».

Il serait regrettable que les moyens d'action dont dispose la Croix-Rouge Française en armement sanitaire et en personnel spécialisé d'infirmières et de secouristes ne soient pas employés au maximum dans cette croisade entreprise pour le sauvetage de vies humaines.

# Les accidents de la route et les conductrices ambulancières

Par

Claude de Peyerimhoff

Conseillère technique

du Service automobile sanitaire de la C. R. F.

Il a été dit qu'il n'y avait pas d'accident d'automobiles, mais bien des accidents d'automobilistes — et à la lumière des faits, l'on s'aperçoit assez bien de cette vérité.

Méconnaissance de la « loi » la plus élémentaire de la route, négligence, fantaisie, recherche d'une économie qui mène à la mort par surcharge de véhicules périmés, abus même passagers de la boisson, état de santé, voilà quelles sont les causes des accidents.

Le réseau routier avec ses imperfections peut être incriminé bien sûr, mais il appartient tout de même à ceux qui l'utilisent d'en tenir compte judicieusement!

En résumé, les usagers de la route manquent de sérieux; à 20 ans cela peut se concevoir si l'on veut, mais pas au-delà.

Conduire un véhicule est devenu un métier, puisque chaque geste a une signification pour soi-même et pour les autres.

Entreprendre un métier, et un métier dangereux, est une chose qui mérite de la réflexion.

Les infractions aux règles du jeu sont sanctionnées trop souvent par la mort pour l'inconsidéré, ou pour l'autre qui, même compétent, ne peut se défendre contre un fou, contre un criminel.

Après avoir essayé de faire épeler le B. A. BA aux automobilistes, il faut en dernier ressort arracher de la mort les victimes des meurtriers inconscients.

Parmi les sauveteurs nous trouvons les conductrices

J'ai eu l'occasion de relater (dans un mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Volume 1 – 10<sup>ème</sup> mémoire 7.2007) une partie du contenu de cette brochure (1965) qui présentait les consignes d'alors, bien au-delà des gestes à effectuer face à un blessé en détresse sur la route.

Puis cette plaquette, et les réflexions au sein de la CRF, donneront vers 1966-1967 les « 4 gestes pour vie », utilisables tant pour les détresses « domestiques » que face à un accident de la route (Pas tout à fait les 5 gestes, comme exposé dans les documents déjà diffusés par le CAPSU).

Page 29, il est rappelé les vœux formulés (instructions à donner au public) lors du « colloque international » organisé à Paris le 24 juin 1960 :

« Le premier geste à faire est de donner l'alerte ».

Il s'agit du premier de nos « 5 gestes qui sauvent ». Geste « capital » fera ajouter Marcel ARNAUD lorsqu'il me transmettra ses observations sur le projet de brochure en 1972.

Et de proposer d'élaborer un « code de secours routier »... ; qui « devra être enseigné dans les écoles et sur lequel seront interrogés les candidats au permis de conduire ».

Il reste à lire l'article concernant les « conductrices ambulancières » de la Croix Rouge, en partie page 29 et puis page 30 de la revue de 1961, qui ont joué une part importante puisque, pour ne citer que lui, le Professeur Louis SERRE s'était servi de cette organisation pour son GMUR de Montpellier au début des années 60.

L'avantage de l'ACMF est d'avoir eu les moyens d'éditer une revue nationale appelé « Revue automobile médicale » dont j'ai retrouvé plusieurs (très anciens) numéros dans les archives de Marcel ARNAUD ou, à part, des articles retirés mais datés par lui, souvent soulignés ou commentés, parfois barrés quand il n'était pas d'accord ou qu'il y avait, à son sens, un erreur.

Ainsi, le n° 115 (déjà) du 15 janvier 1962 précise t'il sur sa page de couverture « ASSISES NATIONALES sur les accidents de la route III ».

Le sommaire (ci-après) est éloquent. Nous y trouvons les noms des personnes qui auront joué un rôle très important, soit pour la prévention des accidents de la route (MM LEGROS DE BLAINVILLE ou MALTE – avec qui j'ai pu correspondre lorsqu'ils étaient encore en fonction au sein du ministère de l'Intérieur) ; la Gendarmerie, mais tous « nos » médecins parmi lesquels, dans l'ordre de leur présentation VIGOUROUX, ARNAUD, MONOD.

Certes, il est impossible de reprendre toutes les communications sinon à reproduire intégralement ce numéro 115. On comprendra que je ne retienne (mais les autres textes, conservés, pourront être utilisés ultérieurement dans les publications du CAPSU) que ceux qui nous intéressent le plus, notamment les prises de parole du Professeur Paul BOURRET, présent (et DUFRAISSE).

Suite à la présentation de « l'expérience de l'antenne de réanimation de la région lyonnaise » par le Docteur Raymond DELEUZE, la discussion qui a suivi nous place totalement dans le contexte d'alors. Comment penser plus au « public » alors que nous n'en étions (en 1961) qu'à organiser les secours médicalisés, les centres de traumatologie ou de réanimation...

Nous connaissons maintenant les étapes : 1961 doctrine de Marcel ARNAUD publiée pour les médecins, 1971 publication (enfin) de la formation des secouristes routiers (essentiellement les sapeurs pompiers). Et la première édition de la brochure « 5 gestes qui sauvent », en 1972, pour les usagers de la route face à un accident de la route (pour concrétiser la campagne lancée le 24 septembre 1967).

Robert VIGOUROUX et Marcel ARNAUD abordent dans ce numéro la « contribution de la télévision au diagnostic » et une démonstration pratique.... Appelées ensuite « télémédecine ». Expériences menées avec la technologie de 1961 !





RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ  
74, Av. Kléber, PARIS-16\* - Tél. : PAS. 01-38 - C.C.P. Paris 5281-73

**Directeur : André SOUBIRAN**  
Président de l'Automobile Club Médical de France  
Rédacteur en chef : Jean de KEARNEY  
Relations extérieures : H. G. JAUJARD  
Secrétaire Général de l'A. C. M. F.

Le n° 1,50 NF Abonnement : 20 numéros par an } France : 30 NF  
Étrang. : 40 NF

# revue automobile médicale

## Sommaire

### VIE DU CLUB

Annonces ..... p. 1

### ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE (III)

<i>Antenne de réanimation de Chalon-sur-Saône</i> Docteur G. PERRIN .....	p. 3
<i>Antenne de réanimation de la Région Lyonnaise</i> Docteur R. DELEUZE .....	p. 11
<i>Traumatismes médullaires</i> Docteur B. PERTUSET .....	p. 17
<i>Etude biomécanique des ceintures de sécurité</i> Docteur A. WISNER .....	p. 18
<i>Hémostase des plaies</i> Docteur R. GIET .....	p. 25
<i>Contribution de la télévision au diagnostic</i> Docteur R. VIGOUROUX .....	p. 27
<i>Démonstration pratique</i> Docteur M. ARNAUD .....	p. 29
<i>Mesures d'urgence</i> Professeur R. MONOD .....	p. 31
<i>La position du Ministère de l'Intérieur</i> M. LEGROS DE BLAINVILLE .....	p. 37
<i>La contribution de la Protection civile</i> L. MALTETE .....	p. 40
<i>La gendarmerie : secourisme et prompt secours</i> Lieutenant-Colonel BOGNET .....	p. 42

### ET LES LABORATOIRES

Beaufour, Ana, Rhodiacta, Cassenne, Roche, Fraysse, Ambrine, Byla, Choay, Delalande, Robapharm, Aron, Pointet et Girard, Clin, Amphar, Laboratoires Biologiques de l'Île-de-France, Latema, Mayoly-Spindler, Labaz, Egle, Sandoz, Sauba.

N° 115 - 15 JANVIER 1962

(10<sup>e</sup> Année)

**ALVITYL**  
MÉDICAMENT MULTIVITAMINÉ  
EQUILIBRÉ  
NOM DÉPOSÉ - DÉPOSÉ EN FRANCE - DÉPOSÉ EN ALLEMAGNE

**HOMOGÉNULES**  
LATÉMA  
11, rue BAZAL - PARIS 14<sup>e</sup>

3 Vitamines liposolubles  
9 Vitamines hydrosolubles  
+ l'acteur intrinsèque

D E C PP B<sub>1</sub> A B<sub>2</sub> B<sub>5</sub> B<sub>6</sub> B<sub>8</sub> B<sub>9</sub> B<sub>12</sub>

Au point de vue de la qualité des transports, je crois que je peux être satisfait de l'équipe des externes, puisque trois fois l'antenne a été appelée pour des transports à longue distance. Comme il n'y avait rien dans la région lyonnaise, on nous avait demandé d'aller chercher, en particulier, à Nantua, qui est quand même à environ 200 km, de Lyon, un comateux, en arrêt respiratoire, qui a été ramené à Lyon dans d'excellentes conditions. Donc pour moi, il ne fait pas de doute que les externes sont actuellement bien au point ; c'est la même équipe qui tourne depuis deux ans, ils ont fait pas mal de salles d'opération et, de ce côté-là, je pense que nous n'aurons pas de difficultés. Je crains seulement que, ou bien nous arrivions pour transporter des blessés qui auraient peut-être pu être transportés de façon très efficace par des secouristes très bien formés, ou bien que nous arrivions trop tard, essen-

tiellement du fait de la distance, lorsqu'il s'agit de blessés qui ont besoin de soins extrêmement urgents. Mais je crois aussi qu'il en sera de même quel que soit le moyen employé car si ce sont des blessés très graves qui ont besoin de soins immédiats, je pense que le secouriste ne suffira pas pour remplir ces soins.

Voilà ce que je voulais dire. Il est évidemment beaucoup trop tôt pour faire un bilan précis de ces transports. J'espère que nous allons pouvoir continuer, et que, dès l'année prochaine, nous aurons une statistique beaucoup plus importante. Notre but immédiat est celui de faire de la propagande, de faire connaître l'antenne, en particulier du public, de façon à être appelés beaucoup plus fréquemment et pouvoir juger sur un beaucoup plus grand nombre d'appels de la valeur de l'expérience.

## DISCUSSION

**Pr Agr. BOURRET.** — Je suis évidemment très intéressé par l'expérience de M. Deleuze à Lyon. Je crois que ce qu'il constate au début de cette expérience, nous l'avons constaté lorsque nous avons, à Salon, installé la première antenne.

En effet, il se produit ce fait assez curieux, c'est qu'au début on a tendance à appeler l'ambulance pour des cas, je dirais « moyens » et non pour les cas très graves, parce que, aussi bien les médecins que les personnes qui se trouvent sur les lieux de l'accident ont peur indiscutablement de laisser un blessé grave sur le bord de la route sans soins, ils ont un petit peu peur des articles du Code civil. Les blessés légers ne posent pas de problèmes, ce qui fait que nous avons constaté comme vous qu'on nous appelait pour des blessés qui, au fond, ne nécessitaient pas toujours l'arrivée sur les lieux de l'accident d'un externe, d'un appareil de perfusion, de tout le matériel qu'on peut avoir à bord d'une ambulance. Il faut manifestement, pour qu'une antenne de réanimation soit efficace, qu'il y ait localement une véritable éducation, non seulement des usagers de la route, mais de toutes les personnes qui sont les riverains de la route, de tous les médecins ruraux et cela demande un certain temps. Il y a au début un certain scepticisme et puis après, quand un médecin a vu lui-même un cas où il a été vraiment embêté avec un blessé grave dans sa salle d'attente ou dans sa petite salle de consultation, il

se rend compte des services que peut rendre l'antenne de réanimation. Si bien qu'actuellement, la situation, pour nous, s'est renversée, mais elle est assez longue à se renverser. Nous fonctionnons depuis quatre ans et nous voyons maintenant qu'on nous appelle vraiment pour les traumatismes graves, pour les polytraumatisés. Bien entendu, les appels inutiles, nous ne les regrettons pas, parce que nous partons du principe que les usagers de la route qui constatent les premiers un accident ne sont pas capables souvent d'établir un bilan pour savoir si les gens sont atteints gravement ou pas. Nous ne craignons pas de nous déplacer pour rien, mais de plus en plus on nous appelle pour les blessés qui valent vraiment la peine, pour les blessés graves, et la statistique que nous avons faite sur l'année dernière (1961-1962) montre que nous sommes déplacés pour les polytraumatisés graves. Or, cette proportion correspond, pour notre région — qui est une région avec des routes à grande circulation, avec surtout des accidents dus à des grandes vitesses, des accidents sérieux — à peu près au nombre de polytraumatisés sur l'ensemble des accidentés, si bien qu'on peut en tirer la conclusion qu'on nous appelle vraiment pour les cas qui valent la peine ; bien sûr, il y a des usagers de la route qui emmènent les blessés, bien sûr, il y en a qui nous échappent. Et puis alors, il y a l'éducation de la Gendarmerie qui arrive à coordonner parfaitement avec notre Service de fa-

## L'alimentation parentérale



en chirurgie,  
médecine...

# trophysan

Solution d'ACIDES AMINÉS PURS

L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE S.A. - COMMENTRY (ALLIER)

con tout-à-fait officielle le secours aux blessés de la route. Si bien qu'actuellement nous ramassons à peu près 75 % des blessés. Il en reste 25 % : si nous arrivons à les ramasser, nous ramasserons à peu près tous les cas graves et c'est là la chose importante. On s'aperçoit que l'on peut être efficace dans un certain nombre de cas et il est évident que si l'on n'est dérangé qu'une fois par hasard pour un cas qui en vaut la peine, au bout d'un certain nombre de mois on se demande si cela vaut la peine d'une telle organisation, assez difficile à entretenir et à mettre sur pied. Je crois qu'il faut beaucoup de patience. Il faut que l'éducation, à la fois des Pouvoirs publics, du public, des usagers de la route, se fasse. Il faut un certain temps pour arriver à ce que tout le monde ait notion de ce nouveau système.

**Pr MONOD.** — Il faut un rodage persévéré. L'expérience de M. Bourret et de M. Deleuze rejoindra pratiquement ce que nous avons préconisé, c'est-à-dire la mise en place d'un service de ramassage destiné aux blessés moyens, basé sur le centre de secours des sapeurs-pompiers, qui à ce moment-là est très efficace, lorsque vraiment les blessés en valent la peine.

**Lieutenant-Colonel BOGNET.** — Je voulais justement demander à M. le professeur Bourret dans quelles conditions son antenne est alertée à Salon. Est-ce qu'il entre dans le plan mis en place, comme vous le savez, par la Santé publique qui met la Gendarmerie dans l'obligation, lorsqu'elle reçoit une alerte, d'alerter l'ambulance la plus proche d'abord, à son défaut, la première de son tour de garde ? Est-ce qu'il figure avec son antenne dans les ambulances ordinaires ou est-ce qu'il n'est pas une ambulance supérieure, si je puis dire, et dans ce cas où on arriverait à faire un écran entre le premier appel et l'appel de l'ambulance de l'Antenne chirurgicale ?

**Pr Agr. BOURRET.** — En fait, cela ne figure pas dans les ambulances ordinaires, qui prennent un tour de garde. Le secteur de Salon est extrêmement précis et délimité géographiquement, et par Instruction préfectorale, tout ce qui se passe dans ce secteur est répercuté par la Gendarmerie sur notre poste de garde de l'Antenne ; par conséquent, toutes les brigades ou les segments de brigade que nous chevauchons forcément sur une carte géographique, tout ce qui se passe dans ce secteur-là est répercuté à notre poste de garde où nous utilisons les pom-

piers, parce que pour nous, petite ville, il est extrêmement difficile d'avoir des chauffeurs de garde en état de permanence dans un petit hôpital. Les sapeurs-pompiers de Salon constituent un corps assez important qui a pu mettre à notre disposition des chauffeurs de garde de jour et de nuit. Comme le poste des sapeurs-pompiers est tout proche de l'hôpital, lorsque l'alerte est répercutée par les différentes brigades au poste de sapeurs-pompiers, automatiquement ils vont chercher l'interne de garde et l'ambulance part immédiatement ; il y en a pour quatre minutes.

**Lieutenant-Colonel BOGNET.** — Vous sortez, en somme, à tous les accidents ?

**Pr Agr. BOURRET.** — Oui, même quand c'est petit, systématiquement on nous appelle. Ce n'est que lorsque l'Antenne est déjà sortie qu'à ce moment-là c'est le système inverse.

**Pr MONOD.** — Le système du secteur, auquel vous avez fait allusion, nous sommes en train de l'étudier à la Santé publique.

**Lieutenant-Colonel BOGNET.** — C'est fait.

**Pr MONOD.** — Oui, c'est fait, mais enfin, avec des réajustements locaux, si vous voulez, en tenant compte de ce qui existe déjà, de façon à intégrer chaque secteur dans le programme d'ensemble. Un jour ou l'autre, nous aurons des secteurs partout : à l'heure actuelle, nous ne les avons pas encore.

**D<sup>r</sup> DUFRAISSE.** — A l'occasion de la réunion qu'il a tenue, M. Bourret nous avait fait part de la difficulté qu'il éprouvait à avoir une liaison radio. Je voudrais savoir s'il a pu l'obtenir.

**Pr Agr. BOURRET.** — Non, je n'ai pas pu obtenir la liaison radio, bien qu'une enquête ait été faite par le ministère de la Santé publique et par la Préfecture. On m'avait contacté pour me demander ce qui était nécessaire. J'avais estimé qu'une liaison radio était extrêmement utile, parce que dans notre secteur il y a une grande quantité de C.R.S. munis de postes émetteurs sur leurs motos ; les pompiers de Salon ont eux-mêmes un poste dans la chaîne de protection contre l'incendie, mais si nous avions pu l'intégrer dans ce système et avoir une liaison, c'eût été intéressant, parce que, précisément, lorsque l'on est dérangé pour un accident et que l'on s'aperçoit que l'accident est mineur, si dans le même temps un autre accident se produit à 15 km, il aurait été intéressant de ne pas retourner à la base de départ grâce à une liaison radio. Tout le nécessaire a été fait, mais il n'y a encore rien.

## PREMIERS SECOURS D'URGENCE

# A M B U

*Le réanimateur Toujours - Partout - Immédiatement efficace*

La revue de l'ACMF apportera au fil des années, par la publication d'articles de ces pionniers ou les comptes rendus détaillés des assises, une contribution non seulement remarquable mais exceptionnelle, inexistante ailleurs.

Dans la revue « Vie et Bonté » de la Croix Rouge (n° 184 de juin-juillet 1968), les accidents de la route sont à nouveau à l'ordre du jour (d'autres articles de ce même numéro ont déjà été publiés), avec, page 9, une introduction aux « 5 conseils » donnés les pages suivantes par le Docteur André SOUBIRAN.

On relèvera la mention du « SMUR » de Montpellier, pris en exemple (suite au décret de 1965 du ministère de la Santé qui instituait « l'obligation » pour certains hôpitaux de se doter de « moyens mobiles de secours et de soins d'urgence » - œuvre administrative et juridique qu'assumera en grande partie à René COIRIER). Et les pages 10 à 12 confirment l'attachement de l'ACMF à la prévention des accidents et à la recherche concrète, rapide, de nouvelles idées ou propositions capables de renverser la tendance.

Comment ne pas relever (nous sommes en 1968) la phrase suivante du docteur SOUBIRAN :

« Mais il ne suffit pas, pour sauver la vie de son prochain, d'être un bon samaritain plein de cœur, il est nécessaire d'avoir aussi quelques compétences de secouriste.

Si vous n'avez pas pensé à suivre, pendant l'hiver, des cours de secourisme pour apprendre les quelques gestes « qui sauvent ».... « Glissez, au moins, dans la poche de votre voiture, la petite brochure éditée par la Croix-Rouge Française « : Que faire en présence d'un accident de la route ? ».

Nous avons quasiment nos « 5 gestes » puisqu'il parlait de « quelques gestes », d'asphyxie du blessé de la route (donc de ventilation orale), de sur-accident et (le plus tôt possible) de l'alerte.

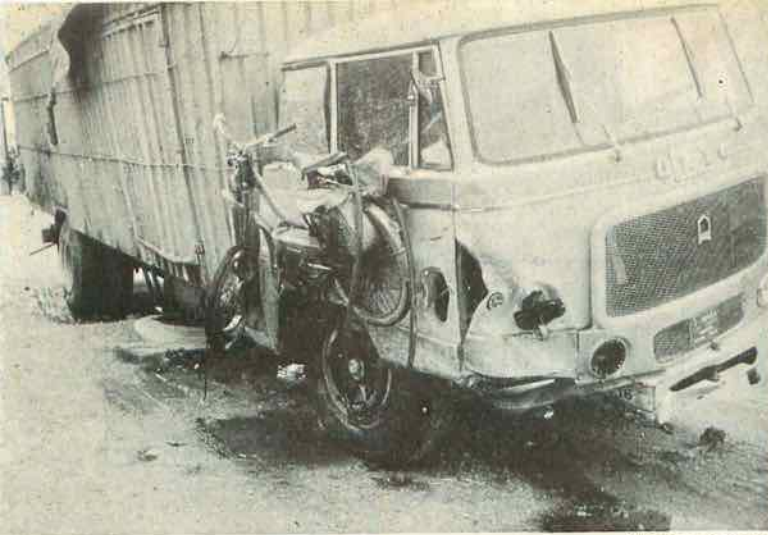
L'ACMF aidera Marcel ARNAUD, depuis son premier contact (donc vers les années 55-56) jusqu'à sa mort, utilisant son idée « d'assises nationales » pour faire passer et repasser son message (principal) pour sauver les blessés de la route.

Et ce n'est qu'en 1985 que je fis la connaissance du Docteur SOUBIRAN que je ne connaissais que de nom par son importante œuvre littéraire. J'ai déjà raconté son appel téléphonique, en fin de journée, en juin 1985, quand il avait pris connaissance dans la revue « La Route » du SRF de l'inauguration de la (première) rue au nom de son ami (ce que j'ignorais alors) Marcel ARNAUD, ce qui l'avait rempli de joie !

Et c'est ainsi que je l'accueillais, à sa descente du train venant de Paris, le 17 août 1985, (de 23 heures – voir sa lettre du 8 août pour le rendez-vous) afin qu'il puisse, le jour anniversaire, déposer devant la plaque de rue portant le nom du précurseur des SAMU, une gerbe de fleurs au nom de l'ACMF (et en son nom propre), avant que nous soyons reçus (le médecin-colonel POULAIN, médecin chef sapeurs pompiers du département du Nord nous avait rejoints) à la mairie de Lys lez Lannoy (voir tome I).

Le 25 août 1985, le président SOUBIRAN m'écrit et garde (comme moi) un « émouvant et fraternel souvenir » du 18 août 1985 à Lys lez Lannoy. Les frais, avancés, seront pris en charge intégralement par l'ACMF.

Il me joindra une copie d'un article, que je n'avais pas (il m'en manquait encore beaucoup), d'avril 1971, avec une photo de Marcel ARNAUD sous le titre « Le médecin praticien face à un drame de la route » (ci-après) titre d'un film que M. ADAM, du SRF, voudra bien ensuite me prêter afin de le copier avant de le lui rendre (voir vidéothèque du CAPSU – cassette sauvegardée sur DVD).



Cycle contre camion



Dépassement : un blessé

Cliches Gendarmerie nationale

## **Participation aux tâches de l'urgence sur la route**

*Nous retrouvons ici le double aspect déjà rencontré lors de la formation.*

Les postes de secours sur route peuvent être fixes ou mobiles ; ils sont tenus par les équipes secouristes Croix-Rouge, auxquelles — il faut le souligner — peuvent s'incorporer infirmières et auxiliaires sanitaires.

Les Sections de conductrices ambulancières peuvent être chargées de tâches de relève et de transport primaire, et également du transport secondaire, de formation hospitalière à formation hospitalière.

Pour l'une et l'autre forme d'activité, la liaison avec l'hôpital doit être aussi étroite que possible.

C'est spécialement dans le cadre des dispositions du décret n° 65-1045 du 2 décembre 1965, « instituant l'obligation pour certains établissements hospitaliers de se doter de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence » que doit se situer l'action de la C. R. F., par le moyen de conventions passées entre elle et les établissements en question ; une excellente illustration est constituée par le S. M. U. R. (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) de Montpellier.

Postes de secours et Sections de conductrices ambulancières faisant l'objet d'autres articles au sein de la même publication, nous ne développerons pas davantage ce sujet.

En conclusion, sans minimiser le rôle des Services publics et des Associations et organismes privés, ni renoncer aux tâches traditionnelles entreprises par la C. R. F. depuis de nombreuses années, il faut insister sur le fait qu'une Association comme la nôtre a pour vocation de réaliser ce que d'autres, pour des raisons parfaitement compréhensibles et honorables, n'ont pas encore pu, su ou voulu faire.

C'est pourquoi il nous semble indispensable que les équipes secouristes Croix-Rouge s'orientent vers des spécialités (routier, réanimation) les rendant aptes à participer aux postes de secours sur route et au ramassage en collaboration avec les services existant et afin que les Sections de conductrices ambulancières participent de plus en plus aux tâches des Services mobiles d'urgence et de réanimation, par détachement, dédoublement, transfert ou création de Sections.

La tâche est difficile ; les obstacles matériels, financiers, administratifs et psychologiques ne manqueront pas ; mais seul importe le but à atteindre, que la langue française résume si bien dans la formule « le goût du travail bien fait ».

---

# conseils médico-automobiles pour un départ en vacances

par le docteur André SOUBIRAN,  
Président de l'Automobile-Club médical de France

---

LES statistiques officielles le prouvent : très souvent, l'accident se produit, non pas dans un carrefour sans visibilité ou dans une courbe difficile, mais sur une route magnifiquement droite où la visibilité est excellente, non pas avec une guimbarde aux freins inefficaces et aux pneus lisses (les défaillances mécaniques n'entrent que pour 9 p. 100 des cas dans les statistiques d'accidents corporels), mais avec un véhicule moderne en parfait état.

Il faut donc avoir l'honnêteté — et l'humilité — de reconnaître que le principal responsable des hécatombes routières, c'est le conducteur — pas seulement l'alcoolique, le novice, le « fou du volant » — mais aussi le conducteur « normal », qui a trop tendance à oublier que, plus encore que la machine automobile, la machine humaine est fragile, que plus encore que la machine automobile elle est soumise à des défaillances inattendues, mais qu'un peu de bon sens aurait permis de prévoir et quelques précautions élémentaires d'éviter.

Au moment où vous allez prendre dans la joie la route des vacances, mon premier conseil « médical » paraîtra, très certainement, stupide si je l'exprime sous cette forme : « Reposez-vous un peu avant de partir. »

Or ce n'est pas un paradoxe. La fatigue se révèle sans conteste une des principales causes des accidents routiers déclarés « inexplicables ». Méfiez-vous donc, après une année de travail harassant qui vous a déjà mis à plat, du surmenage supplémentaire des derniers jours : affaires urgentes à régler absolument avant de « déteiler » pour trois semaines ou un mois, soucis des problèmes parfois graves qui vont rester en suspens jusqu'au retour, nervosité provoquée par les préparatifs de départ. Tout cela risque de vous mettre, au moment de prendre le volant, dans un état de surexcitation assez comparable à une légère ivresse, qui masquera votre véri-

*Si vous êtes à jeun avant de prendre la route, ne buvez pas.*

*Si vous devez conduire après un repas, contentez-vous d'un verre ou deux audit repas.*

(A VOTRE SANTÉ !, n° 39.)

table fatigue. Gare au brutal « coup de pompe » qui ne tardera pas et qui peut vous envoyer, vous et votre famille, contre un platane ! Donc :

## Premier conseil

Sous prétexte que vous aurez tout le loisir de vous reposer à l'arrivée, ne montez pas dans votre voiture pour un long trajet si vous vous sentez fatigué. Prenez une nuit de bon sommeil et même, s'il le faut, une journée entière de repos.

Ensuite, pour faire dans les meilleures conditions physiques ces kilomètres nombreux vers la montagne ou la mer, quand vaut-il mieux partir ? Dans la plupart des cas, c'est affaire purement personnelle. Beaucoup de conducteurs préfèrent rouler de nuit. Ceux-là doivent se souvenir que la conduite nocturne exige une vision parfaite. Or les examens oculaires systématiques de dépistage montrent que six personnes sur dix souffrent de vision anormale, et que trois d'entre elles l'ignoraient.

## Deuxième conseil

Que vous rouliez de jour ou de nuit, faites examiner périodiquement vos yeux par un ophtalmologiste et, s'il vous prescrit des lunettes, ne les laissez pas, par coquetterie mal placée, dans la boîte à gants.

Même en pleine forme au départ, vous sentirez la fatigue apparaître insidieusement, avec les kilomètres. Méfiez-vous lorsque vous commencerez à ressentir un point douloureux entre les omoplates, une lourdeur de la tête, un désir fréquent de changer de position, des démangeaisons du cuir chevelu, un picotement et un larmoiement des yeux.

N'attendez pas qu'un seul de ces symptômes se précise et s'aggrave. Arrêtez-vous pendant quelques minutes pour « récupérer ». C'est d'ail-

# Intempéries

De haut en bas :

Accident causé par la pluie : un mort

Accident causé par le verglas : deux morts

Une voiture dérape dans un virage sur la chaussée mouillée, franchit la chaussée et s'écrase sur une autre circulant en sens inverse.

Cause présumée : vitesse excessive.

Conséquences : un mort et quatre blessés graves



leurs ce que font les pilotes de rallye afin d'éviter cette espèce d'exaltation nerveuse qui s'empare d'eux vers la fin de l'épreuve et les pousse irrésistiblement — et dangereusement — à « foncer ».

Evitez, quand vous conduisez, les excitants et les tranquillisants. Le bien-être provoqué par les amphétamines est factice. Il s'agit d'un coup de fouet que vous risquez de payer très cher avant l'arrivée.

Si vous craignez l'assoupissement, baissez la glace de votre portière — surtout lorsque vous fumez en conduisant — prenez à la radio une émission de musique légère ou, mieux, pratiquez la halte, comme au temps de la biffe, et dormez quelques instants.

## Troisième conseil

Astreignez-vous systématiquement à un arrêt de dix minutes toutes les deux heures. Votre moyenne, vous le constaterez, n'y perdra pas.

Sur la route, ne mélangez pas la gastronomie et le tourisme à longue distance. Il y a un temps pour tout.

L'expérience prouve que le bon repas, l'aimable « gueuleton » copieusement arrosé, est un des facteurs principaux de la mortalité routière. La vraie formule diététique pour un conducteur consiste à faire un repas léger toutes les trois heures et à calmer les éventuelles crampes d'estomac par quelques morceaux de sucre ou une tablette de chocolat.

Si vous préférez le restaurant, contentez-vous, surtout par temps très chaud, de crudités, d'une grillade accompagnée de légumes verts, de fruits et, seulement, d'un verre de vin. Le soir, à l'étape, quand vous aurez abandonné le volant jusqu'au lendemain, vous pourrez vous accorder les plai-

## Imprudence



Cliches Gendarmerie nationale

sirs du dîner gastronomique arrosé d'une bonne bouteille qui vous remettra des fatigues de la journée.

#### Quatrième conseil

Sur la route évitez les digestions difficiles qui vous assoupiraient, ainsi que l'alcool qui perturberait vos réflexes et, en cas d'accident, aggraverait lourdement votre responsabilité.

Certes, on ne prend pas la route pour avoir un accident, mais, malgré sa propre sagesse, qui peut jurer qu'il ne sera jamais la victime de l'imprudence des autres. Aussi, vous aurez intérêt à avoir toujours dans votre voiture une petite pharmacie de voyage qui, à l'arrivée, deviendra tout naturellement votre pharmacie de vacances. Il en existe différents modèles dans le commerce. L'important est de la renouveler périodiquement des médicaments susceptibles de s'altérer avec le temps.

N'omettez pas de glisser dans votre sac ou dans votre portefeuille, avant le départ, votre « carte de santé » individuelle, surtout si vous avez une maladie qui nécessite des soins particuliers, le diabète par exemple, ou si vous présentez une allergie à certains médicaments.

Face à l'accident toujours possible est-il nécessaire de vous demander si vous pratiqueriez la solidarité de la route? Je suis sûr que vous répondrez : oui. Mais il ne suffit pas, pour sauver la vie de son prochain, d'être un bon samaritain plein de cœur, il est nécessaire d'avoir aussi quelques compétences de secouriste.

Si vous n'avez pas pensé à suivre, pendant l'hiver, des cours de secourisme pour apprendre les quelques gestes « qui sauvent » et, notamment, en cas d'asphyxie, la technique, si simple, mais souvent miraculeuse, du bouche à bouche, glissez, au moins, dans la poche de votre voiture, la petite brochure éditée par la Croix-Rouge Française : *Que faire en présence d'un accident de la route?*

Vous y trouverez un résumé de conseils très précis. Surtout ne vous affolez pas. Agissez — et agissez vite — pour éviter les risques d'incendie de la voiture sinistrée ainsi que les risques de « sur-accidents », puis, le plus tôt possible, préoccupez-vous de donner l'alerte. N'essayez pas de joindre quelque médecin du voisinage. Avertissez directement la plus proche gendarmerie qui déclenchera aussitôt tous les secours efficaces.

#### Cinquième conseil

En attendant ces secours, ne déplacez les blessés graves que si cela vous semble *absolument* nécessaire; tout mouvement imprévu imposé à un blessé par une personne incompétente risque, huit fois sur dix, d'aggraver son état. Vous êtes peut-être cette personne incompétente, et, si votre participation à un sauvetage vous a rendu un peu honteux de votre insuffisance, faites le serment de suivre, au retour des vacances, quelques cours de secourisme. Mais, ce serment de solidarité humaine, n'oubliez pas de le tenir.

Voilà, penserez-vous, des propos attristants, au moment de partir vers le soleil et tous les plaisirs d'un repos bien gagné. Assurément, il faut prendre la route des grandes vacances, le cœur plein de joie, mais cette joie n'exclut pas un minimum de sagesse et de prudence.

Au moment de démarrer, méditez cette phrase de Bernard SHAW : « *L'humanité serait depuis longtemps heureuse, si le génie que les hommes mettent à réparer leurs bêtises était employé à ne pas les commettre.* »

Bien longtemps avant Bernard SHAW, la sagesse des peuples disait déjà : « *Prévenir vaut mieux que guérir.* »

Ce n'est sûrement pas dans l'organe officiel de la Croix-Rouge Française que cette très vieille maxime risque de recevoir un démenti.

*Excès de vitesse : un mort, quatre blessés dont deux graves*

*Cliché Gendarmerie nationale*







AUTOMOBILE  
CLUB  
MÉDICAL  
DE FRANCE

association des médecins automobilistes (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

74, AVENUE KLÉBER - 75116 PARIS

TÉL. 727.01.38 - 704.31.30

COMPTE CHEQUES POSTAUX PARIS N° 8919.22

LE PRÉSIDENT

8 ans UPS -

Mon cher Président et ami,

Voici le petit texte me concernant,  
que vous m'avez demandé.

D'accord pour le dev. du fleuriste.  
Fait pour le mieux pour le "vrai  
d'honneur"

- Au Havre, à 27 heures, à la descente  
du train de Paris en gare de Roubaix.

En attendant, mille salutations et  
mille amitiés

André SOUBIRAN



**AUTOMOBILE  
CLUB  
MÉDICAL  
DE FRANCE**

association des  
médecins-automobilistes  
(loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)  
74, avenue Kléber  
75116 PARIS  
Tél. 727.01.38/704.31.30  
CCP PARIS N° 8919.22

25 août 1985

**LE PRÉSIDENT**

Cher Ami Prudent et Ami :

Merci aussi je garde un souvenir et fraternel souvenir de ce voyage à Lys-lez-Lannoy de ce dépôt de gerbe et de cette réception à la Mairie. Si, par surcroît, Madame Burgeat veut bien me pardonner mes tapineries, je suis comblé :

1<sup>o</sup> Voici le chèque de 761.25 F. correspondant à la gerbe et au champagne.

2<sup>o</sup> Puisque ce document manque à vos dossiers je vous adresse le texte du P.P.U. Télévisé fait par Marcel ARNAUD en 1981. (vos Secouristes ambuliers en savent sûrement plus que moi de médecins!)

3<sup>o</sup> J'ai téléphoné au Médecin Colonel PRIOT : il est absent pour 15 jours (Attention sur indicatif départemental est 94, et non 92). Pourriez-vous, par conséquent, rechercher sur le fore sur le

antiridicatives de la ceinture et me l'envoyez  
tes vite ? Merci, par avance, de ce précieux service

4°/ Comme j'espère bien que vous allez rester  
en contact, j'ai ouvert un dossier "Didier  
BURGERHEVE" qui commence à être riche du  
fruit de vos activités routières et de vos écrits.  
5°/ J'y mets les comptes de presse relatant la  
cérémonie du 18 août: excellente occasion  
pour reparler, dans le grand public, du secour-  
isme routier. Merci d'avoir pensé à me le  
adresser

J'y mets également vos "memoirs d'activité  
1966-1968. et 1968. Le fait que vous les ayez dédiés  
à votre mère me touche profondément; le  
vieux est morte en 1974 à l'âge de 95 ans  
et je vénère sa mémoire, car, comme vous pour  
votre mère, je lui dois toute ma carrière - j'ai  
été orphelin à 8 ans.

A votre prochain passage à Paris, faits-moi  
un signe. En attendant je vous prie de présenter  
mes hommages à votre mère et à votre épouse,  
mon meilleur souvenir à vos amis Christian  
et à tous ceux que j'ai vus le 11 août.

Croyez-moi, mon cher Pudent et Ami,  
votre lui très dévoué  
A. S. M. L.



## Le médecin praticien face à un drame de la route

par le docteur *Marcel Arnaud*,  
avec la collaboration  
de M. le docteur *Lucien Audouze*



Le docteur Marcel Arnaud.

**L**E secourisme du praticien au bord de la route ne s'improvise pas, il s'apprend. Ses gestes sont, en effet, très spéciaux. Il faut les connaître et s'entraîner à les bien pratiquer.

### L'originalité des blessés de la route

Les blessés de la route sont, en effet, très différents de tous les autres. Leur originalité vient de leur « mode de fabrication » très particulier. Dans le cas du blessé traditionnel, c'est l'agent agressif qui se dirige vers l'homme. Dans l'accident de la route, au contraire, c'est *l'homme entier* qui est catapulté sur l'obstacle. De ce fait, tous les organes d'enveloppe et de soutien sont intéressés par le traumatisme et peuvent être soumis à des dommages : lésions, élongations avec ou sans rupture, écrasements, déformations, luxations, fissures ou fractures

multiples. Les organes internes et profonds, viscères dont la fragilité est de règle, sont agressés parallèlement. La victime se présente donc, dans la majorité des cas, comme un polytraumatisé : le *polytraumatisé de la route*.

La gravité de l'accident de la route est *indiscutablement fonction de la vitesse du véhicule cause ou victime de l'accident*. Celui qui survient à 60 km à l'heure peut à la rigueur provoquer des dégâts limités. Mais, à 100 km à l'heure, il donne des polytraumatisés et, à 140 km à l'heure, il se traduit toujours par une catastrophe dont le bilan n'est le plus souvent que tristement macabre. Les survivants d'un tel accident sont fréquemment des pantraumatisés.

Le médecin doit se rappeler que, dans tout accident de la route, le véhicule annule sa vitesse, soit instantanément, par impact direct, soit progressivement (par exemple dans le freinage à mort) avec

impact différé. A l'instant du stop accidentel, il y a déformation et bris du véhicule et projection de tout son contenu vers l'avant. L'énergie du choc est fonction du carré de la vitesse et du poids de l'objet au

moment de l'arrêt, suivant la formule :  $E = \frac{1}{2} m V^2$ .

Une partie de cette énergie se conserve et provoque, entre autres manifestations, des phénomènes de rebond. Le « coup du lapin », si souvent mortel, n'est rien d'autre, le plus souvent, qu'un phénomène de rebond.

Quelles que soient les conséquences énergétiques du choc, l'accident de la route provoque trois formes de dégâts simultanés. Le *premier mécanisme d'action* est direct : l'homme frappe directement la paroi qui lui fait face avec ses reliefs agressifs. Des déchirures, des plaies, des fractures, des saignements en résultent. Le *deuxième mécanisme d'action* est indirect et très polymorphe. Le genou, par exemple, frappe le tableau de bord : une onde de choc se transmet par le fémur à la tête fémorale, effondre la cavité cotyloïde et provoque une fracture indirecte du bassin. Autre exemple, la tête et les divers segments du tronc sont projetés en avant : sous le poids de la tête, la colonne vertébrale se fléchit si brutalement qu'elle se luxé, se fracture, se disloque. Des ruptures se situent régulièrement aux zones charnières du cou vers la 6<sup>e</sup> cervicale, du dos, vers la 12<sup>e</sup> dorsale, des lombes, moins fréquemment. Le *troisième mécanisme d'action*, le plus nocif de tous, dépend des forces d'inertie. Au moment du choc, chaque viscère s'anime de la vitesse terminale du mobile avant son arrêt total. L'énergie est d'autant plus forte que la masse viscérale est plus grande : à 100 km à l'heure, la force d'inertie d'un cœur de 300 g est de 8 kg, celle d'un cerveau de 1 500 g, de 42 kg, et, pour un foie de 1 700 g, la résistance, encore plus marquée, est de l'ordre de 47 kg. Des forces d'une telle puissance sont capables d'entraîner des dégâts organiques considérables : éclatement, désinsertions, arrachements. Il s'y associe des phénomènes commotionnels, avec déclenchement local ou à distance de processus d'inhibition ou d'excitation.

Ainsi, ces trois mécanismes provoquent-ils des fracas affreux, visibles aux points directement frappés, des dégâts vertébraux fréquents mais non décelables immédiatement et, surtout, de clandestines atteintes polyviscérales.

#### Quelles sont les lésions les plus fréquentes et les plus graves ?

Très schématiquement, les lésions les plus fréquentes et les plus graves concernent l'ensemble tête-cou-tronc. La fréquence et la gravité des dégâts s'accroît de bas en haut dans le sens bassin-tête. Cet état de fait conditionne la conduite que devra

adopter, sur place, le praticien mis en présence d'un accidenté de la route. Les atteintes les plus graves et les plus fréquentes sont, au point de vue organique, les traumatismes cranio-cérébraux et les fractures du rachis ; au point de vue fonctionnel, les perturbations des mécanismes d'auto-régulation neuro-végétative, immédiates ou différées, avec ou sans perte de connaissance.

#### La conduite à tenir

En présence d'accidentés de la route, le praticien doit pouvoir décider instantanément de la conduite à tenir, conduite qui va engager tout l'avenir des survivants. Les accidents les plus graves pouvant n'entraîner que des symptômes réduits et trompeurs à première vue, certaines règles méritent d'être observées : on se rappellera que tout blessé apparemment léger peut présenter brutalement des manifestations physio-pathologiques redoutables, difficiles à traiter après leur apparition ; on ne perdra jamais de vue que tout accidenté en état de mort apparente doit être ranimé de façon correcte et prolongée. Il y a surtout une composante générale qui s'exprime dans un état de détresse vitale, dont l'élément essentiel est la détresse des automatismes respiratoires. Il n'est pas question de chercher sur place la cause de ces détresses car on ne dispose que de quelques secondes pour secourir le blessé. On doit faire essentiellement un diagnostic fonctionnel.

Il faut d'emblée ventiler le blessé de façon efficace. En effet, l'arrêt cardiaque ne succède pas immédiatement à celui de la respiration. Il se produit sans doute après un délai plus long qu'on ne le croit. La relance du cœur est donc possible bien après l'arrêt de la respiration. Aussi l'assistance de celle-ci va-t-elle permettre de rattraper des situations apparemment compromises. C'est ce que l'on peut appeler « relancer la vie », ou encore « désamorcer la mort ». Mais il faut agir d'extrême urgence, sur place, avant même de dégager et de déplacer les victimes.

Certains éléments d'orientation sont tirés de l'observation de la tête et de la face qui constituent le « tableau de bord » des grands blessés. C'est là que vont apparaître les « clignotants d'alerte ». Il s'agit d'abord de la couleur de la peau et des muqueuses qui virent au blanc dans l'anémie aiguë des grands hémorragiques et des choqués, au bleu dans l'insuffisance respiratoire. C'est ensuite l'observation de la bouche et du nez, vecteurs de la respiration dont les rythmes, les bruits, les gargouillements signalent la gêne ou la souffrance. Ce sont également les écoulements anormaux par le nez et l'oreille, les vomissements. C'est au niveau des artères de la face et du cou (temporale superficielle, faciale et, surtout carotide) que l'on palpe le mieux

les pouls restant perceptibles. Enfin les indices oculaires sont précieux : mouvements des globes oculaires, chute palpébrale et surtout état des pupilles qui, par leur dilatation croissante, signalent la progression de l'anoxie cérébrale. D'un autre côté, c'est par la bouche et le nez que l'on supplée une ventilation arrêtée, c'est par la bouche que passe l'aspirateur des mucosités. Ainsi doivent être initialement abordées les victimes sur place.

Le secours comporte ensuite le dégagement des blessés et leur « cueillette ». Mais tout doit se passer sous la protection d'une rigidité du corps, surtout de la tête, du cou et du buste. La mise en position de « sauvegarde » est capitale chez les malconsciés, car elle les préserve des inondations pulmonaires tout en protégeant le bulbe et la moelle en cas de fracture vertébrale présumée.

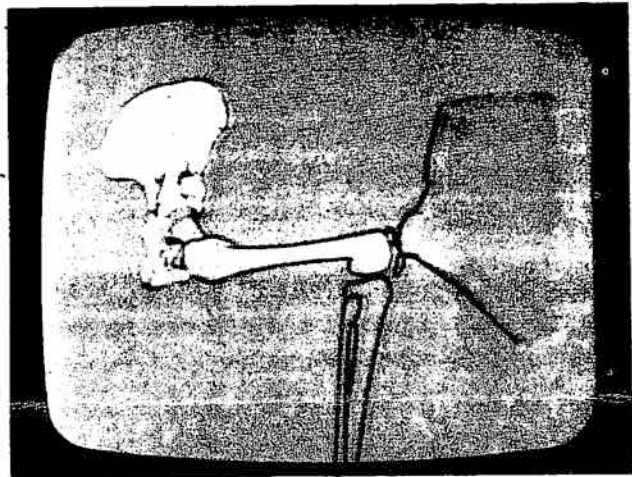
Pour placer les blessés en position de sécurité les secouristes engagent leurs bras sous le corps du blessé maintenu en traction bipolaire et le roulent sur le côté presque à demi plat-ventre ; le membre inférieur le plus haut placé est fléchi au genou pour fixer la position. Lorsque les secouristes sont seuls, une technique indiquée est celle du pont néerlandais modifiée, qui, toujours sous traction bipolaire, utilise les vêtements roulés du blessé comme poignée intermédiaire, ce qui maintient une rassurante cambrure dorso-lombaire pendant le transfert sur brancart.

Il est regrettable que les médecins ne soient pas tous familiarisés avec l'intubation trachéale qui permettrait de transporter sans danger, en position dorsale, toutes les victimes malconsciées.

Bien entendu, si quelque hémorragie externe s'avérait dangereuse, c'est la compression directe

qui s'imposerait, à l'exclusion du garrot. Les membres déformés et fracturés, spécialement les inférieurs, impliquent une immobilisation provisoire qui atténue la douleur et prémunit contre le choc. Quant à la classique piqûre réclamée par le public, nous savons très bien qu'intramusculaire ou sous-cutanée elle reste totalement inefficace, ce qui n'est pas le cas pour les injections intraveineuse.

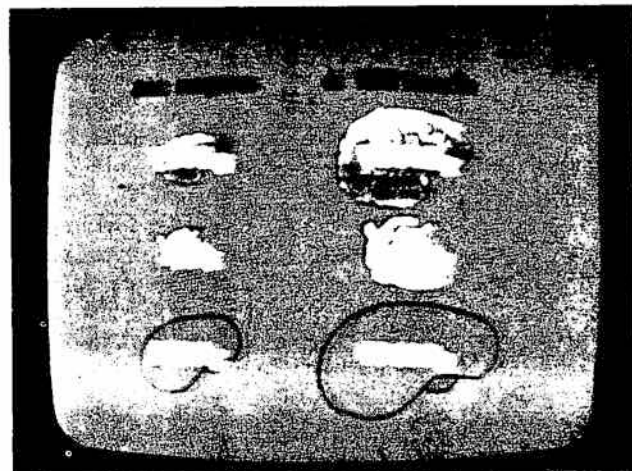
Tel est le secours médical aux blessés de la route. Telles sont les mesures qui doivent précéder le transport évacuateur si on ne veut pas que celui-ci soit dangereux.



Le deuxième mécanisme est indirect et polymorphe. Exemple : le genou frappe le tableau de bord, une onde de choc se transmet par le fémur à la tête fémorale, effondre la cavité cotyloïde et provoque une fracture indirecte du bassin.



L'accident de la route provoque trois formes de dégâts simultanés. Le premier mécanisme d'action est direct : l'homme frappe directement la paroi irrégulière qui lui fait face avec ses reliefs agressifs ; des déchirures, des plaies, des fractures, des hémorragies en résultent.



Le troisième mécanisme, le plus nocif, dépend des forces d'inertie. Au moment du choc, chaque viscère s'anime de la vitesse terminale du mobile avant son arrêt total. L'énergie est d'autant plus forte que la masse viscérale est plus grande : à 100 km/h, la force d'inertie d'un cœur de 300 g est de 8 kg, celle d'un cerveau de 1 500 g de 42 kg, celle d'un foie de 1 700 g de 47 kg.

S'adressant effectivement aux médecins appelés, eux-aussi, à porter secours, seuls, avant l'arrivée des équipes spécialisées, Marcel ARNAUD leur prodigue ses conseils avisés à l'appui de sa thèse sur l'état des polytraumatisés de la route. On retrouve ses formules dans « Les blessés de la route » de 1961 et d'autres développements insérés dans le « Précis de secourisme routier » de cette même année 1971. Il insiste tout particulièrement sur le « diagnostic fonctionnel » de même que le secouriste (routier) s'appliquera d'abord et tout de suite à son « bilan fonctionnel ». Egalement sur la ventilation afin d'éviter l'arrêt cardiaque, le plus souvent fatal pour un polytraumatisé de la route car comment masser le cœur d'un blessé multiple avec les fonctions vitales atteintes ? C'est impossible !

On y retrouve aussi son « tableau de bord », la face de la victime et les « clignotants d'alerte » et il cite bien sûr la « mise en position de sauvegarde » capitale chez les blessés inconscients... L'ACMF (et le Docteur SOUBIRAN) disposaient d'une importante documentation sur la doctrine, l'action et l'enseignement dispensé par Marcel ARNAUD, soit par l'intermédiaire des médias, de multiples stages ou lors de ses interventions (Assises ou congrès).

J'avais fait parvenir au président de l'ACMF copies des témoignages reçus lors de l'inauguration de la première rue, quelques mois plus tôt. Parmi eux, celui du docteur DE KEARNEY qui le révolta car ce dernier s'attribuait certains mérites, comme la création des assises en 1959 ou la notion de polytraumatisé...

Il publia de ce fait, dans le n° 319 de la revue, en septembre 1985, un article cinglant (ci-après) qui devait rétablir la vérité et en indiquant que ce sont de « simples secouristes routiers » qui avaient ainsi honorés, les premiers, la mémoire et l'œuvre de Marcel ARNAUD.

On lira ce texte dont je retiens, notamment, l'hommage rendu à Louis SERRE (semblable écrira André SOUBIRAN, au souvenir que je garde de son Maître) : « compétent, disponible, loyal, désintéressé, enthousiaste et bon ». Ce que je confirme personnellement totalement ayant connu le Professeur SERRE comme enseignant (Mâcon 1975), où lors de mes deux participations à la commission nationale du secourisme, puis, plus directement après l'inauguration de la première rue en 1985.

Le 18 décembre, j'écrivais au Docteur SOUBIRAN – en lui transmettant le dernier « chapitre » écrit de mes « Mémoires d'activités » (1), dédié à mon ami Paul REYNAËRT. Ce que je souhaitais à la fin de cette lettre (un article dans la revue de l'ACMF) fut très largement suivi, honoré, par son président ; et nous avons eu la possibilité de nous rencontrer avec Paul REYNAËRT lors d'un dîner à l'Automobile Club de la Place de la Concorde.

Les derniers mots de cette lettre confirment l'attachement que je lui portais déjà à travers ce que j'avais pu comprendre lors de nos premiers contacts (depuis six mois) avec le « nouvel hommage que nous rendrons, (bientôt), l'ancien et le jeune, à Marcel ARNAUD, notre Maître, notre Ami ».

Dans le n° 322 de la revue de l'ACMF, de décembre 1985, sa « Vie du club » se poursuivait (« Touche pas à la vérité Touche pas à Marcel ARNAUD ! ») et, à chaque fois, tout en s'indignant du comportement et des actes du docteur DE KEARNEY, il rendait toujours hommage totalement à Marcel ARNAUD sans omettre de citer « L'hommage des secouristes ». La création des « assises », à l'instigation de Marcel ARNAUD, en 1959, est incontestable. J'ai retrouvé de nombreuses preuves concrètes dans ses archives et les documents publiés dans la revue de l'ACMF sont également irréfutables.

**1 – Comme je l'ai déjà indiqué, j'avais entrepris de rédiger (15 chapitres) afin de raconter mes débuts, mes premiers pas, comment, pourquoi, en secourisme, afin de garder une trace la plus précise et fidèle possible. Chapitres complétés depuis 2010 (volume 1) par la sortie des « Mémoires d'un Secouriste » qui entrent dans les détails.**

# APRES UN LONG « OUBLI », UN DEROUTANT RETOUR, D'« AFFECTUEUSE MEMOIRE » !

par le Dr. André SOUBIRAN, Président de l'A.C.M.F. (1)

Dans mes deux derniers articles : « Un « médecin » manquant de « réserve » (R.A.M., n° 317) et « Qui est « le premier qui » ? » (R.A.M., n° 318), j'ai posé des questions concernant les incontestables preuves de priorité traumatologique que l'A.C.M.F. oppose aux tentatives de Jean Kearney pour s'approprier nos « ASSISES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ».

N'ayant pas encore reçu de réponses à mes questions et, par conséquent, faute de pouvoir les commenter, j'hésitais : essaierais-je, pour ce n° 319, de rédiger sur les opinions de Jean Kearney à propos de « l'HOMO SEDENS », du SIDA et du COCA-COLA un article sans doute plus souriant – voire plus « pétillant » grâce au COCA-COLA, que ceux dans lesquels je lui réclame vainement, depuis des années, les preuves des antériorités – ou priorités – routières dont il se targue *urbi et orbi* ? ou bien allais-je m'accorder des vacances d'été et, au fidèle *anonymographe* de service, dont le dernier « *croassement* » a été posté, le 20 juin 1985, rue d'Amsterdam, ferai-je ainsi économiser un timbre et une enveloppe ?

Après réflexion, j'avais paresseusement décidé de repousser l'« HOMO SEDENS », le SIDA et le COKE jusqu'en octobre. Mais je viens d'avoir, par hasard, connaissance d'un texte signé par Jean Kearney, et ce que j'ai lu m'a sidéré au point qu'il me

paraît de mon devoir « présidentiel » et amical de le dire sans attendre – car l'« affectueuse mémoire », placée entre guillemets dans le titre du présent article, concerne le professeur Marcel Arnaud, foudroyé, le 18 août 1977, à 81 ans, par une crise cardiaque au cours d'une démonstration de secourisme routier – or, quatre mois plus tôt, le 14 mai 1977, il avait présidé une séance des ASSISES DE l'A.C.M.F. et, depuis 1959, il était notre ami (voir mon *IN MEMORIAM*, R.A.M., n° 263, 1977)

## « Celui qui, le premier... »

Si, pour les antériorités – ou priorités, 1957 a été l'AN I de la Traumatologie routière, ce n'est sûrement pas en raison de la prétendue « première thèse, en France, sur les accidents de la route » inexactement revendiquée, en 1957, par Jean Kearney (voir R.A.M., n° 317 et 318) mais parce que, le 9 octobre 1957, au 59<sup>e</sup> Congrès Français de Chirurgie, le professeur Marcel Arnaud a insisté avec force devant ses collègues sur « les grands traumatismes actuels de la route : la hiérarchie de l'urgence chez les polytraumatisés ; les méthodes de soins ». Il a ainsi été « le premier à tirer le signal d'alarme ».

A la même séance, le professeur agrégé P. Bourret, élève du professeur Marcel Arnaud, a fait une communication sur « le Centre expérimental de l'Hôpital de Salon-de-Provence », centre qui constituait le premier essai d'« antenne de réanimation ».

A partir de 1957, la traumatologie routière est donc « mise sur orbite », et il n'est pas un auteur qui ne fasse l'hommage de ce « lancement » réussi au professeur Marcel Arnaud, neuro-chirurgien des Hôpitaux de Marseille.

## La fondation des assises

En 1959, le professeur Marcel Arnaud cherchant à multiplier les occasions de faire progresser la traumatologie routière propose à l'A.C.M.F. d'organiser des « ASSISES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE ».

J'acquiesce aussitôt, non par ambition personnelle (en 1959, mon activité littéraire me suffisait) mais par sympathie instinctive pour la personnalité chaleureuse de mon compatriote pyrénéen Marcel Arnaud, devenu marseillais, mais ariégeois de naissance, dont le désintéressement était aussi évident que la compétence traumatologique.

Les ASSISES de 1959, sont d'emblée un succès, et, dès 1960, elles font partie, statutairement, du patrimoine de l'A.C.M.F. qui en a assumé les frais d'organisa-

(1) Les lecteurs qui ne sont pas intéressés par la vie de l'A.C.M.F. peuvent sauter cet article qui concerne les intérêts soit moraux, soit matériels de l'association.

Pour les nouveaux membres, je rappelle que le Dr. Jean Kearney a été « évincé de l'A.C.M.F. » (c'est sa formule) en 1964. En 1967, il a réclamé, en tant qu'ancien rédacteur en chef de la REVUE AUTOMOBILE MEDICALE une très importante indemnité de « licenciement » que le Comité Directeur de l'A.C.M.F. a estimé, à l'unanimité, devoir refuser.

A partir de cette revendication injustifiée, a commencé avec Jean Kearney une suite de litiges judiciaires dont le Comité Directeur n'a donc pas eu la responsabilité initiales, mais qu'il est obligé de soutenir au nom des intérêts de l'A.C.M.F. (voir R.A.M. n° 259, 300, 309, 311, 312, 314, 317).

Sur des points de conflits divers, un coéquipier de J. Kearney, « évincé » également en 1964, a eu, à l'égard du Comité de l'A.C.M.F., l'objectivité de reconnaître par écrit ses torts, le 4 juillet 1984 (voir R.A.M. n° 300, 312, 314).

tion et qui en est le « fondateur matériel ». Quand au « fondateur spirituel », il s'agit, sans conteste, du professeur Marcel Arnaud, l'ex-simple étudiant Kearney étant incapable, comme moi d'ailleurs, de lancer une telle entreprise sans les idées, les conseils, les appuis de Marcel Arnaud, et surtout sans l'impulsion de son enthousiasme.

D'ailleurs, en 1962, Jean Kearney, rendant compte dans la REVUE AUTOMOBILE MEDICALE, de l'ouvrage princeps de Marcel Arnaud « Les Blessés de la Route », paru en 1961, a écrit : « Le Dr. Marcel Arnaud est celui qui, le premier, tira le signal d'alarme (...) en 1957 », « il est le père et l'initiateur de nos ASSISES (de l'A.C.M.F.) », (R.A.M., n° 126, 1962 – rappel de cette opinion de Jean Kearney sur Marcel Arnaud, dans de nombreux numéros de la R.A.M.).

## Le « fondateur » ?

J'ignore à quelle date exacte après 1964 Jean Kearney a décidé – contre toute vérité historique – de se proclamer, à la place de Marcel Arnaud, « Fondateur des ASSISES », mais, en dépit des innombrables protestations que, sans recevoir de démentis, j'ai publiées dans la Revue Automobile Médicale aussi bien que dans les journaux médicaux à grand tirage, Jean Kearney a continué à se parer de ce titre de « Fondateur des AS-



SISES », notamment dans les « ANNALES DE MEDECINE DES ACCIDENTS ET DU TRAFIC », dont il est directeur, et dans « LE MEDECIN DE RESERVE », organe de l'UNION NATIONALE DES MEDECINS DE RESERVE (U.N.M.R.), dont il est rédacteur en chef – et aussi « l'égide » (sic).

## « L'authenticité militaire... »

Au nom de l'« authenticité militaire », j'ai dit, dans mon article de la Revue Automobile Médicale du n° 318, combien le silence concernant le nom du traumatologue Marcel Arnaud me paraissait étonnant dans « LE MEDECIN DE RESERVE » (n° 5 déc. 1984).

Aujourd'hui, mon étonnement est encore plus grand, après avoir relu, dans la revue « LA ROUTE », l'article nécrologique consacré, en 1977, à Marcel Arnaud : il y est rappelé que ce dernier « partait, le 6 décembre 1946, en Indochine avec le grade de médecin-lieutenant-colonel pour diriger la section de neurochirurgie de l'hôpital Coste, à Saïgon » et que, « libéré de ses obligations militaires, le 5 novembre 1948 », il est rentré en France, « ayant reçu une citation à l'Ordre du Corps d'Armée, avec croix de guerre » et « la Médaille Coloniale d'Extrême-Orient ».

Marcel Arnaud a donc été un incontestable médecin de réserve.

## La fraternité « réserviste » ?

Toujours au nom de « l'authenticité militaire » (voir R.A.M. n° 318, p. 15) et, également, au nom de « la fraternité médico-militaire », puis-je demander au Président de l'UNION NATIONALE DES MEDECINS DE RESERVE (U.N.M.R.) qui, lui aussi, a fait l'Indochine – et, par surcroît, comme héroïque volontaire d'antenne chirurgicale parachutiste – si, en tant que directeur responsable du « MEDECIN DE

RESERVE », il a été d'accord avec son rédacteur en chef, le Médecin en chef (C.R.) Kearney, pour que, dans les pages du n° 5-1984, consacrées aux ASSISES DE MEDECINE DU TRAFIC 1984, organisées « avec le concours de l'U.N.M.R. » soit omis le nom du Médecin-Lieutenant-Colonel (C.R.) Marcel Arnaud, décoré de la croix de guerre et titulaire de la Médaille Coloniale d'Extrême-Orient ?

Cette omission serait, certes, moins « déroutante » si le nom du médecin chef (C.R.) Kearney ne figurait pas deux fois, j'y insiste, dans la même page du « MEDECIN DE RESERVE » (n° 5-1984) comme « fondateur des Assises sur les Accidents de la Route » – ce qui, je le répète, est inexact.

## « Rendre à Marcel Arnaud... »

Sans réponse du Directeur du « MEDECIN DE RESERVE » pour ma protestation d'avril 1985 (R.A.M. n° 317), j'ai demandé au Médecin en chef (C.R.) Jean Kearney s'il voulait bien « rendre au Docteur Marcel Arnaud, notre bienfaiteur à tous, sa place qui est, incontestablement, la première ». Et j'ajoutais : « Rendre sa vraie place à un mort, ce serait, envers la mémoire du Dr. Marcel Arnaud, joindre à l'objectivité la reconnaissance ». (Voir R.A.M. n° 318, pp. 15 à 21).

J'ignorais, en juin 1985, date de mon article du n° 318, que, en dehors de toute initiative du prétendu pionnier de la traumatologie routière et du prétendu « fondateur des Assises » Jean Kearney, deux « HOMMAGES » spontanés avaient été récemment rendus par les Secouristes Routiers à Marcel Arnaud pour le mettre « à sa place, la première ».

Déjà, en 1977, dans « LA ROUTE », organe du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS (S.R.F.), une page consacrée, nous l'avons vu, à la mémoire du professeur Arnaud rappelait notamment que Marcel Arnaud, « novateur du secourisme routier », avait été « président de la Commission Médicale du COMITE NATIONAL DU SECOURS ROUTIER FRANÇAIS », à laquelle j'étais



Aidé par le premier Adjoint au maire de LYS-LEZ-LANNOY le professeur Louis SERRE dévoile la plaque de la rue du Professeur ARNAUD.

heureux d'appartenir (depuis 1966), à côté, notamment, de mon compatriote languedocien Louis SERRE, Directeur du SAMU de Montpellier.

## « Elève, lui aussi, de Marcel Arnaud... »

L'équipe dirigeante du Comité National du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS a changé récemment, mais elle reste fidèle au souvenir de Marcel Arnaud.

On comprend donc que, lorsque la revue « LA ROUTE », dans son n° de janvier 1985, a publié une information sur les ASSISES NATIONALES DE MEDECINE DU TRAFIC de septembre 1984, parmi les diverses interventions faites au cours de la séance du 21 septembre 1984, elle ait choisi l'intervention du professeur Louis Serre, devenu le pilier de sa « Commission Médicale ».

Voici ce qu'a dit, pour introduire son intervention du 21 septembre 1984, le professeur Louis Serre :

« En 1957, date à laquelle

notre Président (de séance, Paul Bourret), élève lui aussi de Marcel Arnaud... ».

Ainsi, le nom de Marcel Arnaud, « oublié » par le prétendu « fondateur » Kearney, a été prononcé par le professeur Louis Serre aux Assises kearniennes de 1984, et, grâce à « LA ROUTE », revue du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS, ce nom a été imprimé en hommage public de fidélité dans la gratitude due au « novateur ».

## Depuis décembre 1984 ?

Faute d'avoir été invité – mais ce n'est pas un reproche – aux ASSISES DE MEDECINE DU TRAFIC qui se sont tenues, en juin 1985, à Tours, j'ignore ce qui a pu s'y dire, d'autant plus que ma lettre au « Comité local d'organisation » en date du 20 mai 1985 est restée, à ce jour, sans réponse.

De même, n'ayant pas reçu de réponse à mes lettres adressées au « MEDECIN DE RESERVE », j'ignore ce que l'U.N.M.R. et sa revue ont pu décider, depuis leur

n° 5 de décembre 1984, pour honorer la mémoire du Médecin-lieutenant-colonel (C.R.) Arnaud et rappeler son activité traumatologique indochinoise. Il me semble, en effet, que les ASSISES, en général, et, plus particulièrement, celles de septembre 1984 et de juin 1985 organisées avec « le concours de l'UNION NATIONALE DES MEDECINS DE RESERVE » ont été, au moins pour une part, le lointain prolongement traumatologique civil de l'expérience médico-militaire acquise par Marcel Arnaud au Vietnam.

Or, par comparaison avec la fidélité dont a témoigné, en janvier 1985, la revue « LA ROUTE », organe du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS, je n'ai pas su retrouver un « HOMMAGE MEDICAL » ou « MEDICO-MILITAIRE » rendu à Marcel Arnaud sur l'initiative reconnaissante du Docteur – ou du Médecin en chef (C.R.) – Jean Kearney, par exemple dans « LE MEDECIN DE RESERVE », où il semble pourtant avoir toute liberté de rédaction.

Si Jean Kearney a su devancer les Secouristes Routiers, je serai heureux (pour lui) de l'apprendre et (pour l'honneur du Corps médical) je l'annoncerai, ici, avec joie.

En attendant, je vais raconter ce qu'on fait les Secouristes Routiers pour honorer, en avril 1985, celui qui fut « le novateur ».

## Une « rue du professeur Arnaud »

Dans le n° d'avril 1985 de « LA ROUTE », connu seulement après la rédaction de mon article « Qui est « le premier qui » ? » (R.A.M. n° 318), j'ai eu la très grande joie de découvrir une page entière, avec photographies en couleurs, consacrée à un « Hommage au professeur Marcel Arnaud ».

Dans la partie supérieure, trois drapeaux tricolores flottent allègrement au-dessus d'une plaque portant la mention : « RUE DU PROFESSEUR ARNAUD », tandis que, dans la moitié inférieure, une autre photographie montre, de droite à gauche, M. Jean-Pierre

Lucot, Directeur Général Adjoint du SECOURS ROUTIERS FRANÇAIS, le professeur Louis Serre et M. Didier Burggraeve, président de l'ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMERATION DE ROUBAIX (A.S.A.R.) – ce dernier présente à l'objectif, l'ouvrage de Marcel Arnaud : « Les Blessés de la Route ».

Le texte accompagnant ces deux photographies m'a appris que, « le dimanche 28 avril 1985, la commune de Lys-lez-Lannoy a donné le nom du professeur Marcel Arnaud à l'une de ses rues. Elle est ainsi la première à posséder une rue « Professeur Arnaud ».

J'ai aussitôt pris contact avec le Secours Routiers Français pour savoir comment obtenir une photographie de cette inauguration, et c'est ainsi que j'ai été mis en rapport avec M. Didier Burggraeve, car c'est à sa généreuse initiative que la municipalité de Lys-lez-Lannoy a pris cette décision exemplaire.

Le 28 juin 1985, j'ai reçu de M. Didier Burggraeve une enveloppe portant, bien visible dans l'angle gauche, cette mention extérieure : « Il s'appelait Marcel Arnaud, Membre de l'Académie de Médecine, son action a permis de sauver des milliers de vies humaines sur nos routes et de mettre en place les SAMU ».

L'enveloppe contenait un morceau du ruban tricolore coupé le jour de l'inauguration, des photos de cette journée, des comptes-rendus parus dans la presse régionale et le texte des deux discours prononcés par M. Didier Burggraeve, l'un au moment de l'inauguration de la plaque, l'autre à la Mairie de Lys-lez-Lannoy.

A son envoi, M. Burggraeve avait joint un mot plein de délicatesse.

## « Avec joie et émotion... »

Invité à cette inauguration et sans hésiter à l'idée qu'il aurait à traverser, de Montpellier à Roubaix, la France entière, le professeur Serre avait répondu : « C'est avec joie et émotion que je participerai à l'inauguration de la rue du Professeur Arnaud ».

J'ai minutieusement examiné les photos : Louis Serre a été le seul traumatologue qui se soit dérangé pour cette journée exceptionnelle mais je n'ai pas été étonné de son geste, car il est exactement semblable au souvenir que je garde de son Maître : compétent, disponible, loyal, désintéressé, enthousiaste et bon.

Les autres sommités traumatologiques et académiques françaises s'étant bornées à envoyer une lettre, c'est donc à leur cadet, le professeur Louis Serre qu'est revenu l'honneur, ce dimanche 28 avril 1985, de dévoiler officiellement la plaque, et je suis sûr que, dans sa tombe du cimetière de Mazargues, le professeur Marcel Arnaud a aimé que ce geste symbolique soit accompli par celui de ses élèves qui, moralement, lui était le plus proche.

## « Une petite rue pour un grand homme »

Le 28 avril 1985, comme l'a dit M. Burggraeve, ce fut l'inauguration d'« une petite rue pour un grand homme ». Mais, comme il a su également le rappeler : « C'est bien un hommage national qui a été rendu à celui qui, en 1957, alarmé par les conséquences déjà désastreuses des accidents de la route, lança un cri d'alarme, puis se décida à devenir l'apôtre des accidentés de la route. A un âge où la plupart des Français jouissent de leur retraite, Marcel Arnaud, lui, engage un nouveau combat ».

Dans son enthousiasme admiratif, l'initiateur de cet « Hommage » qu'il souhaitait « national » avait invité tous ceux qui, de près ou de loin, officiels et non officiels, ont un rôle dans la sécurité routière.

« Comment, s'est-il écrié, ne pas être impressionnés et émerveillés par les témoignages unanimes qui nous sont parvenus de toute la France pour honorer sa mémoire ! »

Mais il n'a pu s'empêcher d'ajouter avec une pointe d'amertume : « Même si certains absents n'ont pas d'excuses... ».

Mieux vaut, comme l'a fait le président de l'A.S.A.R., tirer un

voile sur ceux que vise ce reproche. Toutefois, notre association qui ne figurait pas sur les listes d'invitation de l'A.S.A.R. et n'avait pas été conviée, n'est pas en cause.

Mais ce qui me paraît certain, d'après les photographies inaugurales, c'est que Jean Kearney, quoique averti, était absent, le 28 avril 1985, à Lys-lez-Lannoy.

## « Toujours présent... »

En revanche, j'ai appris en lisant l'un des discours de M. Didier Burggraeve que « Jean de Kearney », se prenant sans doute pour un barde gaélique, lui avait adressé un « témoignage » dont l'amphigouri lyrico-épique n'avait pu, outre la particule, qu'impressionner le Président de l'A.S.A.R.

Voici cette étonnante prose kéarnéienne sur Marcel Arnaud :

« Ni l'âge, ni la fatigue ne l'avaient empêché d'accomplir jusqu'au bout cet apostolat auquel il a donné sa vie... Marcel Arnaud était de la race de ces vieux soldats qui ne meurent pas. Ils s'évanouissent simplement, comme dit le vieil adage. Et ainsi reste-t-il toujours présent dans notre affectueuse mémoire ».

Au risque de passer pour vraiment naïf, – à moins que, sans m'en rendre compte, je ne sois déjà devenu complètement gâteux : cette hypothèse figure, à mon sujet, dans les écritures judiciaires de Jean Kearney et aussi dans les lettres anonymes de mon « corbeau » – , j'avoue que « ces vieux soldats qui se meurent pas » mais « s'évanouissent simplement » selon « un vieil adage » – qui doit appartenir au folklore irlandais, car en France il est vraiment inconnu – et, surtout, que ce « toujours présent dans notre affectueuse mémoire » m'ont laissé plus qu'ahuri ou déconcerté, littéralement pantois.

Pas une mention de Marcel Arnaud dans les « ANNALES DE MEDECINE DU TRAFIC » de septembre 1984 ! Pas une mention dans « LE MEDECIN DE RESERVE » de décembre 1984 ! Et parler, en avril 1985, d'« af-

Suite page 42

fectueuse mémoire » ! On conviendra qu'il faut le faire...

## Ma propre mémoire

Sans avoir encore eu recours aux oxygénateurs cérébraux, j'ai la chance de conserver au moins ma mémoire rétrograde, (je me souviens fort bien, par exemple, du temps où, vers 1954, J. Kearney m'accordait quelque valeur littéraire et même médico-militaire, ou bien, fin 1964, se déclarait mon « disciple fidèle » et, dans une passe difficile, faisait appel à ma « paternelle amitié »).

De plus, avec ses continuels « Jean de Kearney, fondateur des Assises », l'actuel Jean Kearney stimule sans cesse ma mémoire antérograde.

C'est pourquoi me reviennent aisément à l'esprit aussi bien ce vieux vers de Corneille : « On n'aime point nommer ceux à qui l'on doit tout », et cette sentence de La Rochefoucauld : « L'orgueil ne veut pas devoir et l'amour-propre ne veut pas payer », que ce mot plus récent mais non moins dur de Sacha Guitry : « On oublie toujours ceux qui vous ont fait du bien... »

## « Se presser de rire... »

Marcel Arnaud avait acquis toute la finesse et tout l'enthousiasme provençaux, mais il était resté ariégeois pour la solidité « montagnarde » et la droiture de son caractère.

De son vivant, sachant, avec Beaumarchais, qu'il faut « se presser de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer », il se serait bien amusé, lui, le neuro-chirurgien des hôpitaux marseillais et indochinois, lui, le combattant du secourisme routier, d'être comparé à ces fantomatiques « vieux soldat qui ne meurent pas » mais « s'évanouissent simplement (!) », pareils, sans doute, aux traînantes buées des rizières de la Camargue ou de la plaine des Jons.

De son vivant, Marcel Arnaud a dû sourire, de ce sourire que je lui connaissais bien et où se mê-

laient, à doses égales, l'indulgence et l'ironie, chaque fois que, de 1959 à 1977, Jean Kearney se proclamait, comme il l'a fait, de 1952 à 1964, avec moi, son « disciple fidèle » et, comme avec moi, utilisait à plein sa « paternelle amitié ».

Marcel Arnaud était trop sensible et trop subtil pour ne pas ressentir qu'une fois disparu, certes, Jean Kearney le garderait « toujours présent dans son affectueuse mémoire » mais de façon tellement discrète – ou secrète – que, dans ses écrits et en public, comme en témoigne « LE MEDECIN DE RESERVE » de décembre 1984, il en « oublierait » de citer, même une seule fois, celui qu'il avait pourtant déclaré, en 1962, « le père et l'instigateur de nos ASSISES... ».

Mais un autre « vieil adage » – marseillais ou irlandais ? – avertit que « la langue des obligés est courte et leur plume vite sèche ».

Car on conviendra que se borner à parler d'« affectueuse mémoire » dans le pathos – d'audience restreinte – adressé en avril 1985 au président de l'A.S.A.R., c'est payer en menue monnaie une immense dette de gratitude.

## « Heureux qui... »

« Heureux qui fait des ingrats ! » disait le chirurgien des armées napoléoniennes Percy.

Avant lui, Frédéric II le Grand, roi de Prusse, avait écrit : « Il est beau de faire des ingrats ; il est indigne de l'être ».

Si je prend la liberté de rappeler cette auguste sentence à Jean Kearney qui continue volontiers à se prétendre, même en justice, « Comte Jean de Kearney », c'est précisément parce qu'elle figure dans un « Dialogue de morale à l'usage de la jeune noblesse ». Sous la plume royale de Frédéric II, tout laisse à penser qu'il s'agit de la vraie noblesse, mais l'avertissement vaut, me semble-t-il, pour la jeune fausse noblesse, pour la jeunesse roturière et, aussi, pour leur âge mûr.

Quoiqu'il en soit de la noblesse vraie ou fausse, ayant rendu trop de services, à l'occasion des accidents de la route, pour ne pas avoir connu, comme le chirurgien Percy, les pires ingratitude, Marcel Arnaud aurait pardonné au « Comte Jean de Kearney » ce si-

lence sur son nom et sur son action, même fut-il à ce point systématique.

Et, de son vivant, trop grand seigneur pour dire « Touche pas à ma priorité », il se serait encore moins commis à lancer au prétendu « Fondateur des Assises » le slogan « VAS-Y-MOU ! », qui jalonne, cet été, les routes de nos vacances.

Si le « témoignage » envoyé au Président de l'A.S.A.R. par le « disciple à l'affectueuse mémoire » Jean Kearney est le fruit d'un élan spontané, quoique tardif, de reconnaissance, je m'en réjouirai de tout cœur.

Mais dans le cas où ce soudain et opportun retour d'« affectueuse mémoire » serait dû à mes articles de mises au point, j'aurais le sentiment de n'avoir gaspillé, quoiqu'en écrive mon « corbeau », ni ma plume, même sénile, ni mon temps en rappelant dans notre revue le nom de ce « grand homme » qu'a été et que reste dans les « affectueuses mémoires » de ses amis sincères le docteur Marcel Arnaud.

ANDRE SOUBIRAN

## LES PRIX MEDEC 1985



Le Président d'un Jury de Chroniqueurs Médicaux ne peut être que ravi de remettre à des Lauréats heureux les PRIX MEDEC 1985, en présence d'un Secrétaire d'Etat à la Santé visiblement heureux, lui aussi, de se trouver parmi des médecins satisfaits.

De gauche à droite : Docteur André SOUBIRAN, M. Edmond HERVE, Docteur André PECKER, Dr Jean-François LEMAIRE, Professeur Jean-Louis TOURAINE, Maître Jean-Luc IMBERT, M. Jean de CHARON, représentant le Dr Alain DELBOS, absent de France ; le Dr Claude BLOUIN, Secrétaire Général des PRIX MEDEC, et les Chroniqueurs Médicaux, membres du Jury, se tiennent modestement hors champ, mais partagent la joie des Lauréats 1985.

### PRIX DE L'INFORMATION MEDICALE :

Professeur Jean-Louis TOURAINE, pour « Hors la bulle » (Flammarion).

### PRIX MEDECINE ET SOCIETE

Docteur Jean-François LEMAIRE et Maître Jean-Luc IMBERT, Avocat à la Cour de Paris, pour « La Responsabilité Médicale » (P.U.F.).

### PRIX D'HISTOIRE DE LA MEDECINE

Docteur André PECKER pour l'ouvrage collectif : « La Médecine à Paris du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » (Editions Hervas).

### PRIX SPECIAL DU JURY

Docteur Alain DELBOS pour « Partir : guide pratique de Médecine humanitaire » (Privat-Impact).

Le 18 décembre 1985

+ chapitre 15  
journal Asar no 2  
Ph. aut in du 4.12.85  
NB reger à Matignon.

Monsieur le Docteur A. SOUBIRAN,  
Automobile-Club Médical,  
74 Avenue Kléber,  
75116 PARIS

Cher Docteur,

Heureux d'avoir pu vous revoir à PARIS le 2 décembre.

Je vous adresse aujourd'hui le chapitre XV de mes "Mémoires", dernier chapitre écrit à ce jour, consacré essentiellement à mon grand Ami M. Paul REYNAERT que j'espère avoir l'occasion de vous présenter à PARIS un de ces jours, par exemple lors d'un déplacement pour un rendez-vous Ministériel où nous pourrions nous retrouver pour déjeuner par exemple ?

Vous trouverez également un exemplaire du modeste journal de l'ASAR, n° 2, où l'on parle de l'inauguration de la rue du Professeur ARNAUD le 28 avril et de votre venue le 18 août.

La Presse a fait écho de mon déplacement à PARIS et il est fait mention dans l'article ci-joint de votre présence.

Je vous confirme que la Ville d'Hem (proche de Lys, d'ailleurs limitrophe) a donné le Nom du Professeur Marcel ARNAUD, à ma demande, à une rue de la commune. L'inauguration pourrait avoir lieu au printemps sous votre Présidence si vous acceptez.

Dans cette perspective, pour le carton d'invitation qui sera à nouveau créé à cette occasion, pourriez-vous me faire adresser l'original de la photo du Professeur ARNAUD paru dans l'article "PPU télévisé" d'avril 1971 que vous m'aviez adressé et qui pourrait figurer sur ce carton avec une citation de notre Maître et peut-être une de vous si vous voulez bien m'en proposer une.

Je pense que vous pourrez penser un de ces prochains jours à un article dans votre revue de l'Automobile-Club sur les "5 gestes"... D'ici là, je vous souhaite une très bonne fin d'année et nous préparerons minutieusement ensemble le nouvel Hommage que nous rendrons, l'ancien et le jeune, à Marcel ARNAUD, notre Maître, notre Ami.

# TOUCHE PAS A LA VERITE TOUCHE PAS A MARCEL ARNAUD !

En raison des délais d'impression, j'ai commencé cette chronique de décembre entre le Jour des Morts – où j'ai eu une pensée fidèle pour tous nos disparus de l'ACMF et de son Comité Directeur – et le 11 novembre, où j'irai, en tant que président des Anciens Médecins des Corps Combattants, me recueillir dans le hall de l'ancienne Faculté de Médecine devant la stèle dédiée aux Médecins « morts pour la France ».

Si je tiens à préciser, dès le préambule, ce Temps des Morts et ces deux dates, c'est pour mieux souligner la piété affectueuse qui me fait revenir sur le souvenir d'un autre ami de l'ACMF, disparu en 1977, Marcel ARNAUD, afin de lui rendre à nouveau l'hommage que d'autres ont l'impudeur de lui refuser, et afin de rétablir, une fois de plus, la vérité sur un point d'histoire de la traumatologie routière.

par le Dr. André SOUBIRAN, Président de l'A.C.M.F. (1)

Déjà, dans ma chronique : « *Après un long "oubli", un déroutant retour d'"affectueuse mémoire"* », (RAM, n° 319, septembre 1985), j'ai signalé – sans recevoir de démentis ni du Dr Jean-Robert KEARNEY, rédacteur en chef, ni du Dr N. FOURES, Directeur responsable de la revue « *Le Médecin de Réserve* », organe de l'UNMR – que, une fois de plus, le Dr Jean KEARNEY était présenté dans cette revue, de façon totalement inexacte, comme le « *fondateur des Assises sur les Accidents de la Route* ».

## L'HOMMAGE DES SECOURISTES

J'ai signalé, dans ce même article du n° 319, que les seuls à avoir honoré publiquement le novateur des « *prompts secours* »

ont été des Secouristes Routiers et non pas des Médecins ; j'ai, en effet, souligné que c'est l'*Association des Secouristes Routiers de la Région de Roubaix* (ASAR) qui, sur l'initiative de son président D. BURG-GRAEVE, a obtenu qu'une rue de Lys-lez-Lannoy soit nommée, la première en France, « *RUE DU PROFESSEUR ARNAUD* ».

J'ai signalé que le Dr Jean-Robert KEARNEY, qui, pourtant, depuis 1959, devait tout à Marcel ARNAUD, s'était borné à envoyer, le 17 avril, pour s'excuser, une lettre de pathos prétentieux – ce qui lui avait permis de rester tranquillement chez lui, le 28 avril 1985, jour de l'inauguration de la « *Rue du Professeur ARNAUD* ».

De cette lettre de deux pages, adressée le 17 avril, par J. KEARNEY au Président de

l'*Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix*, je ne connaissais, en septembre 1985, lorsque j'ai écrit mon article, que les quelques lignes citées dans le discours présidentiel d'inauguration : J. KEARNEY y parlait de « *l'apostolat auquel Marcel ARNAUD a donné sa vie* » et de son souvenir « *toujours présent dans notre affectueuse mémoire* ».

## LA LETTRE COMPLETE

Malheureusement, depuis mon article de septembre 1985, j'ai eu l'occasion de lire en entier cette lettre kearnéenne adressée, le 17 avril 1985, sur papier à entête « *Société Française de Médecine du Trafic - Institut National de Médecine du Trafic* » au Président de l'ASAR.

(1) Les lecteurs qui ne sont pas intéressés par la vie de l'A.C.M.F. peuvent sauter cet article qui concerne les intérêts soit moraux, soit matériels de l'association.

Pour les nouveaux membres, je rappelle que le Dr Jean Kearney a été « *évincé de l'A.C.M.F.* » (c'est sa formule) en 1964. En 1967, il a réclamé, en tant qu'ancien rédacteur en chef de la REVUE AUTOMOBILE MEDICALE une très importante indemnité de « *licenciement* » que le Comité Directeur de l'A.C.M.F. a estimé, à l'unanimité, devoir refuser.

A partir de cette revendication injustifiée, a commencé avec Jean Kearney une suite de litiges judiciaires dont le Comité Directeur n'a donc pas eu la responsabilité initiales, mais qu'il est obligé de soutenir au nom des intérêts de l'A.C.M.F. (voir R.A.M. n° 259, 300, 309, 311, 312, 314, 317).

Sur des points de conflits divers, un coéquipier de J. Kearney, « *évincé* » également en 1964, a eu, à l'égard du Comité de l'A.C.M.F., l'objectivité de reconnaître par écrit ses torts, le 4 juillet 1984 voir R.A.M. n° 300, 312, 314).

# TOUCHE PAS A LA VERITE TOUCHE PAS A MARCEL ARNAUD !

C'est pourquoi on peut imaginer aisément ma stupeur, lorsque, au lieu de quelques extraits de grandiloquence funèbre, j'ai lu le texte intégral adressé, le 17 avril 1985, au président de l'ASAR par le Secrétaire Général de la Société Française de Médecine du Trafic sur le papier à en-tête de la Société et, par conséquent, au nom de celle-ci et au nom de son académique président.

Il semble, en effet, que, dans cette lettre adressée au Président des *Secouristes de l'Agglomération de Roubaix* quelques jours avant l'inauguration de la « rue du Professeur ARNAUD », J. KEARNEY aurait dû se borner à exalter la vie et l'œuvre du mort ainsi honoré et à remercier l'initiateur de cet hommage public.

Mais Jean KEARNEY, qui, entre autres titres et priorités, aime à se dire « Comte Jean de KEARNEY » et « fondateur des Assises », pouvait-il ne pas saisir au vol cette occasion d'éblouir son correspondant ? Pouvait-il ne pas vouloir persuader le Président de l'ASAR qu'il a été, non pas le simple élève mais, tout au contraire, le Maître à penser, l'instigateur, l'incitateur traumatologique du Dr Marcel ARNAUD ?

## J. KEARNEY, CONSEILLER DE MARCEL ARNAUD ?

C'est pourquoi, le 17 avril 1985, J. KEARNEY n'a pas pu s'empêcher d'écrire :

« J'aurai eu personnellement l'honneur et le privilège de travailler avec Marcel ARNAUD de nombreuses fois de

*puis ce jour de 1957 où il était venu consulter les maigres archives, dont nous disposions alors, pour le rapport qu'il devait présenter à l'Académie de Chirurgie jetant son premier cri d'alarme et en même temps les bases de son action future. »*

Pour celui qui ignore ce qu'étaient, en 1957, la compétence en chirurgie traumatologique (nulle) de Jean KEARNEY et « les maigres archives » (en réalité inexistantes) de l'ACMF, ces quelques lignes peuvent amener à penser que, dans ces « maigres archives », Marcel ARNAUD a trouvé les éléments essentiels qui lui ont permis de « jeter son premier cri d'alarme ».

Et, afin que le Président de l'ASAR ne puisse pas douter de l'importance nationale de son correspondant, le docteur « de KEARNEY », Secrétaire Général de la Société Française de Médecine du Trafic, a ajouté, avant de s'excuser : « A toutes fins utiles, je vous joins pour votre documentation les photocopies des textes que nous avons fait paraître dans notre revue au moment de sa mort (en 1977). »

Reportons-nous donc à ce qu'on a pu lire, en 1977, dans les « Annales de Médecine des Accidents et du Trafic » sous la plume de « J. de KEARNEY », à l'occasion des deux pages de l'IN MEMORIAN consacré à Marcel ARNAUD par cette revue et dont je viens seulement d'avoir connaissance.

Ce texte kéarnéen de 1977 est étonnant :

« Et comment oublier ces années de précieuse collaboration ? Commencées en 1957 lorsqu'il nous avait demandé une documentation pour sa

communication célèbre au Congrès de Chirurgie... »

Ainsi, Marcel ARNAUD à peine enterré, Jean KEARNEY prétendait, en 1977, avoir été, dès 1957, son « collaborateur » pour une « documentation demandée ».

## UNE MODESTIE INATTENDUE

Mais pourquoi, dans la lettre du 17 avril 1985, la « documentation » de 1957 s'est-elle réduite à de « maigres archives » alors que, dans l'IN MEMORIAN de 1977, Jean KEARNEY laisse entendre qu'il a fourni, en 1957, à Marcel ARNAUD, sur sa « demande » une « documentation » importante, voire capitale ?

La réponse est simple.

Parce que, depuis 1977, je n'ai pas manqué de rappeler à de nombreuses reprises que :

– Jean KEARNEY, malgré sa déclaration du 14 octobre 1952 au Bureau des Associations de la Préfecture de Police, n'a jamais été « interne en chirurgie ».

– J. KEARNEY, simple stagiaire, vague « roupiou » sans titres hospitaliers, n'a jamais eu, au cours de ses études, d'expérience pratique en traumatologie, et, depuis 1957, il a choisi, comme spécialité, « les maladies du troisième âge ».

## A QUI « LE MERITE » ?

D'ailleurs, comment Jean KEARNEY aurait-il possédé,



**ALFA 75**

**ALFA ROMEO**

**GAP**  
CONCESSIONNAIRE

**GAP PARIS-EST**  
NOISY-LE-SEC 93130 . 122, rue Vaillant Couturier (1) 4.843.93.39

**GAP PARIS 12**  
37, avenue du G<sup>ral</sup> Michel Bizot (1) 4.340.80.47

en 1957, des « archives » inédites ou des « documentations » traumatologiques originales, puisque tous les traumatologistes et chirurgiens qualifiés ont été unanimes pour reconnaître – même, en 1977, dans les « Annales de Médecine des Accidents et du Trafic », sous la plume de l'académique président de la Société de Médecine du Trafic, que :

« Au Congrès de chirurgie de 1957 (...), Marcel ARNAUD a eu le mérite de décrire une nouvelle pathologie, celle des polytraumatisés de la route qui demande une attention particulière et urgente, les premiers soins devant commencer sur les lieux-mêmes de l'accident et pendant le transport » (Ann. Méd. Trafic. 1977).

Cet éloge post-mortem est sans ambiguïté : Marcel ARNAUD a eu « le mérite de décrire une nouvelle pathologie ».

En toute vérité, même après la mort de Marcel ARNAUD, le devoir de Jean KEARNEY était de laisser « le mérite » de ses antériorités au novateur disparu.

### « LE PRIX QUALITE DE LA VIE »

Au contraire, ayant déjà la certitude que, de son vivant, Marcel ARNAUD n'aurait même pas daigné le démentir, Jean KEARNEY, dès 1977, a quitté toute retenue.

Et, comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, voici la façon dont il a exécuté ce tour de passe-passe dans le n° 30 des « Annales de Médecine du Trafic » dont il était rédacteur en chef.

Fin 1981, le Dr Jean KEARNEY a reçu, (je raconterai, une autre fois, dans quelles conditions particulièrement pittoresques) un « Prix Médical pour l'Amélioration de la Qualité de la Vie » pour un « mémoire » intitulé « Automobile et Qualité de la Vie ».

On a donc pu lire dans le n° 30, 1981 des « Annales » kearnésiennes ce compte-rendu du « Prix pour la Qualité de la Vie » reçu par Jean KEARNEY, selon ses dires, aussi bien pour son « mémoire » que pour l'ensemble de son œuvre :

« Ce prix concrétise trente années de travaux consacrés à la médecine du trafic et aux différents problèmes médicaux posés par l'automobile (...).

### « TRENTE ANNEES DE TRAVAUX » ?

« Trente années de travaux » couronnées en 1981, cela faisait un prestigieux passé médico-automobile et donnait déjà à Jean KEARNEY, à partir de 1951-1952, une avance considérable sur la « célèbre communication » qui sera faite six ans plus tard, en 1957, par Marcel ARNAUD.

Mais, tel que je crois connaître Jean KEARNEY, il a dû regretter de ne pas pouvoir faire remonter bien avant 1952 son génie traumatologique. Hélas ! C'eut été totalement invraisemblable.

Déjà, si l'on retranche trente années de la date 1981, on trouve 1951, époque à laquelle l'Automobile-Club Médical n'était pas encore fondé – il est vrai que Jean KEARNEY pourrait aussi bien soutenir que la

présence de la traumatologie routière lui était déjà venu à l'esprit, tout enfant, lorsqu'il faisait de la trottinette et de l'auto à pédales dans les jardins publics de Bar-sur-Aube, sa ville natale et que, tombé sur les fesses ou sur le front, il réfléchissait sur ses bleus ou sur ses bosses.

Mais, à défaut d'oser remonter plus loin que 1952 pour devancer Marcel ARNAUD, Jean KEARNEY n'a pas hésité à aller beaucoup plus loin pour l'antériorité des « travaux ».

### QUELS « TRAVAUX » ?

Chacun a pu lire, en effet, dans les « Annales de Médecine du Trafic » n° 30, 1981, page 16, les précisions suivantes :

Dès 1952, il (KEARNEY) insistait sur « la nécessité de transporter dans les délais les plus courts et les meilleures conditions le blessé, des lieux de l'accident au bloc opératoire. L'acte essentiel, qui consiste à ramasser le blessé "en première ligne", c'est-à-dire sur les lieux de l'accident, ne doit pas être laissé à l'ignare bien intentionné. Il importe qu'une véritable antenne du bloc opératoire soit rapidement à pied d'œuvre. Cela suppose une voiture spécialement aménagée où une équipe de spécialistes doublera les habituels brancardiers. Elle doit s'intégrer dans un dispositif général, un plan d'alerte traumatologique. » Alerte, antenne de réanimation, médicalisation des secours, danger des manipulations multiples et des changements de brancards, liaisons radio, le schéma traditionnel des secours modernes était fixé.

### GUILLEMETS

Si les mots ont encore un sens et si les guillemets continuent à marquer la citation littérale d'un texte, il apparaît que, dans le texte kearnésien que je viens de donner, le passage commençant par « la nécessité de transporter... » et finissant par « un plan d'alerte traumatologique » ne peut pas avoir un autre sens que celui qu'on lit, en conclusion, dans le quatrième paragraphe : « dès 1952 », l'étudiant en médecine KEARNEY précurseur de génie, devançant de cinq années le neuro-chirurgien Marcel ARNAUD, a « fixé le schéma traditionnel des secours modernes ».

### UNE QUESTION RESTEE SANS REPONSE

C'est pourquoi, dans mon article « Qui est le premier qui ? » (RAM, n° 318, juin-juillet 1985), je me posais, à propos des antériorités affirmées – ou au moins publiées – par Jean KEARNEY sur ses « travaux », cette question : « GENIAL OU RISIBLE ? », et j'ajoutais : « Je ne trancherai pas, du moins pas encore. J'attendrai d'avoir reçu une réponse à cette question : où, "dès 1952", l'étudiant KEARNEY a-t-il écrit sur "cette nécessité de transporter (...)", phrase-clé, citée entre guillemets, du "schéma des secours modernes" ; mais que hélas ! je n'ai su retrouver nulle part ».

Pour inciter Jean KEARNEY, « égide », comme on sait (RAM n° 317. Un « médecin » manquant de « réserve », ou qui est

« l'égide de qui ? »), de la revue « **Le Médecin de Réserve** », à me répondre, j'avais placé ma question sous « l'égide » de « **L'Authenticité Militaire** ». Malheureusement, indifférent sans doute à cette « **authenticité** », le rédacteur en chef du « **Médecin de Réserve** » a continué, jusqu'ici, à se taire, tout autant que s'est tu le directeur-rédacteur en chef des « **Annales de Médecine des Accidents et du Trafic** ».

En 1981-1982, j'avais compté, pour m'éclairer, sur le **mémoire** « **Automobile et Qualité de la Vie** », car, en 1981, j'estimais impossible que Jean KEARNEY ne s'y soit pas expliqué, avec dates et références bibliographiques, sur les antériorité de ses « **travaux** » et de son « **schéma des secours modernes** » de 1952.

J'ai cherché en vain, dans les librairies et les bibliothèques, en 1981-1982, le fameux « **mémoire** ».

Depuis, j'ai eu plus de chance...

## UN « MEMOIRE » OUBLIEUX

Peu de temps avant la disparition de mon maître et ami, le

Professeur PADOVANI, membre du jury du « **Prix de la Qualité de la Vie** », j'ai pu, avec son aide, retrouver la trace du fameux **mémoire** « **Automobile et Qualité de la Vie** ».

Je pense que le lauréat de 1981, Jean KEARNEY ne me contredira pas si je dis qu'à **aucun endroit de ce mémoire on ne trouve cette précision** : « **Dès 1952, il (KEARNEY) insistait sur la nécessité de transporter dans les délais les plus courts et les meilleures conditions, le blessé des lieux de l'accident au bloc opératoire (...)** », citée entre guillemets dans le compte rendu des « **Annales** » de 1981, n° 30, page 16.

Puisque cette précision essentielle ne figure pas dans le « **mémoire** » J. KEARNEY mettrait-il son point d'honneur (civil ou militaire) à indiquer sur quel texte il s'appuie pour affirmer que « **dès 1952, il insistait...** » ?

A mon tour, tout en m'en excusant, j'insiste, car cette affirmation est grave dans la mesure où elle enlève à Marcel ARNAUD la **priorité et le mérite d'une idée** qui a commencé à se former dans son esprit en 1954 et qui s'est concrétisée, en 1957, par sa « **célèbre** » et incontestée commu-

nication au Congrès de Chirurgie.

## J. KEARNEY INVERSE LES ROLES

Sans doute, Jean KEARNEY voudra-t-il mettre également son point d'honneur à apporter des précisions sur ce fameux titre de « **Fondateur des Assises** » qu'il s'attribue et que l'on retrouve mentionné aussi bien dans le compte-rendu « **Automobile et Qualité de la Vie** » de 1981, que dans « **Le Médecin de réserve** » (n° 5, 1984) et, mieux encore, dans la lettre du 17 avril 1985 au Président de l'ASAR où il **inverse totalement les rôles**.

Désormais, ce n'est plus Marcel ARNAUD qui est « **l'instigateur et le père de nos Assises (de l'ACMF)** », comme l'écrivait Jean KEARNEY en 1962 (RAM, n° 126).

Au contraire, c'est Jean KEARNEY qui, désormais, affirme :

« **En 1959 [...], j'avais songé à créer (sic) une manifestation annuelle multidisciplinaire et, tout naturellement, j'ai fait appel à Marcel ARNAUD** » (lettre KEARNEY du 17 avril 1985, page 2, paragraphe 1).

## JEAN KEARNEY « CREATEUR » !

D'« **instigateur et père** », voici Marcel ARNAUD, ravalé au rang de simple « **conseiller** » du « **créateur** » KEARNEY !

Même si j'oblige l'anonymographe de service à gaspiller encore un timbre-poste de 2,20 F, tant pis ! Mais, pour le souvenir de Marcel ARNAUD et dans l'intérêt de la vérité je reviendrai, une fois de plus, à partir du **mémoire** « **Automobile et Qualité de la Vie** », du « **Médecin de Réserve** » (n° 5, 1984) et de la lettre du 17 avril 1985 au Président de l'ASAR, à l'identité exacte du « **Créateur** ».

En attendant, je livre aux méditations de Jean KEARNEY ce vieux proverbe gaélique : « **Le plus triste quand on meurt, c'est de savoir qu'on laisse après soi un mauvais héritier.** »

Mais, je l'ai déjà écrit (RAM n° 319), Marcel ARNAUD ne se faisait, de son vivant, aucune illusion sur la reconnaissance des hommes.

André Soubiran



L'ACMF (donc le Docteur André SOUBIRAN qui le proposa) m'attribua en 1986, à l'occasion des « Assises nationales sur les accidents de la route » le prix « Marcel ARNAUD de Médecine routière », qu'il me remettra à Paris. Ce geste à mon égard avait une double signification pour moi. Il portait le nom de mon Maître Marcel ARNAUD et il m'était attribué, dans le cadre du MEDEC, à l'occasion des « assises » qui existaient, depuis 1959, grâce à lui ! Articles de presse et quelques photos ci-après.

L'ACMF entreprendra, bien sûr à l'initiative de son président, d'aider la campagne donc le projet des « 5 gestes qui sauvent » (prolongement de l'œuvre de Marcel ARNAUD). Et nous envisagions, sous les auspices de l'ACMF, une « réunion de presse », à Paris, dans les salons de l'Automobile Club (selon le projet que je lui faisais parvenir – ci-après).

Dans la revue, un compte rendu fut publié (dans le cadre des assises 1987) puisque, en ce 20 mai 1987\*, c'est à ce titre que la présentation à la presse des « 5 gestes » fut exposée dans les détails. Il apparaît utile et normal de publier l'intervention préalable du Docteur André SOUBIRAN qui mettra en exergue l'œuvre de Marcel ARNAUD. 5 pages remises à la presse comprenant le fameux récit du Professeur ARNAUD retiré du (nouveau) manuel de secourisme routier publié par France Sélection en 1984.

En cette année 1987, je préparais aussi l'hommage national à Marseille pour le 18 août. Je lui faisais savoir, le 3 août, que le SRF (M. ADAM) proposait un déjeuner (1).

Comme je l'avais fait pour l'UIISC n° 1 de Nogent de Rotrou (Unité d'instruction de la sécurité civile – dénomination de l'époque) en 1986 et pour mon ami Paul REYNAËRT, je proposais de remettre au docteur André SOUBIRAN, président de l'ACMF, la « médaille d'honneur » de l'ASAR, qui devait lui être remise à Leers mais le fut en définitive à Paris.

Il y eut ensuite régulièrement des rencontres à Paris ou dans le cadre du MEDEC (Voir sa lettre du 27 mai 1989 et la page parue dans la revue avec la photo sur le stand de l'ACMF au MEDEC).

Il est impossible de tout publier – nos correspondances (2) ou tous ses articles dans la revue. Toutefois, celui intitulé « Une année ACMF 1992 riche en commémorations », de février 1992, est très important et on le comprendra à sa lecture ou relecture.

Il fait un rapprochement historique entre l'action du « Baron LARREY » et celle de Marcel ARNAUD (sans omettre comme à chaque fois tous ceux qui, autour de lui, ont contribué à expérimenter ses idées et propositions, parmi lesquels, en premier, Paul BOURRET, dont il relate un témoignage historique exceptionnel qui écarte toute récupération de qui que ce soit en ce qui concerne le rôle de Marcel ARNAUD, vis-à-vis de lui et de son « antenne » et de son rôle dans la traumatologie routière (Congrès de 1957) et pour le « polytraumatisé ».

Et dans ce numéro de février 1992 de la revue de l'ACMF était annoncé le MEDEC 1992 avec, dans ce cadre, les « Assises nationales sur les accidents de la route 1992 » où figurait en bonne place : « L'intervention immédiate sur un blessé de la route : les 5 gestes qui sauvent ». Avec, désormais, médecin lui-même, Philippe LAUWICK, notre intervention se plaçait dans le cadre des « Accidents de la circulation et prompts secours » sous la présidence et la participation effective du Professeur Pierre HUGUENARD et du Médecin en chef Henri JULIEN alors médecin-chef de la BSPP.

\* La conférence de presse du 20 mai 1987 a déjà été évoquée dans d'autres documents du CAPSU.

1 – Voir le tome III pour tous les détails.

2 – Nous aurons de multiples occasions d'y revenir dans le bulletin du CAPSU, dans les mémoires sur les « 5 gestes qui sauvent » puis, plus tard, dans mes volumes des « Mémoires d'un Secouriste ».



**MEDEC 86**  
SALON DE LA MEDECINE  
**23/26 AVRIL**  
PALAIS DES CONGRES - PARIS

LES PRIX MEDEC 1986

"Prix Goncourt ne puis, prix de santé ne daigne, Prix MEDEC suis".

Le Jury des Prix MEDEC 1986, composé de chroniqueurs médicaux, s'est réuni le 17 avril 1986. Ont pris part au vote le Docteur André SOUBIRAN, président du Jury, le Docteur Claude B. BLOUIN, secrétaire général, M.M. Pierre BOURGET et Charles DAUZATS, les Docteurs Jean-Marc DUMAS et Pierre HERMANN, Mme Liliane LAPLAINE, les Docteurs Jean-François LEMAIRE et Mara NGUYEN.

Les Prix suivants ont été décernés :

Le Prix MEDEC 1986 de l'Humanisme Médical, à M.le Professeur R. VILLEY, Président de l'Ordre des Médecins, pour "Histoire du Secret Médical (Seghers)".

Le Prix MEDEC 1986 de l'Information Médicale à Mme Florence REMY et à M. Fabrice BARDECHE pour "Le Sida - Ce que tous les parents doivent savoir (Edition N° 1)"

Une mention spéciale a été décernée au Docteur Jean de BONNEFON pour "Urgences, mode d'emploi" (Debard)

Prix MEDEC 1986 de l'Humour Médical, à M. le Professeur Georges MATHE pour "L'Homme qui voulait être guéri" (Robert LAFONT).

Le Prix MEDEC 1986 de l'Histoire de la Médecine, à <sup>Mme Nadine SIMON, pour.</sup> "Hôpitaux de France, Histoire et Architecture", encyclopédie dirigée par M. le Professeur IMBERT, de l'Institut, et par M. Claude QUETEL. (L'Arbre à Images)

Une mention spéciale a été décernée à M. Pierre DARMON pour "La longue traque de la variole" (Perrin).

Le Prix MEDEC 1986 du Roman Médical, à M. François WEYERGANS pour "La vie d'un bébé" (Gallimard)

Le Prix MEDEC 1986 de l'Edition Pharmaceutique, à M. René A. CHATAIN qui a coordonné avec cent deux spécialistes l'ouvrage "Marketing Pharmaceutique" (Librairie Lavoisier).

Habituellement décerné au cours des Assises Nationales sur les Accidents de la Route de l'Automobile-Club Médical de France, le Prix Marcel ARNAUD de Médecine routière 1986 a été remis exceptionnellement le 25 avril 1986 à M. Didier BURGGRAEVE, président de l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix, pour sa Campagne Nationale des "5 gestes qui sauvent".

## Le prix Marcel Arnaud de médecine routière à Didier Burggraeve

Le prix Marcel Arnaud créé par l'Automobile-Club médical de France à la mémoire du maître de la traumatologie routière disparu depuis bientôt 10 ans et attribué chaque année par l'ACMF vient d'être obtenu par M. Didier Burggraeve, un des disciples du professeur Arnaud.

Ce prix encourage et récompense l'action permanente du président des secouristes de Roubaix en faveur des accidentés de la route et de la Sécurité routière. Celui-ci, en 1967, met au point ce qu'il appelle les « 5 gestes qui sauvent » et souhaite qu'ils soient enseignés aux usagers de la route au moment de la préparation du permis de conduire.

Près de 600.000 brochures gratuites ont, depuis la première édition en 1972, été diffusées en France et Didier Burggraeve se bat, depuis 20 ans, pour faire admettre sa thèse par les pouvoirs publics français.

Depuis de nombreuses années, tant au niveau local que national, il mène campagne ou interpelle les pouvoirs publics. On se rappelle de ses interventions à propos de la ceinture de sécurité en 69-70, notamment pour l'équipement en ceintures de l'arrière des véhicules et de son combat contre l'alcool au volant.

Toutes ces actions se poursuivent dans le cadre d'une association, le CAPSU, (conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence) dont il est le président-fondateur, et qui vient de rendre public son rapport.

Depuis 1965, date à laquelle il passe son premier brevet de secouriste, M. Burggraeve n'a cessé d'œuvrer dans un cadre totalement bénévole apprécié



**M. Burggraeve**

(Ph. X)

d'ailleurs par ceux qui ne partagent pas toujours ses propositions.

Ce prix, qui lui sera remis à Paris vendredi 25 avril à l'occasion du MEDEC (salon de la médecine) au Palais des Congrès a été précédé de quelques autres distinctions. Le prix de la fondation de la vocation en 1970, plusieurs distinctions de l'encouragement au dévouement, du grand prix humanitaire de France, ou de l'encouragement public, et en 1984, sa nomination comme Chevalier dans l'Ordre national du mérite au titre du Ministère de la Santé.

Cette même année, le P.-D. G. du groupe Promodes (15.000 salariés) dont il fait partie professionnellement lui a remis la « médaille d'honneur de Promodes pour ses qualités exceptionnelles de pertinence et de persévérance de son action, sur le plan de la sécurité et du secourisme dans l'entreprise ainsi qu'au sein des associations qu'il anime.

## Une nouvelle distinction pour M. Didier Burggraeve

S'il est une campagne dont on parle régulièrement et qui peut être qualifiée de permanente, c'est bien celle des « 5 gestes qui sauvent » dont le caractère national est maintenant reconnu. Son promoteur et son animateur infatigable, le Lysois Didier Burggraeve, était à l'honneur vendredi au MEDEC, le Salon de la Médecine, au Palais des Congrès à Paris.

Devant près de 300 personnalités du monde médical, dont en particulier le professeur Mathé, qui recevait également un prix, du monde pharmaceutique et également des journaux ou revues de médecine, le docteur André Soubiran annonça le prix obtenu par le lauréat de la Fondation de la Vocation pour sa campagne.

M. Burggraeve prit brièvement la parole pour remercier le président de l'Automobile-Club médical de France pour cet honneur et pour ce privilège de recevoir un prix portant le nom du professeur Arnaud. Il souhaite que cette campagne se développe encore afin que tous les Français connaissent ces « 5 gestes ». Le docteur Soubiran précisa que M. Burggraeve, tout en n'étant pas médecin, avait pensé et a été le seul à honorer la mémoire du professeur Arnaud en attribuant son nom à une rue, la première de France, à Lys-lez-Lannoy.

Des brochures gratuites ont été diffusées, notamment au stand de l'Automobile-Club médical et M. Burggraeve, qui était accompagné par M. Phi-



Sur cette photo, M. Didier Burggraeve en compagnie du docteur André Soubiran avec le docteur Jean de Bonnefon auteur de l'ouvrage « Urgences, mode d'emploi », primé au MEDEC, et M. Philippe Lauwick, vice-président de l'ASAR (Ph. X)

lippe Lauwick, a profité de son passage à Paris pour prendre des contacts avec la radio et la télévision puis rencontrer son vieil et fidèle ami, M. Paul Reynaert, président d'honneur du CAPSU et qui, malgré son grand âge, suit toujours avec intérêt les actions du président de l'ASAR et de son équipe.



# Campagne Nationale des "5 gestes qui sauvent"

Action Nationale permanente d'information du grand public  
animée par Didier Burggraeve depuis le 24 Septembre 1967

5 gestes essentiels à apprendre à tous les usagers de la route  
au moment du permis de conduire

Campagne organisée par l'Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix  
avec correspondants et délégués en France et à l'Etranger

Adresse Postale: A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

## ALERTER



## BALISER



## RANIMER



## COMPRESSER



## SAUVEGARDER

Brochure gratuite "5 gestes qui sauvent" agréée par le Professeur Marcel ARNAUD

### PROJET DE REUNION DE PRESSE      PARIS

- Introduction du Docteur André SOUBIRAN, Président de l'A.C.M.F.
- Mortalité routière - Causes des décès. Nécessité d'une intervention immédiate des premiers témoins sur place
- Le concept des "5 gestes qui sauvent"
- Pourquoi apprendre les "5 gestes" aux usagers de la route et pour l'obtention du permis de conduire
- Présentation des gestes

ALERTER les secours

BALISER les lieux  
et protéger les victimes

VENTILER

COMPRIMER

SAUVEGARDER

Conduite simple : ALERTER-BALISER-PROTEGER et attendre

En cas de détresse : 3 interventions possibles

- La Campagne sur le terrain (Brochures, Formation, Presse, radio-télé, Parlementaires, Pouvoirs Publics)

Utilisation de matériel pédagogique et de formation

(Borne d'appel Secours routier, Triangle de présignalisation, pansement compressif, mannequin pour la ventilation, diapos et cassette vidéo (film TF1 et A2).

- Rôle de la Presse - questions et débat.

Assises Nationales sur les accidents de la route  
(fondées en 1959) :

## **CAMPAGNE NATIONALE POUR LES « 5 GESTES QUI SAUVENT »**

1 500 vies humaines auraient été épargnées en 1986 (plus de 10 % des morts consécutives aux accidents de la route) si, dans le temps qui s'intercale entre l'accident et l'arrivée des secours organisés, une action simple, à la portée de tous, avait été entreprise. Ce drame inévitable interpelle la conscience et, en tout premier lieu, celle de l'A.C.M.F. et de l'ensemble du corps médical désigné pour tenir un rôle déterminant dans l'organisation et la diffusion au plus grand nombre possible des « 5 gestes qui sauvent ».

Les Assises Nationales de l'Automobile-Club Médical de France, qui se déroulaient le 20 mai 1987, conviaient de nombreuses personnalités et les représentants de la presse spécialisée, réuni autour du docteur André Soubiran, Président de l'A.C.M.F., à se pencher sur ce grave problème.

La conduite à tenir sur les lieux de l'accident, l'accomplissement de gestes simples et efficaces ont été mis au point en France, par Didier Burg-graevé qui, depuis ... 20 ans, s'efforce de convaincre les pouvoirs publics d'intégrer dans un programme national la formation aux gestes qui sauvent en préalable à l'obtention du permis de conduire.

Nombre de nos voisins européens ont déjà opté pour des systèmes analogues : la Belgique, depuis 15 ans, les Pays-Bas qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, exigent des connaissances de base sur le secourisme du candidat au permis de conduire, l'Espagne qui a édité une documentation nationale et demandé à ses futurs conducteurs des notions de secourisme. Il y a 8 ans que la Suisse fait obligation à ces mêmes candidats de suivre un cours de premier secours.

Déjà lanterne rouge en matière de sécurité routière, la France est-elle condamnée à jouer les arrières gardes des pays organisant la prise en charge des premiers gestes de secours appliqués aux citoyens par d'autres citoyens ?

Sur les presque 11 000 personnes tuées sur la route en 1986, 10 % sont

mortes sur le coup et 40 % à l'hôpital. 50 % d'entre elles soit 5 500 sont décédées entre le moment de l'accident et l'arrivée des secours organisés : elles pouvaient être sauvées. Didier Burg-graevé, ancien sapeur-pompier de Paris, est secouriste depuis l'âge de 16 ans. Président-fondateur de l'A.S.A.R., Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix, et président du C.A.P.S.U., Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence. Elève du professeur Marcel Arnaud, père du « Secourisme Routier », il est le créateur des « 5 gestes qui sauvent ».

A ses côtés, Philippe Lauwick, interne en médecine, breveté secouriste à l'âge de 16 ans, est vice-président de l'A.S.A.R. Il a en charge la coordination de l'action des délégués régionaux pour cette campagne nationale.

### **AGIR VITE**

Il existe un délai minimum et incompressible pour l'intervention des secours médicalisés. Ce temps résulte de l'addition du délai d'alerte et de la distance du centre de secours (SMUR, SAMU, sapeurs-pompiers). Les études actuelles démontrent que le délai moyen oscille entre 20 et 40 mn, selon la localisation de l'accident de la route. Pendant ce temps, chaque instant est vital, la vie du blessé est entre les mains des premiers témoins. Ce délai est souvent trop long pour les trois lésions graves que sont : l'arrêt respira-

toire, l'étouffement et l'hémorragie. Pour ces trois cas, très présents dans les conséquences de l'accident routier, l'issue ne peut être que fatale si aucune action n'est entreprise très rapidement.

En tant qu'usager de la route, le médecin peut être un témoin privilégié de l'accident.

A partir du moment où la population des usagers aura reçu une formation aux « 5 gestes qui sauvent », le médecin sera libéré de certaines contraintes et pourra prendre en main les secours sur place en attendant l'arrivée des équipes spécialisées (réanimateurs, oxiologue, si ces moyens s'avèrent nécessaires). Ses informations précises guideront le médecin régulateur qui aura reçu l'appel. L'imprécision des messages est un problème auquel le médecin est souvent confronté dans son travail : le lieu précis, les indications relevées à partir du premier constat sont autant de sources d'erreurs qui engendrent des retards dans l'arrivée des secours, et des moyens inadaptés une fois arrivés sur place.

## UN ROLE A PLUSIEURS NIVEAUX

En servant de relais à l'information, la formation et l'éducation du grand public, à travers les patients qu'il soigne, le médecin peut encore participer à cette grande tâche. Son rôle de conseil, très écouté des familles avec qui il est en contact, lui donne la possibilité de convaincre ses interlocuteurs que l'on ne peut tout attendre des autres SAMU, pompiers. Le geste qui sauve est l'affaire de chacun d'entre nous, tout comme chacun d'entre nous peut, un jour, en bénéficier.

Enfin, le rôle du praticien dans la formation des futurs formateurs qu'il encadre, apporte à cette action une caution médicale et morale.

Pendant longtemps, du fait de manque de connaissances, il fut recommandé de ne pas prendre d'initiatives vis-à-vis du blessé, afin d'éviter toute erreur préjudiciable à son état. Avec des personnes qui savent agir dans les limites du cadre de leurs compétences, il n'en irait plus de même.

### POURQUOI ET COMMENT ?

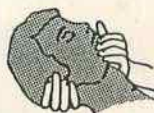
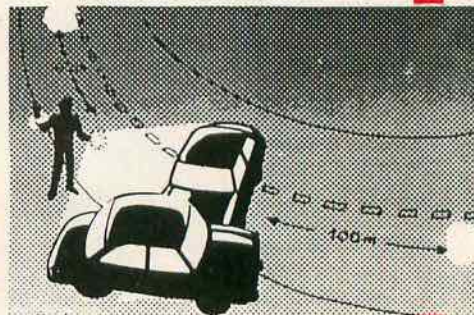
- Les « 5 gestes qui sauvent » sont basés sur la réalité routière. L'intervention directe sur le blessé ne réclame pas de compétences médicales pour être efficace.
- Destinée à une large population, la formation fait appel à un concept simple, facilement assimilable et mémorable.
- Un consensus national et international est engagé en ce qui concerne ces gestes.
- La formation ne requiert que 4 ou 5 heures de cours fondés sur la pratique, des situations concrètes. La formation dispensée par les Associations de Secourisme agréées ne regrouperait pas plus de 15 personnes par stage.
- Par un enseignement uniforme, dispensé aux détenteurs du permis de conduire et à ceux pour qui il serait un préalable obligatoire avant son obtention (1 million de candidats par an), on obtiendrait une homogénéité des pratiques d'intervention.
- Un coût plafond de 50 F. serait demandé pour chacun des candidats.

## LES « 5 GESTES QUI SAUVENT »

**ALERTER.** Les premiers témoins d'un accident doivent rapidement contacter les secours (gendarmes, sapeurs-pompiers ou SAMU) et indiquer clairement : le lieu précis de l'accident, la nature et le nombre des véhicules impliqués (autocar, VL, moto), les sur-dangers éventuels (feu, passagers incarcérés), nombre et état des victimes (conscientes, respirent-elles, saignent-elles ?).



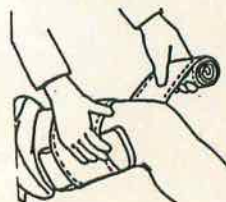
**BALISER.** Le site doit être signalé à bonne distance de l'accident, dans les deux sens de la circulation (en ville et sur route). Un témoin doit faire des signaux invitant les voitures qui se présentent à ralentir. Couper le contact pour éviter tout risque d'incendie. Si la victime gît sur la chaussée, elle doit être ramenée délicatement vers le bas côté.



**RANIMER.** Il faut libérer les voies respiratoires : ce geste suffit souvent pour améliorer ou rétablir la fonction respiratoire. Si la victime ne ventile plus, pratiquer le bouche à nez ou le bouche à bouche.



**COMPRIMER.** Il faut découvrir la blessure si celle-ci saigne et enlever l'hémorragie au moyen d'un pansement, d'un linge propre ou d'un mouchoir que l'on presse fortement sur la plaie. Ce geste peut être remplacé par un pansement compressif.



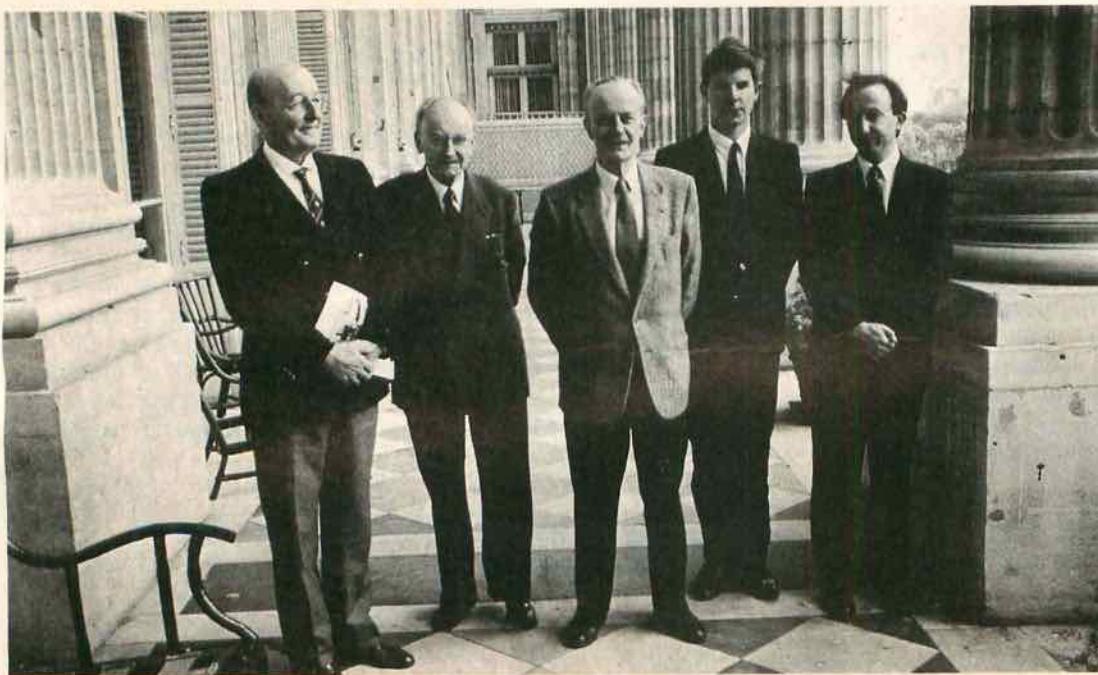
**SAUVEGARDER.** Il faut préserver la ventilation du blessé et lui éviter l'inondation pulmonaire. Si celui-ci respire, mais saigne de la face, vomit et ne répond plus aux appels, il doit être placé en Position Latérale de Sécurité.

Pour recevoir cette brochure gratuite, adressez une enveloppe timbrée à l'A.S.A.R. 59390 Lys-lez-Lannoy ou téléphonez à l'A.C.M.F. au 47.04.31.30.



A l'issue de la Conférence de Presse organisée à l'Automobile Club de France le 20 mai 1987.

De gauche à droite : les Drs A.P. Rouault, Vice-Président de l'A.C.M.F., B. Dubarry, Trésorier, A. Soubiran, Président de l'A.C.M.F., et Mrs Ph. Lawwick et D. Burggraeve, animateurs de la campagne des « 5 gestes qui sauvent ».





I

INTRODUCTION

Par le Docteur André SOUBIRAN,  
Président de l'A.C.M.F.  
et des  
"Assises Nationales sur les Accidents de la Route".

Il est des phrases démagogiques qui font toujours leur effet dans un congrès de médecine routière. "Du pied de l'arbre au SAMU" fait partie de celles-là, mais elle ne peut être énoncée que par un traumatologue "en chambre", de ceux qui attendent dans leur service hospitalier qu'on leur apporte le blessé mais qui n'ont jamais ramassé eux-mêmes, au bord de la route, la victime d'un accident.

Qu'on me permette donc, pour mieux me faire comprendre et pour évoquer, en même temps, la mémoire d'un grand bienfaiteur, de résumer une "observation" médicale vieille, maintenant, de plus de trente ans : elle a été le point de départ aussi bien de la traumatologie routière que du secourisme routier. Voici cette "observation" *princeps* d'une valeur historique :

Vers 1955, au bord de la Nationale 7, à 18 kilomètres d'Aix-en-Provence, un neuro-chirurgien des Hôpitaux de Marseille est paisiblement en train de déjeuner à la terrasse d'un petit restaurant. A peu de distance, la route bifurque, et une voiture lancée à grande vitesse renverse un jeune cyclo-motoriste. Le neuro-chirurgien se précipite. Le choc a été d'une extrême violence : Le corps est disloqué ; la joue, la tempe et l'oeil droits sont béants ; de la matière cérébrale sort de la plaie ; du sang coule des narines ; aucune artère ne bat ; le coeur est inaudible ; la victime ne respire plus.

D'accord avec un autre médecin de passage, le neuro-chirurgien estime qu'il n'a plus à ses pieds qu'un cadavre. En attendant l'arrivée des gendarmes, il se contente donc d'éponger le sang et de remettre en forme le corps, puis il va examiner la voiture tamponneuse ; le capot embouti, les phares brisés, du sang et de la matière cérébrale jusque sur le pare-brise attestent la violence mortelle du choc.

Et, pourtant, lorsque les gendarmes arrivent au bout d'un quart d'heure pour le constat et que le neuro-chirurgien revient avec eux vers le "cadavre", à sa stupeur, il le retrouve moins livide, et même quelques bulles d'air se mêlent, par instant, au filet de sang qui coule toujours de ses lèvres. Une voiture ambulance est aussitôt appelée.

Bien sûr il était trop tard, mais, pour le Docteur Marcel ARNAUD, témoin de cet accident, la leçon ne fut pas perdue. Lui qui ne voyait habituellement le blessé que dans un lit de son service ou sur la table d'opération, il venait de comprendre, d'une

.../...

façon générale, que "si l'on ne fait pas attention, on va :

- "- relever un blessé,
- "- transporter un agonisant,
- "- hospitaliser un mort."

Si j'ai évoqué l'"observation" de ce "cadavre" qui ne l'était pas tout à fait et si je place entre guillemets cet axiome fondamental de la traumatologie routière, c'est parce que ces deux textes de Marcel ARNAUD ont été le départ d'une doctrine coordonnée d'assistance aux blessés de la route et d'un secourisme qui leur soit adapté.

Au Congrès Français de Chirurgie de 1957 , - il y a donc exactement trente ans -, le Docteur Marcel ARNAUD, neuro-chirurgien des Hôpitaux de Marseille, demandait solennellement à ses collègues de se pencher sur ces blessés d'un type très particulier que sont les blessés de la route, et c'est ainsi que s'est précisée la notion du polytraumatisé.

Mais , déjà, un élève direct de Marcel ARNAUD, le Professeur Agrégé Paul BOURRET avait reconnu la cruelle vérité de l'axiome : "Si l'on ne fait pas attention, on va relever un blessé, transporter un agonisant, hospitaliser un mort". Chirurgien en Chef de l'Hôpital de Salon-de-Provence, il a eu, le premier, l'idée, devenue, depuis, universelle, de "médicaliser" les ambulances de son hôpital, c'est à dire d'envoyer vers le lieu même de l'accident un personnel médical capable de donner sur place, puis sur le trajet du retour, les soins de première urgence au blessé.

Ainsi, dès 1957, et grâce à l'intelligence novatrice de Marcel ARNAUD et de son élève Paul BOURRET , le schéma de nos futurs SAMU et SMUR a été tracé.

Mais, très vite, Marcel ARNAUD s'est aperçu que l'on trouverait aisément des chirurgiens compétents pour se spécialiser dans la difficile traumatologie routière mais qu'en revanche, malgré la formule "**Du pied de l'arbre au SAMU**", il resterait toujours un temps vide, celui qui s'écoule "**au pied de l'arbre**" entre la seconde même de l'accident et l'arrivée, si prompte soit-elle, des premiers secours "médicalisés".

C'est alors que, laissant à d'autres le prestige, - et même la gloire - des communications sur la traumatologie routière et les fastes des grands congrès chirurgicaux, Marcel ARNAUD , toujours hanté par le souvenir du "cadavre" de la Nationale 7, s'est voué à une tâche apparemment beaucoup plus humble mais que l'expérience lui avait révélée non moins nécessaire : **le secourisme routier**.

Marcel ARNAUD est mort il y a dix ans, le 18 Aout 1977, foudroyé par une crise cardiaque au cours d'un exercice de secourisme routier, et la reconnaissance me fait souligner que, trois mois plus tôt, il avait présidé une séance de nos "Assises sur les Accidents de la Route" qu'en 1959 il avait incité et aidé l'Automobile-Club Médical à fonder.

C'est dans le **Précis de Secourisme routier** publié en 1973 par Marcel ARNAUD que j'ai pris l'"observation" - *princeps* dont je vous ai fait le résumé. Mais l'actuel **Manuel de Secourisme Routier**, agréé par le Ministère de l'Intérieur, a conservé cette "observation" décisive en la faisant précéder de ce même commentaire : "Il est, indispensable que le public connaisse "**les gestes qui sauvent**" et "**ceux qui tuent**".

.../...

Nous voici donc placés devant cette réalité brutale : d'une part, des SAMU de mieux en mieux répartis sur le territoire, dotés de personnel compétent et de matériel performant, des SMUR de plus en plus mobiles, des bornes d'appel que le Secours Routier Français entretient avec vigilance sur tous les grands axes et, d'autre part, quelle que soit la densité du réseau d'alerte, quelle que soit la rapidité du prompt secours, la persistance de ce laps de temps où le blessé de la route reste seul ou face à quelque Bon Samaritain, dévoué certes, mais qui n'a, malgré sa bonne volonté, aucune notion de ce qu'il doit faire - il faudrait à cet accidenté une chance exceptionnelle pour que passe, à cet instant, un médecin ou un secouriste qualifié.

Ce temps creux, ce "temps mort" - qui devient trop souvent un temps d'aggravation et parfois même un véritable temps "de mort", Marcel ARNAUD en avait eu la notion aigüe, il y a plus de trente ans, sur la route d'Aix-en-Provence.

Depuis, nous venons de le voir, d'immense progrès ont été faits. Mais le délai d'attente avant l'arrivée du prompt secours "au pied de l'arbre" devient de plus en plus incompressible - il ne pourra jamais, quoiqu'on fasse, être réduit à zéro.

C'est la raison pour laquelle un élève direct de Marcel ARNAUD, Didier BURGGRAEVE, et un jeune interne en Médecine, Philippe LAUWICK, s'appuyant sur leur expérience secouriste - ils étaient à Mexico, ils sont allés à Zeebrugge -, ont lancé cette CAMPAGNE NATIONALE DES "5 GESTES QUI SAUVENT"

Ces "5 gestes qui sauvent" ont été longuement médités, longuement mis au point afin qu'ils constituent réellement une sorte de "pré-secourisme de masse", à la portée de tous, facile à apprendre, facile à retenir et facile à appliquer le moment venu.

Je laisse donc à Didier BURGGRAEVE et à Philippe LAUWICK le soin de vous exposer ces "5 gestes" et de vous en faire la démonstration - vous verrez que si l'on peut, désormais, faire l'apprentissage de la conduite automobile en huit jours, il suffit de quelques heures pour apprendre à alerter, à baliser et, si l'état du blessé l'exige, à le sauvegarder en attendant les secours, - or, d'après une récente Table Ronde réunissant les meilleurs spécialistes français des secours routiers, 1500 vies humaines pourraient être ainsi sauvées chaque année.

Mais, je le répète, Didier BURGGRAEVE et Philippe LAUWICK, forts de leur expérience, de leur compétence et de leur conviction sont plus qualifiés que moi pour faire de chacun de vous un propagandiste des "gestes qui sauvent".

Laissez-moi simplement vous dire que, pour commémorer le trentième anniversaire de ce Congrès français de Chirurgie de 1957 où Marcel ARNAUD a donné le branle à la traumatologie routière, pour commémorer le dixième anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD, créateur et apôtre du secourisme routier, il a paru nécessaire, pour nos ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE fondées en 1959 par Marcel ARNAUD, de soutenir, en 1987, cette Campagne des "5 gestes qui sauvent" dont Marcel ARNAUD est également le père.

Les membres de l'Automobile-Club Médical de France, tous professionnels de la santé, constituent, certes, un premier réseau qualifié pour propager cette Campagne.

Mais, qu'elle soit "médicale" ou "grand public", seule la Presse, avec son immense pouvoir de résonance, est capable de donner leur pleine diffusion à ces "5 gestes",

.../...

afin que nous ne restions pas, en ce domaine, une des "lanternes rouges" de l'Europe.

C'est pourquoi, avant de donner la parole à Didier BURGGRAEVE et à Philippe LAUWICK, je vous remercie de votre présence et, puisque, un jour ou l'autre, n'importe lequel d'entre nous est susceptible d'avoir un accident de la route, je confie à votre vigilance cette indispensable Campagne de salut public et ces 1500 morts inutiles que quelques gestes pourraient économiser chaque année.

André SOUBIRAN

*La première erreur à éviter est de croire — ce qui est fréquent — que la victime est réellement morte alors qu'elle n'est qu'inconsciente.*

#### OBSERVATION (M. Marcel Arnaud)

Sur la R.N. 7 à 18 kilomètres d'Aix-en-Provence, j'étais attablé en plein midi à un petit restaurant routier ; devant moi, une voiture automobile empruntait à grande vitesse une route bifurcante quand débouchait un jeune et placide cyclomotoriste.

... Un choc violent, un choc dont le craquement particulier a résonné longtemps à mes oreilles, et l'adolescent, projeté à quatre mètres en l'air, retombait disloqué dans un de ces fossés secs bordés de grosses pierres comme il y en a beaucoup en Provence. Cela se passe à mes pieds. La victime est recroquevillée, la face vers le ciel, tronc et bassin tordus sur leur axe ; à la figure, la joue, la tempe et l'œil sont béants à droite, et par leur vaste plaie sort du cerveau, tandis que du sang noir s'écoule en bavant ; un même écoulement noir filtre des narines et coule de la bouche. Un fragment du fémur gauche pointe par une brèche du pantalon.

Le corps est livide, la victime est sans souffle ; on ne trouve aucun battement d'artères ni aux artères carotides ou fémorales ni au pouls radial ; le cœur n'a plus de battements audibles. En plein accord avec un autre médecin qui était à mes côtés, témoin comme moi de cet accident, et qui avait donc aussi pensé porter un immédiat secours, nous décidons que la victime est morte et qu'elle est tuée sur le coup. J'épongeai donc les écoulements de cerveau et de sang grâce à des serviettes mouillées prêtées par le restaurant routier ; je remis en forme la silhouette disloquée en rétablissant le parallélisme et la longueur des cuisses ; et ce fut là toute mon action. La gendarmerie fut alors alertée par téléphone, tandis que nous pouvions examiner à loisir la voiture tamponneuse, arrêtée à quelques cinquante mètres : elle était emboutie en son capot ; elle était brisée en ses phares ; elle était souillée de giclées de sang et de cerveau jusque sur le pare-brise. Cela était la preuve que la violence du choc venait bien du premier heurt de la voiture et non pas de la chute secondaire par retombée au sol de la victime. Je ne sais exactement combien de minutes s'écoulèrent avant que la gendarmerie, alertée, ne vienne effectuer son constat, mais cela demanda environ un quart d'heure ; en tout cas, à ce moment-là, donc au moins vingt minutes après l'instant du drame, revenant au « cadavre », je m'aperçus que le visage de ce dernier était moins livide, et surtout que des bulles d'air apparaissaient par instant dans le filet de sang qui continuait à couler de ses lèvres... Oui, la vie avait réapparu, le « cadavre » respirait, le cœur avait repris de très faibles battements. Une voiture ambulance fut alors appelée ; le blessé fut glissé sur un brancard et transporté à l'hôpital d'Aix-en-Provence.



# ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"

Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Etranger

Adresse Postale : A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

**A.S.A.R.**

Le 3 août 1987

Monsieur le Docteur A. SOUBIRAN,  
Président de l'A.C.M.F.  
74 Avenue Kléber,  
75016 PARIS

Mon Cher Président,

Je vous communique pour votre information une copie de la lettre reçue de M. ADAM relatant son projet d'un déjeuner à Marseille le 18 août.

L'ASAR n'ayant pas les moyens d'organiser une telle rencontre, l'initiative du S.R.F. permet de rencontrer, en dehors de l'Hommage lui-même ces diverses Personnalités qui ont travaillé ou connu le Professeur ARNAUD, même si je partage certaines observations à leur égard, de votre part.

Je vous joins également copie de la lettre adressée au Professeur BOURRET le 27 juillet.

Je vous adresse enfin d'autres courriers reçus de médecins à qui vous vous proposez de faire adresser un exemplaire de la revue de l'ACMF ainsi qu'une lettre d'un de vos adhérents de Corse.

Avant de me rendre au déjeuner prévu, je passerai évidemment auparavant, en fin de matinée, au cimetière pour régler les derniers détails.

Si je sais quelque chose de plus, je vous passerai un petit coup de fil avant mon départ pour le midi prévu durant la nuit du 14 au 15 août.

Heureux de vous revoir prochainement, je vous prie de croire, Mon Cher Président, en mes meilleurs sentiments.

Didier BURGGRAEVE

PS : Inclus courrier du Médecin-Colonel PRIM.

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Etudes
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION  
INDÉPENDANTE  
ENTIÈREMENT  
BÉNÉVOLE

Correspondants et

## La médaille de l'ASAR du Docteur Soubiran



En 1986, l'ASAR (Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix) avait attribué, pour la première fois, une médaille d'honneur. Elle fut remise successivement au Commandant de l'Unité de la Sécurité Civile de Nogent le Rotrou avec qui l'ASAR était intervenue à Mexico en 1985, puis à M. Paul Reynaert, un des pionniers de la Protection civile française et enfin au Docteur André Soubiran, président de l'Automobile Club Médical de France, médecin-écrivain. Elle vient de lui être remise à Paris à l'occasion du MEDEC (Salon de la Médecine).

C'est des mains de M. Didier Burggraave, ancien président de l'ASAR, accompagné du nouveau président, le Docteur Philippe Lauwick, que le Docteur Soubiran a reçu cette large médaille de bronze, de l'emblème de l'effort, gravée à son nom.

13 AVR. 1988

## La médaille d'honneur de l'A.S.A.R. au docteur André Soubiran, président de l'A.C.M.F.

Le docteur André Soubiran, président de l'Automobile-club médical de France, célèbre médecin-écrivain, recevra des mains du président de l'A.S.A.R. (Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix) en octobre prochain, la Médaille d'honneur de l'ASAR, une large médaille de bronze à l'emblème de l'effort, afin de marquer la reconnaissance de l'ASAR à l'action personnelle du président de l'Automobile-club Médical de France en faveur de la Sécurité routière, du Secourisme routier, et sa volonté de rappeler et honorer la mémoire du Professeur Marcel Arnaud, neuro-chirurgien, fondateur de la traumatologie routière, du Secourisme routier, précurseur des SAMU.

On sait que l'Automobile-club Médical de France a accepté de financer la prochaine édition de la brochure gratuite « 5 gestes qui sauvent » qui devrait être disponible d'ici quelques semaines.

## La médaille d'honneur de l'A.S.A.R. au docteur Soubiran

Le docteur André Soubiran, président de l'Automobile-Club Médical de France et célèbre écrivain, recevra, samedi à Paris, la médaille d'honneur de l'A.S.A.R.

C'est l'hommage que cette association a rendu au professeur Arnaud, par l'inauguration de rue à son nom dans les communes de l'agglomération qui a « crée » le contact puisque le Dr Soubiran et le Pr Arnaud avait travaillé ensemble.

Le Dr Soubiran a donc souhaité aider une Association dont l'objectif est, par le biais de la campagne des cinq gestes qui sauvent, de promouvoir un véritable secourisme de masse tel que l'avait conçu le Pr Arnaud, spécifiquement adapté aux blessés de la route.

On se souvient ainsi que l'A.C.M.F. avait organisé à Paris une conférence de presse destinée à promouvoir cette campagne, puis financé une réédition de la brochure Cinq gestes qui sauvent. Le Dr Soubiran a déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de venir dans l'agglomération soutenir les actions de l'A.S.A.R. ou rendre hommage au Pr Arnaud en président les cérémonies d'inauguration de la rue à Hem.

L'A.S.A.R., à l'initiative de M. Burggraave, alors président, a décidé de rendre un hommage au Dr Soubiran en lui attribuant la médaille d'honneur 1988.

M. Lauwick, président et M. Burggraave se rendront donc samedi à Paris où ils remettront la médaille au cours d'une cérémonie au Palais des Congrès en présence de nombreuses personnalités.





**AUTOMOBILE  
CLUB  
MÉDICAL  
DE FRANCE**

association des  
médecins-automobilistes  
(loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)  
74, avenue Kléber  
75116 PARIS  
Tél. 727.01.38/704.31.30  
CCP PARIS N° 8919.22

17 mai 1989.

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président et  
Amis.

Voyez la photo page 11.  
J'ai utilisé celle des photographes  
MEDÉC, car il m'a fallu aller  
vite et vos photos de l'Étoile  
d'Or sont arrivées plus tard.

De toute façon, sur tous,  
nous paraissions très heureux  
d'être ensemble et moi

particulièrement ravi d'avoir  
reçu la médaille de l'ASAR  
C'est bien l'essentiel, outre  
le mention du nom de Marcel  
ARNAUD qui scelle notre  
amitié.

Faitz le basé à Catherine  
pour nous.

Bien fidèlement

P.S. Je reçois  
à l'instant  
l'invitation pour le  
2 juin. Hélas! Je ne pourrai  
pas être présent, mais je serai,  
de tout cœur, en union d'amitié  
avec le président d'amitié  
de l'ASAR!  
Bien cordialement  
AS

## 1. Médicaments et accidents comparaison avec l'alcool

Bref rappel des résultats de recherche en France et à l'Étranger :

- les méthodologies employées : études expérimentales et études épidémiologiques
- les principaux résultats : consensus en matière d'alcool : l'alcool est un facteur majeur d'implication dans les accidents ; disparités et embarras en matière de médicaments : difficultés méthodologiques et résultats incertains.

## 2. Médicaments et conduite automobile : l'étude récente de l'INRETS

Une étude récente réalisée par l'INRETS a permis d'évaluer statistiquement l'influence de la consommation de somnifères et de tranquillisants sur la conduite automobile et sur l'implication dans les accidents.

Le comportement de l'automobi-

liste, dimension fondamentale prédictive des accidents, y est décrit par ses habitudes de respect des différentes règles de circulation (alcool, vitesse, ceinture, respect du territoire des autres...).

Les résultats mettent en évidence quelques faits majeurs :

- la consommation de somnifères ou de tranquillisants est, parmi les automobilistes de plus de 25 ans, sans influence sensible sur le comportement de conduite ;
- la consommation occasionnelle de ces médicaments plus fréquente chez les jeunes femmes va de pair avec un comportement plus infractionniste (vitesse) ;
- les jeunes hommes qui ne consomment pratiquement pas de médicaments sont plus susceptibles de s'alcooliser avant de conduire et ont des comportements plus dangereux.

Ainsi les effets à attendre en matière de sécurité routière de la consommation d'alcool et de la consommation de médicaments ne sont pas comparables : ces deux produits (en dehors d'une faible population qui combinerait les deux) ne touchent pas les mêmes groupes sociaux.

## LES PRIX LITTÉRAIRES DU MEDEC 89

Depuis 1978, des auteurs très divers ont été couronnés par le MEDEC. Parmi les lauréats du Prix de l'Humanisme Médical, on relève les noms du Pr Jean Bernard, du Pr Jean Hamburger, du Dr Pierre Simon, du Pr Gabriel Nahas, du Pr Pierre Huguénard, du Pr Paul Milliez, mais également celui de Mme Catherine Adonis, surveillante à l'hôpital Avicenne (Bobigny), couronnée en 1988 pour son beau témoignage « Cancer, le parti des mâles » (Plon). Le Prix de l'Histoire de la Médecine est plus récent, ses lauréats donc moins nombreux. Parmi eux, le Pr Raymond Villey pour « Histoire du Secret Médical » ou, l'an dernier, le Médecin Général Lapeyssonie pour « la Médecine Coloniale, Mythes et Réalités » (Seghers). Pour la première fois, cette année, le prix de l'Information Médicale est dédoublé, celle du médecin et celle du grand public ne cheminant pas toujours du même pied. Il en sera désormais ainsi.

Longue vie au Prix de l'Information des Médecins et de l'Infor-

mation Médicale dont la naissance sera une des marques du MEDEC 89.

Signalons enfin, parmi les lauréats du Prix Spécial du Jury (qui n'est pas décerné tous les ans) un romancier comme François Weyergans, un dessinateur comme Raoul Van Her ou le Pr Georges Mathé. Cette année, c'est sur un reportage à la fois sobre et chaleureux que le jury a souhaité mettre l'accent.

### PRIX MEDEC 1989

Le jury des Prix MEDEC 1989, composé de : M. André Soubiran, président ; Mme Martine Allain-Regnault (TF1) ; M. Pierre Bourget ; Mme Hélène Cardin (France-Inter) ; Mme Brigitte Castelnau (AFP) ; M. Jean-Marc Dumas (La Tribune Médicale) ; M. Marc Gombeaud, président de l'ANJIM ; M. Pierre Hermann ; Mme Liliane Laplaine (Le Quotidien du Médecin) ; M. Jean-François Le maire (Le Point) ; M. Franck



De gauche à droite : le Dr Philippe Lauwick, président de l'ASAR, le Dr André Soubiran, Madame D. Burggraeve, M. Didier Burggraeve, président du C.A.P.S.U.

Sachant l'action constante menée, depuis 1959, par l'AUTOMOBILE-CLUB MEDICAL DE FRANCE en faveur des prompts secours routiers et sa fidélité à la mémoire du professeur Marcel Arnaud, Didier Burggraeve, Président du Conseil d'Action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence (C.A.P.S.U.) et le Docteur Philippe Lauwick, Président de l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix (A.S.A.R.) ont souhaité offrir au Docteur André Soubiran la Médaille d'honneur de l'A.S.A.R. Cette remise devrait avoir lieu le 8 octobre 1988 à l'occasion de l'ouverture de la quatrième voix publique, portant, dans l'agglomération de Roubaix et grâce à l'initiative de l'A.S.A.R., le nom de Marcel Arnaud.

Un contretemps ayant empêché, en octobre 1988, cette manifestation de la fidélité et de l'amitié, c'est à l'occasion de leur venue aux ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE DE 1989, au MEDEC, que Didier Burggraeve et Philippe Lauwick ont procédé à cette remise sur le stand de l'AUTOMOBILE CLUB MEDICAL.

Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation a rappelé que chaque année, 5 millions d'accidents domestiques nécessitent une intervention médicale.

Le ministre qui a consacré une demi-journée à ce débat a indiqué que, si « la France dispose d'un arsenal législatif et réglementaire le plus favorable de toute l'Europe. Mais ce dispositif se révélant insuffisant, le ministre a lancé une grande campagne d'information et de révision d'un certain nombre de normes allant dans le sens d'une harmonisation européenne, 1993 oblige...

De gauche à droite : le Pr B. Levêque Président du C.I.R.P.A., le Dr J. Lavaud (S.M.U.R. de Necker, Neiertz, Secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, le Dr Ph. Rollandin, et le Pr B. Seriat-Gautier, le Pr G. Magalon (Groupe de Recherches en accidentologie infantile) (Marseille).



Nouchi (Le Monde) ; Mme Françoise Parinaud (RTL) ; M. Jean-Michel Ulmann (Impact-Médecin) s'est réuni le 20 mars, et a procédé à la désignation des lauréats des prix MEDEC 89 :

- Prix de l'Histoire de la Médecine : M. Mirko Grmek pour « Histoire du Sida » (Payot).

Mention à M. Germain Galeant pour « Médecine de campagne » (Plon).

- Prix de l'humanisme médical : M. Edouard Zarifian pour « Les jardiniers de la folie » (O.

Jacob).

Mention à M. Abraham de Voogd pour « La vie goutte à goutte » (Le Cerf).

- Prix de l'information des médecins : MM. Jean Dormont et autres pour « Les 365 nouvelles maladies » (Flammarion Sciences).

- Prix de l'information médicale : M. Guy de The et Mme Annie Hubert pour « Modes de vie et cancers » (R. Laffont).

- Prix spécial : M. Eric Favreau pour « Chambres ouvertes » (Balland).

# UNE ANNÉE ACMF 1992

## RICHE EN COMMÉMORATIONS

Par le Docteur André Soubiran, président de l'ACMF

**Pour fêter les quarante ans de l'ACMF (1952) et les trente-trois ans des Assises Nationales sur les Accidents de la route (1959), les Prix Dominique LARREY et Marcel ARNAUD vont bien ensemble.**

Plusieurs de nos compagnons furent tués dans le défilé, et nous eûmes une trentaine de blessés que nous transportâmes avec nous, après les avoir pansés pour la première fois sur le champ de bataille. Ce combat dont je fus témoin de si près avait fait d'abord sur moi une vraie impression, mais la jouissance intérieure que me causa l'idée du service éminent que venait de rendre aux blessés ma nouvelle institution, parvint bientôt à éloigner les sentiments qui m'affectaient, et depuis ce moment j'ai toujours vu avec calme les combats et batailles auxquels j'ai assisté".

A des élèves officiers de réserve du Service de Santé, ou encore à des étudiants participant, en fin d'études, au fonctionnement d'un SAMU ou d'un SMUR, si l'on demandait le nom de ce lointain prédécesseur qui parle ainsi d'une "nouvelle institution" de secours, apparue grâce à lui "pour la première fois sur le champ de bataille", sans doute noterait-on un instant d'hésitation dans les réponses... Puis, très probablement, une majorité finirait par se faire sur le nom d'Ambroise PARÉ, figure illustre de la "chirurgie de bataille".

Eh bien ! Ces jeunes médecins se tromperaient de deux cent quarante ou deux cent cinquante années. Car, au XVI<sup>e</sup> siècle, les soldats étaient des mercenaires pour qui les blessures entraient

dans les risques du métier, et il n'existait pas, à leur usage, de service de santé organisé. Seuls les officiers qui le désiraient se payaient, pour eux-mêmes et, éventuellement, pour leurs propres soldats, le service d'un chirurgien.

Tel fut le cas, par exemple, pour Ambroise PARÉ, en 1553, au siège de Hesdin, où les troupes du roi de France encerclées durent se rendre aux Espagnols qui n'épargnèrent que ceux qui pouvaient payer une rançon. Ambroise n'échappa au massacre que par miracle.



Certes, depuis Sully, il existe des hôpitaux militaires fixes et, à la suite des armées, des hôpitaux "ambulants" d'où est venu le terme "d'ambulance". Mais, lorsque, le 20 avril 1792, la France déclare la guerre au roi de Bohême et, avec lui, à l'Europe, le Service de Santé militaire est toujours soumis à une ordonnance de 1788 : en l'absence de toute convention humanitaire entre belligérants pour protéger les blessés, les officiers de santé et leurs auxiliaires, les ambulances où doivent être donnés les premiers soins et pratiquée la chirurgie d'urgence, ont l'obligation de se tenir à une lieue en arrière de la ligne de bataille ; de plus, il est interdit au person-

nel sanitaire d'intervenir avant la fin des combats ; alors seulement les blessés sont relevés et réunis dans un local ou commencent les interventions.

Si l'on ajoute que les énormes fourgons des ambulances étaient aussi lents que difficile à déplacer, on aboutissait, dans la pratique, à un résultat désastreux : arrivés à pied d'œuvre avec un énorme retard, les chirurgiens majors ne trouvaient le plus souvent que des mourants irrécupérables ou des morts.

Telle est la situation, à l'armée du Rhin, le 29 septembre 1792, lors de la prise de Spire : l'ambulance est installée réglementairement à une lieue du champ de bataille, lorsqu'un aide-major de 26 ans qui reçoit le baptême du feu aperçoit, au loin, des blessés gisant sans secours.

Cet état d'abandon total révolte le jeune chirurgien et l'amène à réfléchir : il a vu manœuvrer les nouvelles "batteries d'artillerie volantes" qui, sur les champs de bataille, viennent de prouver, à la fois leur mobilité et leur efficacité. Pourquoi ne pas les imiter ? Il obtient de son général l'autorisation de créer des "équipes volantes" montées sur des chevaux dont les fontes porteront des pansements et des instruments de première urgence ; ces "équipes volantes" se mêleront sans cesse à l'action.

Puis, pour compléter les "équipes", il propose la création "d'ambulances volantes", susceptibles par leur légèreté

d'arriver tout près du champ de bataille et de permettre, dans de bonnes conditions de confort, des évacuations rapides.



C'est en décembre 1792, que, dans les montagnes d'Ober-Ursel, près de Koenigstein fut inauguré "cette institution (qui) fit grande sensation chez les soldats : ils étaient tous déjà persuadés d'être secourus au même instant qu'ils seraient blessés". Ce qui permettra au jeune chirurgien aide-major de l'armée du Rhin devenu Premier Chirurgien de la Garde Impériale d'écrire, en 1812, dans ses Mémoires la phrase triomphale : "Nous eûmes une trentaine de blessés que nous transportâmes avec nous après les avoir pansés pour la première fois sur le champ de bataille". (MÉMOIRES DE LARREY, tome I, pages 65 et 66, Paris 1812).

Car le rédacteur de ces lignes s'appelle Dominique LARREY et la "nouvelle institution" qu'il décrit avec fierté est, avec la création des "prompts secours" et des "ambulances volantes", la très lointaine préfiguration de la Traumatologie routière, de la Médecine de catastrophe, du SAMU et du SMUR<sup>(1)</sup>.



Nous voici donc, en 1992, deux cents ans exactement après la création des "prompts secours" et des "ambulances volantes" ! Et cet anniversaire suffirait, s'il en était besoin, à justifier un PRIX DOMINIQUE LARREY 1992 décerné par l'Automobile-Club Médical de France et par la Société française de Médecine et

<sup>(1)</sup> Dans un très bel article abondamment illustré, et qu'il a intitulé "Dominique LARREY, Médecin de Catastrophe, Pionnier de la Médicalisation de l'Avant" le docteur Philippe Boulanger, médecin sapeur-pompier, a parfaitement montré le rôle créateur et novateur de LARREY. (CONVERGENCES MÉDICALES - n°6 - 1986 - p. 479 à 493, devenues URGENCES MÉDICALES, organe de la Société française de Médecine de Catastrophes, éditions Elsevier - Paris).

de Chirurgie routières. D'ailleurs, il ne s'agit pas tout à fait d'une nouveauté, car, il y a cinq ans, ce PRIX DOMINIQUE LARREY a été déjà décerné au cours de nos ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE de 1987.

Mais, cette année 1992 est riche en commémorations médico-routières auxquelles l'ACMF se doit, par reconnaissance, de participer<sup>(2)</sup> ou que notre Association se doit, par fidélité, d'évoquer.

C'est bien dans cet esprit de fidélité que je peux associer ce PRIX LARREY et la lumineuse mémoire de Marcel ARNAUD, car, demandant, en février 1987, à son élève, le professeur Paul BOURRET, de Salon-de-Provence, s'il nous ferait l'honneur et l'amitié d'accepter ce PRIX LARREY, j'ai reçu de lui cette réponse :

*"Mon accord est enthousiaste pour évoquer deux anniversaires de trente ans (déjà !) : tout d'abord, celui du congrès de chirurgie (1957) où Marcel ARNAUD a littéralement créé un nouveau chapitre de la pathologie traumatologique, le POLYTRAUMATISÉ, dont la clef pathologique lésionnelle et la thérapeutique sont tributaires d'un phénomène nouveau mis en relief : la décélération brutale provoquant les lésions internes inapparentes, et non le traumatisme extérieur.*

*"Puis découlant de ce constat qui explique l'importance des lésions inapparentes extérieurement, mais responsables de redoutables lésions internes bientôt irréversibles, la notion de secours d'urgence munie de matériel de réanimation se rendant sur place pour écourter le temps CHOC-SECOURS et permettre la survie.*

*"De ce constat, j'avais tiré une conclusion immédiate : il faut aller IMPÉRATIVEMENT au devant des blessés. D'où, à partir du mois de juillet 1957, l'organisation, à Salon-de-Provence, de la première antenne mobile de secours médicalisés des blessés de la route - doctrine devenue universelle.*

*"Quel honneur, enfin, de me proposer comme lauréat du prix LARREY, ce*

<sup>(2)</sup> La haute hiérarchie médico-militaire prépare, pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire (26 juillet 1842) de la mort de LARREY le transfert de ses cendres aux Invalides, comme il en avait exprimé le désir.

*précurseur, grand nom historique des soins pour ceux qui sont en danger de mort imminente".*



C'est donc bien dans les "équipes volantes" et dans "l'ambulance volante" de 1792 que se trouve une préfiguration de "l'antenne mobile de secours médicalisés aux blessés de la route" de 1957. Remercions donc Paul BOURRET d'avoir rendu hommage, en 1987, à son très lointain précurseur de 1792, Dominique LARREY.

Mais c'est surtout de "l'antenne mobile de secours médicalisés", féconde initiative du professeur Paul BOURRET en 1957, qu'est sortie, vers 1970, l'idée du SAMU et du SMUR.

Remercions plus encore Paul BOURRET, élève loyal, reconnaissant et fidèle, d'avoir tenu à rendre un hommage plénier à son maître Marcel ARNAUD en évoquant ce Congrès de Chirurgie de 1957, au cours duquel Marcel ARNAUD a lancé, parmi ses collègues, la notion du "polytraumatisé" et a montré la nécessité de créer une chirurgie et une organisation de soins adaptés à la pathologie si particulière des blessés de la route.



Le 21 décembre 1961, atteint par la limite d'âge, Marcel ARNAUD a quitté son service de chirurgie des Hôpitaux de Marseille, et je garde précieusement, pour la biographie que je prépare<sup>(3)</sup>, le discours d'adieu à ses collègues, à ses amis et à ses élèves qu'il a eu l'amabilité de me dédicacer : ces pages constituent un morceau d'humanisme digne de figurer dans toutes les anthologies "en blanc".

Mais, pour Marcel ARNAUD, cette fin de carrière neuro-chirurgicale s'est

<sup>(3)</sup> Comme je l'ai déjà annoncé ici (RAM n° 352, page 13), je rassemble les éléments d'une biographie de Marcel ARNAUD, et je remercie les confrères qui ont bien voulu - ou qui voudront bien - m'ouvrir leurs archives ou leurs souvenirs.

ouverte, en 1962, sur une entrée éclatante dans sa nouvelle spécialisation traumatologique : son ouvrage "LES BLESSÉS DE LA ROUTE" reste, trente ans après sa publication, d'une étonnante actualité : certes, on a pu, depuis, aller plus loin, mais, dès 1962, tout est dit ou prédit ou prévu.

Or, c'est au moment même où il devient le chef de file incontesté de la traumatologie routière que Marcel ARNAUD abandonne cette voie prestigieuse et, comme le rappelle Paul BOURRET quand il évoque dans sa lettre de 1987 "les soins pour ceux qui sont en danger de mort imminente", il entreprend un autre combat, semblable à celui qu'il a connu comme médecin auxiliaire de 1918, "du trou d'obus au poste de secours" ; le combat du "bord de la route".



En 1962, Marcel ARNAUD décide donc de laisser à d'autres les spectaculaires avancées chirurgicales qu'il a préparées, et abandonnant les grandes orgues triomphalistes des congrès internationaux, il ramasse l'humble clochette du frère convers pour ne plus s'occuper que des messes basses du "secourisme routier", où tout reste à faire et, surtout, à enseigner.

De cette décision de Marcel ARNAUD, j'ai une preuve : il s'agit d'un texte manuscrit daté de juin 1962 et intitulé "PROJET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SPÉCIAL DU PROMPT-SECOURISME AUX ACCIDENTÉS DE LA ROUTE".

Trois ans plus tard, le 5 août 1965, Marcel ARNAUD m'écrivait pour me parler des "activités que lui valent LES SECOURS" et qui occupent une bonne partie de ce qu'il n'ose plus appeler "ses vacances", et il ajoutait : "Heureusement, je crois, pour me donner forces et courage, que quelque chose démarre, confusément peut-être encore, dans l'esprit du public et même dans celui des médecins, et que les prompts secours sur place pour qui nous avons tant bataillé, ont aujourd'hui une reconnaissance unanime. Mon rôle est

*Voilà, mon cher ami, la mission que je me suis donnée pour la fin de ma carrière. Je sais que vous m'y aidez de toutes vos forces et je vous en remercie... pour les victimes de la route. A bientôt, très cordialement à vous.*  
*Marcel*

Fig. 1 : Lettre de Marcel ARNAUD à André SOUBIRAN en date du 5 août 1965.

aujourd'hui d'en penser et d'en faire admettre les modalités, les tactiques et les techniques [...]. Voilà, Mon Cher Ami, la mission que je me suis donnée pour la fin de ma carrière. Je sais que vous m'y aidez de toutes vos forces et je vous en remercie... pour les victimes de la route" (fig. 1).

En mai 1977, Marcel ARNAUD avait accepté de présider une séance de nos Assises dont je répète qu'il a été, en 1959, "l'instigateur et le père". Trois mois plus tard, il est mort, foudroyé par une crise cardiaque au cours d'un exercice de secourisme routier le 18 août 1977.



Depuis août 1977, en mémoire du "père de la traumatologie routière", le Comité de l'ACMF a décidé que notre PRIX DE MÉDECINE ROUTIÈRE porterait le nom de Marcel ARNAUD, et, en mémoire du "père de nos ASSISES" et du "secourisme routier", nous avons le plus souvent décerné notre Prix à des propagateurs du secourisme – par exemple, Didier BURGGRAEVE, qui a été l'élève de Marcel ARNAUD, et Philippe LAUWICK, devenu, après sa thèse de doctorat en médecine, membre du Comité-Directeur de l'ACMF, afin de souligner leur campagne nationale en faveur des "CINQ GESTES QUI SAUVENT", d'inspiration directement arnaldienne –

sujet qui sera repris aux ASSISES de 1992 (voir page 12).

Un mot encore pour expliquer ma joie, en tant que biographe et compatriote pyrénéen de Dominique LARREY, d'avoir vu son nom apparaître non seulement sous la plume de Paul BOURRET mais également sous la plume de Marcel ARNAUD, car, parmi des notes manuscrites de Marcel ARNAUD, j'ai retrouvé celle-ci : "Ambulances – Dominique LARREY" (Marcel ARNAUD avait d'abord écrit PERCY, puis, en historien scrupuleux, il a barré PERCY et mis LARREY) (fig 2).

Lors de nos Assises d'avril 1992, tant à la séance "ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET PROMPTS SECOURS" sous la présidence de M. le Professeur Pierre HUGUENARD, Directeur du SAMU 94, qu'à la remise des PRIX ACMF 1992, il y aura donc une parfaite union entre les créateurs et les utilisateurs des "prompts secours" et des SAMU.

Et, en cette année 1992, qui marque aussi le quarantième anniversaire de l'ACMF, on me permettra, je l'espère, de voir dans cette union un gage de continuité pour notre esprit associatif de solidarité et d'entraide, et, en même temps une preuve de notre confiance dans l'action humanitaire.

Car, en un temps où la Croix-Rouge n'existait pas, LARREY a été également le précurseur de la "neutralité de la médecine" et du "sans-frontiérisme".

André SOUBIRAN  
 (président depuis le 14 octobre 1952)

*Ambulances / Percy Dominique Larrey*

Fig. 2 : Dominique LARREY et son "ambulance" apparaissent sous la plume de Marcel ARNAUD.

# ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE 1992

Fondées en 1959 par l'Automobile Club Médical de France,  
à l'instigation du Professeur Marcel Arnaud.  
Président : Docteur André Soubiran

**LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 1992**



**Mercredi 1<sup>er</sup> avril**  
**Premier "Amphi"**  
**10 h 00 - 12 h 00 :**  
**Amphi CO8A**

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET INDEMNISATION

*Sous la présidence de Monsieur M. OLIVIER (Conseiller honoraire à la Cour de cassation).*

*Modérateur : Docteur R. PAGES (Expert national, Vice-président de l'Automobile Club Médical).*

■ Rôle du juge dans l'indemnisation du blessé.

Monsieur OLIVIER, Haut Conseiller, et Monsieur H. MARGEAT (ancien Directeur de l'UAP).

■ Rôle de l'expert et du médecin de la compagnie d'assurances dans l'appréciation du dommage.

Docteur J.P. CAMPANA (Expert national, membre du bureau de la Compagnie des experts-médecins) et

Docteur A. PAPELARD (Président de la Fédération française des Médecins de compagnie d'assurances)

■ Rôle du médecin traitant dans l'intérêt de son patient.

Docteur R. PAGES (Expert national).

■ Questions posées par les responsables des associations de victimes.



**Mercredi 1<sup>er</sup> avril**  
**Deuxième "Amphi"**  
**15 h 00 - 17 h 00 :**  
**Amphi CO8B**

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET PROMPTS SECOURS.

*Sous la présidence de Monsieur le Professeur P. HUGUENARD (Directeur du SAMU 94).*

■ Aspect actuel de la désincarcération.

Médecin en chef JULIEN (Médecin-chef de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris).

■ L'intervention immédiate sur un blessé de la route : les 5 gestes qui sauvent.

Docteur Ph. LAUWICK (Président de l'ASAR, Vice-président de l'Automobile Club Médical)  
et Mr D. BURGGRAEVE (Président du CAPSU).

■ Prise en charge médicale préhospitalière et transport des polytraumatisés. Professeur P. HUGUENARD

Remise du PRIX Dominique LARREY et du Prix MARCEL ARNAUD de médecine routière.

Cette journée est parrainée par l'ACMF (Automobile Club Médical de France).

L'article de presse du 7 mars 1992 résume ce qui (devait) se passer lors de notre prise de parole à Philippe LAUWICK et à moi à propos des « 5 gestes ». Mais, le Professeur HUGUENARD ainsi que le Docteur JULIEN eurent des interventions interminables, utilisant quasiment le temps imparti (2 heures).

J'avais donc noté sur une feuille, à la tribune, en attente de parler, quelques mots, qui disaient : « Intervenir après le Professeur HUGUENARD et le Docteur JULIEN est une épreuve difficile car, comme ils ont tout dit, il ne reste plus rien à dire.... »

Philippe LAUWICK écourta et, prenant ensuite la parole je rendis hommage à Marcel ARNAUD, ce qui agaça le Professeur HUGUENARD qui, pensant être dans un amphi de la fac de médecine, dira tout d'abord que je n'étais pas prévu au programme (?) et que les « hommages répétitifs » à Marcel ARNAUD commençaient à faire beaucoup, s'il fallait bien comprendre sa réaction.

C'est le Docteur SOUBIRAN, qui, apportant la conclusion de cette « conférence », tout en utilisant les mots appropriés, fit comprendre qu'il était de notre côté, que les propos du fondateur du (seul) SAMU du Val de Marne (bien après celui, expérimental de Louis SERRE), étaient à ses yeux déplacés et finira par dire, en nous citant l'un et l'autre, « qu'un jour ils me remplaceront ».

Une synthèse fut publiée dans « Impact médecin » qui passera très vite sur la (longue) intervention détaillée du directeur du SAMU 94, sans dire un mot de celle du docteur JULIEN mais en exposant clairement les « 5 gestes ». Ce qui compensera au final le peu de temps dont nous avions disposé.

Cet épisode nous a prouvés comment le Docteur SOUBIRAN et donc l'ACMF étaient prêts à aider notre combat pour sauver des vies, par les « 5 gestes », justement avant l'arrivée des secours médicaux dépêchés par les SAMU !

L'ACMF, on le sait, aidera à la publication des deux premiers tomes ainsi que de plusieurs éditions de la brochure gratuite sur les « 5 gestes qui sauvent ». C'était sûrement pour le Docteur SOUBIRAN une manière de prolonger son aide à Marcel ARNAUD car il avait compris que ce projet avait obtenu son accord, son agrément et ses encouragements.

Après le nouvel hommage, organisé à Marseille, le 17 août 1997 (voir plus loin), il écrira dans la revue de l'ACMF un nouveau texte remarquable qu'il est impossible de ne pas publier dans le cadre de cet hommage à l'œuvre de Marcel ARNAUD.

Intitulé « Toujours avec Marcel Arnaud « père » des Assises Routières de l'A.C.M.F. », il revient sur ce nouveau rendez-vous du souvenir et de la mémoire, nomme les présents et ceux qui, depuis le 18 août 1987, nous ont quittés, cite, à nouveau, de nombreux faits historiques liés à l'ACMF ainsi qu'au SRF, bref, sur la fondation de la traumatologie routière (et des assises nationales) œuvre directe de Marcel ARNAUD.

**\* Les articles du Docteur SOUBIRAN dans la revue de l'ACMF ont toujours été très précis. Toutefois, en ce qui me concerne, je n'ai acquis le livre « Les blessés de la route », probablement, qu'au cours de l'année 1969, en attente de suivre la formation de « moniteur de secourisme routier ». Les « 5 gestes » avaient été pensés avant, au cours du second semestre 1967 et je décidais de lancer une campagne (afin de recueillir 10 000 signatures en soutien à cette idée pour une formation obligatoire pour obtenir un permis de conduire) en prenant la date du 24 septembre, en hommage à ma mère née ce jour là. Je n'ai rencontré le Professeur ARNAUD, la première fois, qu'en avril 1970, lors du stage d'une semaine. C'est, durant ce stage, en l'écoutant, ensuite en le lisant intensément, que j'ai compris que mes « 5 gestes » étaient aussi les siens, d'où son soutien en mai 1971 à Paris (conférence de l'UNPC) puis l'approbation du projet de brochure en juin 1972.**



# Le concept des « 5 gestes qui sauvent » au MEDEC à Paris en avril prochain

- 7 MARS 1992

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril prochain, dans le cadre du MEDEC 92, à la porte de Versailles (Salon de la Médecine) seront traités « les accidents de la circulation et les prompts secours », sous la présidence du professeur Pierre Huguenard, fondateur et actuel directeur du SAMU 94 et par ailleurs président fondateur de la Société de médecine de catastrophe.

Interviendront le médecin en chef Julien, médecin-chef de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris sur les « aspects actuels de la désincarcération », suivi du docteur Philippe Lauwick, président de l'ASAR (Association des secouristes de l'agglomération de Roubaix) depuis peu également vice-président de l'Automobile-Club médical de France, présidé par le docteur André Soubiran.

C'est sur le thème « L'intervention immédiate sur un blessé de la route : les 5 gestes qui sauvent » que le président de l'ASAR fera cette intervention, notamment sur le concept de masse (toute la population), puis Didier Burggraeve, président du CAPSU (Conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence) sur le choix des gestes et le gain espéré en vies (1.500 d'après une étude) pour les seuls accidents de la route.

C'est pour MM. Lauwick et Burggraeve un signe très encourageant que de pouvoir prendre la parole en compagnie d'éminents spécialistes des secours d'urgence sur ce projet des « 5 gestes qui sauvent » qu'ils souhaitent intégrer dans la formation au permis de conduire.

M. Burggraeve, ancien

sapeur-pompier de Paris, avait, l'an dernier, rencontré son ancien médecin-chef à la brigade de Paris, le médecin-général Noto dans le même cadre du MEDEC. Il pourra, cette année, défendre ce concept essentiel des gestes immédiats par les témoins, c'est-à-dire le grand public, idée qu'il avait eu début septembre 1967 alors qu'il était jeune sapeur-pompier à Paris.

Le professeur Huguenard clôturera les exposés par une intervention sur la « prise en charge médicale préhospitalière et le transport des polytraumatisés ».

Rappelons qu'il est possible de se procurer gratuitement la brochure « 5 gestes qui sauvent » (8<sup>e</sup> édition). Il suffit d'adresser une enveloppe timbrée à : A.S.A.R., 15 A rue Paul-Lafargue, 59100 Roubaix.

■ Sécurité

# Accidents de la route

**Chaque jour, des centaines de victimes : le devoir d'agir et le droit des victimes à être indemnisées.**

Les assises nationales sur les accidents de la route 1992 créées par l'Acmf étaient l'occasion pour le Dr A. Soubiran de marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association qu'il préside depuis 1952 et qui comprend maintenant 24 000 membres. Les thèmes de ces assises portèrent sur l'intervention immédiate auprès d'un blessé de la route et sur l'aspect délicat de l'indemnisation des victimes.

**SOUVENT DES GESTES SIMPLES...**

Chaque jour, on dénombre sur la route près de 700 blessés mais aussi des morts ou des agonisants, alors que de simples gestes immédiats auraient pu les sauver. Il est vrai qu'une véritable chaîne de secours existe en France. Elle repose sur un réseau de 100 Samu et 300 Smur. «La stratégie, explique le Pr Huguenard, directeur du Samu 94, est bien réglée et les moyens adaptés à la prise en charge pré-hospitalière». Mais, ajoute-t-il, «le point faible est le nombre d'effectifs spécialisés. Le recrutement est insuffisant».

De plus, subsiste le maillon central : le premier témoin. Le Dr Lauwick, Pt de l'Asar et M. Burggraev, Pt du Capsen ont rappelé les fameux «5 gestes qui sauvent» : -alerter les secours; - baliser les lieux et protéger les victimes; - ventiler par bouche à bouche; - comprimer l'hémorragie; -sauvegarder le blessé inconscient, le tourner sur le côté.

Mais s'agissant de la route, «n'apparaît-il pas logique, demandent-ils, qu'une formation pratique à ces 5 gestes soit obligatoire lors du permis de conduire ?». La réponse «officielle» tarde à venir. Et cela malgré le consensus médico-secou-

riste dont témoignent la campagne permanente du Conseil d'action pour la prévention et l'action-type entreprise auprès de la population de Roubaix par l'Asar.

**...POUR ÉVITER DES PRÉJUDICES**

Cédant à la pression des critiques émises par les victimes à l'encontre des délais d'indemnisation parfois longs, la loi du 5.1.85 a procédé à un transfert de charge des dossiers d'indemnisation des tribunaux aux assureurs. Et, comme ne le cache pas M. Olivier, conseiller honoraire à la cour de cassation, «il s'agit là d'une loi de «déjudiciarisation». De décideur, le juge devient contrôleur de l'offre d'indemnité que l'assureur de l'auteur de l'accident présente». Le rôle du juge sera toutefois marqué lors du choix du médecin pour «l'examen

médical si la victime estime que l'indemnité est insuffisante». Ainsi, sans vouloir porter de jugement de valeur sur les nouveaux textes, M. Olivier leur reconnaît «l'intérêt d'un règlement plus rapide, en conservant au juge l'éventualité de se voir saisi en cas d'abus ou de conflit». Cela étant, on peut, comme l'a fait M. Margeat, ex-Dr de l'Uap, se



Le Dr André Soubiran lors de la remise des prix de l'Acmf aux Drs Xavier Emmanuelli et Raymond Borel de Médecins sans Frontières

Ph. Couette

poser la question de savoir si «les assureurs et les magistrats ont bien compris que seule la diminution du nombre des accidents corporels permet d'absorber les «dérapages» du coût moyen des sommes allouées, qui augmente deux fois plus que le taux d'inflation».

En ce qui concerne le rôle du médecin traitant, on retiendra comme le Dr Pages, expert national, vice-président de l'Acmf, l'importance du Certificat médical initial (Cmi). Il est en effet à la base de l'établissement par l'expert de la réalité du dommage corporel. Aux difficultés médicales s'ajoute le médico-légal qui exige d'autres connaissances. Bien sûr, il peut se faire aider de l'avis d'un légiste. Le rôle du médecin-expert de l'assureur, enfin, sera d'apprécier le Cni et de procéder éventuellement à une expertise contradictoire en présence du médecin traitant, dans le respect de la déontologie médicale.

Michel Duchemin ■

Cette journée était parrainée par l'Automobile club médical de France



La désincarcération : des gestes d'exception

# Toujours avec Marcel Arnaud «père» des Assises Routières de l'A.C.M.F. (1)

*Il y a trente sept ans, les 2 et 3 janvier 1960, dans l'élan des Assises Nationales sur les Accidents de la Route de l'Automobile-Club Médical qu'il venait de créer (8 octobre 1959), le Chirurgien des Hôpitaux de Marseille Marcel ARNAUD obtenait du grand quotidien LE PROVENCAL la publication de deux articles sur «La Route meurtrière : fléau social», qui constituent la première mise en alerte médiatique du public sur la nécessité des «prompts secours routiers».*

**L**e 18 août 1997, comme pour donner un prolongement à cette lointaine «première» journalistique, LE PROVENCAL, devenu LA PROVENCE, a tenu à rendre hommage au Professeur Marcel ARNAUD, pour le vingtième anniversaire de sa mort (18 août 1977) et pour le dixième anniversaire (18 août 1987) du dépôt, sur sa tombe marseillaise, d'une plaque de marbre rappelant qu'il a été «Pionnier de la Traumatologie routière, Fondateur du Secourisme routier et Précurseur du SAMU» (2).

## Au cimetière de Mazargues

Au rendez-vous du mois d'août 1997, dix ans ayant passé depuis le dépôt de la plaque funéraire, à l'ombre paisible des cyprès du cimetière de Mazargues, les collègues, les élèves et les amis n'ont pas tous été les mêmes que le 18 août 1987. Certains ont disparu : le Professeur agrégé Paul BOURRET, le médecin lieutenant-colonel Pierre DUFRAISSE... Pour

raison grave de santé, le professeur Louis SERRE, l'ami fidèle entre les fidèles, n'a pas pu se déplacer (3). Le professeur Maurice CARA était en mission aux États-Unis ; toutefois, nous le savions, comme en 1987, en union de pensée et de cœur avec nous. Mais, venu de Paris, le professeur Pierre JOLIS, un des pionniers, en France, de la réanimation, a tenu à renouveler fidèlement son geste de 1987 (4).

Nouveaux présents : alertés par le Docteur Antoine GOUBERT, membre du Comité Directeur de l'A.C.M.F. et de formation médicale marseillaise, le Professeur Marius RAMPAL et le Docteur Michel PIERACCI, tous deux anciens Internes de Marcel ARNAUD, ont tenu à honorer sa mémoire, ainsi que son élève le Docteur François NEUVEUX (de Sisteron), qui, passionné, au cours de ses études, par la traumatologie et par le secourisme routiers a, à la mort de Marcel ARNAUD, obtenu de sa fille de conserver la plus grande partie de ses archives traumatologiques.

S'est également déplacé, pour cette commémoration de 1997, le commandant Jean-Paul MONET, représentant la

(1) Cette chronique concerne essentiellement les intérêts matériels et moraux de l'A.C.M.F. Elle peut donc être «zappée» par ceux auxquels ces intérêts associatifs sont indifférents. Toutefois, elle peut aussi, sans vouloir, si peu que ce soit, essayer d'imiter Balzac, éclairer sur certains aspects «médicaux» de la «COMEDIE HUMAINE» d'aujourd'hui. Pour les nouveaux sociétaires, j'indiquerai simplement que le Docteur Jean KEARNEY dit «de KEARNEY», rédacteur en chef de la REVUE AUTOMOBILE MEDICALE de 1953 à 1964 et «évincé» (sans qu'il ait protesté) fin 1964, a soudain émis, en 1967, des revendications financières que le Comité Directeur de l'A.C.M.F. a repoussées, les estimant injustifiées - c'est cette provocation du Dr KEARNEY qui a marqué le début de procès civils et pénaux-.

Ainsi, le Docteur Jean KEARNEY, qui se prétend «victime» d'un «assassinat social» par voie judiciaire depuis 1967, n'est, en fait, «victime» que de ses propres revendications sans fondements et de ses multiples provocations et agressions, les unes évidentes et les autres camouflées.

Protection Civile et, plus particulièrement, l'École nationale supérieure des Officiers de sapeurs-pompiers de Nainville-les-Roches dont Marcel ARNAUD a été, pendant des années, le plus efficace enseignant.

Après avoir déposé une gerbe au pied de la tombe, Didier BURGGRAEVE a prononcé quelques mots pleins de conviction et de ferveur, puis, réunis par ses soins dans un salon de l'Hôtel Mercure, chacun de nous a pu dire les raisons de son attachement à la mémoire de celui que Didier BURGGRAEVE a appelé «le phare des Secours d'urgence en France».

Mais, au cours de ce retour sur le passé, nous avons été unanimes pour insister sur le rôle qu'a eu, auprès de Marcel ARNAUD, son ancien Interne, Paul BOURRET, devenu professeur agrégé, chirurgien en chef de l'Hôpital de Salon-de-Provence et, dès 1957, créateur, en totale communion d'idée avec son «patron» marseillais, de la première **Ambulance médicalisée de secours routier**.

### **En 1988, Paul Bourret redonne sa véritable envergure à Marcel Arnaud**

J'ai bien connu Paul BOURRET tout d'abord, de 1959 à 1964, en raison de sa participation aux Assises de l'A.C.M.F. puis, à cause de notre appartenance commune à la **Commission Médicale du Secours Routier Français** que Marcel ARNAUD avait créé en 1966 et dont il a été le dynamique président jusqu'en 1977 (5).

Dix ans après, en 1987, nous nous retrouvons à la pose de la plaque rappelant, au cimetière de Mazargues, les priorités de Marcel ARNAUD en matière de traumatologie routière et de prompts secours routiers. Mais c'est en mai 1988, à l'occasion d'une séance de la **Commission médicale du Secours Routier Français** que Paul BOURRET, intervenant de la façon la plus inattendue, a pris, non sans quelque véhémence, la défense de son «patron».

Il avait été prévu que cette séance du 27 mai 1988 serait consacrée à l'«**historique**» de la Commission et que, par conséquent, il y serait nécessairement parlé de son créateur et premier président Marcel ARNAUD.

Pour donner à un tel rappel toute la solennité désirable, c'est au membre le plus éminent et le plus chargé de titres scientifiques de la **Commission** de 1988, le Professeur André SICARD, qu'avait été confié ce pèlerinage aux sources. Ce choix, d'ailleurs se justifiait d'autant mieux que, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, non seulement le Professeur SICARD et Marcel ARNAUD avaient de très grandes affinités marseillaises mais que, point capital, le Professeur SICARD avait rédigé en 1961, pour l'ouvrage «**LES BLESSÉS DE LA ROUTE**» de son compatriote provençal, une préface extrêmement fouillée et louangeuse (6).

Par souci de vérité «**historique**», je recopie mot à mot le compte rendu du 27 mai 1988 consacré à la première période allant de 1966 à 1977 :

#### «1°) PREMIERE COMMISSION MÉDICALE DU SRF :

«M. le Pr SICARD présente le Pr ARNAUD, pionnier du secourisme, qui a été l'un des premiers à réaliser en Faculté de médecine, l'enseignement du secourisme, il y a 20 ans. Il souligne l'action du Pr ARNAUD au centre de VALABRE près de Marseille, ainsi qu'à Nainville-les-Roches (7).

«Il précise qu'il avait pour lui beaucoup d'amitié et d'admiration. Le Pr ARNAUD était neuro-chirurgien, ses travaux étaient mondialement connus. Il évoque aussi le livre de Marcel ARNAUD qui a plus de 20 ans et le film qui est toujours d'actualité.

«En conséquence, le Pr SICARD estime que son souvenir ne doit pas être oublié».

Si l'oraison funèbre était brève, du moins semblait-elle pleinement adaptée à la cir-

constance, puisque c'était dans les locaux du **Secours Routier Français** que l'action éducatrice de ce «**pionnier du secourisme**» était ainsi invoquée ! Et, pour honorer la mémoire d'un tel «**enseigneur**», qu'aurait-on pu ajouter de plus fort et de plus fidèle à cette conclusion, prononcée à la fois avec «**amitié et admiration**» par le Professeur SICARD : «**Le souvenir de Marcel ARNAUD ne doit pas être oublié**» ?.

Ainsi, tout ayant été dit et bien dit par une voix à la fois professorale et académique, donc particulièrement autorisée et, de surcroît, «**admiration et amicale**» sur la période 1966-1977, sans doute, après un bref instant de silence approbatif autant qu'ému, les membres de la **Commission** seraient-ils passés aux activités associatives pour la période 1978-1988. Mais voilà que, soudain, Paul BOURRET se lève pour prendre la parole et, dans un bel élan d'attachement à son «**patron**», ajoute à l'éloge prononcé par le professeur André SICARD des «**précisions**» que je prends également dans le compte rendu de la séance du 27 mai 1988 :

«Le Pr BOURRET précise que les premières actions du Pr ARNAUD concernant les blessés de la route ont débuté avec le Congrès de Chirurgie en 1957. C'est là que les notions de lésions internes ont été mises en évidence avec, par voie de conséquence, le développement de l'urgence d'une prise en charge médicale. C'est donc bien une pathologie nouvelle des accidents de la route qui s'est développée à partir de cette date, sous son impulsion».

A la suite du compte rendu, figure également cette phrase, mais sans qu'on puisse savoir exactement qui a parlé et à quel moment précis le film a été projeté :

«Son film : «**Le praticien devant les accidents de la route**» qui date de 1965 a été projeté à la Commission Médicale dont les membres ont été heureux de le découvrir ou de le revoir».

Si cette projection, qui a immédiatement suivi les «**précisions**» lancées par Paul

BOURRET, a nécessité la pénombre, elle a eu, du moins, l'avantage de masquer la gêne que n'a sans doute pas manqué de provoquer dans l'assistance cette mise au point de Paul BOURRET totalement imprévue ; de même, on peut aussi le supposer, elle a permis au Professeur André SICARD de prendre son temps pour se remettre en mémoire ce qu'il avait pu écrire, vingt sept ans plus tôt, dans sa préface à l'ouvrage «**LES BLESSÉS DE LA ROUTE**» de Marcel ARNAUD, ouvrage qu'il venait d'évoquer sans le nommer.

### «Une première partie strictement originale»

Or, je le précise, cette préface de 1961 soulignait sans équivoque que «**LES BLESSÉS DE LA ROUTE**» n'était pas un «**manuel pour secouristes routiers**» mais bien un ouvrage chirurgical d'avant-garde sur un sujet jusque là en majeure partie inexploré :

«**La première partie**, précisait le préfacier André SICARD, **est strictement originale. Elle explique la balistique, rappelle les lois de la physique, montre ce qu'est l'homme-machine face à l'agression. Elle est nécessaire pour comprendre les raisons qui donnent aux lésions des traumatisés de la route un aspect si particulier.**»

D'où, il apparaît que Marcel ARNAUD n'a pas été seulement «**l'un des premiers qui a organisé en Faculté de Médecine l'enseignement du secourisme, il y a vingt ans**», donc en 1968 mais que, selon la préface même du Professeur SICARD, il avait eu, en France, dès 1957, un rôle «**strictement original**», donc décisif pour la compréhension du «**polytraumatisme**» chez les blessés de la route.

En des termes différents de ceux de la préface de 1961, c'est donc très exactement ce que, avec courtoisie, mais en même temps avec netteté et vigueur, Paul BOURRET venait de rappeler, ce 27 mai 1988, aux auditeurs du Professeur SICARD, et, sans doute, les plus jeunes de ceux-ci durent-ils être

abasourdis d'apprendre, par Paul BOURRET, qu'avant de devenir, en 1962, le «**pionnier du secourisme**», Marcel ARNAUD avait eu, de 1957 à 1962, l'immense mérite de «**développer une pathologie nouvelle des accidents de la route**» dont tous les traumatologues, depuis 1957, avaient largement bénéficié mais pour laquelle, trente ans plus tard, bien peu songeaient encore à le nommer et à lui dire merci.

Mais, diront les grincheux, quel rapport y-a-t-il entre cette chronique d'aujourd'hui et la précédente : «**1959 - Marcel ARNAUD fonde les Assises «routières» de l'A.C.M.F.**» ?

Ce rapport, pour moi, est tout simple : dans ma chronique de juillet (n° 401, j'ai expliqué, documents à l'appui, qu'en 1958-1959, lassé de ne pouvoir bâtir depuis Marseille «**un week-end ou une journée d'étude sur les accidents de la circulation**», Marcel ARNAUD s'était adressé à L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE CHIRURGIE à Paris. N'ayant rien obtenu d'elle, il s'était alors tourné vers l'A.C.M.F. qui avait, d'emblée, accepté de prendre à sa charge la partie matérielle de l'organisation de ces journées.

J'ai également dit avec quelle modestie Marcel ARNAUD, alors qu'il avait tout inspiré, tout conçu pour ces premières Assises sur les accidents de la Route de 1959, avait tenu à s'effacer derrière l'A.C.M.F.

### «Au nom de Spinoza»

Ne pouvant oublier qu'il y avait déjà eu contestation sur le «**fondateur des Assises**» (voir, notamment, R.A.M. n° 366 - 1992), on devine que, pour ma chronique : «**1959 : Marcel ARNAUD fonde les Assises de l'A.C.M.F.**» (R.A.M. n° 401 - juillet 1997), j'ai ouvert, une fois de plus, avec attention le dossier «**Marcel ARNAUD et l'A.C.M.F.**» (il commence à être épais).

Mais avant d'aller plus loin et d'encourir le risque de me faire interpellé, je sup-

plie les grincheux de tous bords, qui me liront - ou me survoleront - d'accepter charitablement de se mettre un instant à ma place, celle de président de l'A.C.M.F. ayant la charge de veiller à la sauvegarde des intérêts associatifs, matériels et moraux - ce qui est le cas pour nos Assises sur les Accidents de la Route. D'ailleurs, pour solliciter cette indulgence, j'invoque Spinoza : «**Ne pas railler, ne pas déplorer, ne pas maudire, mais comprendre.**»

«**Etre compris**» je n'en demande pas plus, car, au hasard du dossier «**Marcel ARNAUD et A.C.M.F.**», je suis tombé - je l'ai déjà dit dans ma chronique du n° 401 - sur une déclaration de «**Jean de KEARNEY**» («**Ah ! KEARNEY ! Nous y revoilà !**» grinceront les grincheux, mais, selon Spinoza, je leur demande un peu de patience pour «**comprendre**» !).

Voici donc ce que «**Jean de KEARNEY**» a eu le toupet d'écrire le 5 août 1985 : «**En 1959 (...), j'avais songé à créer une manifestation annuelle multidisciplinaire et, tout naturellement (sic), j'avais fait appel à Marcel ARNAUD.**»

Certes, comme je l'ai souligné aussi dans ma chronique du n° 401, il aurait pu s'agir, sous la plume du pseudo «**ancien interne en chirurgie**», du pseudo «**caporal au maquis**» ou du pseudo «**Comte de KEARNEY**», d'un accès passager et lointain (1985) de mythomanie traumatologique, militaire et nobiliaire.

Sur le plan militaire et nobiliaire, d'autres pourront donner leur opinion de spécialistes, mais sur le plan traumatologique, j'ai à défendre, très précisément, et l'A.C.M.F., et Marcel ARNAUD.

Or, en 1995, toujours comme je l'ai dit dans le n° 401, c'est bien sur le programme officiel des Trente sixièmes Assises de la Société de Médecine du Trafic présidées par le Professeur A. SICARD, que j'ai lu : «**Docteur Jean de KEARNEY, Fondateur des Assises!**»

Je sais bien que le «**Comte de KEARNEY**» m'accuse d'être «**gâteux**» et

«paranoïaque processif» -mais, Dieu merci !, je sais encore faire une soustraction : 1995 - 36 = 1959. De plus, j'ai une expertise psychiatrique judiciaire faite en 1996, à ma demande et qui établit que je ne suis ni «gâteux», ni «parano» (voir R.A.M. n° 399).

C'est donc, sauf erreur des experts, sans «gâtisme» ni «paranoïa» mais avec une profonde stupéfaction arithmétique (1997-38 = 1959) et historique que, dans la revue médico militaire LE MÉDECIN DE RÉSERVE n° 3 - 1997 - dont, il est vrai, «Jean de KEARNEY» est rédacteur en chef et a, de ce fait, toute latitude pour publier sans contrôle ce qu'il lui plaît (8)- je viens à nouveau de lire sur le programme des TRENTE HUITIEMES ASSISES DE MÉDECINE DU TRAFIC 1997, la mention, pour moi, toujours aussi époustouflante car totalement fautive : «Fondateur, Docteur de KEARNEY».

Après m'être frotté les yeux pour avoir toute certitude de n'être pas saisi d'hallucination processive ou persécutrice ou de n'avoir pas glissé insidieusement vers la paranoïa et vers le gâtisme, j'ai recherché, pour me rassurer, dans le dossier «Marcel ARNAUD et A.C.M.F.», le très vieux compte rendu paru dans le n° 126 - 1962 (p.11 à 17) de la REVUE AUTOMOBILE MÉDICALE sur «LES BLESSÉS DE LA ROUTE».

### «Qui est le premier qui ?»

J'y ai retrouvé cette citation extraite de la préface du Professeur André SICARD : «Le mérite de la priorité n'est pas la seule qualité de ce livre. C'est un médecin qui pousse le cri d'alarme» («le», et non «un cri d'alarme», marque bien cette absolue priorité).

J'y ai retrouvé également cette opinion émanant de l'auteur même du compte rendu : «C'est lui (Marcel ARNAUD) qui, le premier, tira officiellement le signal d'alarme en posant le problème des accidents de la route sur la tribune du Congrès français de Chirurgie en 1957. Depuis, inlassablement, il a battu

le rappel des bonnes volontés et secoué les inerties. Il est le père et l'inspirateur de nos Assises, tant régionales que nationales sur les accidents de la route» (celles de l'A.C.M.F. qui, seules, existaient à l'époque) (R.A.M. n° 126 - 1962, page 11).

Toutes ces affirmations n'ont rien d'étonnant puisqu'il ne s'agit que de la plus rigoureuse vérité. Mais ce qui devient proprement stupéfiant c'est que ces vérités soient signées K - c'est-à-dire Jean KEARNEY qui était, en 1962, rédacteur en chef de la Revue Automobile Médicale !

Ô Bonne Mère ! Au retour du cimetière marseillais de Mazargues, retrouver (sous la caution du préfacer A. SICARD) ce texte de 1962 signé K à la gloire (légitime) de Marcel ARNAUD, «père et inspirateur de nos Assises» et, dans LE MÉDECIN DE RÉSERVE (n° 3 - 1997) sous l'annonce des TRENTE HUITIEMES ASSISES DE MÉDECINE DU TRAFIC 1997 (patronnées par le Professeur SICARD), lire en même temps : «Fondateur : Docteur de KEARNEY», cela donne un choc nerveux capable de rendre «quérule» le président le moins «processif».

Au nom de Spinoza, M. le Professeur SICARD, aidez-moi à comprendre !

André Soubiran

### Notes

(2) Ici même, j'ai déjà dit bien des fois que nous devons à la fidélité de son élève secouriste, Didier BURGGRAEVE, créateur, en 1967, des Cinq gestes qui sauvent, la pose, le 18 août 1987, sur la tombe de Marcel ARNAUD, de cette plaque de marbre.

Didier BURGGRAEVE est, aujourd'hui président du Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents de la route et les Secours routiers (C.A.P.S.U. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY) et continue son action pour l'officialisation des Cinq gestes qui sauvent, notamment lors de l'apprentissage de la conduite automobile.

(3) C'est le Professeur Louis SERRE, créateur du S.M.U.R. de Montpellier, qui, traversant toute la France, est venu «avec joie et émotion» inaugurer à Lys-Lez-Lannoy (Nord), le 28 avril 1985, la première des cinq rues «Professeur Marcel ARNAUD», ouvertes à l'initiative de Didier BURGGRAEVE.

(4) Le Professeur P. JOLIS, le Dr F. RICHTER et M. R. FUSILIER ont reçu, pour leur ouvrage Manuel des premiers secours en équipe (Editions France-Sélection), le Prix Marcel ARNAUD 1997 qui leur a été remis par M. Alain BODON, Délégué interministériel à la Sécurité Routière, lors des Assises de l'A.C.M.F. 1997. (Voir R.A.M., n° 401).

(5) En 1987, l'A.C.M.F. ayant fondé un Prix Dominique LARREY, nous avons demandé à Paul BOURRET s'il accepterait, en tant que créateur de la première ambulance médicalisée, d'inaugurer ce prix. Son acceptation a été, ainsi qu'il me l'a écrit, le 6 mars 1987, «enthousiaste». Dans ma chronique de novembre 1993, j'ai longuement rappelé l'amitié qui m'unissait à Paul BOURRET jusqu'à sa mort, le 23 août 1993, à l'âge de 74 ans. (R.A.M. n° 376).

(6) L'ouvrage «LES BLESSÉS DE LA ROUTE» de Marcel ARNAUD a été publié, fin 1961, avec une préface du Professeur André SICARD, par les Editions MASSON. Avec le rapport de Marcel ARNAUD sur «Les Polytraumatisés de la route» au Congrès français de Chirurgie de 1957, cet ouvrage constitue le texte fondamental de la Traumatologie routière en France.

(7) A Nainville-les-Roches se trouve l'École Nationale de la Protection Civile et, à Marseille-Valabre, le Centre Régional d'Instruction des Sapeurs-Pompiers et de la Protection Civile. Dans les deux, Marcel ARNAUD prodigua son enseignement.

(8) La revue LE MÉDECIN DE RÉSERVE sert de support gratuit et sans risque aux agressions «par insinuation» lancées par son rédacteur en chef «Jean de Kearney». On le devine, j'ai eu très souvent l'occasion de protester sans qu'il me soit répondu par le Directeur responsable. Est-ce parce que je n'ai pas pensé à joindre un timbre pour la réponse ? Ou est-ce par embarras ?

Le Docteur NEUVEUX, rencontré à Marseille le 17 août 1997, proposa de me remettre les archives en sa possession dont nous avons parlé tous ensemble, à l'hôtel, lieu de notre rencontre après la cérémonie au cimetière.

J'écrivais le 16 août 1998 au Docteur SOUBIRAN à ce sujet (mais, de retour chez moi, je lui avais laissé un message téléphonique sur son répondeur et eu, en direct Louis SERRE, qui n'était pas étonné du contenu du « trésor »).

Je préparais alors le tome II et c'est le Docteur SOUBIRAN qui me donna l'idée de « La Providence » des blessés de la route à propos de Marcel ARNAUD, l'ayant utilisée lui-même dans un texte. L'ACMF possédait également de nombreuses archives qui – il l'avait annoncé dans la revue de février 1992 (« je rassemble les éléments d'une biographie de Marcel ARNAUD ») devait aboutir à un livre, souhait exprimé par plusieurs admirateurs, dont Serge ADAM, appuyé par Louis SERRE.

Le 29 décembre 1998, je lui adressais un hommage pour la revue suite au décès, le 11 novembre, du Professeur Louis SERRE, ce qui me permettait de revenir sur nos dernières rencontres (Voir tome IV), nos conversations.

Ma lettre à son fils Bruno, le 10 août 1999, exprime ce que j'ai toujours ressenti pour le Président de l'ACMF et comment j'ai vécu, de 1985 à 1999, nos échanges. Comment oublier tout ce que l'ACMF (et lui) auront fait pour aider Marcel ARNAUD, puis, bien plus tard, son élève BURGGRAEVE et les « 5 gestes » ?

Le communiqué de presse du CAPSU complète cette lettre et démontre bien que, pour toujours, en ce qui nous concerne, l'ACMF restera liée aux précurseurs des SMUR puis des SAMU (ARNAUD, BOURRET, SERRE).

Mais en guise d'hommage à tous ceux qui, aussi, ont œuvré pour limiter le fléau des accidents de la route, au moment le plus difficile, c'est-à-dire à la fin des années 50, il suffit de publier, ci-après, les comptes rendus\* des « Assises nationales sur les accidents de la route » si chères à André SOUBIRAN, en 1959, les toutes premières (I et III), pour les honorer tous et ainsi les remercier à nouveau rétrospectivement.

**\* Dans le I on notera, de l'intervention du président de l'ACMF à propos du « Docteur ARNAUD, instigateur de ces assises et l'instigateur, en 1957, au Congrès de chirurgie, de la séance consacrée aux accidents de la route... » Ainsi que celle du président d'honneur, le Docteur Louis CAPETTE.**

**Dans le III, séance présidée par le Docteur Marcel ARNAUD lui-même, ses remerciements à l'ACMF et à son président en exercice. Comme toujours, son exposé repris et détaillé confirme la pertinence de l'axe d'action du précurseur de nos SAMU.**

**Son livre « Les blessés de la route » ne paraîtra qu'en 1961, juste après avoir pris sa retraite hospitalière. Voulait-il être dégagé de toute attache officielle, auprès d'un service public, afin de pouvoir s'exprimer librement et totalement ? Ce n'était pas un homme à qui on dictait une conduite. Il prenait ses décisions. Comme souvent pour les hommes de cette trempe, il y avait en retour des critiques, des jalousies, des reproches. L'ACMF a aidé un homme qui en avait besoin. Tout à l'honneur de cette grande association.**

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 16 août 1998

Monsieur le Docteur André SOUBIRAN,  
76 rue Lauriston,  
75116 PARIS

Mon Cher Président,

C'est un véritable trésor que m'a remis, le mercredi 22 juillet dernier à VINON sur VERDON, lieu de notre rendez-vous, le Docteur François NEUVEUX. J'ai donc appris que Marcel ARNAUD l'avait chargé de "tout prendre" afin d'éviter que ces documents ne "tombent" entre des mains intéressées...

Je n'ai pas pu m'empêcher, de retour chez moi, de dépouiller ces documents historiques et j'ai déjà mis de côté des pièces qui seront utilisées pour le tome II dédié, vous le savez, à Pierre DUFRAISSE.

Je vous remets ci-inclus copie d'une page ainsi retrouvée rendant compte des 2ème assises Nationales sur les accidents de la route, en 1960.

Comme je l'ai dit à Marseille le 17 août de l'an dernier lors de l'Hommage à Marcel ARNAUD, je mesure mieux aujourd'hui l'aide apportée à Marcel ARNAUD par l'Automobile-Club Médical de France donc vous-même qui en étiez déjà le Président.

C'est la raison pour laquelle il me serait utile, non seulement de pouvoir disposer des comptes-rendus de ces Assises où Marcel ARNAUD a participé mais également tous les articles qui ont pu lui être consacrés dans la revue de l'Automobile-Club Médical.

De retour de vacances (nous partons pour la Grèce le 28 août) je vais donc m'atteler au Tome II afin qu'il soit achevé si possible en novembre (cela dépendra de la suite réservée à la proposition de loi à l'Assemblée Nationale).

.../...

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention



Tous les (faibles) moyens du CAPSU étant utilisés pour les frais postaux de toutes les lettres, tous les documents ou dossiers que nous envoyons, je reviens vers vous pour vous solliciter à nouveau afin que ce tome II puisse être financé par l'ACMF.

Un tirage en 45 exemplaires (au lieu de 50 pour le tome I), compte-tenu des ajustements nécessaires pour certains destinataires, serait suffisant. Il faut donc compter sur un prix de réalisation (pour un contenu identique) d'environ 3000 F.

Après "Phare des secours d'urgence", j'envisage de présenter ce tome II de la manière suivante :

MARCEL ARNAUD La Providence des blessés de la route.

Qu'en pensez-vous ?

Un exemplaire vous sera adressé, comme pour le tome I avant tirage et diffusion. Je vous rappelle que ce tome reviendra sur l'inauguration de la 2ème rue portant le Nom de Marcel ARNAUD en France, c'est à dire HEM, par vous-même, en septembre 1986.

Je vous confirme donc, comme exprimé par téléphone, mon souhait que vous puissiez me faire remettre les archives que vous détenez sur Marcel ARNAUD et son oeuvre. Vous imaginez qu'il en sera fait bon usage notamment pour établir (ou rétablir) la vérité historique.

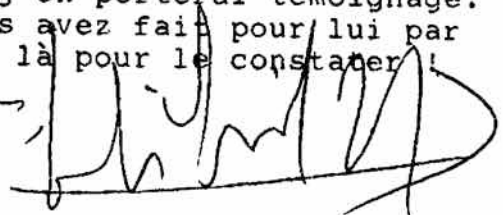
Louis SERRE (lors de notre dernier entretien) m'a bien confirmé que le Professeur LARENG a créé son SMUR bien après Paul BOURRET et lui-même. Ce qu'a écrit le Professeur CARA dans un courrier où il cite René COIRIER comme l'organisateur "administratif" des SAMU, ce dont je suis d'accord, ce dernier étant haut fonctionnaire au Ministère de la Santé.

A propos des 5 GESTES QUI SAUVENT le combat se poursuit et nous entretenons les contacts avec les groupes politiques afin qu'un consensus se dégage sur la proposition de loi pour qu'elle soit intégrée dans le projet du Ministre GAYSSOT soit votée dans un délai "raisonnable". Du fait du tome II, le dossier "31 ans" sortira avec un peu de retard, donc probablement vers la fin de l'année, peut-être au moment de la discussion sur la sécurité routière qui a pris un certain retard.

Je prendrai contact avec vous par téléphone durant la seconde quinzaine de septembre afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous pour que je puisse vous montrer ce que j'ai retrouvé dans les archives de Marcel ARNAUD et qui vous concerne personnellement.

Je vous remercie, une fois encore, de ne vous être jamais désintéressé de Marcel ARNAUD et j'en porterai témoignage. Merci aussi, pour tout ce que vous avez fait pour lui par le passé alors que je n'étais pas là pour le constater !

Très cordialement à vous,



## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 29 décembre 1998

Monsieur le Docteur André SOUBIRAN,  
Président de l'A.C.M.F  
76 rue Lauriston,  
75116 PARIS

Mon Cher Président,

Je n'ai reçu que le 24 décembre (voir enveloppe ci-inclus) votre lettre datée du 17 décembre et postée le 18. Il y a une erreur sur le code postal qui n'est pas 59451 mais 59390. Toutefois, j'avais reçu entretemps un message sur mon répondeur m'invitant à vous proposer un texte à la mémoire de Louis SERRE pour le prochain numéro de RAM de début d'année.

Je vous prie de trouver ce témoignage ci-après. J'espère qu'il n'est pas trop long pour la place qui vous sera réservée. Je vous ai remis une photo prise à PALAVAS le 15 août 1992 lorsque je lui ai remis le dossier "25 ans de campagne" sur les 5 GESTES QUI SAUVENT.

Nous avons passé plusieurs heures ensemble et déjeuné. Il m'avait apporté des précisions historiques sur la position des sapeurs-pompiers à l'égard de Marcel ARNAUD et des pouvoirs publics à propos du Secourisme au permis de conduire. Surtout, et ce fut très curieux, il nous parla (à Catherine et à moi) ce jour là de la mort et nous précisa qu'il était persuadé qu'il y avait quelque chose après (il en avait eu la certitude après avoir observé tant de mourants puis de morts dans sa vie de réanimateur).

Vous trouverez également la page de la revue "La route" qui retrace le 18.8.1987 et Louis SERRE se trouve sur les deux photos. A vous de choisir, de tout publier en une seule fois où de vous réserver pour un second Hommage. Merci de me renvoyer ce que vous n'utiliserez pas.

A la question posée dans votre lettre du 17.12 : "SAMU et SMUR" je crois avoir répondu dans ce texte. Le SAMU (la coordination des antennes [SMUR] a été rendu nécessaire ensuite.

Durant plusieurs jours, j'ai à nouveau trié et lu toutes les archives récupérées en juillet dernier auprès du Docteur NEUVEUX de Marcel ARNAUD.

.../...

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

J'en ai donc amélioré le classement, année par année - sauf les documents qui ne peuvent pas être précisément datés pour le moment - et j'ai évidemment récupéré toutes les pièces qui pourront me servir pour le tome II (Marcel ARNAUD - la Providence des blessés de la route) qui est en route et sortira donc en janvier (dédié au Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, l'un des plus proches de Marcel ARNAUD m'avait confirmé Louis SERRE).

Dans les archives de Marcel ARNAUD, j'ai retrouvé une note de sa part concernant le Baron LARREY que je vous remets et... un article sur le "charlatanisme" offert et dédié à Marcel ARNAUD par "Jean de Kéarney" sans date (mais cet article a été publié en mars 1966).

Je vous demande de bien vouloir préciser aux secrétaires de l'ACMF qui auraient des demandes de brochures de formuler différemment leurs réponses.

Pour obtenir une brochure gratuite, il faut adresser (voir lettre jointe du collège de la Manche) une enveloppe timbrée de format normal, affranchie à plus de 20 gr et adressée à

CAPSU - 59390 LYS LEZ LANNOY.

J'ai lu et classé les articles de la revue de l'ACMF relatifs à Marcel ARNAUD et notamment le dernier, sous forme de lettre ouverte au Professeur SICARD.

Merci de me faire adresser - pour le suivi - les numéros 409 et 410.

J'espère que vous avez bien reçu le n° 22 du bulletin du CAPSU que je vous adresse bien volontiers - en échange comme d'autres organismes - avec la revue ACMF mais surtout afin de maintenir le lien avec nous suite à l'aide apportée pour les 5 GESTES QUI SAUVENT.

La formation nouvelle (premiers secours sur la route) ne touchera que quelques dizaines de milliers de personnes. C'est mieux que rien certes. Mais ne trouvez-vous pas que tout ça est compliqué. Il faut d'abord suivre la formation AFPS (12 à 15 heures au minimum voire plus selon certaines associations) puis ensuite seulement la formation complémentaire (+ 10 heures et probablement plus). Dans ces conditions la masse de la population ne sera jamais touchée et notamment celle des usagers de la route que nous sommes tous !

Devant cette attitude de blocage des pouvoirs publics (plus exactement de quelques fonctionnaires qui doivent en <sup>porter</sup> la responsabilité) nous devons donc porter cette affaire devant les élus de la Nation, c'est à dire ceux qui représentent les usagers de la route !

*Cordialement à vous*

*Didier BURGGRÆVE*

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 10 août 1999

Monsieur Bruno SOUBIRAN,  
A.C.M.F  
74 avenue Kléber,  
75116 PARIS

Monsieur,

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion,  
partagée par mon épouse Catherine, que j'ai appris  
la mort de votre Père.

Je vous prie d'accepter nos plus sincères condo-  
léances que vous voudrez bien transmettre également  
à vos proches, auxquelles s'associent les membres  
du CAPSU.

Je vous écris, à vous, car je vous avais rencontré  
en mai 1987, à l'automobile-club de France, au cours  
d'une conférence de presse, organisée essentiellement  
par l'ACMF et votre Père, afin d'aider l'A.S.A.R  
(dont j'assurais alors la présidence), et le CAPSU, à  
propos de l'idée des "5 gestes qui sauvent".  
Et je me souviens fort bien de nos échanges au cours  
du déjeuner.

Dernièrement encore, j'avais eu votre Père au télé-  
phone, exactement le 19 avril.  
Puis, je lui avais faxé à l'ACMF, le 31 mai, le  
texte d'une proposition, la seconde (depuis déposée  
officiellement), pour l'apprentissage des "5 gestes  
qui sauvent" aux candidats aux permis de conduire.

Car il suivait notre combat, il était convaincu de  
son utilité et de son efficacité pour sauver de  
nombreux accidentés de la route. Surtout, j'avais  
tenu à ce que les Noms du Professeur BOURRET et  
celui du Professeur ARNAUD figurent dans ce document,  
lui suggérant même de le publier dans RAM et ainsi  
de rendre un nouvel hommage à ces deux pionniers des  
secours d'urgence sur la route.

.../...

Mon dernier contact fut un message laissé sur son répondeur téléphonique, le 2 juillet.

C'est en juin 1985, par un appel téléphonique de sa part, que nous allions faire connaissance. Il avait été informé, par la revue du Secours Routier Français, de l'inauguration d'une rue "Professeur Marcel ARNAUD" à Lys lez Lannoy, le 28 avril, par le Professeur Louis SERRE.

Elève moi-même, en tant que moniteur national de Secourisme, en 1970, du Professeur ARNAUD, je n'avais ensuite plus cessé mes contacts avec lui. Je ne pouvais que le considérer comme mon Maître en Secourisme et les 2 premiers tomes écrits à sa mémoire apportent des éléments pour le comprendre.

C'est ainsi que votre Père n'avait pas hésité à se rendre à Lys lez Lannoy (ville siège de l'ASAR à l'époque, et du CAPSU), le 18 août (date anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD), suite à l'inauguration de la première rue de France portant son Nom à laquelle, non avisé, il n'avait pas pu participer, afin de lui rendre hommage.

Nous l'avions reçu en Mairie de Lys lez Lannoy et nous étions allés à quelques-uns déposer une gerbe au pied de la plaque de rue (voir tome I).

C'est donc tout naturellement que je le sollicitais, en 1986, afin d'inaugurer la 2ème rue portant le Nom du "Professeur Marcel ARNAUD", à Hem, commune limitrophe à Lys lez Lannoy, zone d'influence de l'ASAR pour la formation au Secourisme de la population et des Secouristes (voir tome II).

Bien évidemment, il fut des nôtres à Marseille le 18.8.1987 pour le dixième anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD, puis à Roubaix, en septembre, pour l'inauguration de la 3ème rue (tome III à venir, prévu début 2000).

Dans la revue de l'ACMF, il rendait hommage en permanence à Marcel ARNAUD, à son oeuvre désintéressée.

Lors de son hospitalisation, à l'automne 1994, à l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne, je lui rendis une petite visite d'amitié qui déboucha rapidement sur une conversation relative à Marcel ARNAUD.

Il voulait comprendre pourquoi un homme, non médecin, simple Secouriste ou moniteur, attachait autant d'importance à la survie de l'oeuvre de Marcel ARNAUD, à la mémoire de cet homme, pour nous deux exemplaire.

Et il riait alors de bon coeur devant la simplicité de ma réponse qui consistait à prétendre que c'était pour moi tout à fait naturel. Marcel ARNAUD aurait pu se désintéresser de cet aspect des premiers secours ! Non, au contraire, il se dévoua et inventa le Secourisme routier en plus de la traumatologie routière, précurseur déjà de la médicalisation des secours.

.../...

Nous avons donc bien conscience, au CAPSU, avec les "5 gestes qui sauvent", de parachever l'oeuvre de Marcel ARNAUD et de ses disciples médecins, notamment Paul BOURRET, Louis SERRE, Pierre DUFRAISSE puis bien d'autres.

Votre Père a aidé Marcel ARNAUD d'une manière incontestable et exemplaire et je me réjouis de le lui avoir dit, en guise de reconnaissance, à Marseille, en ce 17.8.1997, en présence de plusieurs personnalités (dont MM PIRACCI et RAMPAL, collaborateurs à Marseille du Professeur ARNAUD, devenus Vices-Présidents de l'ACMF); aide également de l'ACMF à Marcel ARNAUD, par ses moyens et sa revue et ses assises sur les accidents de la route.

J'en porterai témoignage à chaque occasion, dans les documents à venir, notamment les tomes concernant le Professeur ARNAUD, les mémoires sur les "5 gestes qui sauvent" (7ème prévu en octobre) ou autres publications du CAPSU.

Votre Père et l'ACMF ont aussi aidé le CAPSU pour développer la campagne des "5 gestes". Rien de tout cela ne sera oublié !

Je suis en possession, depuis juillet 1998, des archives du Professeur Marcel ARNAUD qui m'ont été remises par le Docteur NEUVEUX, présent à Marseille le 17.8.1997 et suite à la conversation tenue à ce sujet, avec votre Père, le Professeur JOLIS et nos invités.

J'ai déjà utilisé des documents historiques essentiels pour la rédaction du tome II ainsi que dans mes relations avec les pouvoirs publics afin de confirmer la position favorable de Marcel ARNAUD pour un enseignement des "gestes qui sauvent" au grand public.

Après la mort du Professeur Louis SERRE en novembre dernier (j'avais prévenu votre Père en lui laissant un message sur son répondeur téléphonique), il avait accepté de publier dans RAM de janvier un hommage signé de ma main.

Madame SERRE, ce 28 juillet, a bien voulu me confier également les archives concernant le Secourisme et le Secourisme routier de son mari. Je ferai bon usage de ces documents. Le Professeur SERRE a été nommé en juin "membre d'Honneur" du CAPSU. Il a rejoint Pierre BLAHA et Haroun TAZIEFF.

Votre Père savait que je devais aller le 28 juillet à Saint-Laurent-le-minier afin de me recueillir sur la tombe de Louis SERRE.

Egalement, à plusieurs reprises, je lui avais demandé de penser à nous confier, lui aussi, ses archives concernant Marcel ARNAUD.

Nous avons échangé des documents puisque je lui avais adressé une copie du livre "les blessés de la route" de Marcel ARNAUD (1961) et que, récemment, pour mon tome II il m'avait envoyé une copie d'un article

.../...

- 4 -

paru au tout début de l'année 1960 dans "Le Provençal".

Il détenait de nombreux documents originaux obtenus, avait t'il écrit, par le Secours Routier Français, dans le but d'écrire un ouvrage sur Marcel ARNAUD.

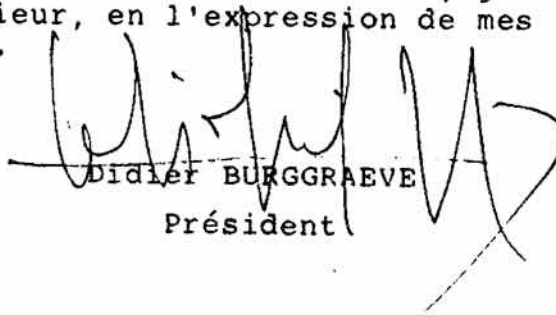
Il en avait certes démarré la rédaction mais il y avait tant à dire et lui avait tant à faire par ailleurs que ce souhait n'a pas pu se concrétiser.

Je vous fais part de cette demande auprès de lui, sans savoir s'il vous en a parlé ou s'il a laissé une instruction en ce sens.

Il est bien évident que le Nom de votre Père est définitivement associé à celui de Marcel ARNAUD ainsi qu'aux "5 gestes qui sauvent".

En lui donnant l'accolade, mon épouse et moi-même, avant de le quitter, en ce lundi 18.8.1997 à Marseille, dans sa chambre d'hôtel, nous nous rendions bien compte, qu'à travers des liens tissés par des souvenirs communs, existait bien, en plus, une sincère Amitié.

En espérant avoir l'occasion de vous revoir, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.



Didier BURGGRAEVE  
Président

## Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile  
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

REDACTION/par fax : 2 pages

Nous vous remercions de bien  
vouloir faire paraître ce  
communiqué

### HOMMAGE DU CAPSU AU DOCTEUR ANDRE SOUBIRAN

Le Docteur André SOUBIRAN, écrivain, auteur notamment des "hommes en blanc" et Président de l'Automobile-Club Médical de France (ACMF) est mort à Paris le 29 juillet.

M. Didier BURGGRAEVE, Président du CAPSU a adressé, en son Nom et celui des membres du CAPSU, ses condoléances à sa famille.

Dans son courrier il rend hommage au Docteur SOUBIRAN pour tout ce qu'il a apporté personnellement au CAPSU afin de l'aider pour la diffusion des "5 gestes qui sauvent" et, par ses nombreux écrits dans la revue de l'ACMF, le rappel et le soutien à l'oeuvre accomplie par le Professeur Marcel ARNAUD inventeur de la traumatologie routière et du Secourisme routier.

M. SOUBIRAN était venu à Lys lez Lannoy pour la première fois le 18.8.1985 afin de déposer une gerbe au pied de la plaque de rue portant le Nom du Professeur ARNAUD "Précurseur des SAMU", inaugurée quelques mois plus tôt par le Professeur Louis SERRE, collaborateur et Ami intime de Marcel ARNAUD.

C'est bien évidemment à lui que, Didier BURGGRAEVE, alors Président de l'ASAR fit appel, en 1986, pour inaugurer la seconde rue "Professeur ARNAUD" à Hem.

Il fut présent à Marseille le 18 août 1987 pour l'hommage National rendu au Professeur ARNAUD, à l'initiative de l'ASAR, présidée à cette date par Didier BURGGRAEVE, où une plaque rappelant son oeuvre de pionnier, fut déposée sur sa tombe. Il était entouré de nombreux disciples de Marcel ARNAUD, notamment le Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR, en 1957, à Salon de Provence; le Professeur Louis SERRE, fondateur du premier SAMU - expérimental et pilote - de l'Hérault au milieu des années 60, du Professeur CARA, fondateur .../...  
Association de bénévoles pour une action nationale de prévention



suite

du SAMU de Paris, des Professeurs Pierre JOLIS, VIGOUROUX (alors Maire de Marseille), ainsi que du Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE des Sapeurs-Pompiers du Vaucluse et du sous-préfet ARRIGHI avec lesquels il développa en France l'enseignement du Secourisme routier.

Le Docteur SOUBIRAN fut très heureux de s'associer à ces hommages successifs, mérités, à la mémoire de Marcel ARNAUD. Il fut également présent à Roubaix pour l'inauguration de la 3ème rue, en 1987, par le Médecin-Colonel HERAUT, du Pas de Calais, avec le Sénateur-Maire M. André DILIGENT.

Et il était à nouveau présent à Marseille, il y a tout juste deux ans (17.8.1997) pour le nouvel hommage rendu au Professeur ARNAUD.

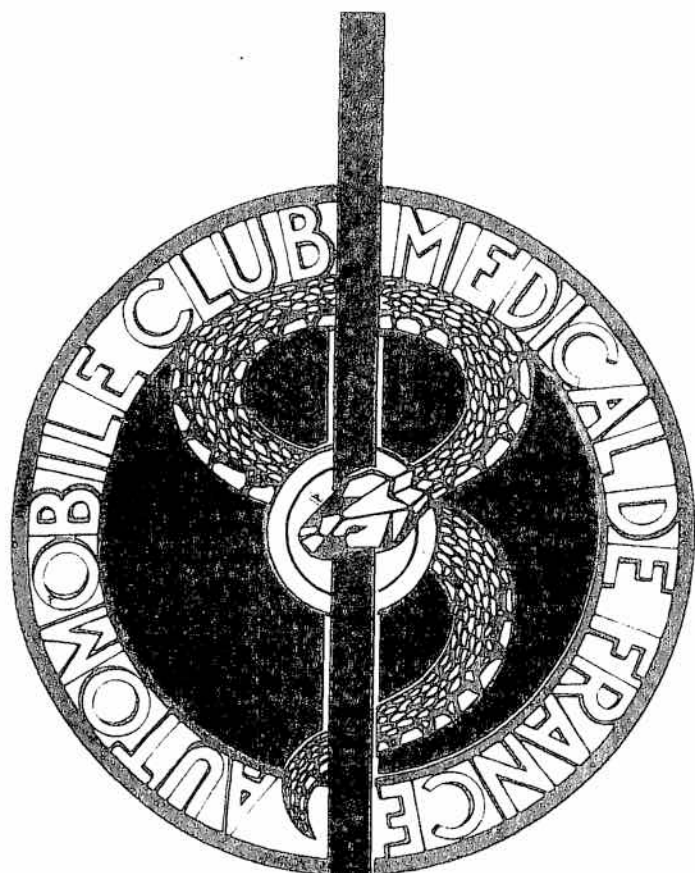
Le Docteur SOUBIRAN a épaulé d'une manière constante, dès qu'il en a eu connaissance, la campagne des "5 gestes qui sauvent", prolongement de l'oeuvre du Professeur ARNAUD, par une aide directe à l'édition de la brochure diffusée gratuitement.

Il était convaincu de son utilité et de son efficacité pour sauver de nombreux accidentés de la route.

De nombreux documents, détenus par le CAPSU, attestent de son appui offert à Marcel ARNAUD au tout début de son action en faveur des accidentés de la route. Certains de ses écrits seront publiés dans le tome III, volumes sur l'historique de l'oeuvre de Marcel ARNAUD, qui sera publié en début d'année 2000 par le CAPSU.

(Les 2 premiers tomes peuvent être consultés dans les bibliothèques de Roubaix, Lys lez Lannoy, Hem et Leers).

Le Nom du Docteur André SOUBIRAN "est définitivement associé à celui de Marcel ARNAUD ainsi qu'aux 5 gestes qui sauvent" conclut M. BURGGRAEVE dans sa lettre à l'un des fils de M. SOUBIRAN.



ASSISES NATIONALES  
sur les accidents de la route

I

# revue automobile médicale

N° 73 - 10 NOVEMBRE 1959

DYNAZÉA \* ULTRA-LEVURE \* ZYMOSTOL

# ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Sous le patronage de :

M. le Ministre de la Santé Publique, M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, M. le Ministre de l'Éducation Nationale.

MM. les Présidents de l'Académie de Médecine, de l'Académie de Chirurgie, du Conseil de l'Ordre des Médecins, de l'Association Française de Chirurgie.

---

## PRÉSENTATION DES ASSISES

Docteur André SOUBIRAN

Président de l'A.C.M.F.

ME permettez-vous de retarder de quelques instants vos travaux pour vous exprimer la gratitude du Comité Directeur de l'Automobile Club Médical, car votre présence ici est pour nous une consécration ? Ces assises sont très exactement pour nous, à la fois, un aboutissement et un départ. Un aboutissement, parce qu'elles représentent, si j'ose dire, l'effort de sept années pendant lesquelles nous nous sommes efforcés de démontrer que l'Automobile Club n'était pas seulement une Association touristique destinée à faciliter les déplacements de ses membres, à leur faire enlever leurs contraventions, à leur faciliter le stationnement, mais qu'un Automobile Club médical devait être aussi ce qu'est de façon constante un médecin, c'est-à-dire au service du bien public.

Pendant sept années, nous nous sommes efforcés de réunir dans notre Comité directeur, puis dans notre Comité scientifique, et dans les deux Revues : « *la Revue Automobile Médicale* » et les « *Cahiers de Traumatologie* », tout ce qui concerne l'Automobile vu par un médecin ; car, il nous a semblé que le médecin était l'homme qui, étant à son volant presque autant qu'un chauffeur de taxi ou qu'un représentant de commerce, pouvait mieux qu'un chauffeur de taxi et qu'un représentant de commerce étudier les problèmes de la circulation et de la *prévention des accidents* et leur traitement.

Par conséquent, ces sept années ont abouti, pour nous, à une sorte de consécration officielle, puisque,

parmi nos membres certains font partie de commissions administratives, soit au Ministère des Travaux Publics, soit à la Préfecture de Police et, nous l'espérons bientôt — ceci est un vœu que je me permets de faire devant le représentant du Ministre de la Santé Publique — à la Commission des accidents de la Santé Publique.

On peut donc dire que l'Automobile Club Médical existe, désormais et à partir d'aujourd'hui, surtout comme élément de la prévention et de la lutte contre les accidents de la route.

Mais en vous disant aussi que ces accidents sont pour nous un point de départ, je voudrais bien préciser qu'en créant ces assises nous avons voulu en faire un lieu de rencontre, une sorte de dénominateur commun, une sorte de table ronde où tous ceux qui s'intéressent aux accidents de la route peuvent se rencontrer ; c'est pour cela d'ailleurs que nous voudrions que ces assises aient une suite.

Par conséquent, il nous faut vous remercier, vous, Monsieur le Ministre de la Santé Publique, vous, Monsieur le Ministre des Travaux Publics, vous, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de nous avoir accordé votre patronage. Il nous faut aussi remercier les Académies : l'Académie de Médecine, l'Académie de Chirurgie, l'Association Française de Chirurgie de nous avoir patronnés. Il nous faut aussi remercier Monsieur le Doyen BINET qui, pendant ces sept années, a pour nous été un ami fidèle, qui nous a ouvert aujourd'hui cette maison.

mais qui déjà, il y a sept ans, était venu nous rendre une amicale visite de sympathie et d'encouragement lors d'un premier cocktail qui avait eu lieu beaucoup plus modestement avenue de l'Opéra. Monsieur le Doyen BINET a vraiment été pour nous le patron ; il a été pour nous le père ; il préside notre Comité scientifique, et nous savons que s'il veut bien nous continuer sa confiance, nous irons toujours de l'avant sur le bon chemin.

Grâce au report d'une séance du Congrès de chirurgie, nous avons la joie d'avoir parmi nous, ce matin, son Président, Monsieur le Docteur BAUMGARTNER ; je dois le remercier de l'appui moral qu'il nous apporte. Je dois aussi revenir 27 ans en arrière, aux environs des années 1932 où, sur ce même emplacement qui était l'emplacement de l'Hôpital de la Charité, j'ai eu l'honneur d'être son externe, et je dois dire que je tiens de lui mon premier souvenir, si j'ose dire, médico-automobile. M. Baumgartner garait son automobile dans la seconde cour de la Charité, cette automobile était, autant qu'il m'en souvient, une Panhard, haute sur roues un peu guindée..., mais très majestueuse et solennelle, et lorsque son chauffeur avait fait claquer la portière derrière lui et que la voiture, en fin de matinée, s'en allait majestueuse, passait le premier guichet, traversait la cour d'honneur et puis le portail de la rue Jacob, eh bien ! moi, jeune étudiant débarqué de ma province, j'avais vraiment le sentiment d'avoir vu à l'hôpital un grand patron...

Il faut remercier aussi les présidents de séance qui, au cours de ces journées, voudront bien se donner la peine de mener les débats qui, peut-être, seront houleux, qui seront toujours certainement académiques, mais probablement contradictoires parce que, comme vous le savez, il arrive que quand Hippocrate dit : Oui, Galien dise : Non !

En bref, il nous faut remercier Monsieur le Docteur CAPETTE, qui est le Président d'honneur de l'Automobile-Club Médical, après avoir été Président avant la guerre, de l'Association des Médecins Automobilistes et Président de l'Union Internationale des Automobile-Clubs Médicaux.

Monsieur Capette est pour nous le Nestor, le Sage. Chaque fois qu'il survient une difficulté intérieure, nous avons recours à sa gentillesse, à sa pondération. Il représente pour nous la tradition, mais non pas la tradition en ce qu'elle a d'étouffant et de brimant, mais au contraire la tradition dans la mesure où la tradition est ce qui éclaire et ce qui guide. Monsieur Capette, je vous remercie de votre présence.

Il nous faut aussi remercier Monsieur le Professeur André SICARD, et pour lui, remonter — ce qui est presque une gageure — une année de plus dans

le cours de mes souvenirs, puisque c'est en 1931 que l'interne André Sicard était à l'Hôpital Saint-Louis dans le service de Monsieur Cadenat et que j'étais stagiaire dans ce service. J'ai connu par conséquent depuis 1931 l'autorité souriante de Monsieur André Sicard et je sais qu'aujourd'hui c'est avec la même autorité souriante qu'il mènera et guidera les débats.

Je remercie aussi le Docteur ARNAUD, Chirurgien des Hôpitaux de Marseille, je remercie en lui non seulement le président de séance, mais l'instigateur de ces Assises et l'instigateur, en 1957, au Congrès de Chirurgie, de la séance consacrée aux accidents de la route qui constituait, pour ces Assises, une sorte de prélude. C'est Monsieur Marcel Arnaud qui alors nous a conseillé, suggéré de les faire, et je pense qu'il doit en être remercié.

J'en termine par Monsieur le Professeur Robert MONOD chargé de la séance générale de synthèse : je pense que nul n'était mieux qualifié que lui pour diriger cette séance : d'une part, ses qualités de chirurgien hors de pair, d'autre part, sa présence à toutes les Commissions, soit de l'Académie de Médecine, soit du Ministère des Travaux Publics, soit du Ministère de la Santé où il est question d'accidents de la route, le désignaient tout naturellement.

Et puisque le facteur humain enfin est, hélas ! capital en matière d'accidents de la route, sa présence à la tête de la Ligue anti-alcoolique nous donnera pour la synthèse des problèmes de sécurité routière le maximum de garantie.

Et comment ne pas associer à notre gratitude tous ceux qui sont venus parfois de si loin pour assister à ces séances, et pour y apporter la documentation de leurs communications ?

Tour à tour, vous entendrez les usagers, les praticiens, les techniciens de la route, les chirurgiens, les chirurgiens de chirurgie générale, les spécialistes, des ophtalmologistes, des oto-rhino-laryngologistes, des spécialistes de la face, des brûlures, vous entendrez les transfuseurs, les psychotechniciens, les usagers de la Sécurité de la route, les représentants de la Gendarmerie, des assureurs, des juristes, et même un député-médecin qui viendra vous parler de la fatigue des conducteurs. Et, bien entendu, après quatre mois de vacances et avec une Assemblée Nationale aussi jeune, il ne peut pas être question de la fatigue des conducteurs de l'Etat !

Puis-je, après avoir si longtemps abusé de vos instants pour vous exposer nos longs efforts dans le passé, terminer par un vœu ? C'est que ces Assises vous paraissent vraiment utiles et intéressantes à continuer dans l'avenir. Et si vous êtes d'accord sur cet avenir, puis-je mieux faire que de le remettre dès aujourd'hui entre vos mains...

# OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

par son Président, le Docteur Louis CAPETTE  
de l'Académie de Chirurgie  
Président d'honneur de l'A.C.M.F.

Mes chers Confrères,

Le 9 octobre 1957, au cours du 59<sup>e</sup> Congrès de Chirurgie, un débat s'engagea sur les grands traumatismes actuels de la route, la hiérarchie de l'urgence chez les polytraumatisés et les méthodes des soins. Dans ce débat proposé par notre collègue Marcel Arnaud, de Marseille, à qui il est juste de rendre hommage, de nombreux orateurs prirent part à la discussion ; une motion de synthèse présentée par neuf chirurgiens éminents fut adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, de même que deux vœux proposés, relatifs à la création, dans divers départements, de Centres Chirurgicaux de prompt secours ou de services de traumatologie et à l'établissement d'une campagne de lutte contre les accidents de la circulation routière.

Et cependant, dans les conclusions, Marcel Arnaud regrettait que « le cœur même du problème n'ait reçu franche réponse ni provoqué spéciale discussion, la question du rôle pratique du chirurgien devant les grands polytraumatisés de la route, grands blessés aux tableaux cliniques encombrés de souffrances viscérales multiples et intriquées, restant toujours sans réponse ».

Or, dans cette année 1957, le Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe annonçait pour 16 pays européens, les chiffres de 44.000 tués et de 1.214.597 blessés, les chiffres étant pour la

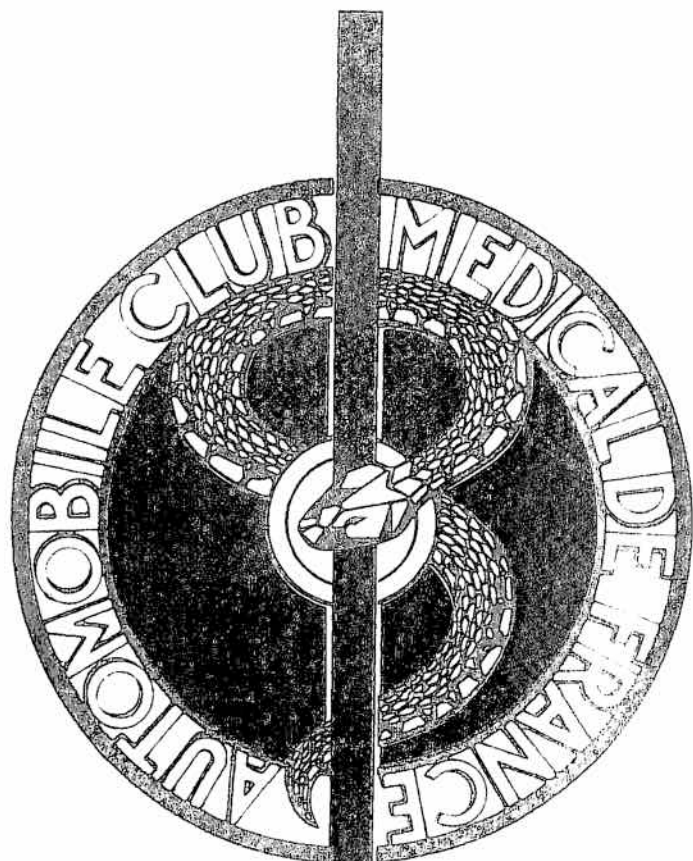
France seule, de 8.235 tués et 188.491 blessés, soit une augmentation d'environ 30 % sur 1956.

Le corps médical en totalité et particulièrement le corps chirurgical, se doivent donc d'apporter leur concours entier à l'étude de ce grave problème, d'où, comme vient de le dire le Président de l'A.C.M.F., le Docteur Soubiran, sur l'initiative de notre collègue Arnaud, ces Assises Nationales sur les accidents de la route, journées d'études pour lesquelles vous êtes réunis aujourd'hui.

L'Automobile-Club Médical de France, l'Union Internationale des Automobile-Clubs Médicaux que j'ai eu l'honneur de présider jadis, ont longuement étudié ces diverses questions depuis longtemps; qu'il me soit permis de rappeler plus particulièrement, les congrès de l'Union de 1934 à Utrecht, de 1939 à Copenhague et tout récemment, à nouveau à Utrecht, en mai 1959. Dans les derniers numéros de la Revue Automobile Médicale sont publiés plusieurs des rapports présentés à ce dernier congrès, mais il en eut bien d'autres, tous forts intéressants. Signe des temps, plusieurs journaux de la grande presse rendirent compte des travaux de ce dernier Congrès. C'est dire que l'Automobile Club Médical de France et l'Union Internationale, se réjouissent de voir que, depuis le Congrès français de Chirurgie de 1957, l'Académie de Médecine et l'Académie de Chirurgie se sont, à plusieurs reprises, penchées sur cette angoissante question, jetant dans la balance tout le poids de leur autorité.

Cette première séance est consacrée aux  
DERNIÈRES ACQUISITIONS SUR LES TRAUMATISMES DE LA ROUTE

---



ASSISES NATIONALES  
sur les accidents de la route

III

# revue automobile médicale

N° 75 - 10 DÉCEMBRE 1959

DYNAZÉA • ULTRA-LEVURE • ZYMOSTOL

# ASSISES NATIONALES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

## Sous le patronage de :

M. le Ministre de la Santé Publique, M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, M. le Ministre de l'Éducation Nationale.

MM. les Présidents de l'Académie de Médecine, de l'Académie de Chirurgie, du Conseil de l'Ordre des Médecins, de l'Association Française de Chirurgie.

## Troisième séance

présidée par le Docteur Marcel ARNAUD

de l'Académie de Chirurgie  
Chirurgien des Hopitaux de Marseille

# LA RELÈVE ET LE TRANSPORT DES ACCIDENTÉS DE LA ROUTE

## INTRODUCTION

Dr. Marcel ARNAUD

Je suis particulièrement reconnaissant à l'Automobile-Club Médical de France, à son Président d'honneur, à son président en exercice, à son conseil d'administration et à son comité scientifique d'avoir ouvert ces Assises nationales à tant d'hommes de bonne volonté venus de tant d'horizons divers.

Je me permets de féliciter en particulier notre confrère le D<sup>r</sup> Soubiran, qui a réussi à organiser cette confrontation sur ce nouveau fléau social que constituent les accidents de la route. Je me réjouis que cette œuvre si solidement patronée et organisée ait déjà fait travail utile grâce aux collaborations généreuses qu'elle a obtenues de tous.

Comment d'ailleurs pouvait-il en être autrement puisqu'il s'agissait de résoudre un problème humain et de rechercher, pour le résoudre, une promotion efficace du mieux ?

J'ai maintenant mission d'introduire devant vous

le thème de la séance de ce matin consacrée à *la relève et au transport des accidentés de la route*.

Introduire n'est ni proposer ni résoudre et je me bornerai à mon rôle qui est de situer les éléments du thème en discussion, éléments dominés ici, et de combien, par le protagoniste, par la victime du drame, c'est-à-dire par l'homme blessé.

Donc, chronologiquement parlant et pour nous situer tous, nous sommes en ce moment au début du drame. C'est pourquoi je vous demande de vous transporter par la pensée sur le champ de son action, au bord de la route, à côté même du sinistré.

Mais à ce moment, comme je vous le disais déjà hier, je ne puis m'empêcher d'avoir encore sous les yeux les trois cas dramatiques que j'ai vécus : il s'agissait de trois grands traumatisés inconscients et agoniques qui luttaient sous nos yeux si faiblement contre la mort que même le diagnostic de vie était déjà bien difficile.

Si je me permets le rappel de cas dont j'ai évoqué les thèmes cliniques évolutifs en 1957 à la Société de Chirurgie de Marseille, c'est parce que, dans cette observation intensément vécue, j'ai pris conscience que, à ce moment-là, la vie précaire des blessés dépend strictement de quelques attitudes et surtout de l'absence de toute erreur, et cela frappe un médecin, même lorsqu'il ne peut être qu'un observateur impuissant.

C'est cette faible chance de vie qui seule reste

encore à ce type de grand blessé qu'il est, je crois de notre devoir de préserver de toutes nos forces. Et c'est un point auquel je vous prie de réfléchir dans la sérénité de vos consciences.

Quant à moi, je pense que ce sont surtout ces très graves accidentés qui, en France, assombrissent tant les statistiques de notre mortalité, statistiques plus élevées, hélas, que dans beaucoup d'autres pays d'Europe, comme nous allons le voir.

★

1° Statistiques datant de 1957, et portant sur plusieurs pays d'Europe. A droite, les pourcentages de morts. On voit que la France accuse 4,43 % de morts dans les trois jours qui suivent l'accident, alors que des pays comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suisse et la Belgique ont un pourcentage beaucoup moins élevé. (Je n'ai pas la statistique de l'année 1958.)

Il est en outre bien certain que c'est surtout sur les routes que ces types de graves blessés s'obser-

diminution régulière de mortalité, les blessés sur les routes et dans les campagnes présentant enfin une mortalité indiscutablement beaucoup plus grande que pour les accidents urbains.

FIG. 1. - ACCIDENTS DE LA CIRCULATION  
(% des morts par rapport aux blessés)  
Europe occidentale

ANNÉE 1957

ALLEMAGNE.....	décès dans les 30 jours	3,36
FINLANDE.....	décès dans les 30 jours	7,26
GRANDE-BRETAGNE.....	décès dans les 30 jours	2,00
PAYS-BAS.....	décès dans les 30 jours	4,12
SUISSE.....	décès dans les 30 jours	3,72
ITALIE.....	décès sur l'heure	4,46
BELGIQUE.....	décès le 1 <sup>er</sup> jour	1,63
FRANCE.....	décès les 3 premiers jours	4,43

vent. Sur ce point, les statistiques étrangères et françaises sont tout à fait d'accord pour affirmer que la mortalité est toujours accrue sur les trajets routiers par rapport à celle qui survient sur les trajets urbains, et cependant si nos cités ont organisé l'immédiat secours, la relève et le transport des blessés, qui, nous venons de le voir, sont parmi les plus légers, je n'ai, à quelques exceptions près, pas connaissance encore d'une homologue organisation routière qui, elle, s'adresse à des blessés plus graves.

2° Ce cliché montre la différence, échelonnée sur quatre années — 1955, 1956, 1957 et 1958 — en France, entre les blessés à Paris et dans la région parisienne, en augmentation croissante de mortalité, et au contraire les blessés des autres villes, en

FIG. 2. - ACCIDENTS DE LA CIRCULATION  
(% des morts par rapport aux blessés)  
France

	1955	1956	1957	1958
Paris - Seine.....	1,88	2,00	2,28	2,35
Villes.....	3,20	3,09	3,02	2,79
Routes et Campagnes.....	5,78	5,84	5,77	5,45

Retenant donc déjà ces taux de mortalité particuliers aux blessés de la route, il faut maintenant que nous comprenions bien les séquences évolutives sévères des groupements lésionnels particuliers à ces blessés qui attendent au bord de la route, surtout les plus gravement atteints, que d'autres décident de leur destin.

L'absence toujours regrettable en France d'une documentation statistique globale et surtout d'une documentation complétée par des autopsies systématiques du mort m'a obligé à emprunter à deux importants travaux étrangers récents des statistiques intégrales : celle de Bauer en Allemagne, celle de Ricklin en Suisse. Ce sont leurs documents qui maintenant vont vous parler en ces quelques tableaux.

Il est très instructif tout d'abord de connaître à quel moment se situe la plus grande fréquence des morts.

3° On peut voir sur ce cliché que, les premiers jours, la mortalité est énorme ; elle est faible après le onzième jour, et diminue ensuite de plus en plus. Ce sont donc les dix premiers jours qui décident de la mortalité du blessé.

4° Quelles sont les causes du décès ?

La statistique de Ricklin porte sur 132 cas. On y voit que le cerveau est, dans 50 % des cas cliniques, la cause du décès ; le shock et les hémorragies massives, 18 et 20 % ; l'embolie graisseuse, 6 % ;

Voilà le schéma total de la statistique des 132 cas observés par Ricklin.

Si l'on passe maintenant, et ceci est important, aux



statistiques de répartition des diverses lésions, toujours d'après Ricklin ;  
 — sur 1.132 cas d'accidentés, dont 132 ont succombé (les 132 cas qui faisaient l'objet de la statistique précédente), on remarque les faits suivants :

FIG. 3. — MOMENTS DES DECES

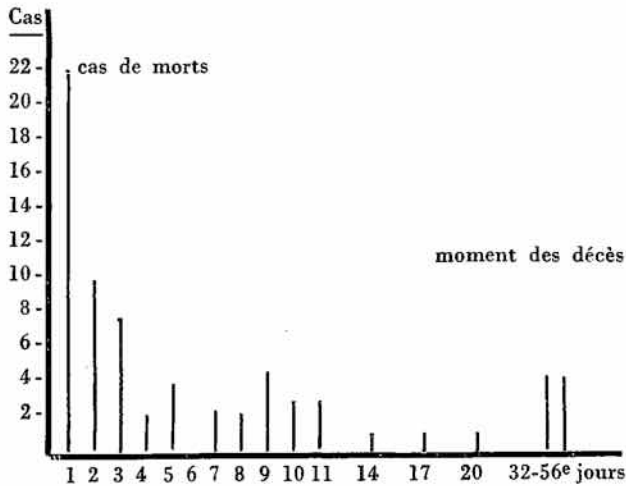


FIG. 4. — CAUSES DES DECES  
 (Statistique P. Ricklin.)

132 CAS	Cas cliniques		Cas autopsiés	
	Cas	%	Cas	%
Crâne et cerveau.....	28	50 %	45	58 %
Syncope - shock - hémorragie massive.....	10	18 %	20	25 %
Embolie graisseuse.....	9	16 %	5	6,5 %
Inondation pulmonaire....	1	2 %	5	6,5 %
Compression thoracique...			1	1,5 %
Complication cardio-pulmonaire.....	4	8 %		
Divers.....	3	6 %	1	1,5 %
	55		77	

5° Répartition des lésions, sur 1.000 cas :

- crâne : 65 % des blessés ;
- cou et rachis : 5,3 % ;
- thorax : 11,3 % ;
- membres supérieurs et inférieurs : 25 à 44 %...

On a pu prétendre que les accidents de la circulation routière n'avaient pas d'originalité particulière et qu'ils ne posaient donc pas, sur le plan des secours à leur porter, de problèmes spéciaux. Je me suis déjà opposé à ce point de vue, aussi bien au Congrès français de Chirurgie de 1957 qu'à la So-

ciété belge de Chirurgie en 1958, en insistant au contraire sur l'originalité puissante des blessés de la route atteints de grands traumatismes et qui rendent dès le début, et pendant plusieurs heures très trompeurs les signes qu'ils présentent et très difficile le diagnostic lésionnel.

Je vous prie d'examiner maintenant la statistique de Bauer qui a établi, après l'étude de 3.000 cas, les schémas des distributions comparées de lésions, produites les unes par accidents routiers, les autres par d'autres types d'accidents.

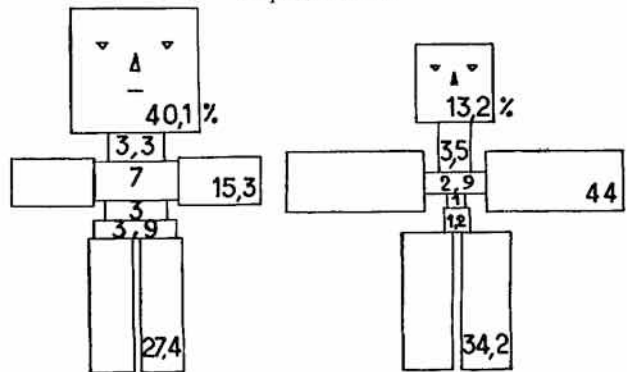
FIG. 5. — REPARTITIONS DES DIVERSES LESIONS  
 (Documents cliniques et autopsiques)  
 d'après P. RICKLIN.

	BLESSÉS	TUÉS
	1.000 cas = 100 %	132 cas = 100 %
Crâne.....	65 %	71,2 %
Cou et rachis.....	5,3 %	20 %
Thorax.....	11,3 %	53 %
Abdomen.....	4,8 %	28 %
Bassin.....	6,3 %	18,3 %
Membres supérieurs...	24,9 %	26,5 %
Membres inférieurs...	44,4 %	36,3 %

6° Les accidents routiers sont à gauche de ce cliché, les autres à droite. On voit que dans ces accidents routiers les lésions ont une prédominance indiscutable au niveau du crâne (40 %), du cou et du thorax, l'ensemble des trois types de lésion faisant 50 % des lésions prédominant surtout au niveau des membres supérieurs.

La disproportion est donc flagrante entre les groupements lésionnels observés chez les blessés ; il est indiscutable que blessés de la route et blessés du travail, des champs ou de l'industrie ne se ressemblent pas du tout.

FIG. 6. — DISTRIBUTION ET % COMPARE DES LESIONS  
 (A gauche : Accidents de la route.  
 A droite : Autres accidents.)  
 D'après BAUER.



7° Le même auteur a dressé un autre tableau comparatif, montrant d'une part la fréquence particulière des polytraumatismes dans les accidents de la route et étudiant d'autre part les groupements comparés de lésions. Sur cette figure, les accidents de la circulation sont à gauche, les accidents ayant une autre origine sont à droite. Vous remarquerez que les lésions purement crâniennes ou purement abdominales, ou limitées aux membres supérieurs sont beaucoup plus fréquentes dans les accidents autres que les accidents de la route.

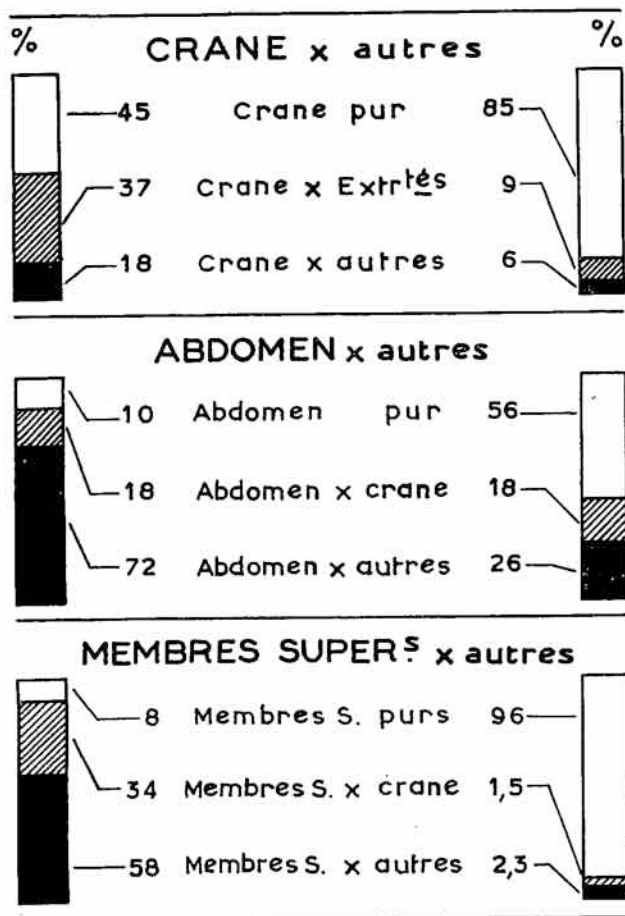
Les lésions groupées au contraire, les polytraumatismes, caractérisent les accidents de la route.

Quoi d'étonnant d'ailleurs à ce particularisme lésionnel si l'on veut bien réfléchir à l'intensité causale et si particulière à ces accidents qui résulte de la décélération ; les deux tableaux qui vont vous être présentés en exprimant très nettement la violence agressive.

Le premier tableau établit les comparaisons entre l'énergie cinétique d'un corps et la hauteur de chute équivalant à la vitesse.

La courbe finale des divers rapports réalise une ligne parabolique.

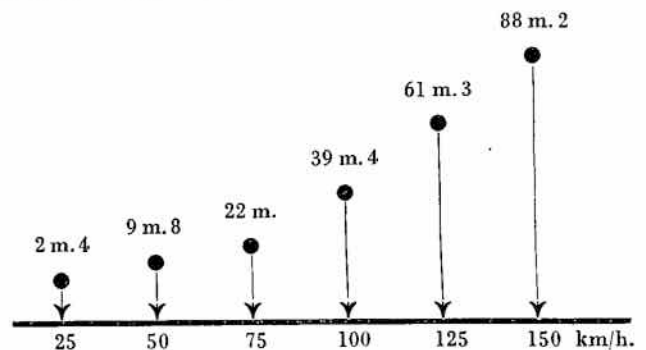
FIG. 7. — FREQUENCE COMPAREE DES LESIONS SIMPLES ET DES POLYTRAUMATISMES (A gauche : Accidentés de la route. A droite : Autres accidents.)



8° Le second tableau que j'ai déjà présenté au Congrès de Chirurgie en 1957 établit le poids apparent et comparé des viscères lorsqu'un arrêt brutal les surprend en pleine vitesse.

Sur le premier tableau figurent donc les courbes comparant l'énergie cinétique et la vitesse. Les vitesses inscrites sont : 25, 50, 75, 100, 150 km/h et les équivalences sont données des valeurs comparées à une chute libre. On voit qu'une vitesse de 25 km/h correspond à une chute libre de 2,4 m ; une vitesse de 50 km/h à une chute de 9,8 m ; une vitesse de 75 km/h à une chute de 22 m etc... jusqu'à 88 m de hauteur de chute libre pour un arrêt brutal à 150 km/h.

FIG. 8. — Équivalence en chute libre d'une hauteur de :



Énergie cinétique :

9° Le tableau suivant montre, que dans les décélérations brutales, l'augmentation de poids des viscères s'accroît avec l'intensité de la décélération.

Ainsi une décélération brusque à 60 km/h fait passer le poids du foie de 1,700 kg à 28,750 kg et, pour prendre le terme le plus curieux, l'encéphale passe de 1,5 kg à 25,350 kg.

FIG. 9. — Dans les décélérations brutales (stop brusque : écrasement sur un obstacle rigide), il y a augmentation considérable du poids des viscères (poids apparent).

EXEMPLE TYPE D'UN STOP EN 1/10 DE SECONDE

VISCÈRE	POIDS normal	POIDS APPARENT pour un arrêt brutal à	
		60 km/h	100 km/h
Foie.....	1 kg 700	28 kg 730	47 kg 600
Rein {	0 kg 300	5 kg 070	8 kg 400
Cœur {			
Rate.....	0 kg 150	2 kg 530	4 kg 200
Pancréas.....	0 kg 070	1 kg 185	1 kg 960
Encéphale....	1 kg 500	25 kg 330	42 kg
Sang.....	5 kg	84 kg 500	140 kg

Messieurs, j'ai voulu vous montrer ainsi comment les éléments très simples des mécanismes et des cinétiques expliquent les caractères très particuliers à ces blessés, comment donc s'expliquent les groupements lésionnels qui les originalisent, comment enfin s'expliquent l'extrême fragilité de ces accidentés.

Il ne s'agit ici, je le répète encore, que de plus graves blessés, de ceux, qui grèvent lourdement nos statistiques, de ceux qui menacés de mort dès l'accident méritent nos efforts conjugués et nos rapides secours. C'est à eux surtout que nous devons donc penser au cours de cette séance où doivent se discuter ces secours. J'ajouterai qu'il ne s'agit que des seuls blessés de la route puisqu'aussi bien, dans les cas d'ailleurs moins sévères des accidents de ville, les ambulances et les véhicules de Police-Secours remplissent déjà partout les missions secouristes depuis longtemps organisées et qu'il ne viendrait à l'esprit de quiconque de court-circuiter par un enlèvement improvisé des victimes.

Je signale enfin que les diversités régionales, aussi bien en réseaux routiers dangereux qu'en équipements de secours incertains, sont grandes, ce qui diversifie les données du problème que nous avons à étudier.

Persuadé que vous éprouverez comme moi toute l'angoisse du problème, convaincu que vous participerez tous et de toute votre conscience à en trouver la solution la plus humaine, je déclare, Messieurs, cette séance ouverte.

Cette séance comporte tout d'abord l'exposé du problème de l'alerte ainsi que des missions si admirablement remplies aujourd'hui par ce corps d'élite, et nouveau venu sur les routes de France, qu'est la Gendarmerie Mobile, « La gendarmerie face aux accidents de la route », tel est le titre de l'exposé qui va suivre et que va nous faire M. le Lieutenant-Colonel Bognel. Avant de donner la parole au Lieutenant-Colonel Bognel, je rappelle qu'un vœu a été émis, le 8 juillet 1959, par l'Académie de Chirurgie, vœu dont je me permets de vous donner la lecture :

#### L'ACADEMIE DE CHIRURGIE,

*Justement alarmée par le nombre croissant des victimes des accidents de la route,*

*Consciente de la nécessité d'instaurer des mesures efficaces pour parer à ce véritable fléau social,*

*Emet le vœu :*

*1° que les pouvoirs publics élaborent sur tout le territoire une organisation capable de réaliser dans les meilleures conditions possibles l'alerte, le ramassage, le transport et la réanimation des victimes des accidents de la route, dans le cadre de l'armement hospitalier de traumatologie public et privé ;*

*2° qu'afin de mesurer le concours rationnel et efficace du public en cas d'accident de la route, une propagande bien conduite fasse son éducation afin de lui enseigner les règles élémentaires du secourisme ;*

*3° que tous les efforts soient coordonnés par le Comité Médical National du Ministère de la Santé Publique et qu'une organisation rationnelle soit créée sur le plan national pour les soins à apporter aux blessés de la route.*

Ce vœu a été voté à la suite d'une discussion importante qui fut soulevée et menée par M. le Professeur André Sicard, rapporteur.

C'est à la réalisation d'une partie de ce vœu que nous allons aujourd'hui travailler puisqu'aussi bien se trouve à ma gauche la Gendarmerie Nationale, représentée par le Colonel Bognel, pour l'alerte et que, dans quelques instants, se trouvera également devant vous M. le D<sup>r</sup> Charbonneau, représentant le Comité Médical National du Ministère de la Santé Publique, chargé de la coordination des efforts de tous.



# Le Docteur SOUBIRAN et Marcel ARNAUD

Certes, l'ACMF, au fur et à mesure de la vie de cette association, s'est fortement impliquée pour aider Marcel ARNAUD. Mais il faut souligner l'engagement personnel de l'écrivain, qui, outre ses ouvrages, utilisera son génie de l'écriture dans sa revue ou dans des écrits complémentaires.

Ainsi, lors du MEDEC 1992 ( le 1<sup>er</sup> avril 1992 très exactement), au cours du déjeuner qui réunissait divers participants qu'il avait invités, le Docteur SOUBIRAN me remit-il sa « maquette » intitulée « DE DOMINIQUE LARREY (1766-1842) à MARCEL ARNAUD (1896-1977), le « préambule » d'un document (ouvrage complet ?) qu'il destinait à ces deux hommes exceptionnels, lui permettant ainsi de faire le lien entre l'œuvre du chirurgien de l'Empereur pour sauver les blessés de la guerre et le précurseur de nos SMUR et SAMU pour sauver les blessés de la route.

Les pages ci-après (pages 1, 10, 11, 12 et 13) sont retirées de ce « préambule » de 13 pages qui, dans un autre document relié, sera précédé de quatre pages (I à IV) où le président de l'ACMF explique comment ont été créés les prix « Dominique LARREY et Marcel ARNAUD ».

Tout est tellement bien écrit qu'il est inutile d'ajouter quoi que ce soit. Nous y trouvons de nouveaux détails historiques. André SOUBIRAN confirme que le SRF (M. ADAM) lui avait demandé d'écrire un livre (une biographie écrira t'il) sur Marcel ARNAUD\*.

Certes, dans l'histoire, on peut toujours supposer que tel ou tel médecin, chirurgien ou homme de bien (comme Henry DUNANT) ait pu créer ou avoir été le « précurseur » des SAMU, comme le fait André SOUBIRAN à propos du Baron LARREY, l'un pour secourir les blessés après les combats ou directement sur le champ de bataille. Dans ce cas, DUNANT n'aurait fait que reprendre l'idée de LARREY ( ?).

De même (voir plus loin), en France, plusieurs de nos éminents précurseurs peuvent penser de la même manière et estimer que leur action locale (puis ensuite élargie à d'autres communes, voire au département) valait comme « premier SMUR ». C'est le cas du Professeur CARA avec ses transports secondaires médicalisés. On peut le penser avec le Docteur DUFRAISSE à Avignon avec les sapeurs pompiers. Sauf que, s'agissant – uniquement – des blessés (polytraumatisés) de la route, ce fut bien le Professeur Paul BOURRET qui créa la première « antenne de la route », le GMUR qui fut appelé ensuite, par lui et tous les autres SMUR.

On retrouve, à la page 10, des notes de Marcel ARNAUD que le Docteur André SOUBIRAN commente avec toutes les précisions qui sortent de sa mémoire et de son imagination de cette épopée à laquelle il a été directement associé.

L'accident de 1954 est bien le choc qui, pour Marcel ARNAUD, sera le point de départ de sa croisade et on apprend que le « blessé laissé pour mort », décédera à Aix (définitivement) cinq heures plus tard (page 13).

Hélas, ce beau projet ne pourra pas être poursuivi et il nous reste (peut être y a t'il d'autres éléments que nous ignorons à l'ACMF car le SRF a disparu depuis) que ces premiers papiers d'un écrivain, également historien scrupuleux et précis.

\* Page III, il signale le livre « Combats pour les SAMU » ainsi que « Au secours de la vie, la médecine d'urgence » où les principaux auteurs ramènent quasiment tout à eux ; l'un comme celui qui aura tout pensé et expérimenté le premier ; l'autre en ignorant, comme le premier, totalement la part prépondérante pour ne pas dire essentielle, capitale, de Marcel ARNAUD.



LARREY ET SON AMBULANCE VOLANTE.  
(D'après un tableau conservé dans la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.)

« Pourquoi l'Automobile-Club Médical a-t-il créé un Prix Dominique LARREY et un Prix Marcel ARNAUD ? » C'est une question qu'on me pose souvent.

Je me dois d'avouer que, pour Dominique LARREY, la pleine responsabilité m'incombe et que c'est à partir d'une raison peu banale : en 1954, je ne savais pas grand chose sur l'illustre chirurgien de l'épopée impériale et c'est vraiment par hasard que j'en ai appris l'essentiel par une bande dessinée publiée dans le journal TINTIN, emprunté à mon plus jeune fils<sup>1</sup>.

Mon compatriote gascon s'est révélé si passionnant dans ses activités chirurgicales et militaires qu'après douze ans de recherches et de voyages - de Beaudéan à Wagram -, j'ai réuni assez de matériaux historiques pour oser publier chez Fayard, en 1966, un « **Baron LARREY, chirurgien de Napoléon** » de 523 pages auquel je suis redevable de quelques très grandes joies.

La plus lointaine est la présentation de mon livre dans les salles d'honneur du musée du Val-de-Grâce, un 3 novembre 1966 où, d'une manière étonnante, à cette date, pour un ciel parisien, il a neigé ce soir là, comme à Eylau ; la plus récente est d'avoir été élu, le 14 octobre 1996, président d'honneur des « **Amis du Baron LARREY** »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Cinquante ans après la bande dessinée publiée par TINTIN, vient de paraître aux Editions Pyrénéennes à Bagnères-de-Bigorre (65200) un album, « **Le baron Larrey, chirurgien en chef des Armées de Napoléon** » présenté sous forme de bandes dessinées dans lesquelles leur auteur, Xavier SAÛT, a parfaitement restitué le décor historique et l'ambiance du temps.

<sup>2</sup> « **Les Amis du Baron LARREY, chirurgien des Armées de Napoléon** », association (loi de 1901) fondée le 31 janvier 1992, à Beaudéan (Hautes Pyrénées) lieu de naissance de Dominique LARREY, pour promouvoir son souvenir et créer un musée dans sa maison natale.

Mais ma plus grande joie larréienne date de l'année 1992.

La tombe de Dominique LARREY, au Père-Lachaise, étant dans un état d'abandon il fut décidé de transférer le cercueil dans un lieu médico-militaire plus digne, mais lequel : **Val-de Grâce ou Invalides** ? Sachant que LARREY, peu avant de mourir, avait souhaité être enterré aux Invalides, j'ai suggéré ce haut-lieu, mais, surtout, j'ai eu la chance de pouvoir apporter la preuve certaine de ce vœu.

C'est pourquoi, le 15 décembre 1992, j'ai pu voir, après une messe solennelle dans l'église Saint-Louis et une prise d'armes dans la Cour d'honneur, le transfert du cercueil de LARREY dans le caveau des Gouverneurs des Invalides.

Pour m'associer modestement, en tant que biographe de LARREY, à cette cérémonie grandiose, j'avais entrepris dès novembre 1992 une plaquette que je comptais intituler **ACTUALITE DE LARREY**.

Le 15 décembre 1992 est arrivé sans que j'aie pu terminer cette plaquette, et vers cette époque, le **Secours Routier Français** m'a demandé, pour sa revue **LA ROUTE**, un article sur LARREY, créateur, en 1792, à l'Armée du Rhin, des « *ambulances volantes* » qui ont été les lointains précurseurs des ambulances de nos actuels SAMU et SMUR.

En même temps, sachant mon amitié depuis 1959 pour le neuro-chirurgien marseillais **Marcel ARNAUD**, créateur, en France, au Congrès Français de Chirurgie de 1957, de la traumatologie routière et, en 1962, du secourisme routier, le **Secours Routier Français**, soucieux d'honorer la mémoire de celui qui avait été le président de sa **Commission Médicale**, m'a suggéré d'écrire, comme je l'avais fait pour LARREY et ses « *ambulances volantes* » une biographie de **Marcel ARNAUD** (1896-1977).

Dans ce but, j'ai reçu du **Secours Routier Français** et de divers amis de Marcel ARNAUD une nombreuse documentation tirée soit de ses publications, soit de ses lettres, soit de « *papiers* » de sa main recueillis après sa mort.

Mais l'amitié que j'ai eue pour **Marcel ARNAUD** de 1959 à 1977 et la reconnaissance que je lui garde, au nom de l'**Automobile-Club Médical**, pour le choix qu'il a fait de notre association quand il a été question de créer, en 1959, les **ASSISES SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE**, ni cette fidélité dans l'amitié, ni cette reconnaissance associative ne m'auraient amené à écrire cette sorte de « *vie parallèle* » entre LARREY et lui que j'ai entreprise depuis 1992 et dont le « **préambule** » qui suit marque le très lointain début.

Honnêtement, sans un « *intersigne* » venu de Marcel ARNAUD lui-même, je n'aurais sûrement pas pensé à transformer mon « *Actualité de LARREY* » en une « **Petite Histoire des Prompts Secours, de LARREY à Marcel ARNAUD** » en chantier depuis trois ans mais que la découverte de nouveaux documents ou de faits jusqu'ici inconnus ralentit sans cesse bien malgré moi <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Dans une chronique « en blanc » parue dans le numéro 399 (mars-avril 1997) de la **Revue Automobile Médicale** sous le titre : « **16 janvier 1956 : Marcel ARNAUD et le « polytraumatisé »** »

Pour que j'aie l'idée de relier ainsi LARREY et Marcel ARNAUD, il a fallu que je découvre dans les « *papiers* » de Marcel ARNAUD une feuille manuscrite sans date sur laquelle, réfléchissant au problème des blessés de la route, Marcel ARNAUD avait jeté, un peu, semble-t-il, dans un certain pêle-mêle de **brain-storming**, quelques idées : « **les hommes brisés - ceux qui luttent contre la mort pour vivre (...)** **Qu'attendez-vous du médecin ? Que le médecin attend-il pour secourir ? (...)** **La dernière chance (...)** **Les agoniques du bord de route ...** » et, surtout, en bas de page, cette dernière ligne, car, de toute évidence, c'était en pensant au transport de ces « **agoniques du bord de route** », qu'il avait inscrit ce rappel : « **ambulance Dominique LARREY** » (après avoir, tout d'abord, écrit « **Percy** », il avait barré « **Percy** » et, à la place, mis « **LARREY** »).

Mais cette sorte de passerelle inattendue lancée par Marcel ARNAUD, entre les « **agoniques du bord de route** » de 1954 et Dominique LARREY, lointain précurseur de ce qui deviendra les SAMU de Louis Lareng et les SMUR de Louis Serre a pris soudain valeur d'intersigne, m'imposant tout autant que son sujet, le titre à donner au livre en préparation.

#### **DU « BLESSE DE BATAILLE » ET DE « L'AMBULANCE VOLANTE » AU « BLESSE DE LA ROUTE » ET AU SAMU**

Si, le 15 décembre 1992, le transfert des cendres de LARREY aux Invalides a été une apothéose, bien plus modestement, cinq ans plus tôt, le 18 août 1987<sup>4</sup>, des collègues de Marcel ARNAUD à l'Académie de Médecine et à l'Académie de Chirurgie, de ses élèves, médecins et secouristes, et de ses amis s'étaient réunis au cimetière marseillais de MAZARGUES autour de sa tombe pour le dixième anniversaire de sa mort. Tous voulaient que, sur la pierre nue, fut, au moins, déposée une plaque rappelant que, de 1957 à 1977, Marcel ARNAUD a été « **pionnier de la traumatologie routière, fondateur du secourisme routier et précurseur des SAMU** ».

Car je ne pense pas que l'on puisse contester à Marcel ARNAUD ce triple titre qui, à deux cents ans de distance, fait de lui, en tant qu'instigateur, organisateur et « **enseigneur** » des « **prompts secours routiers** » l'héritier direct de LARREY contre une hécatombe civile proportionnellement aussi meurtrière que, pour le million de morts des armées napoléoniennes, le fut la guerre.

Vingt ans après la plaque déposée à Mazargues, mon désir est donc aussi bien d'éclairer quelques points moins connus et même, pour certains, inédits, concernant « **le chirurgien de bataille** » père des « **ambulances volantes** », que de rendre à celui

---

de la route », j'ai raconté comment, tout récemment, j'ai découvert la façon dont Marcel ARNAUD s'est lancé délibérément dès le 16 janvier 1956, dans sa croisade pour la traumatologie routière.

Et comment ne pas tenir compte de ce que révèlent « **Combats pour les SAMU** » de Michel BURLET et Louis LARENG (Prix Marcel ARNAUD et Prix LARREY 1996) et encore « **Au Secours de la Vie - La Médecine d'urgence** » de Xavier et Julien EMMANUELLI (Prix LARREY 1997)

<sup>4</sup> à l'initiative de son élève secouriste Didier BURGGRAEVE

qui, le premier, a su se pencher sur « **l'agonique du bord de route** », la priorité qui, sans conteste, lui revient.

Car, novateur beaucoup plus préoccupé de voir ses idées très largement et très rapidement diffusées pour le plus grand bénéfice des blessés de la route que d'en tirer profit pour la renommée personnelle, Marcel ARNAUD, de 1957 à sa mort, s'est laissé « **piller** » sans jamais élever de protestations et, depuis sa disparition, il a été très vite - et par beaucoup - volontairement « **oublié** », tant les « **profiteurs de science** » ont aussi peu de scrupules que les « **profiteurs de guerre** ».

C'est pourquoi, dans ce « **parallèle** » qui m'a été directement soufflé par Marcel ARNAUD, lui-même, et que j'établis, à mon tour, entre le lointain créateur des « **prompts secours de guerre** » et le pionnier des « **prompts secours de la route** », je souhaite n'apparaître ici, en tant que mémorialiste, ni trop partial, ni trop mal informé, ni, surtout, malgré mon absolue certitude de plaider une cause juste, trop peu convaincant. En tout cas, je ne redoute pas d'être désavoué par ceux qui, de 1957 à 1977, ont connu Marcel ARNAUD au temps de ses incessants combats contre l'indifférence ou, tout au moins, contre l'inertie générale de l'époque.

Ainsi, en tant que biographe et en tant que président, ma certitude est-elle profonde d'avoir bien agi en suggérant au Comité-Directeur de **l'Automobile-Club Médical**, après la mort brutale de Marcel ARNAUD, le 18 août 1977 au cours d'un exercice de secourisme routier, d'appeler désormais notre prix annuel de médecine **routière Prix Marcel ARNAUD**, puis, un peu plus tard, de créer un **Prix Dominique LARREY**, dont le premier lauréat a été, en 1987, **le professeur Paul BOURRET**, celui qui, cent soixante cinq ans après « **l'ambulance volante** » de LARREY et, en s'inspirant à la fois de l'exemple de LARREY et des idées nouvelles de Marcel ARNAUD, a lancé autour de l'hôpital de Salon de Provence, en juillet 1957, la première « **ambulance médicalisée de secours routiers** ».

Car, si deux noms doivent rester dans les mémoires des « **prompts secouristes** », ce sont bien, ceux de **D. LARREY** et de **Marcel ARNAUD**.

André SOUBIRAN

P.S. Le « **préambule** » qui suit a été donné à composer le 24 novembre 1992, comme l'indique la mention portée, en haut et à gauche, sur les épreuves d'imprimerie.

A cette date, le texte était celui de **ACTUALITE DE LARREY**, mais, dès cette époque, je n'ai pas pu m'empêcher de l'« **actualiser** » en parlant de Marcel ARNAUD, mis en alerte, pour les « **prompts secours** », depuis l'accident routier de septembre 1954, et qui, le 16 janvier 1956 s'est lancé définitivement dans sa croisade pour la traumatologie et le secourisme routiers.

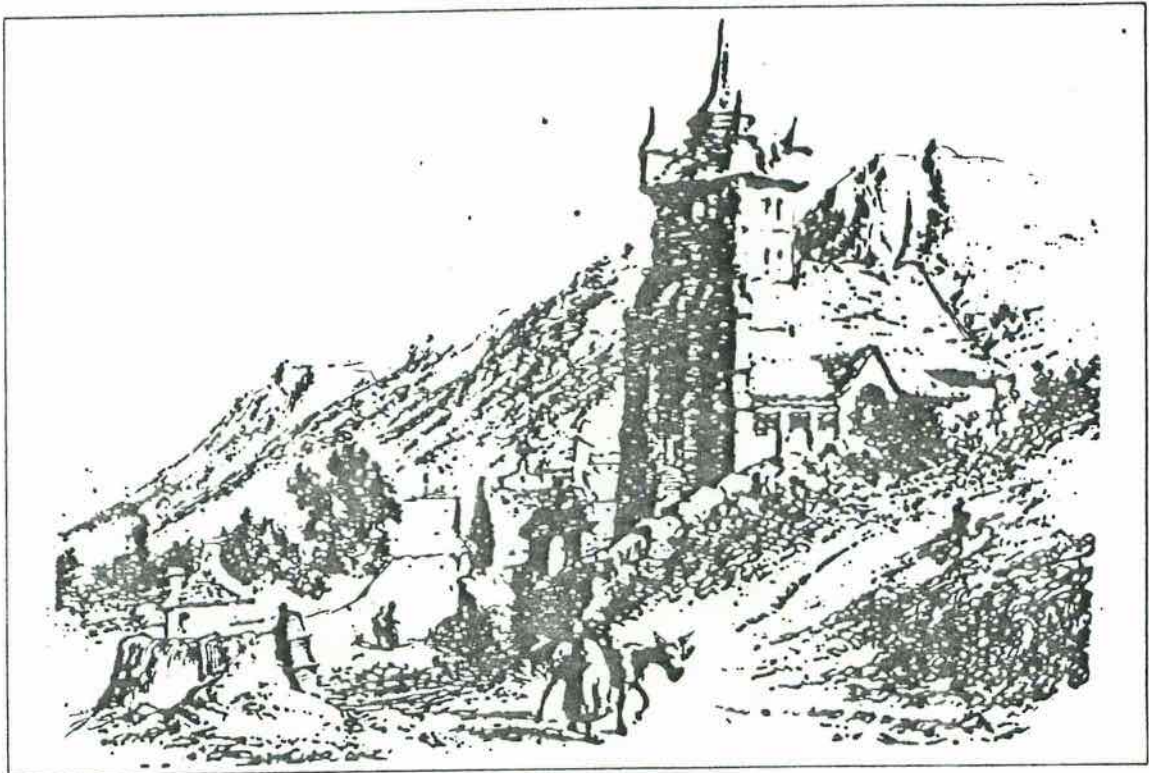


André SOUBIRAN

De  
**Dominique LARREY,**  
précurseur des SAMU,

à  
**Marcel ARNAUD,**  
« Homme en blanc de la route »





L'église de Baudéan, village natal de Larrey.

## PRÉAMBULE

DE DOMINIQUE LARREY (1766-1842) À MARCEL ARNAUD (1896-1977)

*"Je vous préviens, Monsieur, que vous avez été désigné pour être employé à la suite des hôpitaux ambulants de l'armée du Rhin en qualité de chirurgien aide-major".*

C'est en ces termes qui gardent encore un ton de "guerre en dentelles" que, le 25 avril 1792, le jeune Dominique Larrey, sous-aide chirurgien à l'hôtel royal des Invalides est prié d'aller soigner du côté de Strasbourg les blessés que ne manqueront pas de nous faire les troupes du roi de Bohême et de Hongrie — autrement dit l'empereur d'Autriche — auquel le roi de France a déclaré la guerre le 20 avril 1792.

En ce mois d'avril 1792, le sous-aide chirurgien Dominique Jean Larrey a vingt-cinq ans, car c'est le 8 juillet 1766 que les cloches de l'église de Baudéan, petit village pyrénéen de la haute vallée

de Campan, au-dessus de Bagnères-de-Bigorre, ont sonné pour son baptême. Son père est pauvre. C'est un simple artisan cordonnier. Il va mourir alors que ses trois enfants sont encore très jeunes, mais le curé du village, frappé par l'intelligence de Dominique, lui apprend le latin.

En octobre 1779, l'enfant qui vient d'avoir treize ans, quitte son village natal. C'est à pied que le petit orphelin fera le trajet de Baudéan à Toulouse où son oncle, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Grave, a accepté de guider ses études.

Le jeune montagnard travaille avec un tel acharnement qu'après avoir terminé très vite ses humanités, il quitte le collège et, à quinze ans, passe le concours de sous-aide d'anatomie qui lui donne le droit de faire aux élèves des cours et des

Les hommes bris - ceux qui supportent  
compaître au ~~tribunal~~  
leurs conseils et d'aux  
et la conscience de ceux qui  
font tout peines -

i. Qu'est-ce que - vous du médecin?  
Qu'est-ce que le médecin attend - et pour réussir?

qui luttent contre la mort  
et nous se'un inconscient  
pour elle -

« le laboratoire jénérat »  
« promotion (du ~~travail~~) »  
efficace

La dernière chance

Pathologie frappée au cœur de l'actualité  
(Littérature)

Les agoniques du bord de route

Ambulance // Péroy Jamin Delarrey

Dans cette note, Marcel Arnaud, après « les agoniques  
du bord de route », mentionne l'« ambulance » de « Larrey »

### DE "MON" LARREY ...

Selon Pascal, *"la chose la plus importante de la vie est le choix d'un métier. Le hasard en dispose"*. Ce qui est vrai pour le choix d'un métier l'est aussi — toutefois de façon plus temporaire — pour le choix d'une vie de personnage à raconter.

Avouerais-je que je dois vraiment au hasard d'avoir pris dans un journal d'enfant (1) en février 1954, mon premier contact "historique" avec Dominique Larrey et que, depuis, je n'ai jamais cessé de réunir, un à un, les plus petits éléments biographiques me permettant de mieux comprendre, dans sa diversité et son unité, "mon" personnage ?

Mais un biographe peut toujours abandonner "son" personnage, alors que le destin de chacun ne se change pas au gré de l'humeur et que, plus encore que pour le métier, *"le hasard en dispose"*.

Ainsi, pour Dominique Larrey, petit aide-chirurgien à l'hôtel royal des Invalides, dont l'avenir est barré par un protégé du ministre de la Guerre, quelle aurait été sa carrière civile si, au lieu d'écouter les Girondins, l'Assemblée législative avait suivi la Montagne et Robespierre et si, le 20 avril 1792, elle n'avait pas déclaré la guerre à l'Autriche ? Dans une Europe restée en paix, à quelle branche civile de l'activité chirurgicale, Dominique aurait-il appliqué sa virtuosité opératoire, ses dons d'organisateur et d'enseignant, et son sens de *"l'action humanitaire"* ?

A l'inverse, qu'aurait été la carrière médico-militaire de Larrey, si, une fois la guerre déclarée et la royauté abolie, l'ordonnance royale du 20 juillet 1788 sur le service de santé en campagne avait également disparu ?

Il est clair que la suppression de cette ordonnance obligeant les chirurgiens à se tenir loin des blessés, à une lieue du champ de bataille, et à attendre pour venir les soigner la fin du combat, aurait rendu inutile la création des *"équipes"* et des *"ambulances volantes"* de Larrey qui, deux cents ans plus tard, continuent, avec nos SAMU, à

maintenir sa perpétuelle *"actualité"* et sa mémoire.

On peut supputer ou rêver à l'infini, mais, à coup sûr, aucune voie civile n'aurait pu aboutir à auréoler son nom d'une gloire qui durera jusqu'à la mort du dernier blessé du dernier combat et jusqu'à celle de la dernière victime du dernier génocide et du dernier accident de la route.

Cette gloire n'est donc pas près de s'éteindre.

Mais, si, à propos de l'*"ACTUALITÉ DE LARREY"*, me viennent à l'esprit ces questions d'une philosophie très banale — et tout aussi valables pour Napoléon et pour la plupart de ses maréchaux et généraux —, c'est parce que, travaillant à une biographie que j'aimerais mener à bien, celle du docteur Marcel Arnaud (1896-1977) qui a été, en France, le créateur de la traumatologie (1957) et du secourisme routiers, je ne peux m'empêcher de mélanger *"ambulance volante"* et SAMU.

Car, j'ai retrouvé tout récemment dans les "papiers" de Marcel Arnaud, une feuille sur laquelle, réfléchissant au problème des blessés non pas de la guerre mais de la route, il avait jeté, un peu au hasard de la pensée, quelques mots : *"Les hommes brisés — ceux qui luttent contre la mort pour vivre (...) Qu'attendez-vous du médecin ? Que le médecin attend-il pour secourir ? (...) La dernière chance (...) Les agoniques du bord de route..."* et, surtout, en bas de page, cette dernière ligne, car, de toute évidence, c'est en pensant au transport de ces *"agoniques du bord de route"*, qu'il a inscrit ce rappel : *"Ambulance Dominique Larrey"* (après avoir, tout d'abord, écrit *"Percy"*, il a barré *"Percy"* et, à la place, a mis *"Larrey"*).

### ... À "NOTRE" MARCEL ARNAUD

Le 18 août 1987, des collègues des Académies de médecine et de chirurgie, des élèves, médecins et secouristes, et des amis de Marcel Arnaud se sont réunis au cimetière marseillais de Mazargues autour de sa tombe pour le dixième anniversaire de sa mort. Nous voulions que, sur la pierre nue, fut déposée une plaque rappelant que, de 1957 à

(1) TINTIN n° 297 du 25 février 1954. *"LES HISTOIRES DE L'ONCLE PAUL : LARREY."* Dessins de Fred Funcken. Le dessin représentant Larrey et ses infirmiers pansant, pour la première fois, les blessés sur le champ de bataille a été repris sur la couverture de ce n° 279.

1977, Marcel Arnaud a été "pionnier de la traumatologie routière, fondateur du secourisme routier et précurseur des Samu".

Je ne pense pas que l'on puisse honnêtement contester à Marcel Arnaud ce triple titre qui, à deux cents ans de distance, fait de lui, en tant qu'instigateur, organisateur et enseigneur, l'héritier direct de Larrey contre une hécatombe civile aussi sanglante que, pour Larrey, l'était la guerre. (1)

Marcel Arnaud ayant invoqué "Dominique Larrey" et l'"ambulance volante" dans sa note sans date mais qui paraît se situer vers 1955 ou 1956, j'ai donc relu le passage des MÉMOIRES (Tome I, pages 57 et 58) où Larrey raconte comment l'abandon des blessés sans soins lui a paru inacceptable et l'a décidé à se porter à leur secours.

#### L'ACCIDENT DE 1954

C'est pourquoi, Marcel Arnaud se reconnaissant comme un élève de Larrey, il ne me paraît pas inutile de rappeler l'événement qui a été pour lui, en 1954, ce que les blessés de Spire abandonnés à leur triste sort ont été, en 1792, pour le généreux Dominique.

"En septembre 1954, a écrit Marcel Arnaud, j'ai été le témoin précis du fait suivant :

— Devant moi, sur la Nationale 7 à 18 km d'Aix, une voiture automobile empruntait à grande vitesse une route bifurquante de laquelle débouchait un jeune et placide cyclomotoriste : un choc violent dont le son particulier résonne toujours à mes oreilles, et l'adolescent est projeté à 4 mètres en l'air pour retomber disloqué dans un fossé sec empli de grosses pierres.

Cela se passe à mes pieds : la victime est recroquevillée, la face vers le ciel, tronc et bassin tordus. A la face : la joue, la tempe et l'œil sont béants à droite ; il en sort du cerveau, dont les projections ont souillé la figure, et du sang noir qui bave. Un même écoulement noir filtre par les narines et à la bouche. Un fragment du fémur droit pointe par une brèche du pantalon. Le corps est livide. La victime est sans souffle. Les pouls radiaux et carotidiens ne sont pas sentis. Le cœur ne bat plus.

"J'ai admis aussitôt le décès. J'épanchai les écoulements, grâce à des serviettes mouillées prêtées par des témoins et je remis en forme la silhouette de ce malheureux jeune homme en réparant son recroquevillement et en rétablissant en place normale le parallélisme des deux cuisses. Et ce fut là toute mon action. "Je ne sais combien de minutes s'écoulèrent pour que la gendarmerie

En septembre 1954 j'ai été le témoin précis du fait suivant :  
Devant moi, sur la N<sup>e</sup> 7, à 18 km d'Aix, une voiture automobile empruntait à grande vitesse une route bifurquante de laquelle débouchait un jeune et placide cydo-motoriste.  
Un choc violent dont le son <sup>particulier</sup> résonne toujours

(1) "Si l'on fait le compte des accidents de la route en Europe, selon Christian Gérondeau, président d'un groupe d'experts européens en sécurité routière, on arrive au chiffre ahurissant de quatre mille blessés et cent trente-cinq morts par jour sur le territoire de la communauté européenne. Quelle épidémie, quelle guerre qui aurait de telles conséquences serait admise par le public, et donc par les politiques ? Aucune". (Geneviève Barrier. LA VIE ENTRE LES MAINS. Editions Odile Jacob, 1992; p. 148.)

alertée vint effectuer les constats. Mais c'est à ce moment, que revenant au "cadavre", je m'aperçus que le visage était moins blême et surtout que des bulles d'air apparaissaient par instant dans le filet de sang plus coloré qui s'écoulait par la bouche. La vie avait réapparu ! Il respirait ! "Une ambulance fut appelée ; le blessé fut glissé sur un brancard. Il partit pour Aix où il expirait définitivement à l'hôpital, cinq heures plus tard." (1)

Des réflexions venues de cet accident aperçu par hasard en 1954 est sorti, trois ans plus tard, l'énorme rapport du Congrès français de chirurgie de 1957 qui a marqué en France le début de la traumatologie routière et a créé un lien dans la même pensée salvatrice, entre "l'ambulance volante" de 1792 et "l'agonique du bord de route" de 1954. ~~C'est pourquoi j'ose espérer qu'en tête de ces pages, le titre "ACTUALITÉ DE DOMINIQUE LARREY" ne paraîtra pas incongru.~~

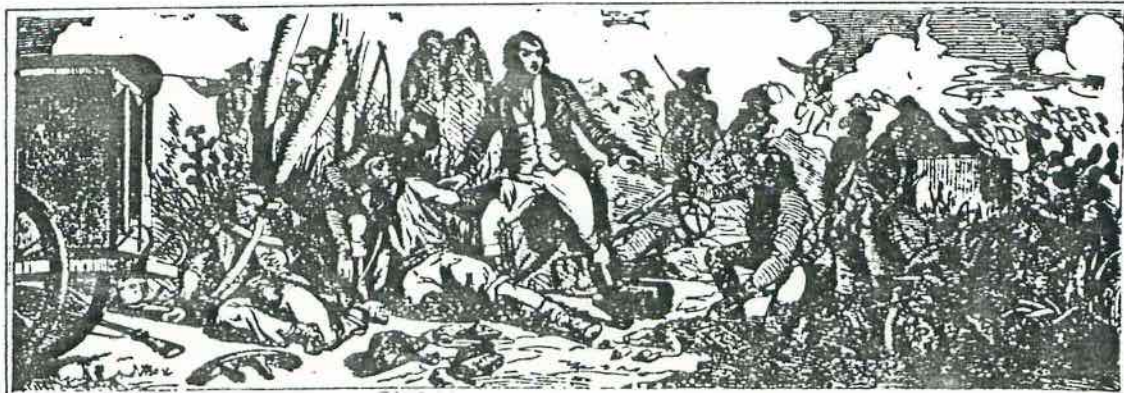


Six ans plus tard, en 1960, Marcel Arnaud reste hanté par cet "agonique du bord de route", cet "homme brisé" qui "lutte contre la mort et n'a qu'un

inconscient pour vivre", au point que, ayant à parler, devant des collègues médecins et chirurgiens, des états frontières qui séparent la vie de la mort, il ne peut pas s'empêcher, en 1960, d'évoquer cette vision de 1954 et d'ajouter: "J'ai été si particulièrement impressionné par ce cas de mort violente qu'au cours du débat de 1957 au Congrès de chirurgie, j'ai particulièrement insisté sur la difficulté du diagnostic de la mort dans ces cas et sur l'angoissant problème que pose à ce stade l'abandon des victimes estimées mortes sur les seuls tests qui, aujourd'hui, peut-être ne sont plus valables.

"Depuis lors, j'ai été à nouveau le témoin de trois drames analogues et je vous avoue que je n'ose plus formuler à ce stade immédiat une opinion d'abandon qui signe en fait un arrêt de mort".

On va voir que, sans cesse, Larrey s'est trouvé devant des blessés ainsi placés entre la vie et la mort, et pour lesquels, avec d'infimes moyens comparés à ceux dont disposent les réanimateurs d'aujourd'hui, il a réussi, à la fois d'ingéniosité et de persévérance, à obtenir la survie. C'est pourquoi j'ose espérer qu'en intitulant ces pages "Actualité de Dominique Larrey" et en y mêlant le souvenir de Marcel Arnaud, je ne paraîtrai pas déplacé ou malvenu.



LARREY ET SON AMBULANCE VOLANTE.

(D'après un tableau conservé dans la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.)

(1) VII<sup>ème</sup> JOURNÉES MÉDICALES DU SUD-EST (1960) Mort et vie - Vie végétative - Survies artificielles, par MM. Arnaud, R. Vigouroux, G. François et Mlle Higer. MARSEILLE MÉDICAL N°1 - janvier/février 1961. Quoique publié en 1961, cet article garde toute sa valeur humaine et morale.

Dans nos archives, nous trouvons une lettre en date du 12 juin 1991, de 15 pages, adressée par le Docteur SOUBIRAN au Professeur Maurice CARA. Il est question du projet de « livre sur Marcel ARNAUD » A cette date, le SRF était en voie de « suppression » (Voir tome III ainsi que le volume 5 du 10<sup>ème</sup> mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » les deux témoignages de M. Serge ADAM qui en fut le dernier directeur général).

Le Professeur CARA\* était devenu le président de la commission médicale du SRF qu'avait présidé en son temps, au moment de sa création, le Professeur ARNAUD lui-même.

Je ne sais le pourquoi de cette « mise au point » et je ne connais pas le contenu de la lettre précédente citée par le Docteur SOUBIRAN, toujours est-il qu'il nous apporte une nouvelle preuve concrète de son attachement à l'œuvre de Marcel ARNAUD, fermement décidé à le défendre sur divers aspects.

Cet échange avait probablement pour lui, le but de fixer les grandes lignes du livre qu'il se proposait d'écrire.

Il aura un paragraphe qui peut étonner, quand il écrit : « Mais c'est dans la collection de la revue « La Route » (1) et dans les archives de Didier BURGGRAEVE, ainsi que dans différents textes communiqués par Monsieur Serge ADAM que je trouve ce dont j'ai besoin pour mon livre ».

Ce chapitre intitulé « Le Docteur SOUBIRAN et Marcel ARNAUD » prend ainsi toute sa signification et sa valeur par cette lettre, et page 7, ce passage : « ... mais l'enseignement de Marcel ARNAUD étant, à la fois, d'une telle force de conviction et d'une telle clarté qu'il suffit de bien choisir les citations – ce qui est la façon la plus convaincante de le faire revivre ».

Puis quelques souvenirs, que beaucoup ignoraient... Les dîners avec lui près de son hôtel à Paris... son « infarctus du myocarde auquel il n'a échappé que parce que Robert DEJOUR, alerté, l'a aussitôt fait hospitaliser ».

Il parlait d'une « livre de 250 à 300 pages » (2). Il était déjà très explicite puisqu'il précise au Professeur CARA : « Je souhaite écrire...une biographie digne de l'honnêteté intellectuelle et du désintéressement de Marcel ARNAUD ». Il ajoutera qu'il lui sera nécessaire, par souci de vérité à « rappeler des « vérités » qui déplairont ».

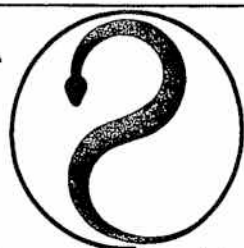
Ces vérités, nous en retrouverons quelques-unes un peu plus loin dans ce dernier tome. Comme déjà écrit par le Docteur SOUBIRAN par ailleurs, dans ses textes dans la revue de l'ACMF ou le document précédent, sont essentiellement le fait que certains « confrères » médicaux ont pu reprendre à leur compte ce qui n'est à porter qu'au seul crédit de Marcel ARNAUD. Notamment depuis sa disparition en 1977.

La copie de cette lettre qu'il avait bien voulu me remettre, car cité mais aussi comprenant des informations importantes pour moi qui espérais vivement ce livre, m'apportera une confirmation de plus du lien amical et même fraternel qui avait existé entre les deux hommes.

\* Nous connaissions le Professeur Maurice CARA, à l'ASAR ainsi qu'au CAPSU, puisque c'est à lui que j'avais fait appel pour inaugurer la quatrième rue au nom du Professeur ARNAUD, à Leers, en 1988 (Voir tome IV) et il participera à deux reprises aux « journées de la Protection Civile » organisées à Lys lez Lannoy.

1 – Dans les tomes précédents et ce tome V, on retrouvera plusieurs articles parus dans « La Route ». Le SRF disposait de nombreux documents complémentaires dont les copies avaient été remises par M. ADAM au Docteur SOUBIRAN. Qui n'auraient pas été retrouvées !

2 – Le livre « Histoire de la médecine et des secours routiers », novembre 2010, Ed Heures de France avec l'ACMF n'a rien à voir avec ce projet (Voir les commentaires dans les bulletins du CAPSU à partir du n° 47).



AUTOMOBILE  
CLUB  
MÉDICAL  
DE FRANCE

association  
des médecins automobilistes  
(loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)  
74, AVENUE KLÉBER  
75116 PARIS  
TÉL. (1) 47.04.31.30  
C.C.P. PARIS N° 8919.22

12 juin 1991

LE PRÉSIDENT

A Monsieur le Professeur Cara

Monsieur le Président, Cher Maître et Ami,

Voici le complément (à la main, hélas ! faute de secrétaire) à ma lettre du lundi 10 juin dont j'apprends par mon répondem téléphonique précédent est lui parvenue quelques jours. Bénédict et que vous l'aurez en temps utile pour le 13 juin.

Je viens donc de relire les 16 longues pages de ma lettre du 10 juin, et je comprends mieux, après cette relecture, pourquoi je me suis laissé aller à cette débâche épistolaire du 10 : simplement, je n'avais pas relu depuis des années mes plus anciens articles de la Revue Automobile Médicale, et j'ai fauré sur avant de parler de mon projet de « livre sur Aracul BRUNO », je devais relire tout ce que j'avais pu écrire sur lui de son vivant et aussitôt après sa mort.



(2)  
D'où ce récapitulatif qui m'a permis  
de remettre un peu d'ordre dans mes dossiers  
(plutôt en désordre) et dans ma mémoire  
(plutôt encombrée à cause de la diversité  
des faits qui, actuellement, me préoccupent)

Ma lettre du lundi 10 juin 1991, constituée  
donc, pour moi, une mise au point provo-  
quée par la convocation du 3 mai 1991, mais  
dont la majeure partie aurait pu vous  
être épargnée, ni par vos en-temps - et  
la secrétaire - pour me censurer, ces jours-ci.

Bien entendu, ce qui est écrit reste écrit.  
Non seulement je n'en retire pas un mot  
mais j'en prends toute la responsabilité.  
Je précise, en outre, que ni la lettre du  
11 juin 1991, ni celle-ci n'ont, dans mon  
esprit, ~~un~~ caractère confidentiel et  
que vous pouvez les communiquer, si vous  
l'estimez nécessaire à l'intérêt du S.R.F.,  
aux Membres de la Commission Médicale  
et en dehors d'eux.

I Pour ma part, je considère que ma lettre du 10 juin 1997, traduit mon attachement à Marcel ARNAUD depuis 1959 et mon souci de servir de mon mieux son effort, de 1959 à 1964, dans le cadre de l'Automobile-Club Médical, puis, de 1966 à 1977, dans le cadre du S.R.F. également.

Depuis 1977, même si ma défense de la mémoire de Marcel ARNAUD peut parfois, parfois, tourner à la polémique, j'ai toujours défendu avec conviction les vicissitudes "priorités médico-automobiles" que, d'ailleurs, le S.R.F. n'a jamais cessé de lui reconnaître, notamment sur le flume et par la bouche de nos collègues les Professeurs SERRE et BOURRET, et dans "LA ROUTE".

Tout ceci pour dire que, déjà biographe de Dominique LARREY et "mémorialiste" de mon régiment de 1940, je ne me sens pas indigne d'être le biographe de Marcel ARNAUD

## Pour rédiger cette biographie, je dispose d'une abondante documentation accumulée au cours de années ou réunie plus spécialement depuis deux ou trois ans.

1<sup>o</sup> Traumatologie routière

L'élément capital est, bien entendu, « Les Blessés de la route » que j'ai prêtés, qu'on ne m'a pas rendu mais dont j'ai pu avoir une photocopie par Didier BURGGRAEVE

Cité jusqu'en 1977, cet ouvrage princeps a, depuis, disparu des bibliographies, mais je l'ai retrouvé avec joie dans votre article de mémoires de l'Académie de Chirurgie (Chirurgie 1986. 112. p. 667-667) où vous rappelez l'appart de Marcel ARNAUD, en 1957, sur « les polytraumatisés de la route »

J'ai puisé également dans les bulletins de l'Académie de Médecine, les mémoires de l'Académie de Chirurgie, les rapports des Congrès de Chirurgie, et dans bien d'autres revues, dont, évidemment, le Revue Anatomie Médicale, dans laquelle Marcel ARNAUD était chez lui.

Pour la partie "traumatologie routière",  
 je suis donc solidement muni, car, sur ce  
 point, pendant toute une période, Marcel  
 ARNAUD a apporté une contribution person-  
 nelle décisive pour secouer le semi-  
 indifférence ou, au moins, la passivité des  
 milieux chirurgicaux français.

La seule difficulté pour moi est de savoir  
 comment exposer ces notions de traumatolo-  
 gie routière extrêmement complexes pour  
 des lecteurs qui seront surtout des médecins  
 généralistes et des secouristes routiers, les spé-  
 cialistes traumatologues, surtout parmi la  
 jeune génération, paraissant ignorer le  
 rôle fondamental de Marcel ARNAUD  
 vers les années 1957-1960 - la bonne foi de  
 M. M. MURHT et MENTHONNEX est certaine pour leur silence

2<sup>e</sup> / Secourisme routier.

Ici encore, la matière abonde.

Depuis des années, j'en mis dans 2 archives  
 de l'A.C.M.F. de nombreux précis de  
 secourisme (notamment ceux dont je

me suis servi pour écrire, en 1963, « Des conseils pour l'auto » (Fayard) : j'y cite, bien entendu vos « Premiers secours dans les détresse respiratoires » dans lesquels vous mentionnez « Les fléaux de la route » ) (6)

Je me suis procuré également le « Manuel de Secourisme routier » (1984) et le « Manuel pratique de secourisme » (1985) édités par France - Sélection, dans lesquels le nom et les schémas - notamment la face du blessé, « tableau de bord » avec ses « clignotants d'alerte » - de Marcel ARNAUD sont fidèlement reproduits par ses successeurs, lors des rééditions.

Mais c'est dans le collection de la revue « La Route » et dans les archives de Pierre BURGER. EVE, ainsi que dans différents textes communiqués par Monsieur Serge ADAM que je trouve ce dont j'ai besoin pour mon livre.

Je fais même établi la progression des idées, ou leur évolution - tellement les travaux et les textes pédagogiques sur les reprennent sont abondants - et même, la revue « La

(7)

Routé " donne, en annexe de son In Mémoriam de 1977 (n° 61) des textes de secourisme routier qui devraient d'être mis à jour par Marcel ARNAUD: sa pensée est donc facile à suivre jusqu'au 18 août 1977.

Ici encore, la difficulté pour moi est d'élaguer pour ne retenir que l'essentiel, mais l'enseignement de Marcel ARNAUD étant, à la fois, d'une telle force de conviction et d'une telle clarté qu'il suffit de bien choisir les citations - ce qui est le faire le plus convaincant - de le faire revivre.

### 3° La biographie

De 1959 à 1977, j'ai beaucoup fréquenté Marcel ARNAUD et bien souvent dîné avec lui dans ce restaurant, près de son hôtel, qui était situé à l'angle du boulevard Raspail et du boulevard Edgar-Quinçé et qui était sa « popote ».

C'est dans cet hôtel du bd. Raspail, que Marcel ARNAUD a eu un infarctus

du myocarde auquel il n'a échappé que parce que Robert DEBOUR, alerté, l'a aussitôt fait hospitaliser. Mais il semble qu'à 18 ans 1937, la cause de sa mort ait été une embolie d'un membre inférieur, après avoir fait, la veille, une embolie d'un membre supérieur.

Toulousain, j'ai voulu en savoir davantage sur ce « compatriote », car Marcel ARNAUD était <sup>né</sup> dans l'Ariège, pays qui produit « des hommes et du fer » - ce qui lui ressemblait bien.

Mais j'ai appris que le père de Marcel ARNAUD était professeur de français - latin - grec (ce qui explique la prose superbe de Marcel ARNAUD) à Foix <sup>mais</sup> était me' près de Digne, en Haute-Provence.

J'en ai également des éléments sur ses études médicales marseillaises, sur son orientation chirurgicale, puis neuro-chirurgicale, sur son activité neuro-chirurgicale en Indochine à Saïgon, pendant la guerre d'Indochine.

puis, à partir de 1955, quand il a pris, avec  
son bâton de fêlermi de la traumatologie  
routière, ses innombrables déplacements de  
ville à ville et de congrès en congrès. (9

Avec ces éléments, ajoutés à ceux que  
je peux espérer recueillir de ses collègues, de  
ses amis, de ses élèves, notamment ses couristes,  
je peux faire « un livre sur Marcel ARNAUD »  
de 250 à 300 pages.

4°/ Le délai pour écrire ce livre sur Marcel  
ARNAUD >>>

Depuis 1983, j'en ai commencé, à petites four-  
nées, un livre que je comptais intituler : «  
Ma petite grande guerre», à partir des lettres  
de mon père qui, blessé deux fois (1914 et  
1915) et mort à Sabonique en octobre 1918,  
me trace une histoire du service de  
santé militaire de 1914 à 1918. exemplaire

De même, depuis 1987, j'ai réunis  
les éléments pour une réédition « annotée »



de "J'étais médecin avec les chars" (sur les motifs qui m'ont poussé à faire ces deux livres, je me permets de vous renvoyer, peut être plus bref, à mon article "En cas d'offense : bien faire et laisser traire, ou aller en justice ?" (R.A. n° 358. 1991).)

L'honneur de mon père étant en cause, vous comprendrez, j'en suis sûr, que je le fasse passer avant la mémoire de Marcel ARNAUD.

Mais, afin de ne pas trop retarder mon "livre sur Marcel ARNAUD" qui me tient également à cœur, j'ai décidé de réunir en un seul ouvrage: "Du 2 août 1914 au 18 juin 1940" mes deux ouvrages en préparation et déjà très avancés - ce qui va me permettre de mettre également en chantier la biographie de Marcel ARNAUD sans trop tarder.

Je tiens, toutefois, à préciser qu'avant cette mise en chantier, il me faudra disposer de trois semaines pour aller à

à Marseille et en Haute Provence (11)  
afin de rencontrer longuement des amis et  
des élèves de Marcel ARNAUD avec lesquels  
j'ai déjà pris des contacts.

Dans l'état actuel de mes obligations, le  
plus difficile pour moi sera de trouver les  
trois semaines au cours desquelles je pourrai  
rencontrer à coup sûr ces divers correspon-  
dants qui me permettront de combler des  
points essentiels de biographie qui me  
manquent encore.

### III Le ton à donner à "mon livre".

Je souhaite écrire ~~un~~ pas une biog-  
raphie mais une biographie digne de  
l'honnêteté intellectuelle et du désinté-  
ressement de Marcel ARNAUD, et, par  
conséquent lui donner un ton de vérité  
et, en même temps, de mesure et de  
dignité, comme il convient pour la  
mémoire d'un grand mort.

Mais, sur l'impartialité et les "oubliés" actuels de certains, je serai nécessairement amené, par souci de la vérité, à rappeler des "vérités" qui déplairont.

Bien entendu, lorsque mon manuscrit sera prêt, ce sera avec joie que je viendrai vers le sommet.

Toutefois, en dehors de ce que vous me montrerez comme étant contraire à la vérité ou à la justice, je ne changerai rien à mon texte, pas plus que je ne changerai un mot à mon livre réunissant la guerre de 1914-1918 sur mon père et ma guerre de 1940, car l'attitude du Professeur MONTAGNIER face à Robert GALLO m'est un exemple.

IV. d'éditeur ?

Je ne me soucie plus des suggestions d'éditeurs faites par Monsieur Serge ADAM

il y a deux ans, mais, comme je vous l'ai écrit le 10 juin, prenant totalement la responsabilité de mon texte, je suis prêt à en prendre également la responsabilité d'édition, si mon manuscrit n'a pas l'approbation du S. R. F.

Je pense qu'ainsi les choses sont bien claires puisque, le S. R. F. et moi, nous gardons chacun notre pleine liberté.

## II La réunion du 13 juin 1991.

Si ma lettre dactylographiée du 10 juin 1991, accompagnée de pièces, était démesurément longue, celle-ci, manuscrite, me paraît résumer de façon précise ce que vous me demandez d'exposer le 13 juin devant votre Commission Médicale.

Bien entendu, j'ignore quelles seront les réactions des Membres présents, étant entendu

que je ne mets pas en doute l'honnêteté  
intellectuelle de notre collègue, le Docteur  
MENTHONNEX

Toutefois, j'ai le sentiment que, si  
vous le présentez, en dehors de ma présence,  
les divers points exposés dans la présente  
lettre, ils seront plus libres pour exprimer  
leur opinion - et, moi-même, en cas d'  
hostilités ou seulement d'appréciations  
désagréables sur mon projet, je n'aurai  
pas le désagrément de les entendre - désa-  
grément bien superflu, puis que, de toute  
façon, je ne changerai rien à ma posi-  
tion, sauf sur les points qui se révéleront  
contraire à la vérité et à la justice.

Ensommaire, je ne meendors guère  
avant 4 ou 5 heures du matin, d'où  
l'usage du répondeur téléphonique  
pour protéger mon sommeil naturel.

Mais, ce jeudi matin 13 juin, pour le cas où vous souhaiteriez me joindre (tel. 47.27.82.77), je ne brancherai pas l'edit répondeur.

Et c'est en attendant de vous entendre au téléphone ou de vous rencontrer quai sous Blériot que je vous prie, Monsieur le Président, Cher Maître et Cher Ami, de croire, ainsi que les Membres de la Commission présents le 13 juin, à mon attachement « arnaldien » le plus fidèle autant qu'à mon dévouement S.R.F. le plus entier

al

P.S. Ci-joint une "Note à la Presse" avec pièces: elle date de 1989, mais celle que j'ai envoyée le 11 octobre 1990 à notre collègue, le Dr. MENTHONNEX, est la même.

2<sup>e</sup> PS. M. Adam m'avait prêté un appareil enregistreur téléphonique. N'ayant pas l'esprit mécanique, je ne m'en suis jamais servi.

Merci de lui vouloir me faire préciser à qui je dois le rendre: à M. S. HAM? ou au S.R.F.?

Bien m'excusez

al

Puis, en cette année 1992, je me suis retrouvé à nouveau au cimetière de Mazargues en ce 18 août, mais seul avec mon épouse. Le sachant, et pour honorer à nouveau la mémoire de Marcel ARNAUD, le Docteur SOUBIRAN fit paraître, autant dans « Le Figaro » que dans le « Carnet du Monde », en m'y associant, ce 18 août 1992 (ci-après), pour cet anniversaire, un texte pour rappeler « la mémoire de leur maître et ami le docteur Marcel ARNAUD », en reprenant une partie des inscriptions que j'avais fait inscrire sur la plaque déposée sur sa tombe le 18 août 1987.

Après avoir fleuri la tombe de notre ami – photo de couverture - (voir résumé dans le journal de l'ASAR ci-après), nous adressions, de Marseille, au Docteur André SOUBIRAN, le message suivant :

« Proches de cet hôtel de ville où nous étions il y a 5 ans, nous vous adressons ce message juste après l'hommage que nous venons de rendre, à sa mémoire donc à son action primordiale et désintéressée, au Professeur Marcel ARNAUD. Notre plaque reste telle que nous l'avions déposée en 1987 et nous avons nettoyé la tombe de notre Ami. Nous avons porté en nous le recueillement de tous ceux qui l'ont connu, estimé, admiré, aidé, dont vous êtes. Vous recevrez les photos de cet hommage. Et nous poursuivrons son œuvre ».

Signé Didier et Catherine BURGGRAEVE.

Il reste maintenant les derniers écrits de l'ami de Marcel ARNAUD, un « CHAPITRE VI » de 46 pages, dactylographiés, certaines pages avec la date du 9/12/92, comportant (comme toujours) de nombreuses ratures, des compléments, des modifications.... Consacré au Baron LARREY, nous arrivons ensuite comme prévu par l'auteur à Marcel ARNAUD (dès la page 28 – notée 105 pour le livre).

Ce chapitre VI a comme, premier titre : « CEUX QUI N'ONT PAS OUBLIE », puis de nombreux sous-titres.

Il commence par rappeler une cérémonie, au musée du Val-de-Grâce, le jeudi 3 novembre 1966 pour la présentation de son ouvrage « Le Baron LARREY, Chirurgien de Napoléon », puis reprend le récit historique et « revient » à juin 1812.

Dès la page noté par l'auteur « VI 28 » ou, en bas « 105 » (du livre) on bascule de « la rue LARREY.... A la rue MARCEL ARNAUD ».

Ce sont ces pages historiques, écrites par un ami personnel de Marcel ARNAUD, qui prennent aujourd'hui toute leur valeur et permettent de conserver des traces historiques de la manière dont le Docteur SOUBIRAN, voulait, personnellement, honorer son œuvre, donc sa mémoire, en y associant l'ASAR, et les « secouristes routiers ».

Certes, le Docteur SOUBIRAN me cite souvent, mais il n'oublie pas d'associer tous ceux qui, autour de Marcel ARNAUD, ou ailleurs, ont agi dans la même direction ou l'ont aidé. On retrouve donc tout à fait normalement : BOURRET, VIGOUROUX, SICARD, SERRE, DEJOUR.... Et, comme organismes, outre l'ACMF, le SRF (Voir plus loin l'hommage à Marseille du 17 août 1997).

Pages 28 et 28 bis:

André SOUBIRAN revient immédiatement sur l'inauguration de la première rue « Professeur ARNAUD » à Lys lez Lannoy, le 28 avril 1985.

*Il m'avait tout d'abord téléphoné (et non écrit) mais il s'agit d'un détail (Voir récit dans les tomes précédents). « Des cours où Marcel ARNAUD mettait toute son âme », il s'agit d'une citation de Louis SERRE et non de moi-même comme je le mentionne sur cette page, suite à la première lecture à réception de ce document que m'avait envoyé André SOUBIRAN.*

# LE FIGARO

premier quotidien national français

A X X MARDI 18 AOUT 1992 (N° 14 926) — ÉDITION DE 5 HEURES — PRIX : 6,00 FRANCS

## messes et anniversaires

Le docteur André Soubiran, président, et le comité de l'Automobile Club médical de France (A.C.M.F.), M. Didier Burggraeve, président, et le Conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence (C.A.P.S.U.) rappellent la mémoire de leur maître et ami, le

**docteur Marcel ARNAUD**  
pionnier de la traumatologie routière,  
fondateur des Assises nationales pour les accidents de la route,  
fondateur du secourisme routier,  
précurseur des SAMU.

décédé le 18 août 1977,  
au cours d'un exercice  
de secours routier.

Tous les blessés de la route  
lui doivent, pour l'efficacité  
de son action, une pensée  
reconnaissante.

16 Le Monde • Mardi 18 août 1992 •

## CARNET DU Monde

### Anniversaires

- Le docteur André Soubiran,  
président,  
Et le comité de l'Automobile-Club  
médical de France (ACMF),  
M. Didier Burggraeve,  
président,  
Et le Conseil d'action pour la prévention  
des accidents et les secours d'ur-  
gence (CAPSU),  
rappellent la mémoire de leur maître et  
ami, le

**docteur Marcel ARNAUD**,  
pionnier de la traumatologie routière,  
fondateur des Assises nationales  
sur les accidents de la route,  
fondateur du Secourisme routier,  
précurseur des SAMU.

décédé le 18 août 1977, au cours d'un  
exercice de secourisme routier.

Tous les blessés de la route lui doi-  
vent, pour l'efficacité de son action,  
une pensée reconnaissante.

Pour les plus jeunes Secouristes de l'ASAR et pour les plus anciens pour qui le Nom du Professeur Marcel ARNAUD veut dire quelque chose, nous publions ci-dessus l'hommage qui lui a été rendu dans la revue "La Route" du Secours Routier Français lors de sa disparition en 1977.

Marcel ARNAUD repose dans le petit cimetière de Mazargues à Marseille. Une simple tombe sur laquelle nous avons déposé, en 1987, le 18 août, pour le 10ème anniversaire de sa disparition, une plaque afin que cet emplacement soit identifié.

Le 18 août 1992, déjà 15 ans ! Sa tombe a été fleurie - photo ci-contre - par Didier BURGGRAEVE, Président d'honneur de l'ASAR et Président du CAPSU.

Ce même jour, le Docteur André SOUBIRAN, Président de l'A.C.M.F. faisait paraître dans le carnet du "Monde" et du "Figaro" un Hommage à Marcel ARNAUD.

Cet homme était désintéressé, sa cause, la nôtre, était noble mais elle ne rapportait pas, hélas; c'est ainsi que nous nous retrouvons qu'à quelques-uns quand il faut agir sans retour de quoi que ce soit. Dans ce modeste journal nous évoquerons fréquemment l'oeuvre de cet homme exemplaire.

3



Mémorial est, au moins pour une part, destinée à donner une apparence magnanime à une reculade que la sagesse militaire impose et à faire entrer de façon avantageuse cette « décision » dans la petite histoire impériale.

DE LA RUE LARREY...

Ainsi, depuis 1850, les simples soldats qui, sur le bas-relief de la statue du Val-de-Grâce, s'arrêtent, dans cette fuite panique, afin de laisser passer leur "Providence", forment, fixée à jamais dans le bronze, ~~un~~ humble autant qu'inoubliable haie d'honneur.

Mais, pour rappeler son action bienfaisante, Dominique Larrey a également, à Tarbes, une seconde statue (1). En outre, un hôpital militaire (2), une rose de couleur pourpre et, dans le cinquième arrondissement de Paris, une rue perpétuent son nom.

Le premier et bref tronçon de cette rue Larrey, entre la rue Monge et la rue de la Clef, date de 1881 et est très certainement dû à la pitié filiale d'Hippolyte Larrey. Mais c'est seulement en 1918 que la partie qui va de la rue de la Clef à la rue Daubenton, ~~est~~ jointe au premier tronçon de 1881, pour former l'actuelle rue Larrey (3).

... A LA RUE MARCEL ARNAUD

Ai-je besoin de dire ce qu'ont été, à la fois, mon étonnement et ma joie, lorsque, en juin 1985, dans la revue du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS, toujours fidèle à la mémoire du président de sa Commission médicale, j'ai lu que, "le dimanche 28 avril 1985, la commune de Lys-lez-Lannoy a donné le nom du Professeur Marcel Arnaud à une de ses rues".

Le « Recueil » ne cite que <sup>de des</sup> le « Recueil » ne cite que

(1) Dans le ~~cas~~ <sup>cas</sup> des Noces nœcolociques sur D. Larrey, réunies par son fils Hippolyte et que je possède, les pièces numéros 28 à 36, dont un cantate et un poème en patois pyrénéen, concernent l'inauguration de la statue de Larrey à Tarbes, le 15 août 1864.

(2) C'est cet hôpital Dominique Larrey, de Versailles, qui entretient et fleurit pieusement la tombe de Madame Larrey, dans le cimetière de Bièvres. A Toulouse, l'hôpital s'appelle Hippolyte Larrey.

(3) Jacques Hillairet. DICTIONNAIRE DE PARIS - tome II - article "Rue Larrey", page 23 - Éditions de Minuit 1973. Toutefois Jacques Hillairet ne précise pas le nom du généreux parrain de 1918 : sans doute, un conseiller municipal épris d'histoire napoléonienne pensa-t-il qu'en cette année de victoire, le chirurgien de la Grande Armée qui avait couru toute l'Europe et connu Austerlitz, Eylau et Wagram, méritait mieux que les quelques mètres chichement accordés, en 1881, entre la rue Monge et la rue de la Clef.

Et une très humble

lettre un quartier de cavalerie  
L, non loin du Val-de-Grâce,  
let-cot

Et a été

28 bis

28 bis

celui qui m'avait été désigné comme

Pour en savoir davantage, j'ai aussitôt écrit à l'initiateur de cette décision, Didier Burggraeve, président-fondateur de l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix (A.S.A.R.)

je me amuse pas  
H partant au

Le 28 juin 1985, j'ai reçu une grande enveloppe portant, bien visible dans l'angle gauche, un cachet: "Il s'appelait Marcel Arnaud, Membre de l'Académie de Médecine. Son action a permis de sauver des milliers de vies humaines sur nos routes et de mettre en place les SAMU".

44 49  
j'ai aimé offrir  
que pour

L'enveloppe elle-même contenait un morceau du ruban tricolore qui avait été coupé le 28 avril, des comptes rendus parus dans la presse régionale, ainsi que les photos de l'inauguration d'"une petite rue pour un grand homme". Pour dévoiler la plaque, le Professeur Louis Serre, Directeur du SAMU de Montpellier, n'avait pas hésité à traverser, "avec émotion et avec joie", toute la France.

J'ai donc pu lire que, parlant au nom de tous les Secouristes routiers, Didier Burggraeve, élève direct de Marcel Arnaud, voulu que remercié publiquement celui qui avait, en 1957, créé la traumatologie routière, puis, en 1961, "avec une foi inébranlable et communicative [...] à l'âge où la plupart des Français jouissent de leur retraite" n'avait pas hésité à "engager un nouveau combat", celui du secourisme routier.

Ainsi, les Secouristes prouvaient-ils qu'ils n'avait pas oublié et même, dans sa ferveur reconnaissante, Didier Burggraeve a exprimé son regret que tous les traumatologistes qu'il avait conviés à cette inauguration, n'aient pas été présents auprès du Professeur Serre afin que l'hommage à Marcel Arnaud soit complet. H fut

li  
1  
donis

J'ai examiné attentivement les photos de ce 28 avril 1985. C'était vrai : pour se souvenir, comme le rappelait D. Burggraeve, « des cours où Marcel Arnaud mettait toute son âme,

- Louis Serre

Page 29 :

Mon premier courrier du 28 juin 1985 (avec le morceau du ruban tricolore).  
*Il reprend ma citation de Saint-Exupéry (que l'on retrouve à la page suivante non paginée et qui est une reprise partielle de la précédente).*

Page 30 :

Il indique qu'à Lys lez Lannoy, le 28 avril 1985, « n'étaient présents que sa seule association (ASAR) et un seul directeur de SAMU ».  
*C'est vrai pour le directeur de SAMU, Louis SERRE, convié à inaugurer cette première rue surtout du fait des liens qui l'unissaient à Marcel ARNAUD. Mais, outre l'ASAR, l'ADPC 59 était représentée par son président le Docteur Daniel MULLER, la FNPC par sa secrétaire générale d'alors, Mlle Ida GUINOT, l'ANIMS par son représentant départemental, M. LEFEBVRE... (Voir tomes précédents, journal de l'ASAR et bulletins du CAPSU).  
Le Professeur Alain LARCAN, cité dans cette page 30 nous avait envoyé un télégramme.*

Page 31 :

Sa présence à Lys lez Lannoy pour le 18 août 1985.  
*J'ignorais les liens entre le Docteur André SOUBIRAN, l'ACMF et Marcel ARNAUD et le carton d'invitation pour la cérémonie du 28 avril n'avait donc pas été adressé ni à l'association, ni personnellement au Docteur SOUBIRAN.  
J'étais allé chercher tard le soir le Docteur SOUBIRAN à la gare de Roubaix. Ce fut notre première rencontre.*

Page 32 :

L'inauguration de la deuxième rue, par lui-même, le dimanche 28 septembre 1986, à Hem (voir tome II), précédée, la veille, à la mairie de Leers, d'une séance des « assises sur les accidents de la route ».

Pages 33 et 34 :

Il exprime le « silence » des autres, mais surtout des médecins (ou chirurgiens) concernés !  
Il rappelle son appel téléphonique du 15 juin 1986 au Professeur Paul BOURRET, ses questions et surtout les réponses obtenues par le « disciple » de Marcel ARNAUD.

Pages 35 :

Il cite à nouveau LARREY et évoque le « Prix Dominique LARREY » remis à Paul BOURRET et sa réponse « enthousiaste ».

Pages 36 et 37 :

Retour sur la « plaque tombale marseillaise » du 18 août 1987.  
*Ils étaient (presque) tous là et je rencontrais pour la première fois (Voir tome III) le Professeur Paul BOURRET. Je revoyais le médecin-colonel (en retraite) Pierre DUFRAISSE à qui je dédiais le tome II (janvier 1999).*

Page 38 :

La rue marseillaise, en 1988 (à la demande conjointe du Docteur André SOUBIRAN et de moi-même, comme président de l'ASAR, association créée en 1979 et qui regroupait les associations locales dites « équipes de secours SOS » créées en 1975).

son amour du prochain et ce don de soi désintéressé", il n'y avait, en dehors des Secouristes Routiers, que le Professeur Louis Serre, et j'ai aussitôt pensé au bas relief de la Bérésina sur la statue du Val-de-Grâce,

VI 29

Les "Bérésiniens" de 1812, de 1977 et de 1985

A cent-trente-cinq années de distance, du bas-relief du Val-de-Grâce à la rue de Lys-lez-Lannoy, le symbole "bérésinien" était bien le même : en 1812, "un officier de cuirassiers frayant un passage" représentait à lui seul tous les états-majors de la Grande Armée, tandis-que de "simples soldats" s'écartaient, au péril de leur vie, pour prouver leur attachement à leur "Providence" :

Outre le morceau de ruban inaugural, les photographies et les comptes rendus de presse, le Président de l'A.S.A.R. avait glissé dans son enveloppe du 28 juin 1985, le bulletin associatif d'octobre 1977 dans lequel il avait annoncé et commenté, pour ses adhérents, la perte que venait de subir le secourisme routier français par la mort de son créateur.

En énormes caractères barrant la page, le bulletin proclamait : **HOMMAGE AU PROFESSEUR MARCEL ARNAUD.**

(dans mon In Memoriam)

Emu d'avoir ainsi sous les yeux cet "Hommage" inattendu, je l'ai lu avec attention, et j'ai été très étonné, car, autant il était normal qu'en 1977 j'eusse évoqué l'accident observé par hasard, en 1954, près d'Aix-en-Provence par Marcel Arnaud et qui avait déterminé sa vocation routière, autant la même évocation sous la plume de Didier Burggraeve avait de quoi <sup>me</sup>surprendre, car, sur les photos de l'inauguration, le président de l'A.S.A.R. paraissait beaucoup trop jeune pour avoir pu connaître Marcel Arnaud depuis aussi longtemps que moi.

Or, comme si son amitié avait été aussi ancienne que la mienne, après avoir évoqué l'accident de 1954, D. Burggraeve avait écrit dans son "Hommage" de 1977 : "Le Secourisme (routier) a pris naissance, ce jour-là", et il avait ajouté ce cri du coeur : "Le Professeur Arnaud nous a appris des choses merveilleuses. Il a pu sortir le

X *ici manque un passage (St Exupéry)*

c'est précisément être responsable (...), c'est être fier d'une victoire que les camarades ont remporté, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde" (1).

Ému d'avoir ainsi que les yeux cet autre "Hommage au Professeur Marcel Arnaud", je l'ai lu avec attention, et j'ai été très étonné, car, autant il était normal qu'en 1977 j'ai évoqué l'accident observé par hasard, en 1954, près d'Aix-en-Provence par Marcel Arnaud et qui avait déterminé sa vocation routière, autant la même évocation sous la plume de Didier Burggraeve avait de quoi surprendre -le président de l'A.S.A.R., sur les photos de l'inauguration, paraissait beaucoup trop jeune pour avoir, comme Marcel Arnaud depuis autant d'années que moi- près de vingt ans.

Or, comme si son amitié avait été aussi ancienne que la mienne, après avoir évoqué l'accident de 1954 D. Burggraeve écrit dans son **In Memoriam** de 1977 : "**Le Secourisme (routier) a pris naissance, ce jour-là**" et il avait ajouté ce cri d'attachement : "**Le Professeur Arnaud nous a appris des choses merveilleuses. Il a pu sortir le Secourisme traditionnel, maintenant dépassé, pour le relever et ainsi le porter au niveau qui doit être le sien, c'est-à-dire à la pointe du progrès afin de secourir le mieux possible les polytraumatisés de la route**".

Et même dans son souci d'exciter à la fois l'admiration et l'émulation généreuse et efficace chez ses secouristes, il leur avait cité Saint-Exupéry : "**Etre homme, c'est précisément être responsable (...), c'est être fier d'une victoire que les camarades ont remporté, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde**" (1).

Ces lignes de deuil et d'enthousiasme publiées en 1977 m'apportaient la preuve que leur rédacteur avait su comprendre aussi bien que moi, notre commun "Maître", et, huit ans plus tard, en ce mois d'avril 1985, le ruban tricolore de l'inauguration achevait de témoigner combien son attachement était resté inlassable et profond.

Devant l'efficace de D. Burggraeve ainsi brusquement découverte, je me suis senti obligé de pratiquer mon propre examen de conscience : moi qui devais tant à l'amitié de Marcel Arnaud, notre premier contact de 1959 lors de la création des **Assises**, qu'avais-je fait depuis sa mort pour maintenir sa mémoire ?

Certes, dans mon **In Memoriam** de 1977, j'avais, au nom de l'Automobile-Club Médical reconnaissant, que notre prix annuel s'appellerait désormais **Prix Marcel Arnaud de Médecine Routière**. Certes, en 1978, les **Assises Nationales sur les Accidents de la Route** avaient eu pour thème, en souvenir de notre ami, **Les Secours d'Urgence** :

Page couverture  
de la 29 (citation  
incomplète)

Ces lignes de deuil et d'enthousiasme publiées en 1977 m'apportaient la preuve que leur rédacteur avait, lui aussi, su pleinement comprendre notre commun "Maître", et, huit ans plus tard, en ce mois d'avril 1985, le ruban tricolore de l'inauguration achevait de

*pour l'inauguration de « rue du Professeur Marcel Arnaud » à des - les - Lannoy, n'étaient présents que la seule association de secouristes et qu'un seul directeur de SAMU.*

**Mon examen de conscience "arnaldien"**

*me suis vu en représentant des S.O. de la police de la Gie*

Devant cette extraordinaire fidélité de D. Burggraeve ainsi brusquement découverte, je me suis senti obligé de ~~pratiquer~~ <sup>me livrer à</sup> mon propre examen de conscience : moi qui, depuis notre premier contact de 1959 pour la création des **Assises sur les Accidents de la Route**, devais tant à l'amitié de Marcel Arnaud, qu'avais-je fait depuis sa mort pour maintenir son souvenir ?

Certes, dans mon **In Memoriam** de 1977, j'avais annoncé, au nom de l'Automobile-Club Médical, que notre prix annuel s'appellerait désormais, par reconnaissance, **Prix Marcel Arnaud de Médecine Routière**. Certes, en 1978, les **Assises Nationales sur les Accidents de la Route** avaient eu pour thème, en souvenir de notre ami, **Les Secours d'Urgence**.

*de 1978*

A ces Assises avaient pris la parole les représentants des pouvoirs publics, les dirigeants des principaux SAMU, les présidents de syndicats de médecins généralistes, les représentants des grandes associations de prévention et de secours routiers ; devant eux, notre président d'honneur, le Docteur Louis Capette, à la séance d'ouverture, avait rappelé qu'elles avaient été fondées en 1959 par Marcel Arnaud. Mais, ce même jour, lors d'une communication concernant les "secours d'urgence" tels que les concevaient notre fondateur, un hommage encore plus marqué lui est venu d'un intervenant particulièrement qualifié, *le Professeur Alain Larcen, créateur, en 1962, à Nancy, de S.O.S Urgences. (?)*

(?) Aux Assises nationales de 1978, le Professeur Alain Larcen

a rappelé que : "La doctrine de Marcel Arnaud est, ~~un~~ dit, celle des minutes qui comptent et (de) l'appel aux secouristes en liaison avec l'excellente équipe que constituent pompiers et gendarmes (...)" car "il faut, en utilisant tous les moyens et tous les concours, organiser un quadrillage, un maillage de tout le territoire" (2) - je rappelle que nous sommes à une époque (1977-1978) où les SAMU étaient encore loin d'une complète mise en place.

*par le Dr. Larcen*

VI 31

(nationales sur les accidents de la route

Ainsi, Marcel Arnaud a-t-il été présent, au moins en esprit, à ces **Assises** de 1978, et l'est-il resté, par la suite, au moins une fois par an, à chaque remise publique du **Prix Marcel Arnaud de Médecine Routière**.

Mais, ~~qu'étaient ces efforts épisodiques~~, à côté des inlassables démarches que D.

Burggraeve avait dû mener, au sein de cette municipalité nordique, pour obtenir une rue au nom d'un médecin totalement inconnu dans la région et qui, par surcroît, était marseillais,

*combien mes efforts épisodiques pour maintenir le souvenir de Marcel Arnaud, me paraissaient soudain dérisoires!*

Une « allée du Professeur Marcel ARNAUD »

N'ayant donc pu, faute d'avoir été informé, me trouver le 28 avril 1985 à côté du Professeur Louis Serre, en revanche, dès que j'ai reçu, quatre mois plus tard, une invitation pour venir commémorer, à Lys-Lez-Lannoy, le huitième anniversaire de ce fatal 18 août 1977, j'ai répondu avec empressement à l'appel de D. Burggraeve, et c'est ainsi que je me suis trouvé "**rue du Professeur Marcel Arnaud**" puis à la Mairie de Lys, avec la Municipalité, les gendarmes, les pompiers et les secouristes de l'A.S.A.R., pour entendre mon nouvel ami proclamer :

"Le Professeur Marcel Arnaud, c'était l'exemple, c'était l'intelligence et la création. C'était la conviction, c'était le désintéressement et le dévouement (...) c'était l'homme qui avait épousé une cause. Le Professeur Arnaud reste notre Maître à tous..."

Puis, j'ai dit, à mon tour, que si j'avais répondu, pour ce 18 août 1985, à l'appel de D. Burggraeve "**avec émotion et joie**" comme l'avait fait le 28 avril le professeur Serre, c'était, afin de prouver, en m'associant à une aussi belle manifestation de fidélité, l'attachement reconnaissant de l'Automobile-Club Médical et mon amitié.

*↳ des médecins automobilistes*

VI (32)

41

Je ne mentais pas : en ce 18 août 1985, debout près de D. Burggraeve, mêlé à ce large mouvement de fraternité <sup>nouveau</sup> "arnaldienne", pris dans cette foule chaleureuse de secouristes, j'avais le sentiment de commémorer avec eux, <sup>pour sauver de l'oubli</sup> autour de Marcel Arnaud, notre Larrey, une sorte de "Bérésina" des "prompts secours".

Un an plus tard, la même amitié nouvelle de Didier Burggraeve m'a valu d'être convié à Hem, toujours près de Roubaix, pour inaugurer une charmante « allée du Professeur Marcel Armand » et, cette fois, j'ai ressenti, de la façon la plus directe, la même ~~esse~~ « émotion » et la même « joie » en coupant le ruban tricolore que, un an plus tôt, le professeur Serre en inaugurant la « ruelle du Professeur Marcel Armand » à Lys-lez-Lannoy.

En outre, pour unir dans la même manifestation le souvenir de Marcel Arnaud et même temps "l'Année européenne de Sécurité Routière", c'est le ~~main dans la main~~ avec l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix. que les Assises Nationales sur les Accidents de la Route 1986 ont été tenues à Roubaix ~~le~~ les 27 et 28 septembre 1986 (3)

### La fidélité "traumatologique" de Paul Bourret

Si cette année 1986, grâce au zèle constant de Didier Burggraeve, a été particulièrement importante pour la mémoire "secouriste" de Marcel Arnaud, elle l'a été également, comme on va le voir, pour sa mémoire "traumatologique" grâce à la <sup>fidélité</sup> à la droiture de Paul Bourret.

J'ai déjà dit que, pour diverses raisons, l'Automobile-Club Médical avait interrompu, de 1965 à 1976, ses Assises Nationales sur les Accidents de la route, et qu'avant de participer, en mai 1977, à la reprise des dites Assises, Marcel Arnaud avait poursuivi son action "traumatologique" et "secouriste" dans le cadre d'une autre manifestation annuelle du même type.



A la mi-juin 1986, je n'ai donc pas été étonné de lire dans un grand quotidien médical d'une réunion d'accidentologie routière -très exactement la suite de celles auxquelles avait participé Marcel Arnaud de 1965 à 1976- venait de se tenir à Marseille. ~~Paul~~ j'ai ainsi appris que Paul Bourret y avait fait une communication et que l'ancien assistant de Marcel Arnaud, le

Professeur Robert Vigouroux, récemment élu Maire de Marseille, avait reçu lui-même les participants. *de cette réunion* tenu à recevoir

Jusque là, tout était donc dans l'ordre des choses. En revanche, après relecture du compte rendu du journal, il m'a paru étonnant, voire scandaleux, que, dans la ville même où Marcel Arnaud avait été chirurgien des hôpitaux, ~~où~~ *dont il avait* où il avait conçu la "traumatologie routière" et organisé les "prompts secours", son nom n'ait pas été mentionné publiquement, au moins une fois !

*Ce silence,* *marseillaise, était-ce*  
~~était-ce~~, dans l'esprit des dirigeants de la réunion, une manière posthume de "punir" notre ami pour sa reprise de participation, en 1977, à nos Assises de l'Automobile-Club Médical, historiquement les premières et, de surcroit, fondées par lui ?

*Ce silence,* *était-ce*  
Était-ce, de la part de Paul Bourret, un "oubli" délibéré qui, son "patron" disparu, lui permettrait de s'attribuer entièrement -idée et réalisation- le mérite de "l'antenne *médicalisée* mobile" de Salon-de-Provence ? *une telle arrière-pensée d'oubli*  
A la réflexion, un ~~accaparement~~ *accaparement* ne paraissait pas impossible et même elle correspondait assez avec l'air du temps, car j'en avais déjà constaté bien des exemples. C'est pourquoi il m'a paru indispensable d'en avoir le coeur net.

Mon appel téléphonique du 15 juin 1986

*X, à propos de Marcel Arnaud*

Je n'avais guère eu de contacts avec Paul Bourret depuis vingt ans, mais j'avais gardé le souvenir d'un homme direct et droit. Le plus simple ~~donc~~ *donc* était de préparer des questions précises et de les lui poser par téléphone dans son mas d'Eyguières, près de Marseille, où il habitait depuis sa récente retraite *hospitalière*.

*depuis*  
A tant d'années de distance, j'ai retrouvé Paul Bourret, en juin 1986, aussi dynamique et chaleureux ~~dans~~ *dans* son mas marseillais qu'il l'était en juin 1962 dans son hôpital de Salon-de-Provence (4), et il m'a aussitôt répondu de façon très catégorique.

D Ma première question a été : **Considérez-vous Marcel Arnaud comme le pionnier de la chirurgie des accidents de la route ?** Et Paul Bourret m'a répondu : **oui c'est lui** qui, en 1957, au Congrès français de Chirurgie, a souligné que le blessé de la route est, très souvent, un polytraumatisé, notion essentielle et nouvelle.

Deuxième question : Vous considérez-vous comme le disciple de Marcel ARNAUD ?

D ~~Ma~~ Réponse : Incontestablement, Marcel ARNAUD a été mon Maître. Quand il a organisé, au Congrès de Chirurgie de 1957, sa Table Ronde sur les blessés de la route, il m'a fait participer à cette table ronde avec d'autres marseillais, Jacques DOR et Henri DALMAS. (Note)

Troisième question : Vous a-t-il guidé de ses conseils quand vous êtes devenu Chirurgien de l'Hôpital de Salon-de-Provence et que vous avez "médicalisé" l'ambulance de l'hôpital ?

~~Ma~~ Réponse : En "médicalisant" l'ambulance de l'hôpital, j'ai

fait certes oeuvre nouvelle, mais cette "médicalisation" découlait des idées de Marcel ARNAUD : j'ai voulu être, à Salon, plus que le disciple oeuvrant ; j'ai voulu être l'aile marchante de Marcel ARNAUD.

Quatrième question : Quand les Assises de l'A.C.M.F. ont été fondées en 1959, est-ce Marcel ARNAUD qui vous a demandé de participer à la séance de 1959 consacrée à la relève et aux transports des blessés de la route, qu'il présidait ?

- ~~Votre~~ Réponse : C'est Marcel ARNAUD qui m'a demandé, en 1959, de parler de "l'expérience de la Région de Salon", comme il m'avait demandé de participer à la Table Ronde de 1957 qu'il avait également mise sur pied, grâce à son influence personnelle sur les membres de l'Académie de Chirurgie.

Après mes quatre questions et ~~les~~ réponses, nous avons conclu que, si ~~vous étiez~~, au départ, l'élève de Marcel ARNAUD, vous avez ensuite travaillé avec lui la main dans la main, mais, ~~vous~~, de plus en plus préoccupé par la relève, le transport et la chirurgie, et, ~~lui~~, de plus en plus préoccupé par le secourisme routier, auquel il s'est consacré jusqu'à sa mort.

Paul Bourret écrit  
il avait  
Marcel Arnaud

Puis, encouragé par tant de loyauté, j'en suis arrivé à exprimer mon étonnement de n'avoir pas trouvé dans le compte rendu de la réunion qui venait de se tenir à Marseille ni surtout dans sa propre communication le nom de son "Maître" marseillais Marcel Arnaud.

*de Paul Bourret*

*(m'a paru me pouvoir qu')*

La réponse a été immédiate et faite d'un tel ton qu'elle ne pouvait être ~~une~~ sincère : même si le compte rendu l'a omis, m'a-t-il affirmé, Robert Vigouroux et lui, ses deux élèves de toujours, se sont unis pour saluer publiquement et avec chaleur la mémoire de leur ancien Maître.

Paul Bourret ayant mis en avant le nom de Robert Vigouroux et toute la presse ayant longuement rapporté son élection récente à la Mairie de Marseille, j'ai encore demandé à Paul Bourret, en pensant au voeu de Didier Burggraeve, s'il accepterait de soutenir auprès de son ancien camarade de Faculté et d'hôpital et désormais ~~nouveau Maire de~~ <sup>Premier adjoint</sup> Marseille, l'idée d'une "rue du Docteur Marcel Arnaud". Paul Bourret m'a aussitôt promis son plein appui, et j'ai raccroché, ravi d'une conversation aussi positive. (5).

*trava de*

*mais*

En 1987 : "Deux anniversaires de trente ans *(déjà!)*"

*H Comm*

Cette année "secouriste" et "bérésinienne" de 1986, doublée de ce coup de téléphone "traumatologique" de juin 1986, a eu, en 1987, deux retombées heureuses.

La première a été, je le rappelle, <sup>une lettre</sup> la réponse de Paul Bourret en date du 6 mars 1987 ; deux jours <sup>plus tôt</sup> avant, pensant toujours au bas-relief de la Bérésina, je lui avais demandé s'il accepterait <sup>de recevoir</sup> que je lui remette, aux Assises de l'A.C.M.F. de 1987 le "Prix Dominique LARREY" son "antenne mobile médicalisée" de 1957 <sup>d'équivalent</sup> pour les blessés de la route, la suite nécessaire ~~de ce qu'avaient été, en~~ <sup>avant été</sup> des "ambulances volantes" de Larrey pour les blessés des batailles.

*tant même que*

*sa réponse*

*Paul Bourret*

Dans ~~une lettre~~ du 6 mars 1987, m'a aussitôt confirmé, avec chaleur, son acceptation : "Cher Ami SOUBIRAN, mon accord (est) enthousiaste pour évoquer deux anniversaires de 30 ans (déjà !).

"- celui du Congrès de Chirurgie (de 1957) où Marcel Arnaud a littéralement créé un nouveau chapitre de la pathologie traumatologique : LE POLYTRAUMATISE (...)

VI 36  
et 37

"- d'où, à partir du mois de juillet 1957 (...) la première antenne mobile de secours médicalisés des blessés de la route, doctrine devenue universelle" (6)

Et, pour bien me prouver le plaisir qu'il aurait à recevoir ce Prix, Paul Bourret, aussi bon historien que l'avait été son maître Marcel Arnaud, a pris la peine d'ajouter à propos de Larrey : "Ce précurseur, grand nom historiques des soins pour ceux qui sont en danger de mort imminente".

Paul Bourret aurait-il pu ~~se montrer plus admirativement "bérésinien" envers son "précurseur" dans Larrey les "Prompts secours médicalisés" ?~~

### 1987 : La plaque tombale marseillaise

Si la première "retombée" de 1987 a été d'ordre "traumatologique" et est venue de l'A.C.M.F., la seconde, encore plus fervente et "bérésinienne", a été "secouriste" : elle est née, on le devine, d'une nouvelle initiative de D. Burggraeve et de deux années de démarches opiniâtres (7).

C'est donc en raison même de l'attachement de D. Burggraeve et uniquement grâce à lui que, pour le dixième anniversaire de la disparition de Marcel Arnaud, une plaque de marbre a été déposée sur sa tombe, non seulement afin de souligner qu'il a été

"pionnier de la Traumatologie routière" et "fondateur du Secourisme routier", mais également, afin de rappeler un titre qui, depuis 1977, paraissait s'être peu à peu estompé dans bien des mémoires, celui de "précurseur des SAMU" (8).

C'est pourquoi, le 18 août 1987, à l'ombre paisible des cyprès du cimetière marseillais de Mazargues, étaient debout au pied de la tombe, à côté de Didier Burggraeve, deux des élèves les plus directs de Marcel Arnaud, le Professeur Robert Vigouroux (9) et le Professeur Paul Bourret, indéfectiblement présents et fidèles depuis 1957 (10) et, auprès d'eux, le professeur Louis Serre, disciple et ami de la première heure

(8)  
P  
⊕

109  
109



71 38

- Duprè mine
- Aubignin
- Gullégo
- Jolis

(7), ainsi que, au nom du non moins fidèle Secours Routier Français, le Professeur Maurice Cara, ancien directeur du SAMU de Paris et successeur de Marcel Arnaud à la présidence de la Commission Médicale. (9)

Pour revenir du cimetière de Mazargues à ~~la Mairie~~ <sup>l'hôtel de ville</sup>, où le Professeur Vigouroux allait nous recevoir officiellement, Paul Bourret qui m'avait pris dans sa voiture, a eu la délicatesse de faire un détour <sup>afin de</sup> pour passer rue Dragon où notre Maître a habité pendant toute sa vie marseillaise. Ainsi, depuis le 18 août 1987, ce "n° 57 rue Dragon" qui apparaît sans cesse dans les "papiers" sous forme de feuilles d'ordonnance~~s~~ couvertes de schémas et de notes, a cessé pour moi, grâce à Paul Bourret, d'être une vague adresse restée jusque-là à peu près irréelle.

#### Et, en 1988, une rue marseillaise

4 de ~~Marseille~~ <sup>de</sup> neuro-chirurgien Robert Vigouroux n'a pas voulu, en tant que maire de Marseille, que sa ville soit moins reconnaissante envers son maître et compatriote provençal (8) que les Secouristes routiers de l'Agglomération de Roubaix : depuis le 11 juillet 1988, une voie phocéenne qui donne accès à une école maternelle s'appelle "rue du Professeur Marcel Arnaud" et cette présence enfantine aurait ravi ~~Marcel Arnaud~~ qui, pour alerter les parents sur les accidents du trajet, ne cessait de répéter : "les jours d'école sont plus dangereux que les jours fériés".

donc  
et les municipalités  
l'«urgentiste»

Ainsi, comme il me l'avait promis au téléphone en juin 1986, Paul Bourret a-t-il tenu parole auprès du Maire Robert Vigouroux, et celui-ci ne m'avait pas menti en m'écrivant, le 6 août 1986, qu'il suivrait le dossier avec attention.

Mais D. Burggraeve avait sollicité également pour cette rue le Professeur Vigouroux, et c'est à lui que, frappé par l'attachement exemplaire de ce secouriste nordique au souvenir de notre Maître, le Professeur et Maire de Marseille, pris, à son tour, par la contagion "bérésinienne", a fait annoncer, le 8 août 1988, sur papier à en-tête de la

Pages 39, 40 et 41 :

Rappels sur le SRF et sa commission médicale, avec la participation du Docteur André SOUBIRAN.

Intervention du Professeur BOURRET pour rappeler la mémoire et l'antériorité de l'œuvre de Marcel ARNAUD et la position, parfois, curieuse du Professeur SICARD, qui avait pourtant préfacé en 1961 le livre « Les blessés de la route » et nous avait confirmé (voir dans ce tome également) l'amitié qu'il avait personnellement pour Marcel ARNAUD.

Page 42 :

André SOUBIRAN (« A côté de ceux qui « oublient » un Editeur... »), cite, à nouveau le « précis » de secourisme routier en 1971, réédité ensuite après la mort de Marcel ARNAUD (Bible des secouristes routiers) avec des ajustements. Il s'agit de la société FRANCE SELECTION et son fondateur, Raymond FUSILIER, qui, en plus de ces éditions, a fait paraître dans sa revue de l'époque « Sécurité civile et industrielle » des articles de ou sur Marcel ARNAUD, ainsi que des communiqués du CAPSU ou des inédits retirés de ses archives.

Page 43 :

Il cite enfin « LES CINQ GESTES QUI SAUVENT », en reprenant les commentaires du Professeur ARNAUD insérés dans la dite revue de « l'Editeur » qui correspondent à ce que disait le créateur du secourisme routier, l'un des seuls (avec Louis SERRE et Pierre JOLIS) à s'intéresser (aussi) au « public ».

Et notre écrivain achève, pages 44 à 46 ce « chapitre VI » en citant l'ASAR devenue l'ASSARN en 1993 (donc la suite de ce chapitre, daté par ailleurs de décembre 1992 a été achevé plus tard), reprend un texte de Marcel ARNAUD « Conduire et se bien conduire » (publié par ailleurs par le CAPSU) avec une conclusion reprise des « grenadiers de la Bérézina » concernant Monsieur LARREY :

« Place pour Marcel Arnaud ! ».

C'est-à-dire sa juste place, pour nous la première.

A travers ce travail préparatoire en vue de « son » ouvrage, nous voyons bien l'objectif du Docteur SOUBIRAN qui était de mettre en exergue l'œuvre considérable de Marcel ARNAUD, face à un fléau des « temps modernes », la tuerie sur les routes, mise en parallèle avec la tuerie des champs de batailles (pour LARREY et DUNAND).

Lui, qui sera toute sa vie, reconnaissant à Marcel ARNAUD pour ce qu'il aura entrepris, a droit aujourd'hui, par nous, à la même et totale reconnaissance.

Son témoignage ici rappelé est ainsi révélateur de cette formidable épopée entreprise par des hommes courageux et exceptionnels.

Il est tout à fait normal de le rappeler. Tout cela nous permet d'en conserver une trace pour toujours.

Comment aurait-il été possible de ne pas dédier ce dernier tome à cet homme si attaché à l'œuvre et à la mémoire de Marcel ARNAUD ?

tête de la Mairie de Marseille le vote favorable du Conseil Municipal, en date du 11 juillet 1988, pour une "rue du Professeur Marcel Arnaud".

A Paris ou ailleurs, qui mieux que D. Burggraeve aurait mérité d'être informé en premier de cette cinquième victoire ?

### "Quel est le fleuve qui coule à Paris ?"

"Ce n'est pas la Seine, mais le Léthé" répondait à sa propre question Eugène Marsan en rappelant que le nom de ce fleuve des Enfers signifie "oubli".

Ajouterai-je que le Léthé semble irriguer de ses effluents bien des assemblées scientifiques, car, à partir de 1978, c'est dans l'indifférence - quand ce n'est pas dans un silence trop profond pour ne pas être voulu - que, hormis quelques mentions exceptionnelles, l'oeuvre traumatologique routière de Marcel Arnaud s'est très vite diluée puis a quitté les mémoires.

Déjà, par une pente facile de l'esprit - celle qui donne au Léthé le caractère irrésistible de son cours, dès la mort de Marcel Arnaud, l'habitude s'était prise d'oublier le neuro-chirurgien, introducteur en France de la notion de "polytraumatisme", pour ne plus évoquer - certes avec sympathie mais teintée de quelque peu d'ironie et parfois même de condescendance, ce traumatologue qui avait cru bon de s'égarer bizarrement dans le "secourisme routier".

←, dès 1962,

De ces "oublis", l'un deux me revient à l'esprit et, si je le cite, c'est parce que je n'ai eu besoin, pour le retrouver, d'aucune recherche d'archives et ~~sur tout~~ parce qu'il me donne l'occasion de camper de façon plus précise la silhouette de Paul BOURRET, ~~lauréat~~ lauréat du prix LARREY 1987 : mieux encore que par sa lettre d'acceptation du 6 mars 1987, cette brève anecdote, aisément vérifiable, <sup>de</sup> montre pleinement sa fidélité à la mémoire et à l'oeuvre de son "patron".

↳ démontre

J'ai déjà dit qu'en 1966 Marcel Arnaud, créant la **Commission Médicale du Secours Routier Français**, m'avait fait l'amitié de m'y admettre et je me suis efforcé d'en suivre assidument les réunions. Une séquelle d'accident de voiture m'a empêché d'assister à celle du 27 mai 1988, mais j'en ai reçu, peu après, le compte-rendu dactylographié.

Ce texte, je l'ai lu avec d'autant plus d'intérêt -et surtout d'émotion "arnaldienne"- qu'il commençait par un bref "historique" sur la création de ladite Commission et sur son fonctionnement de 1966 à 1986.

Pour donner, sans doute, toute sa solennité à ce rappel, c'est au membre le plus éminent et le plus chargé de titres scientifiques de l'actuelle Commission, ~~de 1988,~~ le Professeur André Sicard, qu'avait été confié ce retour vers le passé. Le choix, <sup>d'ailleurs,</sup> ~~présentateur~~ se justifiait, ~~de plus,~~ <sup>mieux</sup> d'autant plus que, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ~~non~~ <sup>seulement</sup> le Professeur Sicard et Marcel Arnaud avaient des affinités marseillaises ~~mais~~ : qu'en 1961 le Professeur Sicard avait rédigé, pour l'ouvrage "Les Blessés de la Route" de son compatriote provençal, une préface extrêmement fouillée et louangeuse (Note)

du 24 mai 1988

Je me borne donc à recopier le compte-rendu <sup>évoquant</sup> cette première période ~~de 1966 :~~

« 1°) PREMIERE COMMISSION MEDICALE DU SRF :

M. le Pr SICARD présente le Pr ARNAUD, pionnier du secourisme qui a été l'un des premiers à réaliser en Faculté de Médecine l'enseignement du secourisme, il y a 20 ans. Il souligne l'action du Pr ARNAUD au centre de VALABRE près de Marseille, ainsi qu'à Nainville-les-Roches. (Note)

« Il précise qu'il avait pour lui beaucoup d'amitié et d'admiration. Le Pr ARNAUD était neuro-chirurgien, ses travaux étaient mondialement connus. Il évoque aussi le livre de Marcel ARNAUD qui a plus de 20 ans et le film qui est toujours d'actualité.

« En conséquence, le Pr SICARD estime que son souvenir ne doit pas être oublié. »

Bref rappel, mais particulièrement émouvant, pensera-t-on, tant il manifestait ~~beaucoup~~ "d'amitié et d'admiration" envers le neuro-chirurgien qui s'était fait "le pionnier du secourisme" !

Bref rappel, mais pleinement adapté à la circonstance, puisque c'était dans les locaux du Secours Routier Français que l'action éducatrice de ce "pionnier" était ainsi <sup>du secourisme</sup> évoquée ! ~~appelée "Et à cette conclusion "~~ "Le souvenir de Marcel Arnaud ne doit pas être oublié" (qu'aurait-on pu ajouter de plus fort ou de plus fidèle) pour honorer la mémoire d'un tel "enseigneur", ~~que la conclusion :~~ "Le souvenir de Marcel Arnaud ne doit pas être oublié" ?



*l'intervenant*  
*apparemment*

C'est pourquoi, tout ayant été dit -et bien dit-, après un silence approbatif autant qu'ému, sans doute serait-on passé directement aux activités plus récentes de la Commission si, ~~improvisant~~ à la manière d'un personnage de **commedia dell' arte**, Paul Bourret n'avait pas pris inopinément la parole, et, à lire le compte rendu, on comprend qu'il l'a fait dans un bel élan d'attachement à son "**patron**", appuyé par une éloquence provençale où a dû gronder quelque indignation difficilement maintenue ; car, à l'éloge prononcée par le Professeur Sicard, il a ~~apporté~~ *ajouté* ces "**précisions**" que l'orateur n'avait sûrement pas prévues :

*cit. 11*

« Le Fr BOURRET précise que les premières actions du Fr ARNAUD concernant les blessés de la route ont débuté avec le Congrès de Chirurgie en 1957. C'est là que les notions de lésions internes ont été mises en évidence avec, par voie de conséquence, le développement de l'urgence d'une prise en charge médicale. C'est donc bien une pathologie nouvelle des accidents de la route qui s'est développée à partir de cette date, sous son impulsion. »

*1988*

Dans le compte rendu du 27 mai *1988*, également lu, mais sans qu'on puisse savoir exactement qui a parlé et à quel moment précis le film a été projeté :

*NDP*

« Son film : " Le praticien devant les accidents de la route" qui date de 1965 a été projeté à la Commission Médicale dont les membres ont été heureux de le découvrir ou de le revoir »

Si elle a immédiatement suivi les "**précisions**" de Paul Bourret, cette projection qui a nécessité la pénombre *et du moins*, l'avantage de masquer la gêne que n'a sans doute pas ~~manqué~~ *manqué* de provoquer dans l'assistance cette mise au point tout à fait *bonne pro-*gramme, tandis que, du moins je le suppose, également, le Professeur Sicard devait essayer de se rappeler ce qu'il avait pu écrire, *vingt* *sept* ans plus tôt, dans sa préface pour "Les Blessés de la Route". Si sa mémoire a été fidèle, il n'a pu qu'être gêné, car sa préface de 1961 précisait bien que "Les Blessés de la Route" n'était pas un "manuel pour secouristes routiers" mais bien un ouvrage de

*révisé* d'avant-garde sur un sujet en majeure partie inexploré : "**La première partie**, précisait-il, en tant que préfacier ~~de 1961~~, est strictement originale. Elle explique la balistique, rappelle les lois de la physique, montre ce qu'est l'homme-machine face à l'agression. Elle est nécessaire pour comprendre les raisons que donnent aux lésions des traumatisés de la route un aspect si particulier".

*(, ce 24 mai 1988,*

*, en même temps, avec ~~un~~ *mettes et**

*ingueur,* En des termes différents, c'était très exactement ce que, avec courtoisie mais *Professeur Sicard* et à ses auditeurs dont certains

*en être*

*de Paul Bourret*

durent ~~rester~~ abasourdis - ceux qui, sans cette intervention, <sup>auraient continué à</sup> "~~oublier~~" à ignorer que, <sup>(de 1957 à 1962)</sup> avant de devenir "**le pionnier du secourisme**", Marcel Arnaud, avait eu l'immense mérite de "**développer une pathologie nouvelle des accidents de la Route**" dont tous les traumatologistes, depuis 1957, avaient largement bénéficié mais pour laquelle, trente ans plus tard, bien peu songeaient encore à lui ~~dire merci~~.

*avec de la gratitude (le 27 mai 1988)*

Quoi qu'il en soit, une fois projeté le film "**Le praticien devant les accidents de la route**", le président de séance a ~~pu~~ enchaîné, pour le soulagement général, en saluant "**l'action du Professeur Arnaud, du Professeur Serre et de M. Dejour**", en remerciant le Professeur Sicard "**qui apporte aux travaux de la Commission l'appui de l'Académie de Médecine**", et enfin, de la façon la plus objective, en rendant "**hommage également au Professeur Bourret qui, à Salon-de-Provence, a été à l'origine des enquêtes REAGIR (Note ) et a permis d'améliorer la connaissance des blessés accidentés de la route [...] blessés particuliers (et dont) un grand nombre peuvent être sauvés par une prise en charge rapide**".

*merite remis à sa juste place*

Ainsi, l'intervention de Paul Bourret ayant permis que le rôle de chacun soit précisé et, *en même temps,* qu'un hommage soit rendu à tous, j'espère qu'on voudra bien me pardonner de m'être attardé, un instant, sur ce petit impromptu de comédia dell' arte *provençal* médicale.

**A coté de ceux qui "oublent"  
un Editeur qui se "souvient"**

*traumatologues*

Laissons les chirurgiens "**oublieux**" s'abandonner à la facile pente du fleuve Léthé.

Didier Burggraeve et ses secouristes roubainiens nous ont prouvé qu'on peut, en revanche, compter sur leur fidélité "**bérésinienne**" à la mémoire de Marcel Arnaud, leur "**père**" mais aussi leur "**enseigneur**", *en rédigeant pour eux le*

*(qu'ils savent être)*

"**Précis de Secourisme routier**" dans les 236 pages duquel, depuis 1971, ils ont puisé leurs connaissances.

*et on, par chance, j'en retrouve la phrase de René Leriche: « Pour résoudre un problème de médecins... » qui m'a permis de situer au 16 janvier 1956 le départ du combat de Marcel Arnaud en faveur des blessés de la route*

Or, en 1984, pour suivre les nouvelles directives de la Sécurité Civile et du Ministère de l'Intérieur, l'éditeur du "**Précis**" a été amené à transformer ce "**Précis**" en un beaucoup plus important "**Manuel de Secourisme routier**" de 476 pages, mais il n'a pas manqué

de rappeler, en tête du nouvel ouvrage, ce que ledit "**Manuel**" devait à l'ancien "**Précis**" dont "**la rédaction avait été assurée par le Professeur Marcel Arnaud et le Médecin-Général Genaud avec la collaboration de M.M. Arrighi, Dufraisse et Ravot**". (Note sur éditeur, spécialiste du secourisme).

*plein de délicatesse mais*  
~~Délicat~~ Rappel auquel rien n'obligeait l'Editeur, dans la mesure où le "**Précis**" avait été profondément remanié et copieusement augmenté, et que, par surcroît, son principal auteur était mort depuis sept ans !

Mais, en 1991, donc, cette fois, quatorze ans après la disparition de Marcel Arnaud, cet Editeur s'est montré d'une reconnaissance et d'une fidélité, dont on retrouverait très certainement peu d'exemples et qui est, en même temps, la preuve de la personnalité exceptionnellement attachante de Marcel Arnaud.

Car voici, en tête du chapitre IV intitulé "**LES POLYTRAUMATISMES**", le préambule placé dans cette réédition du "**Manuel**" parue en 1991 : "**Rappelons que ce chapitre a été rédigé (pour le Précis de 1971) par notre collaborateur le Professeur Marcel Arnaud. Nous avons maintenu les termes, alors utilisés, comme "asphyxié" ou comme "état de choc", remplacés depuis par détresse respiratoire ou circulatoire, et nous avons conservé partout son style direct et percutant, extraordinaire rappel de son enseignement oral**". [Note]

Au delà du "**pionnier du secourisme routier**", n'est-ce-pas au <sup>"</sup>fondateur de la "**polytraumatologie** tout entière" que cet hommage éclatant et global est rendu !

### LES CINQ GESTES QUI SAUVENT

Mais, dans sa reconnaissance et sa fidélité secouriste, cet Editeur est allé encore plus loin : cette fois, c'est trente ans exactement après l'entrée de Marcel Arnaud en "**religion**" de secourisme routier, qu'il a voulu marquer plus particulièrement cet anniversaire. Ayant retrouvé une cassette enregistrée par Marcel Arnaud et restée inédite à cause de sa mort, il en a publié le texte en juin 1992 dans celle de ses revues consacrée à la sécurité civile. (Note)

A cette cassette intitulée "**Les Gestes qui sauvent**", M. Arnaud avait donné la forme d'un dialogue entre le témoin d'un accident de la route et lui-même (Note) et, s'adressant à ce bon samaritain ignorant de la moindre notion de secourisme -ce qui, en 1971, était le cas ~~arrivé~~ et l'est toujours, pour 97% des Français (Note)-, il lui expliquait en

phrases claires et convaincantes, le rôle indispensable que peut avoir le témoin d'un accident avant l'arrivée des sauveteurs : **"Sache, public, que ce rôle tu es le seul à pouvoir le jouer, car, à cet instant, tu es tout seul face à des mourants ; leur survie dépend en grande partie de toi, de ton sang-froid, de ton intelligence et surtout de la bonne connaissance de ces éléments de secourisme qu'il est convenu dorénavant d'appeler "les gestes qui sauvent".**

*le grand quotidien marseillais*

Ajouterai-je que, depuis les deux articles parus, le 2 et 3 janvier 1960, dans **Le Provençal** pour l'avertissement du grand public, jusqu'à la publication, en juin 1992, de cette ancienne cassette par un Editeur obstinément fidèle à la pensée et à l'action de Marcel Arnaud, le combat pour les **"Gestes qui sauvent"**, a été poursuivi par D. Burggraeve (1), ~~qui~~ <sup>merci eux</sup> d'obtenir que l'enseignement de ces premiers éléments de secourisme soit rendu obligatoire pour l'obtention du permis de conduire, comme cela se pratique en Suisse, depuis déjà des années.

**Note pour bas page 44 (Note Burggraeve)**

(1) Ce **"combat"**, D. Burggraeve l'a entrepris de sa propre initiative à partir du 24 septembre 1967 en lançant une campagne: **"Du secourisme au Permis de conduire"**.

Devenu l'élève de Marcel Arnaud en 1970, il a assimilé son <sup>enseignement</sup> ~~action~~ secouriste, ~~la~~ <sup>puis</sup>, ~~après~~ <sup>avoir</sup> codifiée ~~et~~ <sup>en action</sup> l'a publiée sous la forme d'une brochure intitulée : **"Les cinq gestes qui sauvent" : alerter, baliser, ventiler, comprimer, sauvegarder"**, agréée par M. le Professeur Marcel Arnaud, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie de Chirurgie."

*Edouard Didier Burggraeve est le président d'honneur*

Plus de 625 000 exemplaires de brochures ont été diffusés gratuitement par l'**Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix (A.S.A.R.)** fondée en 1979 par D. Burggraeve, à laquelle a succédé, en 1993, l'**Association des Sauveteurs Secouristes Actifs de la Région du Nord (A.S.S.A.R.N.)** dont le président est le Docteur Philippe Lauwick (siège social : 15 A, rue Paul Laffargue 59100 Roubaix).

*Je tiens à souligner qu'un des buts statutaires*

~~Un des buts~~ de l'A.S.S.A.R.N. est la **"poursuite de l'oeuvre du Professeur Arnaud, créateur du secourisme routier"**.

"CONDUIRE ET SE BIEN CONDUIRE"

Mais, en feuilletant la dernière édition du Manuel de Secourisme Routier, j'ai découvert un bienfait supplémentaire de son Editeur en faveur du souvenir de Marcel Arnaud, et ce rappel m'a d'autant plus ému qu'il est la reprise d'un texte paru en 1964 dans la revue de l'Automobile-Club Médical ~~les revues sont, souvent, très vite publiées, tandis que les manuels demeurent~~

*ce chapitre a été rédigé,*

Ce texte de 1964, je l'ai retrouvé à la fin du chapitre III du Manuel ; il y figure comme une sorte de préparation du lecteur au "drame que constitue l'hécatombe routière", qui est la matière du chapitre IV sur les "polytraumatisés", écrit, nous l'avons vu, par M. Arnaud, en 1971, pour le Précis et entièrement repris en 1991 dans le Manuel en raison de "son style percutant et direct".

*Quand rédigé il y a plus de trente ans, ce*

le texte de 1964 sur "Conduire et se bien conduire" mérite tout autant le rappel :

*↳ toujours*

*« Rien ne sera fait en prophylaxie des accidents de la route, tant que l'esprit public n'affirmera pas de très intransigeante façon, sa désapprobation absolue de tous ceux, trop nombreux hélas, qui s'avèrent incapables de SE BIEN CONDUIRE lorsqu'ils sont au volant de leur voiture sur une route. Celui qui tient un volant alors qu'il se sait sous l'emprise d'une violente et coléreuse agitation ou d'un désir irrésistible de "défoulement" ; celui qui tient un volant se sachant sous l'emprise d'un état fébrile ou maladif, ou du sommeil, ou encore d'une gêne due à une infirmité ; celui qui tient un volant alors qu'il vient d'absorber des médicaments ou des alcools ; celui qui tient un volant alors qu'il sait que son véhicule est en douteux état de mécanique, d'éclairage, de freins, de pneus... celui-là est un irréfléchi, et qui prouve, par son insouciance, son*

*à établir que*

*à établir que*

*mépris pour la sécurité de la route, de la route moderne, ce champ d'action actuel de tant de vies humaines : celui-là doit être provisoirement privé du droit de conduire son véhicule, car il ne sait pas SE BIEN CONDUIRE dans le monde de la route.*

*« Le public doit prendre conscience qu'il existe, au-dessus du code de la route et plus impératif que ce dernier, un code de la bienséance, un code de la BONNE CONDUITE, véritable code coutumier et interhommes dont le respect est d'autant plus primordial qu'il est fait de règles tacites et librement consenties. Tant que cela ne s'affirmera pas dans l'esprit de tous les usagers de la*

route, la prévention des accidents de la circulation sera un leurre et continuera à accumuler les échecs. Et la route restera une jungle.

« Qu'arriverait-il si, sur nos voies ferrées, les mécaniciens essayaient de doubler les trains plus lents que le leur, au gré de leur propre fougue ?

Qu'arriverait-il s'ils ne respectaient pas très strictement les avis des nombreux signaux d'alerte, de ralentissement ou d'arrêt ?

Qu'arriverait-il s'ils méprisaient les informations sur la solidité des infrastructures, des voies, des courbes ou des ponts ?

Combien d'automobilistes se rendent compte que ces "signaux", dictateurs de la sécurité nocturne de tous, sont en réalité sous la responsabilité propre de chacun d'entre eux !

« Savoir SE BIEN CONDUIRE sur route, c'est savoir s'intégrer dans l'intelligence de la route moderne et de l'interaction étroite de ses

usagers ; c'est, sur route, "jouer le jeu" et le jouer sans tricher. Le tricheur de la route, celui qui se croit plus "malin" que son voisin... celui-là doit disparaître.

« Le devoir de la société tout entière et des divers gouvernements dans le monde est de trouver des solutions communes et efficaces pour débarrasser les routes de ces "tricheurs" fauteurs de drames et surtout des drames les plus graves.

« Il faut vite débarrasser les routes du monde de ces conducteurs, pétris d'orgueil et d'égoïsme, assez inconscients pour faire fi à la fois des impératifs ou des conseils inscrits sur les chaussées et sur les bords des routes, et des plus fondamentales règles de cette vie en commun, qui sont la base de la plus élémentaire bienséance. Sans cela, n'espérons rien de la BONNE CONDUITE des hommes, non seulement sur nos routes, mais encore partout... dans la vie ! »

ital

ital

entendu

Marcel Arnaud espérait-il être, sinon tout de suite, du moins très vite <sup>entendu</sup>. Je crois pouvoir en douter, car, dans ses "papiers", j'ai retrouvé cette note manuscrite <sup>qui cite</sup> Chamfort : "Que dira la postérité de voir qu'il a fallu tant d'efforts pour arriver à des résultats si simples et si naturels ?"

les « résultats »

Or, nous savons tous que, malgré "tant d'efforts" poursuivis de toutes parts, en matière de conduite automobile, ~~les résultats~~ ne sont pas encore devenus "simples et naturels" <sup>même</sup> et trente ans après la publication de ce lucide "Conduire et se bien conduire" <sup>actualisé par</sup> le Manuel, on ne peut que s'alarmer en constatant à quel point la nécessité de ces conseils reste entière.

Mais, en même temps, comment ne pas se réjouir que, de son Editeur de 1971 <sup>et de 1992</sup>, jusqu'aux Secouristes de l'A.S.A.R., puis de l'A.S.S.A.R.N., les amis de Marcel Arnaud, mesurant l'importance de l'enseignement qu'il nous a laissé, restent à ce point tenaces dans leur <sup>rappele</sup> ~~fidélité~~ des « prompts secours » et qu'à l'exemple des

grenadiers de la Bérésina <sup>criant</sup> : « Place pour Monsieur Larrey ! », ils continuent de proclamer : « Place pour Marcel Arnaud ! »

# Le S. R. F. et Marcel ARNAUD

Même si le tome III (septembre 2003), dédié à Robert DEJOUR (créateur de la revue « La Route » en 1961) a déjà mis en exergue les relations entre cette association (sous tutelle des pouvoirs publics) et le Professeur ARNAUD - comme tout le monde l'appelait alors au sein de cette structure, il n'est pas inutile de revenir sur quelques actions phares et sur quelques faits historiques.

Créé en 1954, le « Comité national du secours routier français » recevra dans ses locaux le Professeur ARNAUD venu exposer ses projets et sa doctrine de « secours aux blessés (et polytraumatisés) de la route » et solliciter son aide. Voir les témoignages dans les tomes précédents du président fondateur du SRF et directeurs successifs. Ce que le SRF fera.

A la mort de Marcel ARNAUD, un hommage émouvant lui fut rendu dans « La Route » reproduit à nouveau ci-dessous.

Tout est dit dans ce texte, le « pionnier du secourisme routier » (en fait le créateur), « l'instigateur » des assises sur les accidents de la route (en 1959) organisées par l'ACMF et le docteur André SOUBIRAN et toutes les étapes qui l'ont amené à son oeuvre depuis l'accident de la route en 1954.

## Professeur ARNAUD pionnier du secourisme routier

Le Dr Marcel Arnaud qui a fait ô combien pour améliorer les secours aux glessés de la route n'est plus. Il a été terrassé à l'âge de 81 ans par une crise cardiaque.

C'est lui qui avait lancé la traumatologie routière en 1957. Lui encore qui avait été l'instigateur des Assises sur les accidents de la route fondées en 1959 par l'Automobile Club Médical de France. Lui encore qui était le « père » du secourisme routier à l'enseignement duquel il s'est totalement consacré tant auprès du grand public que du corps médical.

C'est en 1954 que ce chirurgien des hôpitaux a eu la révélation des secours aux blessés de la route, après avoir assisté à un accident survenu à un cyclomotoriste sur la RN 7 près d'Aix-en-Provence.

Si le Dr Marcel Arnaud a eu le mérite de tirer le signal d'alarme avec une inlassable persuasion, comme l'a écrit le Pr Sicard, de la faculté de Médecine de Paris dans la préface d'un livre, il était aussi, a dit M. Christian Gérondeau, Directeur de la Sécurité Civile et Secrétaire général du Comité interministériel de la Sécurité Routière en remettant le 14 mai dernier le « volant d'or de la sécurité routière » au Secours Routier dont le disparu présidait la commission médicale »

« — Un enseignant incomparable, car il mettait dans ses leçons tout son dynamisme méridional, toute sa foi, mais aussi son expérience concernant les victimes des accidents de la route. »

Le Dr Arnaud était chirurgien-chef honoraire des hôpitaux de Marseille, membre de l'Académie de chirurgie, membre associé de l'Académie de médecine.

Il dispensait son enseignement au Centre national d'études de la Sécurité Civile à l'école de Nainville-les-Roches et dans les centres d'instruction de la Sécurité Civile.

Il était aussi l'auteur de la première étude importante consacrée aux problèmes des accidentés, intitulée « Les blessés de la route » et avait collaboré à la rédaction des brochures éditées par l'Association de La Sécurité Routière.

Il est mort à Avignon en enseignant, comme il l'avait souhaité : pendant une séance de secourisme routier.

Le Dr Marcel Arnaud laisse le souvenir d'un homme de talent, profondément humain et totalement désintéressé.

Sa disparition sera ressentie comme une grande perte par le secours routier et tous ceux que préoccupent les accidents de la route.

Ainsi, pour rappeler le rôle que devait tenir et a joué le SRF, la revue « La Route » de Robert DEJOUR reproduira à nouveau l'éditorial qu'elle avait publié dans le n° 22 de cette revue, du 1<sup>er</sup> trimestre 1965 tout en rappelant l'action de M. LE TOURNEUR-HUGON.

Dans l'introduction de ce texte « En face des accidents de la route », on notera la référence à Marcel ARNAUD. L'action, l'objectif de ce SRF était bien le « secours aux blessés de la route ».

A part mon seul contact direct avec Robert DEJOUR en décembre 1968 et ma lettre afin de suivre la formation de secourisme routier organisé par le SRF (avec les Professeurs ARNAUD et SERRE), la réception de quelques numéros de la revue, ce n'est qu'à l'arrivée comme nouveau directeur général de M. Serge ADAM que les relations se développèrent, avec l'ASAR, le CAPSU et à propos des « 5 gestes qui sauvent ».

Aussi, faut-il rappeler la « table ronde » organisée par le SRF à Paris le 7 octobre 1986. J'avais reçu une invitation mais comment concilier vie professionnelle et action associative, la semaine, en plus de chaque week-end ? Il faut choisir. Un déplacement à Paris ne pouvait se concevoir que pour plusieurs rendez-vous, dans les ministères, au Parlement, auprès des organismes concernés.

Le thème en était « L'alerte et les premiers gestes », thème très important et intéressant pour moi et mes associations. Mais le SRF et M. ADAM firent le travail auprès de la presse. Les comptes rendus publiés dans « La Route » ont été insérés plusieurs fois dans les documents sur les « 5 gestes » et autres dossiers du CAPSU.

Le « Quotidien du médecin » en fera paraître, également, un résumé (ci-après) où deux points essentiels étaient soulignés : le gain en vies humaines possible (ce que les pouvoirs publics nous demandaient régulièrement afin de justifier notre demande de formation des candidats aux permis de conduire) ; ce que le Professeur Maurice CARA devait confirmer. Egalement, la remarque du médecin-colonel de la BSPP JUNIERE : « limiter ces gestes au minimum ». Nous étions bien évidemment totalement d'accord.

La démarche du SRF, avec ensuite la publication du dépliant (qui reprenait les « 5 gestes » sans les nommer précisément) était donc totalement en phase avec notre action.

La revue, qui avait permis au Professeur ARNAUD de faire connaître son enseignement et ses réflexions concernant les accidents de la route et la sécurité routière, permettra aussi à d'autres éminents professeurs de s'exprimer, notamment le Professeur CARA, qui deviendra le nouveau président de la commission médicale.

Ainsi, dans « La Route », n° 13, d'avril 1987 (nouvelle série, après l'interruption du fait du décès de M. DEJOUR en 1981), signalait-il un article « Du Choc aux traumatismes, des premiers soins à l'hôpital ».

M. CARA a côtoyé tous ceux qui, médecins ou anesthésiologistes comme lui, se sont préoccupés de la survie des blessés de la route (et lui d'abord, en 1954, de la survie des poliomyélitiques, d'où la mise en place d'une organisation de transport médicalisé). Mais, si on a pu ensuite l'appeler également SMUR, comme on appelait SMUR la médicalisation des ambulances de sapeurs pompiers, le véritable premier SMUR fut bien celui du Professeur Paul BOURRET.

M. CARA ne créa le SAMU de Paris « qu'en » 1992 et quand je lui avais demandé, pourquoi si tard, il m'avait répondu parce « qu'on » n'en voulait pas !



Un EDITORIAL (plus que jamais d'actualité)  
de notre grand ami regretté Henri LE TOURNEUR-HUGON

# En face des accidents de la route

A la veille des nouvelles vagues de grands départs de l'année — les vacances ne commencent-elles pas dès le printemps et ne se poursuivent-elles pas jusqu'à l'automne ? — nous avons cru bon de reproduire ci-dessous, sans rien y changer, un éditorial écrit peu avant sa disparition par notre grand ami regretté Henri Le Tourneur-Hugon.

Tous nos amis conviendront — nous n'en doutons pas — du caractère prophétique — puisque plus que jamais d'actualité — des réflexions d'Henri Le Tourneur-Hugon qui, jusqu'à la limite de ses forces — et parfois seul, lorsque des gens qui auraient pu énormément l'aider l'abandonnèrent — eut toujours pour préoccupation n° 1 une meilleure organisation des secours, sous l'impulsion du Secours Routier Français, dont il fut l'infatigable animateur.

Cet animateur devait aussi — et ce fut un réel bonheur — rencontrer un autre homme de grande valeur qui, à son tour, se pencha, en praticien en même temps qu'en homme de cœur, sur le drame des blessés de la route. Nous pensons au Professeur Marcel Arnaud. Henri Le Tourneur-Hugon et lui s'estimaient et eurent bientôt un but commun. Une parfaite communion d'idées s'établit entre eux.

« Sauver son prochain » devint leur devise, le dénominateur commun qui les réunissait. Or, l'œuvre des précurseurs a fait école. De nouvelles vocations ont surgi. Le flambeau, que tient encore si solidement notre ami le Professeur Arnaud, est brandi également par des hommes comme le Professeur Serre, de Montpellier, et bien d'autres que nous nous excusons de ne pas pouvoir citer, quoique nous possédions la certitude qu'ils existent.

Pour vaincre ce fléau du monde moderne que sont les accidents de la route, nous ne serons jamais trop nombreux à lutter, au coude-à-coude. Mais le fléau que nous combattons — réincarnation de la peste, du choléra et des famines d'autrefois — doit reculer, grâce à nos efforts, grâce à « leurs » efforts. Le dévouement des précurseurs comme Henri Le Tourneur-Hugon n'aura sûrement pas été vain.

**C'**EST donc devenu banalité hebdomadaire. Chaque week-end, les chiffres se répètent, dénombant quelque 60 à 80 accidents mortels et deux à trois centaines de blessés dont on sait, par des statistiques nombreuses, que le tiers — au moins — est gravement atteint.

*Voilà le prix des sorties du dimanche.*

*Soit. Puisque, malgré les efforts de la prévention, l'automobiliste français continue à braver inconsidérément, l'hiver, les routes glissantes, les brouillards et les plaques de verglas, à prendre, aux beaux jours, les virages à des allures exc-*

sives ou à s'essayer, en ligne droite, à des vitesses que ne se permettraient pas des coureurs éprouvés se trouvant dans les mêmes conditions, il ne reste plus qu'à essayer de sauver le plus grand nombre possible de ces inconscients après qu'est arrivé l'accident dont, responsables ou non, ils sont les tristes victimes.

C'est l'objet . . . précisément . . . du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS et, que son action soit peu spectaculaire et n'évoque avant tout que des visions de drames peu agréables à contempler, n'en diminue pas l'importance.

Aussi, dans la conjoncture routière actuelle, la création et le développement du Comité National du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS, centralisant, normalisant et s'efforçant de coordonner les efforts de tous ceux qui œuvrent en ordre dispersé pour la sauvegarde des victimes de la circulation correspondent-ils à une nécessité immédiate.

C'est l'objet — précisément — du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS et, définit son rôle, que « Le but du Comité National du SECOURS ROUTIER est de grouper et coordonner les diverses initiatives existant déjà en matière d'entraide et d'assistance routière, ainsi que celle d'autres associations désireuses d'y apporter leur contribution. Cette coordination doit, en effet, assurer une meilleure répartition sur l'ensemble du réseau, des moyens ainsi rassemblés en même temps qu'une utilisation plus efficace ».

\*

\*\*

J'entends que beaucoup vont objecter : mais pourquoi un organisme privé pour s'occuper d'une question dont la solution, après tout, devrait incomber à l'Etat ?

Tout autant que surveiller les routes, codifier la circulation, réprimer les infractions, n'est-ce pas l'Etat qui devrait assurer le secours aux accidentés, ne s'agit-il pas là d'un service public pour lequel nous payons des impôts, nous supportons des charges et des taxes de toute sorte — prix de l'essence, péages, taxes à l'achat des véhicules, etc... — et n'est-il pas abusif de sa part de s'en remettre à un organisme auxiliaire d'un travail qu'il n'a pas le droit d'escamoter ?

Et c'est malheureusement derrière cet argument spécieux que se retranchent un trop grand nombre d'étourdis pour refuser leur aide au SECOURS ROUTIER FRANÇAIS. Or, disons tout de suite que poser ainsi la question est la très mal poser.

Tout d'abord l'Etat ne se désintéresse en aucune manière de la question et c'est bien lui qui supporte la lourde charge d'assistance que représentent les quelques 300.000 blessés annuels de la circulation. C'est la Protection Civile, donc l'Etat par son Ministre de l'Intérieur, qui organise les corps de sapeurs-pompiers, les dote en matériel de secours, les instruit des actes essentiels de secourisme et les sapeurs-pompiers, en beaucoup d'endroits, sont les meilleurs instruments du secours aux accidentés de la route.

C'est la Gendarmerie, donc l'Etat par son Ministre des Armées et les Compagnies républicaines de sécurité ou les polices urbaines qui assure, lorsqu'est survenu un accident sur un point quelconque du réseau routier, la répercussion de l'alerte, l'organisation sur place du secours nécessaire, aide au transport du blessé et parfois l'assure directement, réduisant au minimum les délais d'attente et les mauvaises conditions d'assistance si préjudiciables à la survie ou à la guérison totale des blessés.

C'est l'Etat par son Ministre de l'Équipement responsable des routes, et par la collaboration constante de son ministre des Postes et Télécommunications qui permet l'équipement de points isolés en postes d'appel base primordiale d'un secours efficace.

*C'est l'Etat enfin, par son Ministre de la Santé Publique, dont le rôle s'amplifie de jour en jour, qui assure l'hospitalisation et permet par l'organisation des secteurs ambulanciers complétant par des moyens privés dûment contrôlés les ressources ambulancières officielles là où elles ne pourraient suffire, l'ubiquité nécessaire des moyens de relevage et de transport de traumatisés pour lesquels un ramassage laissé à la bonne volonté de sauveteurs occasionnels pourrait être néfaste.*

*Alors, me direz-vous, puisque tout existe, quel est le rôle du Comité National du SECOURS ROUTIER et n'est-il pas un peu la mouche du coche ayant tendance à s'attribuer le mérite des efforts des autres ?*

*La seule énumération que nous venons de faire de la multiplicité des tâches à accomplir pour constituer un ensemble cohérent de secours suffit à répondre.*

*Il y a nécessité, quand une organisation est composée d'éléments si divers, que quelqu'un ou quelque organisme ait pour objet la coordination nécessaire entre ces éléments et c'est cette évidence qui a provoqué, il y a déjà près d'une douzaine d'années, la création d'un Comité central groupant, autour de cette sorte de table ronde des secours qu'est le Comité National du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS, tous les départements ministériels intéressés et tous les grands organismes privés susceptibles de leur apporter leur appui.*

*Que son travail ait été efficace et qu'il ait pu, depuis sa création, œuvrer utilement tant dans le domaine des réseaux téléphoniques d'alertes que dans la formation des ambulanciers privés, l'enseignement nécessaire du secourisme et Secourisme Routier et les dotations urgentes d'ambulances aux endroits encore dépourvus n'est, nous l'espérons, contesté par personne.*

*Aussi bien, dans la dernière réunion du Comité National arrêtant, après le compte-rendu de l'activité le programme d'action, c'est l'unanimité des membres qui, à la demande de son Président s'est prononcée pour que continue et se développe l'œuvre de cet organisme central qui, en représentant vraiment l'ensemble des éléments, permet de parler aujourd'hui d'un grand service français de secours aux blessés de la route.*

*L'avenir en modifiera ou en complétera peut-être les structures, mais, dans son essence, le Comité National du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS est appelé à continuer et continuera à œuvrer pour une meilleure organisation de ces secours que persiste à rendre nécessaires le comportement incompréhensible de l'homme au volant.*



## COMITÉ NATIONAL DU SECOURS ROUTIER FRANÇAIS

Association déclarée (loi de 1901)  
n° SIREN : 784 2060 88

PARIS, LE 29/9/86

### INVITATION à la " T A B L E R O N D E "

organisée le MARDI 7 OCTOBRE 1986

( à II heures )

Je vous confirme mon invitation à la "TABLE RONDE" précitée  
(sur l'ALERTE" et les "PREMIERS GESTES" à accomplir sur les  
lieux d'un accident de la route qui se tiendra le 7 octobre  
prochain (à II heures) :

SALLE 523 - BATIMENT 5

au SALON DE L'AUTO

(Parc des Expositions - Porte de Versailles)

+  
+ +

Afin de vous permettre l'accès gratuit dans ce SALON, une hôtesse  
du SECOURS ROUTIER FRANÇAIS se tiendra à l'entrée principale,  
PORTE "A" et vous remettra un billet d'entrée (dès 10 h 30).  
(Le bâtiment 5 se trouvera à 20 mètres (environ) à gauche de  
la PORTE "A").

Je compte sur votre présence et vous en remercie par avance.

/ R.S.V.P. : 45.27.I4.20 /

Le Président du Comité National du  
SECOURS ROUTIER FRANÇAIS

Premier Ministre.  
Ministère des Transports.  
Ministère de l'Intérieur.  
Ministère des P. et T.  
Ministère de la Défense.  
Ministère de la Santé.

Association Française  
des Automobilistes.  
Union Routière de France.  
Syndicat National  
de l'Aide Médicale  
Urgente.



## ACCIDENTS DE LA ROUTE : UNE ALERTE PLUS RAPIDE ET PRECISE EVITERAIT DES CENTAINES DE MORTS

En apprenant aux témoins d'accidents à « protéger, alerter et faire les gestes de survie », on pourrait diminuer de 1 000 à 2 000 le nombre de victimes de la route.

« TROP de gens sont morts sur la route en 1986 parce que l'alerte n'a pas été assez rapide ou assez précise. » Telle est la conclusion qui ressort d'une table ronde organisée dans le cadre du Salon de l'auto par le Secours routier français (SRF) sur le thème « L'alerte et les premiers soins en présence d'un accident de la route ».

Un accident se produit à 0 h 15. Un témoin fait signe à quatre conducteurs. Aucune ne s'arrête, et c'est le cinquième automobiliste qui donnera l'alerte, douze minutes, après l'accident. Bilan : un mort, deux blessés.

Un pompiste est prévenu d'un accident vingt minutes après la collision. Il ne prévient les secours que... quatre-vingt minutes après l'accident. Bilan : un mort.

Des riverains amènent chez eux des blessés légers, leur donnent à boire puis préviennent les secours. Bilan : un mort et cinq blessés.

Une borne d'appel est à 50 m du lieu d'un accident. Le blessé est quand même transporté dans la voiture d'un témoin. Il meurt en arrivant à l'hôpital.

Un automobiliste signale la chute d'un motard sans préciser le lieu. La police cherche vainement à l'endroit présumé. La victime est retrouvée morte trois heures plus tard.

Un véritable sottisier ! Une sorte de liste noire aussi. Car ce sont les accidentés qui, finalement, pâtissent de la non-utilisation des bornes d'appel, de l'imprécision des renseignements fournis par les témoins, de la sous-estimation de la gravité des blessures, et, pis, de la non-assistance à personne en danger. Et pourtant !

Les Français savent-ils que dans les cabines téléphoniques à carte, de plus en plus nombreuses, il est possible sans carte d'appeler le 15 (1), le 17 (la gendarmerie) ou le 18 (les pompiers) ? Savent-ils, comme l'ont rappelé M. Adam, directeur du Secours routier français, et le Pr Cara, président de la commission médicale du SRF et fondateur du SAMU de Paris, que l'on enregistre chaque année entre 1 000 et 2 000 morts qui auraient pu être évités si l'alerte avait été donnée plus tôt ?

Le Pr Cara a souligné que sur les lieux de l'accident, « il faut apprendre aux gens à protéger, alerter et faire les gestes de survie ». Protéger les blessés, mais aussi se protéger soi-même. On évalue en effet à 300 ou 400 le nombre de personnes qui meurent chaque année dans ce que les spécialistes appellent les « suraccidents », parce qu'elles n'ont pas suffisamment signalé leur présence sur les lieux d'un premier accident

### Enseigner l'alerte

Alerter. Et bien alerter ! La France dispose, hors autoroutes, de 2 600 bornes d'appel. Mais une telle infrastructure ne suffit pas. Quand un témoin compose un numéro d'urgence, encore faut-il qu'il donne des précisions sur le lieu et surtout la nature de l'accident. Autant d'informations qui permettent aux pompiers ou au SAMU d'envoyer sur place les secours des plus appropriés. C'est ce qu'a signalé le Dr Giroud, du SAMU de Pontoise, en disant qu'il fallait « enseigner l'alerte ».

Une enquête de la direction de la Sécurité et de la Circulation routières au ministère des Transports montre ainsi que 80 % des témoins ne donnent pas suffisamment d'informations par téléphone aux équipes d'intervention. Quant aux gestes de survie, ils sont, bien sûr, nécessaires, mais les témoins ne doivent pas faire n'importe quoi. Le médecin-colonel Junière, des Sapeurs-pompiers de Paris, estime, en effet, qu'il convient de « limiter ces gestes au minimum ». Pour lui, « ces gestes constituent parfois un risque aggravant par rapport à une non-intervention ». Et de citer les extractions intempestives de victimes de leur véhicule ou des manipulations inadéquates de blessés qui peuvent laisser de graves séquelles.

### Pas assez de « centres 15 »

La France - les différents intervenants l'ont reconnu - possède un dispositif de secours d'urgence de grande qualité. Même si, parfois, ses différents acteurs s'opposent. SAMU contre pompiers ? « Une querelle de clocher qui n'existe pas à Paris », remarque le colonel Junière.

Mais d'autres problèmes d'organisation existent. Et plusieurs participants ont souligné les méfaits de l'absence de « centre 15 » dans la majorité des départements français. Seuls vingt d'entre eux disposent aujourd'hui d'un tel

centre. « Dans quarante départements, insiste le Dr Giroud, l'installation d'un « centre 15 » ne présenteraient aucune difficulté. »

C'est le Dr Lalande, représentant le Ministre de la Santé, qui a tempéré le pessimisme du responsable du SAMU de Pontoise : « Les décrets sur les « centres 15 » sont encore à l'arbitrage. Mais cinq centres devraient ouvrir très prochainement. Ces centres se multiplient rapidement et ils continueront de s'étendre. »

Jean-Michel BEZAT

(1) Structures départementales chargées de recevoir sur un numéro téléphonique unique - le 15 - l'ensemble des appels médicaux urgents et de déclencher l'intervention des moyens les plus appropriés à chaque cas (médecin traitant, médecin de garde, SAMU, pompiers, ambulancier privé, etc.)

Extrait du Quotidien du Médecin.

"La Route" n° 73  
Avril 1987.

# DU CHOC AUX TRAUMATISMES, DES PREMIERS SOINS A L'HOPITAL



par le Professeur  
Maurice Cara

**La connaissance des conditions de choc guident le médecin vers leurs conséquences : ce qui se passe dans le corps d'un sujet au moment de l'accident, la propagation de l'onde de choc. Après avoir identifié les lésions visibles, cette connaissance permet d'orienter rapidement les investigations vers celles que l'on ne voit pas. Le temps est chose précieuse pour la survie d'un blessé. Il ne faut pas le gâcher en donnant une alerte tardive ou imprécise**

Les polytraumatisés \* de la route peuvent présenter deux sortes de lésions :

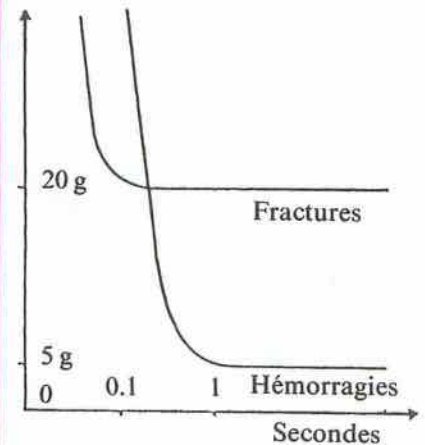
- celles qui, très localisées aux points d'impact, sont subies passivement (victime = cible).
- celles qui, consécutives à l'arrêt brutal du mouvement, provoquent, outre des lésions d'impact, des tachytraumatismes \*\* disséminés à l'intérieur de tout le corps, entraînant hémorragies internes et lésions osseuses (victime = projectile). Sous l'effet de l'accélération chaque partie de notre corps, nos organes « pèsent » plus lourd. La pression artérielle augmente et le sang s'accumule dans les capillaires sanguins. En phase critique, l'accélération provoque l'éclatement de ces capillaires, un pecté hémorragique diffus se produit dans les tissus fragiles, notamment au niveau du cerveau.

En phase extrême, des hémorragies encore plus importantes peuvent en résulter.

Soumises à une accélération \*\*\* de 5 G, la pression systolique est 5 fois supérieure à la normale (60 au lieu de 12), produisant un effet comparable à un énorme coup de tension.

Si, schématiquement, les hémorragies interviennent au-dessus de 5 G, les arrachements, les tassements vertébraux disséminés et les fractures osseuses sont le fait d'accéléérations dépassant 20 G.

Des accélérations supérieures peuvent cependant être subies sans produire de fracture si elles se déroulent dans un temps très bref : 150 G sont supportables pendant une durée de 20 millisecondes.



### Trois démonstrations

Prenons l'exemple d'un accident banal : un homme marche et heurte



du front une porte en verre. A une vitesse de déplacement de 3,6 km/h (1 m/s), et une distance d'arrêt d'environ 1 cm, l'accélération est de 5 G pendant une durée de choc de 20 ms : il n'y a pas de fracture mais risque d'hématome sous-cutané. C'est la bosse bien connue.

L'accident de voiture survient à des vitesses plus élevées. Quand une voiture heurte un obstacle fixe à 36 km/h (10 m/s), la distance d'arrêt est de 50 cm (écrasement des tôles).

Bien que la décélération soit de 10 G, pour une durée de choc de 0,1 s, il n'y aura pas de dommages importants du fait de cette brièveté ... si le passager est attaché (ce qui augmente encore la distance d'arrêt). Si, par contre, la ceinture n'est pas bouclée, sa tête entre violemment en contact avec le pare-brise. L'accélération au niveau du crâne est de 500 G pendant une durée de choc de 2 ms. Outre une plaie inévitable, il y aura forcément fracture osseuse au point d'impact.



La défenestration illustre de manière encore plus évidente le mécanisme du choc. Dans une chute d'une hauteur de 3 m, debout sur les talons,

l'épaisseur même des parties souples de ceux-ci produit une distance d'arrêt de 2 cm alors que la vitesse est de 7,67 m/s. Dans ces conditions, le choc d'une durée de 2,6 ms et l'accélération de 150 G provoqueront la fracture inévitable du calcaneum, premier os qui subit l'impact.

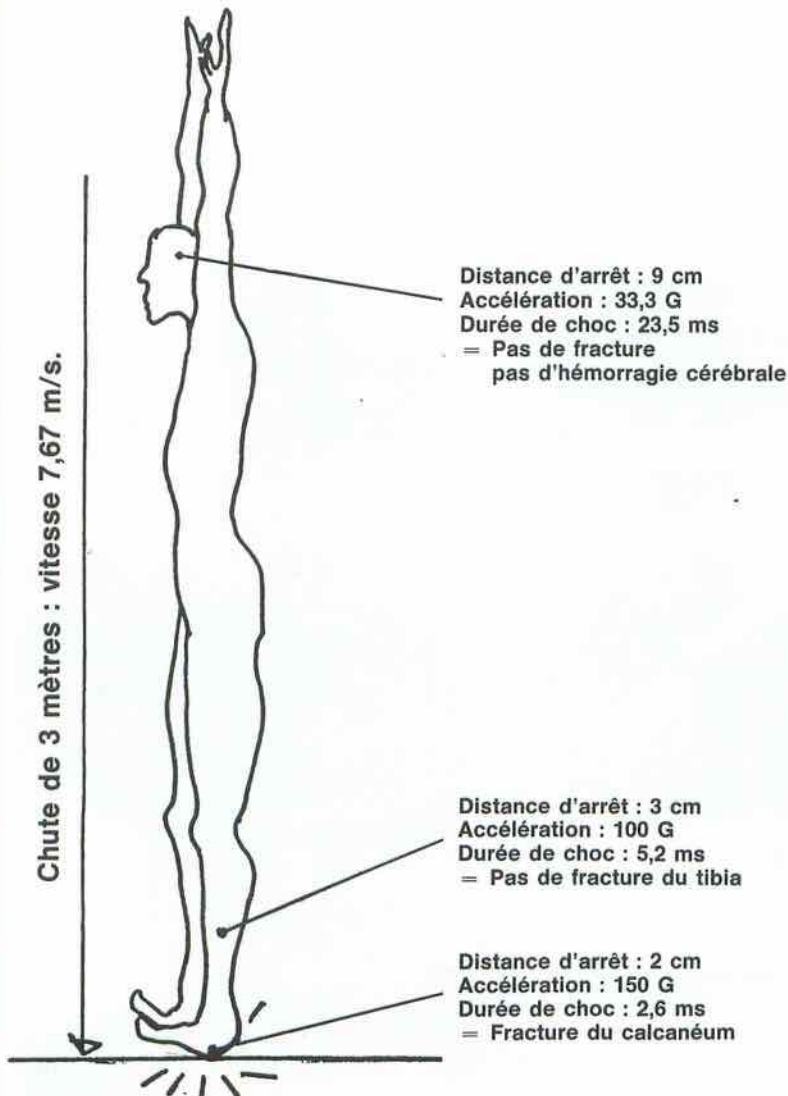
Plus haut, et du fait de cette fracture la distance d'arrêt croît encore au niveau du tibia pour atteindre 3 cm, alors que l'accélération est réduite d'un tiers (100 G). A ce stade, on est désormais en-dessous du seuil de la fracture.

Plus on se rapproche de la tête, par le jeu de l'élasticité des cartilages et des articulations, particulièrement au niveau de la colonne vertébrale, et plus la distance d'arrêt augmente, plus l'accélération décroît. En arrivant au crâne, la distance d'arrêt totalise 9 cm, l'accélération est sous la barre des 33,3 G pendant une durée de 23,5 ms. En raison de la brièveté du temps, il n'y aura pas d'hémorragie au niveau du cerveau. Une chute, partant d'un point plus élevé, provoquerait des fractures de jambe, de cuisse, des tassements vertébraux et des hémorragies disséminées.

En cas de choc très violent, il peut se créer des arrachements viscéraux au niveau du cœur, du foie ... La connaissance de ces conditions permet donc au médecin un diagnostic rapide des conséquences.

### Rupture de l'aorte

Lors d'un choc, sous l'influence de l'élévation artérielle, on peut assister à une rupture de l'aorte qui, si elle est consécutive à un choc à grande vitesse, sera totale et entraînera une mort quasi





instantanée. Cette rupture peut n'être que partielle : l'enveloppe extérieure de l'aorte, plus résistante, se dilate à la manière d'une hernie sur une chambre à air (anévrisme) et résiste quelques temps à l'éclatement, laissant le temps nécessaire à l'intervention chirurgicale.

Pour cette raison, il faut que tout traumatisé soit transporté à l'hôpital afin que le diagnostic de risque soit réalisé dans les plus brefs délais.

### La technique de secours

Il peut y avoir fracture non apparente des vertèbres cervicales : le ramassage du blessé doit préserver l'axe tête-rachis.

La fixation doit être assurée par le matelas-coquille qui immobilise toutes les fractures et simplifie la manipulation. Les secouristes spécialisés ont compétence pour faire face aux traumatismes passifs (réclamant un ramassage correct, une bonne immobilisation et la compression des points de saignement pour réduire l'hémorragie).

L'installation d'une voie veineuse implique la présence de secours médicalisés. Bien que disposant de la maîtrise de leur technique, les médecins spécialement formés (anesthésistes, réanimateurs et

oxygologues) doivent souvent travailler dans des conditions d'environnement défavorables.

### L'organisation des secours

Le facteur temps est vital. Il faut resserrer au maximum tous les maillons de la chaîne des secours. Bien que les usagers disposent de réseaux de bornes d'appel sur les autoroutes (réseau local), sur les routes (où les bornes installées par le **Secours Routier Français** sont rappelables) et aux passages à niveau (réseau SNCF), ce dispositif est très mal utilisé. Fréquemment, les témoins accomplissent de longs trajets pour chercher un secours hypothétique alors qu'une borne placée à proximité du lieu de l'accident n'a pas été utilisée. Elle lui aurait pourtant permis d'entrer en contact avec un coordinateur des secours. Même si l'alerte est lancée rapidement, l'imprécision du message lancé par le témoin fait souvent perdre de précieuses minutes aux secours dépêchés. Récemment, le SRF procédait au dépouillement et à l'analyse des enquêtes REAGIR portant sur les accidents mortels : **dans les 3/4 des cas, l'alerte était trop tardive ou peu précise.**

Il est primordial que tout le monde sache donner efficacement l'alerte, premier maillon de la chaîne des

secours, que le plus grand nombre soit initié à la pratique des **Gestes Elémentaires de Survie**, gestes simples qui suffisent souvent à sauver une vie.

Tel est le but de la grande campagne de sensibilisation entreprise par le Secours Routier Français. En rendant l'intervention des services de secours plus précoce, plus rapide et plus aisée, les premiers bénéficiaires de cette action seront les blessés.

Une meilleure coordination des services de secours permettrait un meilleur fonctionnement du sauvetage.

A peu de frais, ces services seraient améliorés.

\* Le polytraumatisé est un blessé présentant deux lésions traumatiques graves ou plus.

\*\* Le tachytraumatisme groupe les lésions provoquées par une accélération ou une décélération (accélération dans le sens contraire de la progression au moment du choc).

\*\*\* L'accélération exprime la variation de vitesse. On la mesure en  $m/s^2$  ou plus généralement en  $G$ .  $1 G = 9,81 m/s^2$ . C'est l'accélération due à la pesanteur.



Ce texte de 1987 expose les mécanismes qui peuvent aboutir, lors de la projection violente des corps lors d'un stop brutal, soit à des fractures directes, soit à des hémorragies, conséquence des « accélérations » ; ce que le Professeur ARNAUD avait expliqué avec les « impacts indirects », pour les organes à l'intérieur des cavités qui les enferment, ce qui expliquait une multitude de lésions internes, insidieuses, difficiles à détecter pour un non médecin (Et même par des médecins non urgentistes – comme on dirait aujourd'hui).

Mais la fin de l'article de M. CARA insistait une nouvelle fois, sur le « facteur temps », vital pour sauver les blessés en détresse, avec, la nécessité absolue, pour « tout le monde », de savoir donner « efficacement l'alerte, le premier maillon de la chaîne des secours ». Tout en rappelant que le plus grand nombre doit être « initié à la pratique des gestes élémentaires de survie, gestes simples qui suffisent souvent à sauver une vie ».

Même si le Professeur CARA n'a pas eu – mais il a fait tellement par ailleurs – une activité en faveur du secourisme aussi importante que le Professeur JOLIS ou le Professeur SERRE, pour ne citer qu'eux, il a toujours apporté sa voix pour que les « gestes élémentaires » soient connus de tous.

Le 25 mai 1988, M. ADAM, directeur général du SRF m'adressait une lettre importante et à la fois curieuse. En effet, Il m'annonce que la DSCR (direction de la sécurité routière au ministère des Transports – dont le directeur est également le délégué interministériel à la sécurité routière) a réuni, deux fois, des médecins, afin de « définir l'enseignement qu'il faudrait faire au permis de conduire ».

Dans le 9<sup>ème</sup> mémoire, en deux parties, sur les « 5 gestes qui sauvent » (2005) j'ai tout expliqué. Nous nous étions déjà réunis sur ce même sujet. Mais la DSCR et la délégation interministérielle ne voulaient pas valider un tel projet (trop de travail – éventuellement des désaccords, des réticences...).

Puis, M. ADAM écrit : « Le programme des GES a été accepté » ! Lequel ? Le programme complet de 1978 ou les seuls GES du dépliant du SRF avec lequel nous étions d'accord (puisque'il s'agissait des « 5 gestes ») ?

On ne saura jamais. Et les GES furent emportés avec la « réforme » de 1991 à laquelle participèrent probablement plusieurs des participants à ces réunions.

S'agissant du Professeur CARA, je n'avais pas de doute sur sa détermination pour apprendre l'essentiel et ne pas allonger le « programme » ; ainsi que pour le Professeur SERRE. Pour le Professeur SICARD, j'avais des doutes car cet éminent professeur, d'accord sur tout avec Marcel ARNAUD puisqu'il l'a écrit (Préface et avant propos de ses livres : « Les blessés de la route » (1961) et « Précis de secourisme routier » (1971), dira ensuite, pour le public, qu'il « ne fallait pas toucher aux blessés » ! Et attendre les secours !

Pas de doute également pour le Professeur Alain LARCAN, déjà défenseur de l'idée d'une formation minimale au permis de conduire quand il était président de l'Académie nationale de médecine. Je ne pouvais pas me prononcer pour le Docteur LOUVILLE car je n'ai jamais eu l'occasion d'échanger directement avec lui et donc de bien connaître son point de vue.

Si le SRF était donc associé à cette réflexion et si M. ADAM était à nouveau optimiste : « Je vous écris pour vous faire part d'un grand progrès dans la lutte que vous menez depuis des années », qu'est-ce qui a empêché alors la DSCR d'agir puisque « Le programme des GES a été accepté, non sans mal, mais après la deuxième réunion » ?



## COMITÉ NATIONAL DU SECOURS ROUTIER FRANÇAIS

Association déclarée (loi de 1901)  
n° SIREN : 784 2060 88

PARIS, le 25 mai 1988

Monsieur Didier BURGGRAEVE

SA/MF

A S A R

Réf : v/lettre du 30/03/88

59390 LYS-LEZ-LANNOY

Monsieur,

En réponse à votre lettre citée en référence, je vous adresse le n° 15 de notre revue "La Route". Je vous signale que je ne sors pas le n° 17 actuellement et qu'il y aura fin juillet, un numéro double 17 et 18.

Je vous écris pour vous faire part d'un grand progrès dans la lutte que vous menez depuis des années. La DSCR a réuni à deux reprises des médecins, afin de définir l'enseignement qu'il faudrait faire au permis de conduire.

Le programme des GES a été accepté, non sans mal, mais après la deuxième réunion. Le SRF y était représenté par les Pr CARA et SERRE. Etaient également présents, les Pr SICARD, LARCAN et le Dr LOUVILLE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P.J : "La Route" n° 15.



Serge ADAM  
Directeur Général

Premier Ministre.  
Ministère des Transports.  
Ministère de l'Intérieur.  
Ministère des P. et T.

Ministère de la Défense.  
Ministère chargé de la Santé.  
Association Française  
des Automobilistes.

Union Routière de France.  
Syndicat National de l'Aide  
Médicale Urgente.

Ce qui est anormal, c'est que les associations qui agissaient depuis des années (à cette date, l'ASAR et le CAPSU) n'aient pas été, également, invitées ! Malgré les engagements du ministre des Transports et de plusieurs délégués interministériels à la sécurité routière !

Certes, des réunions de travail avaient déjà eu lieu (sans suites concrètes), en 1986 (voir 9<sup>ème</sup> mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent », 2005). Mais, du fait de cette « relance », nous aurions dû être conviés à y participer. Y a-t-il eu des blocages, de l'administration ; ou est-ce un simple oubli – ce qui est hélas souvent le cas ?

Les relations avec le SRF se sont toujours poursuivies et il a été associé à toutes les initiatives de l'ASAR et du CAPSU en rapport avec les accidents de la route, le secourisme routier, la sécurité routière.

Ainsi, le 27 novembre 1988, je faisais parvenir à M. ADAM de nombreuses photos sur l'inauguration de la quatrième rue, à Leers, par le Professeur CARA, en sa présence, pour qu'il puisse en faire état dans la revue « La Route » ; ce qu'il fit.

Et en ce qui nous concerne, nous diffusions le dépliant du SRF sur les « bornes d'appel » et une borne réelle avait été exposée dans toutes les mairies de notre agglomération (Voir photos ci-après).

Le Professeur CARA m'écrivait le 13 avril 1989 (j'étais à l'époque devenu adjoint au maire chargé de la Protection civile à Lys lez Lannoy).

En effet, j'avais invité le SRF à participer à la première « Journée de la Protection Civile » au cours de laquelle, notamment, le problème de l'alerte serait traité. Le Professeur CARA participera à cette journée où, dans la salle des fêtes, de nombreux stands attireraient l'attention des visiteurs sur de nombreux sujets de prévention des accidents, domestiques ou de la route, et sur le secourisme avec l'ASAR\*.

L'action principale du SRF aura été de mettre en place, on le sait, des bornes d'appel d'urgence, les B.A.U. sur les autoroutes et routes nationales, afin de permettre cette alerte rapide qui reste toujours le 1<sup>er</sup> des « 5 gestes ». Puisque le Professeur ARNAUD avait tenu à préciser : « L'alerte est un acte capital ».

On verra ci-après quelques informations diffusées par le SRF à ce sujet, soit de dépliants ou de brochures.

Concentré sur l'alerte, sur le dépliant de la BAU, parmi les consignes, il était toutefois indiqué : « Evitez de toucher aux blessés si vous n'êtes ni secouriste ni médecin ».

Consigne qui deviendra contradictoire avec l'autre dépliant sur les « GES » destiné à faire connaître les « gestes élémentaires de survie » face à un accident de la route.

**\* Les lecteurs intéressés peuvent se reporter aux volumes réalisés sur cette expérience et cette période, de 1989 à 1995. Voir bibliographie.**

+ Ph ant bré - UN 18-19/10 S/ BAN Ham & autres villes  
" lettre 12/10 du Dr Vigon pour M. Hansenne  
& 9 photos - couleur  
8x9/10 "



Le 27 novembre 1988

Monsieur Serge ADAM,  
Directeur-Général du  
Secours Routier Français,  
50 Quai Louis Blériot,  
75016 PARIS

Cher Monsieur,

Votre lettre du 17 octobre, arrivée tardivement en raison des grèves, s'est croisée avec la mienne du 19 octobre par laquelle je vous adressais notamment photocopies des articles de Presse parus.

Pour la cassette, je n'ai pu la remettre immédiatement au Professeur CARA afin de vous la rendre car je ne l'avais pas encore visionnée. De plus, j'ai pu la faire copier afin que nous ayons nous-mêmes en souvenir cette prestation toujours dynamique et d'actualité de notre Cher Maître.

Je dois venir à PARIS le 14 ou le 15 décembre pour remettre les exemplaires de mon mémoire de fin d'études avant ma soutenance prévue vers le 20 janvier. Je ne manquerai pas de vous ramener la cassette et vous remettrai alors ma cassette sur les films TFI et A2 sur les "5 gestes" afin que vous-même puissiez les visionner enfin.

Concernant la B.A.U. elle se trouve toujours à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Roubaix en attente d'être enlevée car la Mairie a omis de la retourner à Leers ! Dans ces conditions il est possible à tout moment de la faire reprendre, soit en em prévenant afin que je prévienne la Direction de l'Animation à la Mairie de Roubaix, soit en l'informant directement (Mairie de Roubaix tél. = 20.73.92.05).

Inclus article de Presse concernant l'exposition itinérante de la borne.

Comme convenu dans mon courrier du 19 octobre, je vous adresse des photos de nos deux journées pour la revue "La Route" (le dernier double numéro, est-il sorti ?).

.../...

.../...

J'ai numéroté les photos afin que vous puissiez vous repérer sans erreur possible :

- 1 - Le Maire de Lys lez Lannoy M. Maurice CODRON vous remet la Médaille de la Ville ainsi qu'au Professeur CARA au second plan. Egalement sur la photo le Docteur MULLER Président de l'ADPC et le Maire de Lannoy M. ECHEVIN.
- 2 - La tribune à la salle des fêtes de Lys. A votre droite le Docteur MULLER, à votre gauche le Maire de Lys lez Lannoy puis le Professeur CARA et M. PROUVOST Conseiller Régional représentant le Président de la Région. Puis de très nombreux Adjointes au Maire de Lys et des communes voisines.
- 3 - Exposition du matériel de secours de l'équipe d'urgence d'intervention de l'ASAR. Au premier plan le Docteur LAUWICK qui va présenter sa "caisse catastrophe" dans un instant aux Personnalités.
- 4 - Vu de la salle près de la EAU et du matériel Gallégo avec au premier rang les membres de l'équipe d'urgence de l'ASAR.
- 5 - Remise officielle de l'acarteur.
- 6 - A Leers dimanche matin, le Maire, M. DEMONCHAUX, aidé du Professeur CARA et de M. Bernard CARTON, Député, Vice-Président du Conseil Général, coupe le ruban tricolore.
- 7 - Face à la plaque qui a été dévoilée M. CARTON et M. DEMONCHAUX Maire de Leers. Plaque dévoilée par le Professeur CARA.
- 8 - A l'Hôtel de Ville de Leers, Hommage rendu au Professeur ARNAUD par le Président de l'ASAR.
- 9 - Intervention du Professeur Maurice CARA, fondateur du SAMU de Paris et Président du CM du SRF à l'Hôtel de Ville de Leers qui rend Hommage à la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD.

Je vous communique enfin photocopie de la lettre du 12 octobre du Maire de Marseille le Professeur R. VIGOUROUX, arrivée le 16 novembre, qui nous confirme que la rue de Marseille sera bien inaugurée officiellement avant les prochaines élections municipales.

En vous remerciant encore de l'aide que vous nous avez apportée, je vous confirme que M. CARTON fait étudier ma proposition d'équiper notre nouvelle voie routière de bornes d'appel.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en mes meilleurs sentiments.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE

PS :

+ photos:

10 - Personnalités visitent matériel exposé

11 - Allocation M. M. à Leers

12 - M. Caron & le Maire à Leers face plaque

13 - Face plaque Caron, Caron, Demonchaux, Bursgraeve & Adam.



## COMITÉ NATIONAL DU SECOURS ROUTIER FRANÇAIS

Association déclarée (loi de 1901)  
n° SIREN : 784 2060 88

PARIS, le 13 avril 1989

AC/VD

OBJET : JOURNEE DE LA PROTECTION  
CIVILE A LYS LEZ LANNOY le 10/06/89

Département du NORD  
Arrondissement de LILLE  
Canton de Lannoy  
A l'attention de Monsieur Didier BURGRAEVE  
Adjoint Délégué à la Protection Civile  
31, rue J.B. Lebas  
B.P. 7  
59451 LYS LEZ LANNOY

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre projet de programme pour la réunion de la Protection Civile à tenir le 10 juin 1989 à LYS LEZ LANNOY.

Monsieur ADAM est déjà engagé par une autre réunion ce jour là, aussi m'a-t-il demandé de venir représenter le SECOURS ROUTIER FRANCAIS à votre manifestation.


Je pourrai partir de PARIS au matin pour me joindre à vous. Je vous serais obligé de m'indiquer l'horaire qui vous paraît le plus favorable pour vous.

En ce qui concerne votre programme, je pourrai vous faire un petit exposé sur l'alerte et le rôle de l'école dans l'éducation du public pour la bien donner et vous apporterai des documents à distribuer.

Vous avez déjà une vidéo sur "Les cinq premières Minutes". Il faut que vous gardiez la borne d'appel, on la récupérera après la réunion. Je puis aussi vous apporter une vidéo du Colonel BOURDEAU "Carton jaune" expliquant les effets de la vitesse sur les accidents de la route.

Je ne pourrai passer à LYS le 22 avril et vous prie de m'excuser.

En attendant de vous voir le 10 juin, je vous adresse mes bien cordiales salutations.

  
Professeur CARA

Premier Ministre.  
Ministère des Transports.  
Ministère de l'Intérieur.  
Ministère des P. et T.

Ministère de la Défense.  
Ministère chargé de la Santé.  
Association Française  
des Automobilistes.

Union Routière de France.  
Syndicat National de l'Aide  
Médicale Urgente.

50, Quai Louis Blériot - 75016 PARIS - TÉLÉPHONE : (1) 45 27 14 20 - C.C.P. PARIS 7729.71.S - TELEX 649.946

# SÉCURITÉ exige...

- évitez de toucher aux blessés si vous n'êtes ni secouriste ni médecin,
- en attendant l'arrivée des secours, dégagez au maximum la chaussée pour ne pas provoquer d'autres accidents,
- balisez au mieux en assurant une bonne visibilité de jour comme de nuit.



AYEZ  
CE RÉFLEXE  
SIMPLE  
ET  
GRATUIT

DES MINUTES GAGNÉES  
PEUVENT SAUVER UNE VIE



SECOURS ROUTIER FRANÇAIS  
48, avenue de New York, 75116 PARIS  
Tél. : (1) 723 37 61      Télex 630125  
SETRA - DTCS



Publiparc 1984 04 05

## LES BORNES D'APPEL D'URGENCE



DIRECTION DES ROUTES  
SECOURS ROUTIER FRANÇAIS



# OÙ les trouver?...

...sur routes équipées,  
l'intervalle entre bornes est  
d'environ 4 km.

Sachez repérer une borne.



Un panneau vous signale la direction et la distance.

Une présignalisation vous indique l'approche d'une borne.

Par mesure de sécurité on installe, si possible, une borne au droit d'un point d'arrêt D'URGENCE.



250 m



# COMMENT les utiliser?...

...il vous suffit  
d'appuyer sur le bouton,  
d'attendre la réponse et de  
parler devant l'appareil.



Pour une INTERVENTION EFFICACE, soyez précis.



Donnez :

- lieu de l'appel
- lieu de l'accident
- nombre de véhicules impliqués
- nombre éventuel de blessés (leur état, nécessité de les dégager du véhicule, etc...)

# QUI intervient?...

...votre appel aboutit à  
une brigade de gendarmerie,  
une compagnie de C.R.S. ou  
un commissariat de police.



L'appel sera répercuté soit auprès :

- du SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)
- du SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation)
- des Sapeurs Pompiers
- d'autres services compétents

# LE TELEPHONE DE SECOURS SUR LES ROUTES

Secours  
Routier  
Français



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT  
Direction des Routes et de la Circulation Routière

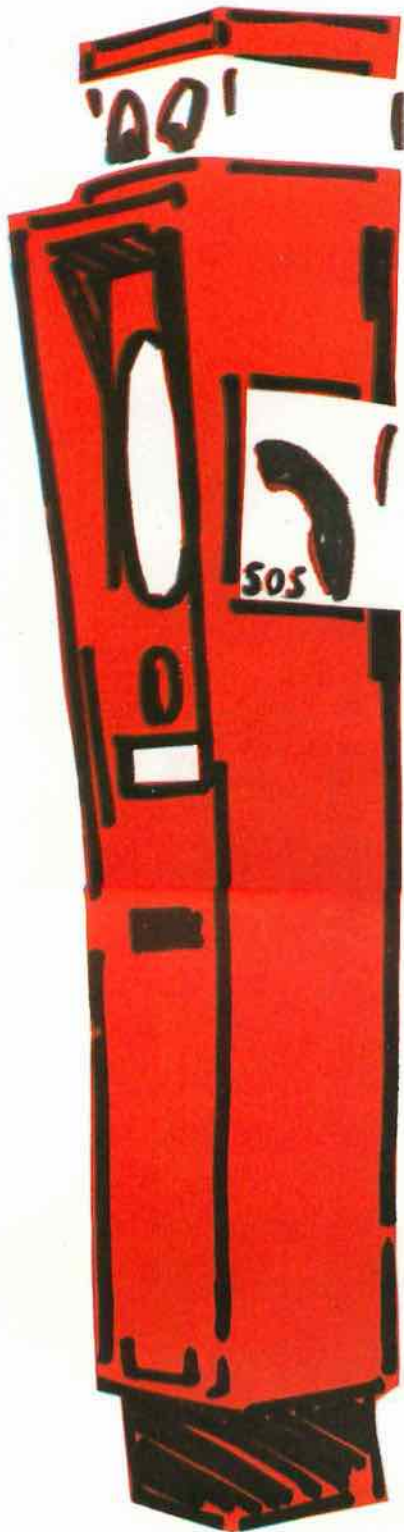
# Les bornes d'Appel d'Urgence

## • OÙ LES TROUVER ?

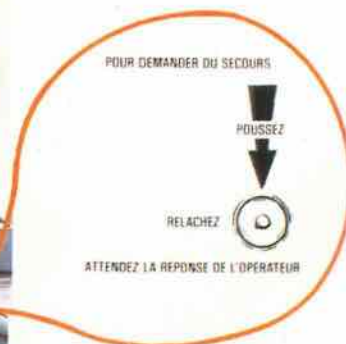
- sur autoroute tous les 2 km
- sur routes équipées tous les 4 km
- lieux et sites dangereux gérés par municipalités

## • COMMENT LES UTILISER ?

... il vous suffit  
d'appuyer sur le bouton,  
d'attendre la réponse et de  
parler devant l'appareil.



Pour une  
INTERVENTION  
EFFICACE  
soyez précis.



Donnez :

- lieu de l'appel
- lieu de l'accident,  
sens de circulation
- nombre de véhicules  
impliqués
- nombre éventuel  
de blessés  
(leur état, nécessité  
de les dégager du  
véhicules, etc...)

BORNES D'APPEL D'URGENCE

# Marcel ARNAUD et les sapeurs pompiers

Dans les tomes précédents, ce lien avec les sapeurs pompiers et particulièrement avec certains de leurs médecins, le plus souvent des médecins chefs, a déjà été décrit. Dans le tome III par exemple, je relate mes courriers avec la Fédération et publie plusieurs articles qui m'ont été envoyés, tirés de la revue « Le sapeur pompier ». Le Professeur ARNAUD s'est investi partout, à l'ACMF, au SRF, évidemment parmi ses confrères (Académies de médecine et de chirurgie) et donc au sein de la Fédération nationale des sapeurs pompiers.

Dans une note du 22.6.1999, la Fédération me rappelait, que le Professeur ARNAUD avait été nommé au sein de la commission médicale le 30 mai 1969 (mais ses interventions dans les réunions, relatées dans le bulletin dit « journal fédéral » datent de 1961 ! Il est normal que les sapeurs pompiers aient été associés et se sont eux-mêmes associés à l'action du Professeur ARNAUD. Avec Paul BOURRET à Salon, « l'antenne » était stationnée au centre de secours. Le Professeur Louis SERRE, à Montpellier – également médecin chef – avait mis en ensemble les sapeurs pompiers et la Croix-Rouge.

Mais c'est surtout à Avignon et sa grande agglomération que le Docteur Pierre DUFRAISSE expérimenta une médicalisation à partir des sapeurs pompiers. Et à Nancy, le Professeur Alain LARCAN, créa son « service SOS » sur cette même base solide : permanence, disponibilité, rapidité, organisation et les équipements nécessaires pour intervenir sur les accidents de la route. Dans « Le sapeurs pompier », n° 647, en 1971, le Professeur ARNAUD présente (et rappelle) ses « Remarques sur l'organisation d'un système de prompts secours aux blessés de la route ». On y retrouve toute sa doctrine.

En 1974 (extrait ci-après) à la fin d'une réunion annuelle des médecins chefs, il est question d'une « mise au point » concernant la mise en place des SAMU qui commençait à se généraliser. Les sapeurs pompiers redoutaient que leur action ne soit dévalorisée ou que tout passe, progressivement, sous le contrôle des SAMU. Les Professeurs ARNAUD et SERRE exposèrent alors leur position à ce sujet. Pour comprendre toute cette évolution, à partir du début des années 60, il est utile de lire ou de relire, écrit par le Colonel MATHIEU (Le Sapeur pompier n° 639 - 1969) ses remarques suite à une thèse sur « L'antenne mobile d'urgence et réanimation du CHR de Rouen ».

J'avais revu le Docteur DUFRAISSE le 18 août 1987 à Marseille. Je lui avais écrit à plusieurs reprises, avant, puis après. D'autres lettres ont déjà été publiées. Par une lettre en date du 11 décembre 1987, je lui envoyais quelques documents et l'informais de l'inauguration d'une nouvelle rue, la quatrième, celle de Leers.

Puis j'ai rencontré le 17 août 1997 à Marseille le Commandant MONET (Voir plus loin) à qui je faisais parvenir les deux premiers tomes. Il m'avait appris qu'il existait également une rue « Professeur ARNAUD », à Salon de Provence, près de la caserne des sapeurs pompiers où il avait été affecté un temps. Je m'y suis rendu en juillet 1999 ainsi qu'à l'hôpital de Salon, là où tout avait commencé avec Paul BOURRET en 1957.

Certains sapeurs pompiers, des officiers, n'étaient pas d'accord avec le Professeur ARNAUD car ils estimaient (vers quelle période ?) que la mise en place des SMUR et SAMU leur « enlèverait » leur travail ! On voit bien aujourd'hui qu'il n'en est rien, même si il y a encore, ici ou là, des querelles locales. Qui doit intervenir d'abord, le SMUR ou les sapeurs pompiers ?\*

\* J'ai eu l'occasion de vivre cette expérience en 2006 à Mandelieu en sauvant de la noyade une dame assez âgée. J'avais fait appeler d'abord les sapeurs pompiers par le 18. Et le portable fut rappelé par le médecin régulateur du SAMU afin de savoir s'il fallait une équipe de SMUR. J'ai exprimé également ma position dans un ouvrage professionnel (France Sélection – 2004 – Sécurité et Sécurité dans les commerces) à propos des deux numéros d'urgence.



le 12 mai 99

14 MAI 1999

**Bernard LAYGUES**

Communication

Monsieur le Président,

Voici, pour l'instant, l'évocation,  
dans ce numéro spécial, de MM. Arnaud  
et Génaud.

J'ai essayé de retrouver l'autre  
papiers que j'ai publiés à leur sujet...  
malheureusement

27, rue de Dunkerque 75010 Paris - Tél. : 01 45 26 18 18

Fax : 01 45 96 01 10 - Minitel : 3615 Info 18 - Internet : <http://www.pompiersdefrance.org>



22.06.1999

Professeur Marcel ARNAUD

Recherches faites à son sujet  
dans le journal « Le Sapeur-Pompier »

24 JUIN 1999

Le Professeur Arnaud a été nommé conseiller technique de la commission médicale fédérale du 30 mai 1969 jusqu'à sa mort, à l'âge de 80 ans, le 18 août 1977.  
Mais on parle de lui dans le journal fédéral dès 1961.

Voici les photocopies des pages du journal « Le Sapeur-Pompier » où il est auteur d'articles ou de conférences, participant aux réunions, ou à l'honneur.

Bien entendu, beaucoup d'autres concernent également le général Génaud qui, lui, a été conseiller technique de cette même commission médicale de 1953 à 1976, date de son décès, ainsi que MM. Dufraisse, Serre, etc.



# LA PAGE MÉDICALE

## REMARQUES SUR L'ORGANISATION D'UN SYSTEME DE PROMPTS SECOURS AUX BLESSÉS DE LA ROUTE

par M. le professeur Marcel ARNAUD

Conseiller Technique de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers

### I. — RAPPEL DE QUELQUES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Il est indispensable aujourd'hui qu'une organisation de « secours » débutant sur place et désirant « l'efficacité », ne tienne tout d'abord pas compte des quelques **grands principes capitaux** suivants :

a) Les victimes à secourir sont des « polytraumatisés » (immédiats ou en puissance) ; ces victimes là, « unique en leur genre », nécessitent (aux fins de maintenance de leurs fragiles équilibres vitaux) des tactiques de secours adaptées à leurs particulières dimensions : ces tactiques sont faites à la fois de **techniques de manipulation directe** assez spéciales et de **gestes ranimateurs** (surtout ventilatoires) de très grande urgence. C'est cet ensemble de techniques de mains et de gestes « soignants » qui constitue le « SECOURISME ROUTIER ».

b) Les accidents de la route (et les victimes qui en résultent) sont **géographiquement très dispersés** sur les réseaux et axes routiers ; ils sont éparpillés dans « la nature ». Cela exige que les « secours » soient très **mobiles** et qu'ils soient alertables en permanence aux points fixes, nombreux et dispersés, où ils stationnent (centres de secours).

c) Les « secours » alertables (permanents ou disponibles sur le champ) sont **formés d'équipes homogènes** (ou « COMMANDOS ») disposant d'un matériel de secours et d'évacuation en parfait ordre de marche.

d) Ces personnels (et matériels) doivent être adaptés aux fonctions de « secours à polytraumatisés ». Leur qualification en « secourisme routier » ne doit faire aucun doute ; elle doit être éprouvée, entretenue et recyclée.

### II. — QUELQUES REMARQUES INCIDENTES

a) On doit tenir compte des **grandes variations existant entre les régions** (zones ou départements) : Géographie et profils des routes et terrains, régimes et fréquentations routiers, implantations et importances hospitalières, richesse démographique (permanente ou saisonnière) des localités zonales. Chacun de ces éléments importe en logistique et en organisation de tels « secours en campagne ».

b) Les prompts-secours débouchent toujours sur une évacuation vers un **hôpital d'accueil** ; l'efficacité de tout le système dépend donc inévitablement de la qualité des structures d'accueil de cet hôpital et en tout premier lieu de ses disponibilités en médecin ranimateur, en chirurgien, en personnels soignants qualifiés et même en lits d'hospitalisation.

c) Il est désormais et toujours sous-entendu que tout secours mobile (ambulance et son commando) est **sous dépendance médicale** : dépendance au cours de la formation doctrinale du « secouriste routier », dépendance au cours de l'éducation pratique, opérationnelle du « prompt-secouriste », dépendance (radiotéléphonique au moins) au cours d'opérations tant soit peu complexes de sauvetage. C'est cela la « médicalisation » des secours, pensons-nous.

### III. — « SURVOL » D'UN DRAME DE LA ROUTE (Observations qui s'en dégagent)

Un accident de la route (avec victimes à la clé) est un drame en 3 actes et en 4 tableaux.

a) **LE PREMIER ACTE** se passe en bord de route. Cet acte là se présente en 2 tableaux successifs :

**Premier tableau.** — Sur place sont les voitures accidentées, des amas de décombres, des victimes gigantesques ou incarcérées (cris, larmes, appels... ou bien... très inquietant silence). Puis surgissent des passants, des témoins divers. Leurs actions sont variées : « gestes qui tuent » ou « gestes qui sauvent ». Ces dernières dépendent surtout de quelques « compétents », de secouristes, de médecins. Le plus important de ces gestes est l'ALERTE, fait capital et qui clôt ce premier tableau.

**Deuxième tableau.** — Sur place sont les mêmes occupants et personnages, mais en plus sont présents les « secours » alertés : gendarmes ou policiers de la route et surtout le « commando » de prompt-secours. Se succèdent alors : l'abordage des victimes (et les mesures conservatoires de leurs survies), la reconnaissance de leurs dégâts et hiérarchies, le dégagement-cueillette, leur conditionnement pour transport et leur « en-ambulance ». Tout cela au moins sur liaison télégraphique informatrice à médecin.

b) **LE DEUXIÈME ACTE** se passe dans l'ambulance, au cours du trajet transport-évacuation : Là se trouvent victimes, prompts-secouristes, chauffeur-conducteur ; parfois une « main médicale » est présente ; parfois un ou deux policiers motocyclistes ouvrent la marche. Toujours un radio-téléphone permet une éventuelle liaison (information ou consultation).

c) **LE TROISIÈME ACTE** se passe à l'hôpital d'accueil. Ici, auprès des victimes abandonnées par les prompts-secouristes, se pressent les personnels médicaux, para-médicaux et soignants de l'établissement.

#### IV. — QUE REMARQUER DE CE « SURVOL » ?

Une observation formelle est constante : le seul acteur principal du drame, celui sans qui le drame n'aurait pas lieu, celui qui est le seul permanent (présent à tous les actes et tableaux) est en réalité le seul également à ne pas avoir à connaître son rôle, ni à le comprendre, ni à l'apprendre, ni à le « répéter »... car ce rôle il le subit... Cet acteur, ce personnage, c'est LA VICTIME.

Mais tous les autres participants (acteurs ou figurants) : public, passants, témoins, gendarmes, policiers, secouristes, chauffeurs d'ambulances, personnels d'hôpital (médical, para-médical et soignant)... ont tous un rôle à connaître, à comprendre, à apprendre et à « répéter », sans quoi la réussite du drame sera gravement compromise.

#### V. — QUELLES CONCLUSIONS EN TIRER POUR UNE ORGANISATION PRATIQUE DES SECOURS ?

Pour rester dans le strict cadre de prompt-secours que prévoit le titre même de ce travail, nous nous en tiendrons ici aux seules conclusions qui découlent des faits réservés au cours des actes 1 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tableau) et 2 du drame.

Trois actions secourantes successives et très différentes de forme découlent des actions qui se déroulent à ces instants. En voici un schéma d'ensemble et brièvement commenté :

a) **Au premier tableau du premier acte**, dès que s'achève le préfaçant fracas initial, s'ouvre l'action immédiate de ce que nous appelons, pour éviter toute confusion : le **PRÉ-SECOURS**. C'est l'heure où témoins, passants, public (plus ou moins bien informés) s'affairaient en des gestes qui sauvent (ou qui tuent) que favorisent parfois la présence d'un médecin averti ou d'un secouriste efficace. C'est l'instant initial et cruel pour les victimes que protègent une ventilation et une hémotose immédiates ; c'est l'heure où s'imposent parfois le dégagement d'une voiture en flammes, la libération d'une route menaçante, la correction d'une malposition du corps. De toute façon, c'est l'**ALERTE** qui presse et qui domine ce pré-secours.

b) **Dès le second tableau (de ce même premier acte) commence le « SECOURS »**. Il est **DOUBLE** (en action, en style et en motivation) : l'un est un secours-sécurité (gendarmerie ou police), l'autre est un secours-sauvetage (commando de prompts-secours routiers).

1° **Le secours-sécurité** a pour missions essentielles d'assurer la sécurité de la route (sur accident), la sécurité des victimes (leur « rapt » éventuel) et de leurs biens dans l'immédiat (détroussement) ou à long terme (enquête) ; il a pour mission éventuelle d'assurer la sécurité des survivants (gestes qui sauvent), si celle-ci n'a pas été effectuée lors du pré-secours et de prêter éventuellement son concours au commando de prompts-secours.

2° **Le secours-sauvetage** a pour missions formelles la sauvegarde des survivants, l'abordage, le dégagement, la cueillette et le brancardage des victimes ; il a pour mission éventuelle les gestes de sécurité dévolus aux pre-

miers « secours-sécurité » si ceux-ci sont absents, attardés ou insuffisants (sinistre à nombreuses victimes et voitures).

c) **Le second acte se déroule au sein du véhicule ambulancier d'évacuation**. Cela engage l'action de secouristes-routiers entraînés à la conduite prudente d'un véhicule transporteur de victimes graves et de surveillants avertis et permanents de ces victimes. Un matériel de ranimation permanente, d'immobilisation des dégâts et de liaisons radiophoniques à médecin et désormais indispensable. Une main (voire une présence) médicale est souhaitable dans certains cas sévères.

#### VI. — DÉTAILS CONCERNANT LES « PROMPTS-SECOURS ROUTIERS »

Tout doit ici s'ingénier pour maintenir (voire améliorer) les états de survie au cours des diverses séquences et manœuvres d'abordage, de dégagement, de cueillette et de transport des « polytraumatisés ». Il est pour cela usé de tactiques et de techniques très précises de manipulation des victimes, tandis que des actions ranimatrices assistent sans répit leurs systèmes vitaux.

Aucune improvisation due à l'ignorance des prompts-secours n'est tolérable. Ce **prompt-secours routier est le fief indisputé de « spécialistes », travaillant en équipes pré-formées et homogènes, c'est-à-dire en « commandos »**. A l'instruction, à l'entraînement, à la composition et même à la surveillance pré-opérationnelle de ceux-ci, les **médecins sont directement intéressés**. C'est ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « **MÉDICALISATION** » des secours.

Suivant les possibilités locales d'organisation et suivant les zones géographiques et démographiques de leurs implantations et rayons d'action (zones rurales, semi-urbaines ou métropolitaines), on peut distinguer en pratique **TROIS TYPES essentiels de « commandos »** (également éduqués et équipés en « secourisme-routier ») :

a) **Commando dit « médicalisé »**, de par l'instruction et les connaissances médico-secouristes de son personnel (reçues d'un médecin) et de par les liaisons radiotéléphoniques de ce commando avec un médecin éventuellement disponible.

b) **Commando dit « à mains médicales »**, de par sa composition même qui comporte un étudiant en médecine (externe, interne, médecin « du contingent ») ou un docteur en médecine du voisinage, mais sans compétences particulières en secourisme-routier.

c) **Commando dit « avec ranimateur »**, à cause de la présence à bord (permanente ou immédiatement disponible dès l'alerte) d'un « ranimateur » ou d'un « spécialiste du secours routier », docteur en médecine.

Il apparaît qu'en pratique (du moins à travers les organisations embryonnaires actuelles) de telles formes de commandos de secours ont déjà leur place « en pointillés » sur plusieurs points du territoire. A titre d'exemple, la formule a) est celle utilisée dans le Maine-et-Loire, la formule b) est depuis longtemps employée à Salons-de-Provence et la formule c) est organisée depuis 2 ans pour Marseille par les marins-pompier de cette ville. Il semble que « médicalisé » (et surtout « télémédicalisé ») convienne mieux au commando « grand rural », que la « main médicale » soit la formule semi-urbaine la meilleure et que le commando « avec ranimation » doive être plus spécialement réservé aux très gros centres urbains (avec un C.H.U. d'office technique et médical).

#### VII. — PERSONNELS DES « COMMANDOS » DE SECOURS

Leur idéale composition est de 3 hommes dont un chef de manœuvre (ou d'agrès) et un chauffeur du véhicule de secours (V.S.A.B. ou véhicule analogue et

normalisé). Tous ces personnels doivent être secouristes brevetés et deux au moins titulaires du « brevet national de secouriste routier ».

Il serait excellent de remplacer un des trois membres du commando par un secouriste (volontaire) d'association en cours d'études de secourisme routier, lors des week-end ou des grands rush saisonniers. Le développement d'une telle formule, utilisatrice de volontaires opérationnels mais inhabituellement engagés en équipes de secours, permettrait de soulager certains corps d'intervention et d'éviter les excès d'activités incontrôlées des francs-tireurs du secours en bords de routes.

### VIII. — LES TRANSPORTS (dits sanitaires)

Intervenant seulement à la fin (après) des diverses séquences des prompts-secours, les TRANSPORTS évacuateurs (primaires) utilisent aujourd'hui encore des véhicules de très inégales valeurs (pour leur confort, leurs possibilités de soins en route...). Globalement appelés « ambulances », ces véhicules disparates ne doivent pas être confondus. Aussi les distinguerons-nous suivant leurs efficacités et possibilités.

a) **Véhicules de secours officiels normaux** et normalisés utilisés par les commandos de prompts-secours. Ils sont désignés prioritairement dans les plans de secours-routiers départementaux). Type : les ambulances (V.S.A.B.) en usage surtout dans les corps des sapeurs-pompiers, leurs centres de secours et certains grands hôpitaux.

b) **Des transports supplétifs** (extra-officiels et privés) utilisateurs habituels de véhicules ambulanciers non normalisés et fort hétéroclites.

De toute façon le personnel secouriste armant ces véhicules devrait être titulaire du **diplôme de secouriste-routier** (deux diplômés au moins par véhicule) ; une liaison radio de surveillance et contrôle médical devrait pouvoir être toujours assurée (cf. supra : III b).

### IX. — QUELQUES REMARQUES CONCLUSIVES

L'observation des drames actuels de la route fait ressortir certains faits (évolutifs et pratiques) essentiels :

a) L'augmentation croissante des **accidents pluri-véhiculaires** avec victimes de plus en plus nombreuses (accidents en chaîne avec carambolages) conduit à « secours à sinistre » routier.

b) L'excès croissant de **victimes restant engagées** dans les véhicules sinistrés (piégées, enserrées, incarcerated) et exigeant pour leur dégagement initial des moyens et des outillages précis et importants (rôle indiscutable de mains éduquées à ces manœuvres et outillages) incite à repenser les **mini-panoplies** secouristes d'hier.

c) La relative fréquence d'**incendies de voitures** et de carbonisation des victimes nécessite de sensibiliser le public sur les pré-mesures de sécurité concernant le feu : débranchement de batterie, extinction de cigarettes, manœuvre d'extincteurs, extraction « en catastrophe » de victimes en danger de feu...

d) On a très justement popularisé le danger essentiellement paralysant des dégâts vertébraux éventuels, mais on a omis d'en faire autant pour ces pires et beaucoup plus constants dangers qui naissent des **troubles asphyxiques encourus par tous les blessés inconscients** (et a fortiori comateux), ainsi que par tous les **blessés** (même conscients) **de la face**, lorsqu'ils sont, très classiquement encore hélas, **couchés à PLAT DOS**. D'où l'urgente nécessité d'universaliser dans ces cas la « **position latérale de sécurité** », aussi longtemps du moins que tous ces inconscients et les « faciaux » ne seront pas correctement « aspirés », « ventilés » et surtout « intubés ».

e) Très strictement basé sur l'actuelle connaissance du « polytraumatisé » moderne de la route (de ses comportements cliniques immédiats et des incidents biopathologiques qui le conditionnent), ce texte a délibérément utilisé l'analyse objective et directe des faits, constants dans le réel, pour tenter une synthèse et essayer d'en dégager l'ébauche d'une doctrine opérationnelle de prompts-secours. Bien qu'il s'agisse en fait d'une « doctrine » désireuse de déboucher avant tout sur une organisation pratique, efficace et viable, ce texte ne saurait aller plus loin, car il n'entend pas s'engager dans « la politique de secours » ; il n'a nulle intention de proposer tel organisme, tel groupement ou telle administration chargés de prérogatives, de responsabilités ou de « missions » en ces domaines. Le prompt-secours aux blessés de la route est la facette la plus dramatique et voyante de l'organisation du « secours » à l'homme en danger ; **cette organisation fait appel essentiellement à la « conscience » efficiente des hommes de secours** : c'est-à-dire au « savoir » (compréhension, gestes et leurs formes, limites des pouvoirs techniques, physiques et moraux...), des hommes engagés dans le secours. Ici, des « médecins » peut-être, mais « secourisés » « in vivo », à la fois secouristes et ranimateurs efficaces sur le terrain ; là, des auxiliaires médicaux, secouristes opérationnels, certes, mais éduqués aussi aux dimensions des drames et « médicalisés » par leur instruction préalable de réanimation pratique. Mais les uns et les autres doivent **coordonner leurs actions en vue d'une finale EFFICACITÉ... et non les monopoliser aux fins de PRÉROGATIVES**. La fusion de ces disciplines actives et convergentes est incluse entièrement dans l'enseignement commun et multi-disciplinaire du « secourisme-routier ». La coordination confiante est enfin du ressort des **télé-relations pré-opérationnelles** favorisant surtout la liaison audio-verbale (directe par radio-téléphone), dans l'attente de la liaison audio-visuelle (télé-radio-vision) encore considérée comme **pratiquement irréalisable**.



### XIII. — S. A. M. U.

Cette importante journée de travail s'est achevée par une mise au point sur les S.A.M.U. dont les buts et les principes sont mal connus des confrères et ont donné lieu à un certain nombre d'interprétations inexactes.

M. le Professeur ARNAUD précise la définition du S.A.M.U. « Service d'Aide Médicale Urgente ».

M. le Professeur SERRE indique que le S.A.M.U. est surtout un organisme centralisateur des informations et distributeur des moyens de secours.

D'après lui, l'essentiel du S.A.M.U. réside en la salle opérationnelle où se situe l'écoute médicale permanente destinée à recueillir les appels et les renseignements des moyens de secours en intervention.

Ces renseignements facilitent l'accueil des victimes dans les services de soins (publics ou privés) habilités à les traiter.

Ils permettent également l'intervention de tous les moyens de soins nécessaires, quelles que soient les urgences.

Dans certains cas, des moyens d'intervention spécialisés émanant du S.A.M.U. (S.M.U.R. : Service Mobile d'Urgence et de Ranimation) pourront être envisagés en renfort des secours déjà engagés.

Un autre rôle des S. A. M. U. sera de participer à l'enseignement diffusé aux personnels des services d'urgence.

Ce rôle (aussi bien de surveillance, d'intervention que d'enseignement) devrait être assuré par des médecins initiés à l'urgence accidentelle. Peut-être verra-t-on se différencier une spécialité nouvelle : l'Oxiologie, médecine des secours, du transport, de l'accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.



# LA PAGE MÉDICALE

## A PROPOS D'UNE THÈSE SUR LES SECOURS D'URGENCE

Le 1<sup>er</sup> mars 1969, M. le Docteur Michel DECREAU a soutenu avec succès une thèse devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen sur « L'antenne mobile d'urgence et réanimation du C.H.R. de Rouen ». Ce travail remarquable mérite d'être lu et médité par ceux qui s'intéressent à la question car il s'agit d'une expérience vécue depuis un an.

Le dispositif adopté à Rouen s'appuie à la fois sur le Centre Hospitalier Régional et le Corps de Sapeurs-Pompiers de cette ville. L'antenne mobile a été fournie par le Service départemental d'incendie et de secours et aménagée par les soins du C.H.R. Elle est stationnée en permanence au Poste central des Sapeurs-Pompiers. La conduite du véhicule et le rôle de secouristes leur appartiennent tandis que la garde médicale est assurée par un externe des hôpitaux de Rouen qui demeure à la caserne pendant 24 heures. Il répond ainsi à tous les appels qui lui sont transmis et prend place dans le véhicule des Sapeurs-Pompiers. Sur les lieux de l'accident il prodigue sur place les premiers soins qui s'imposent, transporte le blessé au Centre Hospitalier qu'il a alerté par radio et demeure auprès du blessé jusqu'à sa prise en charge par un médecin du cadre hospitalier. Ainsi le but a été atteint d'utiliser le réseau des Services d'incendie « qui apparaît comme le plus efficace, le plus constant et le plus structuré ». Est-il besoin de répéter que les Sapeurs-Pompiers partent à l'alerte des secours médicaux aussi vite qu'au feu et j'ajouterai qu'eux seuls peuvent agir avec autant de rapidité. L'auteur a bien compris l'importance de cette notion. Ceux qui l'ignorent perdent leur temps... en voulant aller vite, telle cette antenne chirurgicale qui arrive 1 heure 40 après l'accident !

Le Docteur DECREAU insiste sur l'importance de la « désincarcération ». Il s'agit d'une véritable « césarienne » et c'est le médecin de l'équipe mobile qui doit diriger la manœuvre. On peut en déduire que toute équipe mobile de secours d'urgence qui n'est pas outillée en personnel et en matériel pour pratiquer cette désincarcération qui exige le concours du médecin et des Sapeurs-Pompiers, est vouée tôt ou tard, à des échecs « sanglants ». Ceux qui persistent à nier la réussite de cette collaboration « médecins-sapeurs-pompiers » ignorent tout de la question.

Hélas ! cette vérité première que les sauveteurs peuvent se trouver en face d'une victime incarcérée paraît échapper à beaucoup même à des médecins (1) malgré les démonstrations claires et lumineuses d'un savant aussi célèbre que le Professeur ARNAUD. Elle demeure complètement étrangère à ceux qui font du secourisme en chambre et, elle semble avoir été négligée par le Ministère chargée de la Santé publique qui aurait dû s'employer à abattre les cloisons étanches qui subsistent entre les Services. Les Sapeurs-Pompiers eux connaissent ce drame de l'accidenté « incarcéré » entouré de gens dévoués, remplis de bonne volonté, qui dans le

désir de bien faire, achèvent le blessé en voulant à tout prix le sortir de l'amas de tôles et de ferraille dans lequel il est enfoui et dont il ne pourrait être sorti sans dommages nouveaux qu'à l'aide d'hommes dotés de l'outillage spécial et de la technique indispensable... les Sapeurs-Pompiers. A moins qu'ils ne le laissent mourir dans son cachot...

Je me souviens de cette tragique histoire du blessé entouré de sauveteurs, d'ambulanciers, de représentants des forces de l'ordre qui agonisait dans sa prison de tôle parce que tous les secours avaient été alertés... sauf les Sapeurs-Pompiers...

La thèse du Docteur DECREAU prouve que l'efficacité d'un système de secours d'urgence repose sur la coopération entre l'hôpital et le Corps de Sapeurs-Pompiers. J'ajoute que dans les villes où cette coopération n'a pas été réalisée, les secours sont voués à l'échec parce qu'en l'absence des Sapeurs-Pompiers ils sont souvent pour ne pas dire toujours tardifs ou bien alors on se trouve en face d'organisations extrêmement onéreuses. En effet nous appartenons à cette catégorie de Français, en voie de disparition, encore soucieux de la bonne gestion des deniers publics et nous sommes prêts à prouver, avec des chiffres à l'appui, que l'organisation « Hôpital-Sapeurs-Pompiers » est la moins coûteuse... le Ministère chargé de la Santé publique semble se désintéresser de l'aspect financier de la question... C'est, semble-t-il, le cadet de ses soucis.

Qu'il nous soit permis en terminant d'adresser à l'auteur de cette étude de très vifs compliments pour son remarquable travail et la grande franchise avec laquelle il a abordé les problèmes les plus délicats notamment les facteurs humains qui s'opposent, dans certains endroits, à la création d'un dispositif identique à celui adopté à Rouen et dans d'autres villes.

Souhaitons que la lecture attentive de cette thèse et des statistiques qui y sont annexées arrive à convaincre non pas les Sapeurs-Pompiers qui le sont déjà mais un bloc irréductible de médecins et de fonctionnaires qui font obstacle à cette collaboration Centre Hospitalier-Soldats du Feu.

Colonel R. MATHIEU.

N.B. : Pouvons-nous espérer que cette thèse sera imprimée ?

(1) « Certains de nos confrères parce qu'ils sont sans doute coupés du réel et n'ont de ce fait que des idées théoriques et lointaines sur les accidents de la route, pensent et soutiennent que de telles circonstances « incarcérantes » de victimes sont par trop exceptionnelles pour qu'il en soit tenu compte dans l'organisation des secours sur route et dans la formation des hommes de secours. Nous ne saurions trop les engager, faute pour eux de pouvoir étudier les précises enquêtes des Gendarmeries ou Polices de la route, à suivre au moins avec une patiente attention, les nombreuses informations, souvent illustrées d'ailleurs, des presses régionales, etc..., ce qui ne tardera pas à réformer leur jugement. » (Pr. ARNAUD, « La Presse Médicale St » au n° 34, juillet-août 1969.)

*Le Sapeur-Pompier 1969 n. 287  
n° 639*

+ Ph. aut un s/Axe P. Arnaud à Marseille  
" " sci' aut s/ " " "  
" " UN 11-10-87 s/me P. Arnaud Rg  
" 2 photos de l'ense: Maire & M. G. H. H. H. H.  
deville le plaque & Asas d'airiel  
( pochon + matériel exp. )



Le 11 décembre 1987

Monsieur le Médecin-Colonel  
Pierre DUFRAISSE,  
28 rue Joseph VERNET,  
84000 AVIGNON

Mon Colonel,

J'ai été heureux de vous revoir à Marseille  
à l'occasion de l'Hommage que nous avons rendu au  
Professeur Marcel ARNAUD.

Je vous remets sous ce pli pour votre information  
copie d'un article paru sur la cérémonie au cimetière et  
dans la revue S.C.I.

Je vous communique également copie de l'article  
de Presse sur l'inauguration à Roubaix le 10 octobre  
dernier de la 3ème rue de France portant le Nom de  
notre Maître.

L'an prochain, nous inaugurerons une nouvelle  
rue à Leers, Commune de l'agglomération Roubaisienne.  
Auriez-vous des articles, documents et photos qui pour-  
raient me servir ces prochains mois, pour le journal  
de l'ASAR notamment, sur l'action et le message perma-  
nent du Professeur ARNAUD en faveur des polytraumatisés  
de la route et l'éducation du grand public?

Je vous prie de croire, Mon Colonel, en l'expres-  
sion de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE